



Fonctionnaires : forte mobilisation pour une journée de revendications salariales

LES SEPT FÉDÉRATIONS de fonctionnaires (CGT, CFTD, FO, FSU, UNSA, CFTC, CGC) appelaient, mardi 30 janvier, à une journée de grève et de manifestations, pour exiger du gouvernement la réouverture de négociations salariales. Le principal différend entre les syndicats et le gouvernement porte sur la revalorisation (0,5 %) accordée au titre de l'année 2000. Estimant que le pouvoir d'achat est préservé pour la majorité des agents et même relevé pour les bas salaires, Michel Sapin, ministre de la fonction publique, n'entend pas, pour l'heure, faire de gestes complémentaires. La grogne des fonctionnaires est d'autant plus forte que les sujets de contentieux s'accumulent, aussi bien à propos de l'avenir des retraites que des effectifs, ou encore de la mise en place des 35 heures.

Lire page 6

Municipales : Nice a du vague à l'âme

NICE a du vague à l'âme : loin du rêve, nourri par son ancien maire, d'un Las Vegas dans la baie des Anges, la ville tente de faire oublier l'image sulfureuse héritée des années Médecin. Les investisseurs ne se bousculent pas et les équipements de proximité ont été trop longtemps oubliés. Les candidats aux municipales veulent retrouver une ambition de capitale méditerranéenne et améliorer la vie des quartiers. A Dole (Jura), où se présente Dominique Voynet, une enquête sur les marchés liés à la construction d'un pont perturbe la campagne. A Paris, Jean Tiberi a présidé le dernier conseil municipal de son mandat.

Nice, page 14
Dole et Paris, page 8

Chrysler licencie



DIETER ZETSCHÉ

LE NOUVEAU patron de Chrysler a dévoilé, lundi 29 janvier, un plan de restructuration pour redresser le constructeur automobile américain, filiale de l'allemand DaimlerChrysler. La suppression annoncée de 26 000 emplois chez Chrysler ajoute au climat d'inquiétude aux Etats-Unis.

Lire page 18

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 131 - 7,50 F



Sécurité : mauvais chiffres, plus de policiers

● En 2000, les infractions recensées ont augmenté de près de 5 % ● Critiqué par Jacques Chirac, Lionel Jospin tente de reprendre l'initiative ● Ses annonces : 1 000 policiers et 5 000 adjoints de sécurité recrutés, une loi sur la sécurité quotidienne avec des mesures pour les cartes bancaires et les armes à feu

DEUX JOURS avant la publication des statistiques de la police et de la gendarmerie révélant une augmentation sensible des infractions constatées en 2000 - près de 5 % de plus, du crime au délit mineur -, le gouvernement, vivement critiqué par Jacques Chirac, a rendu public, mardi 30 janvier, un nouveau plan destiné à mieux assurer la sécurité des Français. 1 000 policiers supplémentaires, engagés dès 2001, seront affectés en priorité à la police de proximité. 5 000 adjoints de sécurité seront également engagés pour une période de cinq ans (près de 16 000 sont actuellement en service). La durée de formation de ces derniers sera allongée et une nouvelle qualification leur permettra de rédiger des rapports et d'intervenir sur des infractions à la circulation routière.

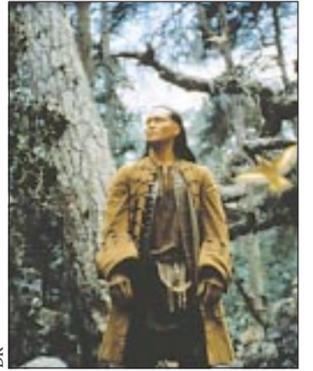
Un projet de loi sur la sécurité quotidienne devrait être rapidement déposé au Parlement. Il contiendra des mesures nouvelles sur la qualification judiciaire des adjoints de sécurité ainsi que des



gardiens de la paix en début de carrière, une modification de la législation sur les armes, ainsi que des dispositions destinées à lutter contre les fraudes à la carte bancaire (responsables pour partie de l'augmentation des statistiques). Tous les types d'armes à feu, y compris les fusils de chasse, devraient, selon ce projet, être soumis au régime de l'autorisation administrative préalable. On ne pourra donc plus se contenter d'une simple déclaration au vendeur.

Le gouvernement affirme également sa volonté de renforcer les contrats locaux de sécurité qui permettent d'associer les élus, la justice, la police et l'éducation nationale à la lutte contre la délinquance. Le budget du ministère de la ville qui leur est consacré sera porté de 170 millions de francs à plus de 300 millions. Des contrats spécifiques pour les transports urbains et pour les centres commerciaux pourront être mis en œuvre en 2001.

Lire page 10



CINÉMA

Un monstre et des loups

Film de monstres sur la bête du Gévaudan, film monstrueux par son budget (200 millions de francs), *Le Pacte des loups* (photo), de Christophe Gans, 41 ans, est le pari financier le plus risqué de l'histoire du Studio Canal+. Autre sortie de la semaine, *Le Cercle*, magnifique troisième film de Jafar Panahi, Lion d'or au Festival de Venise, qui raconte le malheur d'être femme en Iran. Et deux festivals, celui du jeune cinéma à Angers et celui du fantastique à Gérardmer. p. 32 à 35

Le Brésil chasse José Bové, qui avait arraché un champ de soja transgénique

PORTO ALEGRE de nos envoyés spéciaux

Après avoir subi un interrogatoire de plus de deux heures dans les locaux de la police fédérale de Porto Alegre, avenida da França, José Bové a signé, mardi 30 janvier, à 1 h 25 (4 h 25, heure de Paris), sa notification d'expulsion du Brésil sous vingt-quatre heures. Grande vedette étrangère du Forum social mondial, qui devait terminer ses travaux mardi, le porte-parole de la Confédération paysanne a été sommé de quitter le pays pour infraction au statut des étrangers. En compagnie d'un millier de militants du Mouvement des sans-terre (MST), il avait participé, vendredi 26 janvier, à l'arrachage d'un champ de soja transgénique appartenant à la firme de biotechnologie Monsanto et situé près de la localité de Naome-Toque, au nord de l'Etat du Rio Grande do Sul.

Après sa remise en liberté, le leader syndical, entouré notamment de Joao Pedro Stedile, dirigeant national du MST, et de Rafael Alegria, président du mouvement paysan international Via Campesina, s'est déclaré « très choqué » par les circonstances de son interpellation dans le parking de son hôtel. « Ils auraient pu être des gangsters ou des paramilitaires, car ils m'ont jeté dans une voiture banalisée

sans jamais s'identifier », a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse improvisée dans un salon du Plaza Sao Rafael, où logent la plupart des invités étrangers du Forum. D'après les deux avocats mis à sa disposition par le MST, les policiers auraient agi sur « autorisation téléphonique » du ministère de la justice.

José Bové estime que l'épisode rocambolesque dont il a été la victime masque une exploitation politique à deux niveaux : « Discréditer le caractère social et populaire du Forum, et nuire au MST qui lutte contre l'agriculture productiviste et ses méfaits. » « Qui décide dans ce pays ? Les multinationales ou les hommes politiques ? », a-t-il lancé. Il a ensuite proclamé qu'il pensait avoir agi en auxiliaire de justice, au nom du principe de précaution, en se substituant aux autorités dans l'éradication d'une plantation transgénique. Au Brésil, seules les cultures expérimentales agréées d'organismes génétiquement modifiés sont autorisées.

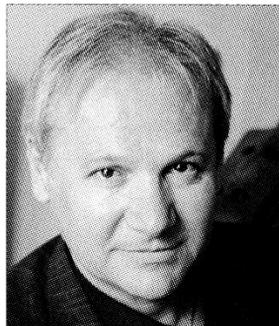
Considérant que les procédures engagées à l'encontre du militant paysan sont illégales, ses avocats ont décidé de déposer un recours auprès des tribunaux afin que José Bové puisse achever son séjour au Brésil jusqu'à mercredi, comme prévu. De leur

côté, les organisateurs du Forum ont annoncé la tenue d'une manifestation de soutien qui doit avoir lieu avant la cérémonie de clôture. Présent à Porto Alegre, le secrétaire d'Etat à l'économie solidaire, Guy Hascoët, a pris officiellement la défense de José Bové. Dans un communiqué, il déclare : « Les revendications du droit de cultiver la terre, de développer une agriculture qui ne soit pas contrôlée par les seuls grands groupes, notamment en matière de semences, sont légitimes. La prise de conscience des risques encourus peut amener des citoyens, des paysans, à manifester de manière forte. Si nul ne conteste la souveraineté du gouvernement brésilien, on aurait pu cependant attendre de lui qu'il respecte scrupuleusement les procédures légales dans sa décision de signifier à José Bové une expulsion. Cependant cette décision apparaît comme disproportionnée et discriminatoire. Au regard du débat démocratique international de qualité qui s'est institué lors du Forum social mondial, cette décision est déplorable. »

Laurence Caramel et Jean-Jacques Sévilla

Lire l'enquête page 15 et notre éditorial page 17

JEAN-NOËL SCHIFANO



L'ÉDUCATION ANATOMIQUE

roman

«Schifano adore les monstres. Sa fresque est un hybride overdosé de grotesque et de grandiose, entre azur et cendre.»

Patrick Grainville, *Le Figaro*

GALLIMARD

Ph. Jacques Sautier / Editions Gallimard

Gallimard - 572, 206, 753, 818, Paris, B.

Le bouclier antimissile, panacée ou désordre ?

QUELQUE VINGT-CINQ PAYS dans le monde ont déjà déployé ou sont soupçonnés de préparer des armes de destruction massive (ADM) dont la portée - plusieurs milliers de kilomètres - est assimilée à un risque majeur pour la sécurité internationale. Le nouveau secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, s'en était inquiété en 1998. Il aimait une commission qui a conclu à l'existence d'une menace balistique globale et à la nécessité de lui opposer une défense antimissile, présentée comme la panacée. Le voilà aujourd'hui au pied du mur.

Il devra expliquer à une opinion mondiale sceptique, voire carrément hostile, pourquoi Washington ira de l'avant, au besoin seul, sans se soucier des conséquences des choix stratégiques retenus, qui peuvent désarçonner jusqu'à ses alliés. Aucune grande puissance n'échappe à cette course aux performances des ADM nucléaires.

Les Etats-Unis commencent à étudier les missiles qui remplaceront les Minuteman 3 de leur armée de l'air et les Trident 2D-5 de leurs sous-marins. Ils cherchent à améliorer, voire à diversifier, leur arsenal actuel de missiles de croisière Tomahawk et à concevoir un

missile supersonique de croisière, d'ores et déjà baptisé Fasthawk par la marine. La Russie, malgré des difficultés budgétaires qui lui ont fait reporter le projet Bark de missile embarqué, continue de déployer ses missiles intercontinentaux Topol-M, et elle travaille à une nouvelle génération de missiles de croisière à tête classique (le Kh-101) ou à tête nucléaire (le Kh-102).

La France est lancée dans la réalisation de trois programmes ; le missile M.51, à bord de ses sous-marins après 2008 ; le missile aéroporté ASMP Plus, pour les missions nucléaires de l'avion Rafale, et le missile de croisière Scalp qu'elle produit, en coopération avec la Grande-Bretagne, sous le nom de Storm Shadow.

En Chine aussi, on s'apprête à développer une nouvelle génération de missiles intercontinentaux ou intermédiaires (c'est-à-dire à capacité régionale en Asie), à commencer par deux nouveaux programmes de missiles de croisière qui pourraient devenir opérationnels dans les cinq ans.

Jacques Isnard

Lire la suite page 17 et nos autres informations page 2



ENVIRONNEMENT

L'Amazonie en péril

Routes goudronnées, gazoducs, barrages hydroélectriques : le projet Avança Brasil prévoit un investissement de 42,5 milliards d'euros d'ici à 2007 dans le nord du pays. Des scientifiques estiment que ce projet n'est pas compatible avec la protection de la forêt amazonienne. Si les chantiers prévus étaient menés à leur terme, 28 % de la forêt tropicale seraient, selon eux, détruits. p. 29



SKI ALPIN

Cavagnoud reine du blanc

Régine Cavagnoud, 30 ans, a gagné, le 29 janvier à Sankt Anton (Autriche), le super G des championnats du monde. Elle est la première Française à remporter cette épreuve depuis 1993, date du succès de Carole Merle à Morioka (Japon). p. 28

International.....	2	Carnet.....	26
France.....	6	Aujourd'hui.....	28
Société.....	10	Jeux.....	31
Régions.....	14	Abonnements.....	31
Horizons.....	15	Culture.....	32
Entreprises.....	18	Guide culturel.....	35
Communication.....	21	Kiosque.....	36
Tableau de bord.....	22	Radio-Télévision.....	37

ÉTATS-UNIS Le nouveau président, George W. Bush, a entamé son mandat en manifestant son intention de respecter son programme électoral. Une semaine après son

accession à la présidence, la presse et les démocrates ont salué son « sans faute ». ● LE STYLE BUSH s'appuie sur le consensus. M. Bush a rencontré une centaine d'élus, dont un tiers de

démocrates. Son projet phare est la réforme du système éducatif : les établissements scolaires qui n'augmentent pas leurs performances se verront infliger des sanctions financi-

res. ● LE PRÉSIDENT donne en même temps des gages à la droite religieuse. Il a décidé de priver de subventions les organisations humanitaires qui encouragent l'avortement dans

le tiers-monde. ● LES PRIORITÉS DIPLOMATIQUES de M. Bush vont au continent américain. Pour son premier voyage à l'étranger, il se rendra, le 16 février, au Mexique.

George W. Bush entame sa présidence sur le mode consensuel

Dix jours après son accession au pouvoir, le nouveau président américain envoie des signaux contradictoires : il a donné des gages à la droite religieuse sur l'avortement tout en recevant les élus démocrates pour les consulter sur l'éducation

WASHINGTON

de notre correspondant

Dans la capitale américaine, on ne parle que du style consensuel du nouveau président. Dimanche 28 janvier, George W. Bush est allé faire ses dévotions dans une église noire, comme Bill Clinton avant lui. Mais, si ce dernier était connu pour sa sympathie envers les Africains-Américains, « W » sait qu'il lui faut reconquérir une communauté qui l'a massivement rejeté aux dernières élections et qui reste traumatisée par la navrante saga de Floride. Il n'en a pas moins commencé, dès le premier jour de sa première semaine à la Maison Blanche, ses efforts de réconciliation nationale dans un pays profondément divisé, ce qui a impressionné les démocrates et les médias. Cela ne l'a pas empêché de rester arc-bouté sur son conservatisme pas toujours compassionnel, quand il s'est agi, par exemple, de la liberté de choix des femmes.

Il y a décidément un style Bush, ou plutôt un style « W », qui a si bien réussi à l'ex-gouverneur du Texas qui joue mieux la familiarité et la main tendue aux démocrates que son père, patricien guindé de la Nouvelle-Angleterre. Le représentant californien George Miller l'a senti quand le président l'a affu-

blé du surnom de « Big George ». Un brin séduit, le corpulent élu a reconnu que, « quand on apprend à le connaître, on est agréablement surpris. Mais je n'ai discuté avec lui que d'éducation (...). Sur d'autres thèmes, on verra ». M. Bush a même réussi à charmer la figure emblématique de la gauche qu'est le sénateur Ted Kennedy, en lui disant qu'il avait conservé le bureau de JFK. Ce qui ne l'a pas empêché de retirer du Bureau ovale le buste du démocrate Roosevelt laissé par son prédécesseur.

RÉFORMES

Le nouveau président a aussi la chance avec lui. On l'a vu quand Alan Greenspan a endossé son programme de réduction massive des impôts. La volte-face du président de la Réserve fédérale, qui, sous Bill Clinton, avait critiqué ce plan, lui préférant le remboursement de la dette publique, a donné plus de crédibilité à une promesse électorale au demeurant peu populaire. Il a de plus réussi à débaucher un sénateur démocrate pour coparrainer son texte. On l'a vu également avec la crise énergétique en Californie : non seulement elle met en position délicate le gouverneur Gray Davis, concurrent potentiel pour la Maison Blanche en 2004,



mais elle a fourni à « W » des arguments en or pour promouvoir sa politique de prospection pétrolière et minière, contestée par les écologistes et les démocrates.

Après avoir mené de main de maître une transition difficile – le mérite en revient sans doute au positionnement délicat de Dick Cheney – M. Bush a choisi d'ouvrir son mandat sur un thème populaire et

consensuel, l'éducation. Sa réforme partage des points communs avec celle du sénateur Joe Lieberman, ancien colistier d'Al Gore, dont il s'est dit prêt à reprendre des idées. Il a même été jusqu'à débaptiser les *vouchers*, ces chèque-éducation qui devraient permettre aux élèves d'écoles défavorisées d'être scolarisés dans le privé et qui hérissent démocrates et

enseignants. Mais, sur le fond, il campe sur ses positions : les écoles défaillantes seront sanctionnées financièrement. Et il a présenté, lundi, un programme controversé, mais qui est cher à ce chrétien qui a recouvré la foi après des années folles, dont le but est de financer avec des fonds publics les bonnes œuvres des communautés religieuses pour suppléer l'action de l'Etat dans la lutte contre la pauvreté, la drogue ou la criminalité.

BESOIN DE VOIX DÉMOCRATES

La tactique de « W » a donc été de commencer en douceur, de donner l'image d'un homme de dialogue qui a accepté de parler avec les élus démocrates, d'un président soucieux de réparer la fracture politique, sociale et ethnique issue des élections. Car il sait que si les divergences de fond entre les deux partis persistent, de même que les rancœurs passées, il a un besoin impératif de voix démocrates pour faire passer, au cas par cas, ses projets, dans un Congrès presque également divisé.

En même temps, en dehors de sa volonté de gouverner à droite sans tenir compte du fait qu'il a été élu avec 500 000 voix de moins qu'Al Gore, deux faits indiquent que M. Bush n'a pas infléchi ses posi-

tions conservatrices. Tout d'abord, sa détermination d'imposer John Ashcroft au poste-clé de garde des sceaux. Or les démocrates, les organisations féministes et de défense des droits de l'homme sont opposés à cet ultra-religieux connu pour ses positions tranchées contre l'avortement ou les homosexuels, et qui a été accusé de jouer de la carte raciale, même s'il s'est présenté devant le Sénat comme un modéré garant des droits civiques. Et la première décision prise par « W » après son arrivée au pouvoir a été de couper tout financement aux institutions humanitaires informant sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG) ou la pratiquant dans le tiers-monde.

S'il a séduit des démocrates, George W. Bush n'est pas parvenu au même résultat avec son vieux rival républicain John McCain. En dépit de sa rencontre, jeudi, avec le président, le sénateur de l'Arizona n'a pas renoncé à son projet de réforme du financement des campagnes électorales. Affirmant qu'il disposait lui aussi d'un mandat populaire, et fort du soutien de plusieurs républicains et du groupe démocrate, il va le présenter en mars, que cela plaise ou non à « W ».

Patrice de Beer

Huit journées bien remplies

Depuis sa prestation de serment, samedi 20 janvier à Washington, George W. Bush a multiplié les initiatives, dans des registres très divers. Il a, entre autres, rencontré 90 parlementaires, dont un tiers de démocrates ; lancé une grande réforme de l'éducation et fait changer le mobilier du Bureau ovale de la Maison Blanche. Selon le *New York Times* du 30 janvier, il s'est entretenu par téléphone avec 13 dirigeants du monde. Repères :

● **Dimanche 21 janvier** : M. Bush use pour la première fois de son pouvoir exécutif. Il déclare ce dimanche « journée nationale de prières et d'action de grâces ».

● **Lundi 22** : Nouveau geste en direction de la droite chrétienne. Le président coupe les subventions aux organisations humanitaires qui encouragent le planning familial à l'étranger. Cette décision provoque l'indignation des milieux pro-avortement.

● **Mardi 23** : M. Bush soumet son projet de réforme de l'éducation au Congrès. Pour relever le niveau scolaire, il propose la mise en place d'exams de lecture et de mathématiques standardisés au niveau des Etats. Les établissements qui ne feraient pas état de progression seraient privés d'aide fédérale. Celle-ci serait reversée aux parents pour leur permettre de financer la scolarité de leurs enfants dans le privé.

● **Judi 25** : M. Bush se rend dans une école située dans un quartier noir du nord de Washington, en compagnie de sa femme Laura. Le soir, il s'entretient avec le nouvel archevêque de Washington, Theodore McCarrick, des moyens de développer les associations religieuses de bienfaisance qui opèrent dans des quartiers noirs.

● **Vendredi 26** : le président réaffirme son intention d'avancer sur la question du bouclier de défense antimissile (NMD), sans trop se soucier des mises en garde du président russe, Vladimir Poutine. « J'avais dit durant ma campagne que j'irais de l'avant avec nos plans de défense antimissile, mais qu'il était aussi important pour nous (...), pour maintenir la paix, de réduire notre arsenal nucléaire même unilatéralement, et je remplirai ces promesses de campagne », affirme-t-il. Pendant la prestation de serment du secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, il indique aussi qu'il entend moderniser la défense américaine grâce aux « nouvelles technologies révolutionnaires qui

permettront de faire avancer la paix en redéfinissant les méthodes de guerre ». Le même jour, il présente aussi ses condoléances aux victimes du tremblement de terre en Inde. « Les tremblements de terre ne connaissent pas de frontières politiques », écrit-il.

● **Samedi 27 janvier** : le président reprend la tradition chère à Clinton des allocutions radiodiffusées hebdomadaires. Il consacre sa première chronique à l'éducation. « Nous avons démarré fort », se réjouit-il. Le soir, il téléphone au premier ministre israélien démissionnaire, Ehoud Barak, pour s'entretenir des pourparlers israélo-palestiniens de Taba (Egypte).

● **Dimanche 28** : le président assiste au service hebdomadaire dans une église méthodiste noire de Washington. Il est accompagné de sa femme et de ses parents, l'ancien président George H. Bush et sa femme Barbara.

● **Lundi 29** : George W. Bush signe deux décrets organisant le recours aux organisations religieuses pour aider les défavorisés. Il crée un comité spécial sur l'énergie. Enfin, il envoie au Congrès un plan de 48 milliards de dollars (53 milliards d'euros) sur quatre ans pour assurer le remboursement des médicaments des retraités les plus pauvres.

Colin Powell annonce des changements : « C'est à cela que servent les élections »

WASHINGTON

de notre correspondant

« Je n'ai pas l'intention de venir le samedi et le dimanche, sauf si ma mission l'exige. Ceux qui pensent m'impressionner en restant tard perdent leur temps. (...) Mon style sera très ouvert, décontracté, mais avec des exigences très élevées. (...) Et si vous n'êtes pas au niveau, je vous ferai faire des pompes ! » Le style du général Colin Powell ne ressemble guère à celui, compassé, du département d'Etat, et le « leadership » qu'entend lui imposer le nouveau secrétaire d'Etat n'a rien à voir avec celui de son « amie » Madeleine Albright.

Maniant alternativement dans son premier message aux troupes le ton de la camaraderie et du commandement, la chaleur humaine avec un vocabulaire militaire, en qualifiant ses diplomates de « professionnels de grande classe », le vainqueur de la guerre du Golfe avait donné un objectif à son offensive de charme : s'assurer leur soutien. Mission accomplie : désormais, les ambassadeurs seront des « hommes de terrain », les diplomates seront envoyés sur le « champ de bataille ». Ils seront ses « chefs de compagnie, chefs de bataillon, sergents, simples soldats travaillant ensemble » sous les ordres d'un « leader », qui a promis de leur

ouvrir la porte de son bureau et de « se battre » pour leur donner les moyens de leur mission.

La nouvelle diplomatie américaine sera « consistante et nous y mettrons de la cohérence ». Et puis « il y aura des changements ; c'est à

Joseph Biden sur la tendance à l'unilatéralisme de l'équipe Bush concrétisée par le bouclier antimissile (NMD), le général Powell a répliqué : « Si c'est ce qu'il faut faire, nous le ferons quoi qu'il arrive ! » Il ne s'agit pas de savoir si le prési-

M. Chirac s'inquiète du projet de bouclier antimissile

Le président français a exprimé, lundi 29 janvier, son « inquiétude » face au projet de déploiement d'un système de défense antimissile (NMD) avancé par George W. Bush, estimant que ce programme, aux « coûts colossaux », est susceptible de relancer la course aux armements dans le monde. « Notre inquiétude tient au fait que pour nous le NMD ne peut pas ne pas relancer dans le monde la course aux armements », a souligné le chef de l'Etat français lors de la conférence de presse concluant le 20^e sommet franco-italien, à Turin. Il a aussi dénoncé une « contradiction » dans le fait de se livrer à des « dépenses démesurées pour la défense » alors que l'aide publique au développement ne cesse de diminuer dans le monde.

Le président du conseil italien, Giuliano Amato, a pour sa part mis en avant « le principe de l'indivisibilité de la défense atlantique » qui risquerait d'être mis en cause par ce projet de bouclier spatial. – (AFP.)

cela que servent les élections. (...) Nous allons montrer au monde notre vision du système de valeurs américain, ce qu'est notre démocratie. Elle marche. Les autres systèmes ne marchent pas. Nous n'allons pas le leur enfoncer dans le gosier, mais agir par l'exemple ».

Questionné, quelques jours plus tôt, par le sénateur démocrate

dent Bush à l'intention de développer ce système contesté par les alliés européens, la Russie ou la Chine, mais « avec quelle rapidité nous irons de l'avant ». Cette stratégie est qualifiée par Joseph Cirincione, de la Fondation Carnegie pour la paix internationale, d'« exceptionnalisme » : « C'est bien que les Etats-Unis procèdent à des essais nucléaires,

mais pas que l'Inde fasse de même. »

Un des premiers dossiers que le secrétaire d'Etat aura à traiter sera celui de l'Irak, où la situation est pire qu'il y a dix ans, quand le président Bush père avait refusé de poursuivre l'opération jusqu'à Bagdad pour renverser le régime de Saddam Hussein. Les sanctions sont devenues inopérantes, les pays arabes ne soutiennent plus les frappes aériennes américaines et les Britanniques, les seuls à encore y participer, réexaminent leur position.

L'IRAK EN LIGNE DE MIRE

Colin Powell, qui fut en son temps opposé aux sanctions en tant que telles, estime désormais qu'« elles doivent être maintenues sous une forme ou sous une autre » jusqu'à ce que Bagdad accepte de rendre compte « de toutes les armes de destruction massive et autres technologies maléfaisantes sur lesquelles ils travaillent. Nous allons œuvrer avec nos alliés pour redonner de l'énergie à ces sanctions ».

Il s'efforce en même temps de rassurer : les sanctions économiques n'ont pas pour but de « frapper le peuple irakien. Nous voulons seulement protéger les peuples de la région qui seraient les cibles de ces armes si nous n'en venons pas à bout ».

P. de B.

La grâce du milliardaire Marc Rich, dernier scandale de Bill Clinton

NEW YORK

de notre correspondante

Dix jours plus tard, l'orage n'est toujours pas passé. Fidèle à sa réputation, juste avant de fermer la porte de la Maison Blanche derrière lui, Bill Clinton a laissé s'échapper une dernière tornade : la grâce présidentielle qu'il a choisi d'accorder à Marc Rich, milliardaire réfugié en Suisse depuis dix-sept ans pour échapper aux poursuites judiciaires dont il faisait l'objet aux Etats-Unis pour évasion fiscale, fraude de grande ampleur et commerce avec l'ennemi, n'en finit pas de scandaliser la classe politico-judiciaire.

Rudy Giuliani, maire de New York et ancien procureur qui, à ce titre, avait dirigé l'enquête contre le fugitif, a été le premier à se déclarer « choqué » par la décision de M. Clinton d'absoudre un malfaiteur qui n'a même pas fait face à la justice de son pays ; la tradition veut que les grâces présidentielles soient accordées à des gens qui ont répondu de leurs actes et ont au moins purgé une partie de leur peine. C'était le cas de Michael Milken, le roi des « junk bonds » tombé pour fraude dans

les années 1980 : après avoir purgé ses deux ans de prison, atteint d'un cancer, il s'est reconverti dans la philanthropie – mais il n'a pas été gracié, pas plus que le militant indien, Leonard Peltier, emprisonné depuis vingt-quatre ans pour le meurtre de deux agents du Federal Bureau of Investigation (FBI) dont il s'affirme innocent.

FINANCEMENT DE CAMPAGNES

Lorsque l'on a appris que l'ex-femme du fugitif, Denise Rich, une proche des Clinton, avait versé 1,1 million de dollars (près de 1,2 million d'euros) à leurs campagnes électorales respectives et activement levé des fonds pour eux, juristes et républicains se sont insurgés. Même des amis de l'ex-président Clinton ont désapprouvé. Le sénateur démocrate Joe Lieberman s'est déclaré « très troublé ».

« Troublé » est d'ailleurs le mot utilisé à son tour par le président George W. Bush, lundi 29 janvier, lorsqu'on lui a demandé s'il envisageait de tenter de revenir sur la grâce de Marc Rich : « Moi-même je n'aurais pas pris cette décision », a répondu

M. Bush, mais c'était lui le président et il avait le droit de la prendre. »

Qui est donc ce personnage pour lequel Bill Clinton a pris le risque de ternir sa sortie dans l'histoire et dont la grâce est, d'après le *Wall Street Journal*, « la plus controversée depuis l'absolution accordée à Nixon par Gerald Ford » ?

Né à Anvers en 1934, arrivé à New York en 1941 avec des parents juifs fuyant le nazisme, Marc Rich a été, avec son associé Pincus Green – gracié en même temps que lui –, l'un des négociants qui ont transformé le marché mondial du pétrole d'abord par la technique du *spot trading* puis par celle, carrément illégale, du *daisy-chaining* grâce à laquelle, à partir de la crise pétrolière de 1973, il revendait très cher du pétrole acheté très bas.

Au cours de leurs investigations, les enquêteurs américains ont découvert que le groupe Rich, basé en Suisse, non content d'avoir mené des transactions frauduleuses avec le département américain de l'énergie, non content d'avoir privé l'Etat fédéral du paiement de 48 millions de dollars d'impôts, avait aussi violé l'embargo pétrolier

imposé sur l'Iran par le président Carter pendant la crise des otages.

Inculpé en 1983 de 65 chefs d'accusation alors qu'il se trouvait en Suisse, M. Rich n'a jamais remis les pieds aux Etats-Unis. Après avoir négocié à l'amiable l'équivalent d'une amende de 200 millions de dollars, il a vainement tenté d'arracher son immunité personnelle à un parquet déterminé à le traîner en justice ; plusieurs tentatives du FBI de l'attirer par la ruse, ou avec l'aide d'hommes d'affaires américains en Europe, dans des pays liés aux Etats-Unis par des traités d'extradition ont échoué.

Ayant obtenu la nationalité espagnole puis israélienne, Marc Rich a étendu ses activités aux *commodities trading* et sa fortune est devenue si confortable qu'il a pu se permettre un divorce très généreux en 1992 puis des largesses philanthropiques, notamment en Israël. Selon la presse américaine, le premier ministre israélien, Ehoud Barak, a lui-même téléphoné à Bill Clinton pour plaider la cause du milliardaire.

Sylvie Kauffmann

Les Quinze s'apprêtent à imposer de nouveaux sacrifices aux éleveurs européens

L'Union européenne est confrontée à un problème d'excédents de viande bovine

Confrontés au coût très élevé de la gestion de la crise de la vache folle, les ministres de l'agriculture des Quinze ont demandé lundi 29 janvier à la

Commission de Bruxelles de proposer des mesures pour maîtriser les excédents de viande bovine sur le marché. Les éleveurs risquent de voir

leurs aides diminuer. A Turin, le président Chirac a réclamé une « réflexion originale » pour défendre l'agriculture européenne.

BRUXELLES

de notre bureau européen

L'extrême gravité des conséquences de la crise de la vache folle, en particulier sur le plan financier, est désormais unanimement reconnue par les Quinze, ainsi que la nécessité d'avoir recours à des mesures douloureuses pour contenir la production de viande bovine. Celles-ci affecteront les éleveurs qui, loin d'espérer obtenir des aides supplémentaires, comme le réclamait le ministre français de l'Agriculture, Jean Glavany, devront au contraire se serrer la ceinture. Tel est l'enseignement de la réunion, lundi 29 janvier à Bruxelles, des ministres de l'Agriculture des Quinze.

La gestion difficile, et jusqu'à présent erratique, de cette crise ne fait que commencer. Reflétant l'urgence de la situation, il a été entendu que la Commission présentera, lors du conseil du 19 février, de nouvelles mesures de maîtrise du marché aboutissant à réduire le soutien aux éleveurs. Cette nouvelle rigueur intervient en France dans un contexte politique délicat : les élections pour les chambres d'agriculture, qui se déroulent mercredi, opposent la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) qui, traditionnellement, défend les acquis de la politique agricole commune (PAC), à la Confédération paysanne, laquelle, dénonçant les excès d'une agriculture productiviste, est plus ouverte aux changements.

D'accord sur le diagnostic - très sombre -, le Conseil est hésitant, pour des raisons politiques éviden-

tes, sur les conséquences à en tirer, en particulier sur le plan financier. « Nous n'avons aucune marge de manœuvre. Nous sommes arrivés à la limite absolue [des crédits disponibles], on l'a même dépassée ! », a martelé Franz Fischler, commissaire européen à l'Agriculture. Les données de l'équation sont claires : en 2001, les marges budgétaires disponibles du budget européen (qui résultent du sommet de Berlin de mars 1999) sont de 1,23 milliard d'euros (environ 8 milliards de francs), alors que l'on s'oriente vers des dépenses très supérieures. Or jusqu'ici, le dogme de Berlin, confirmé solennellement par les chefs d'Etat et de gouvernement à Nice, est de ne pas toucher à cet endettement budgétaire, valable jusqu'à 2006.

Vu la gravité de la crise et l'impasse politico-économique dans laquelle on se trouve, peut-on néanmoins revenir sur ce tabou ? La ministre suédoise de l'Agriculture, Margareta Winberg, qui préside les travaux du Conseil, a clairement dit qu'il n'en est pas question. Les ministres italien et espagnol estiment pour leur part qu'une telle révision des perspectives financières pourrait être envisagée lors du sommet européen de Stockholm en mars. En revanche, les Allemands, qui sont contributeurs nets au budget européen et veulent limiter la facture, y sont foncièrement opposés. Les Français sont réservés, sachant qu'une décision dans ce sens entraînerait immédiatement le retour de la revendication allemande en faveur du cofinancement de la PAC

(alors que celle-ci est intégralement financée par le budget européen, elle le serait alors partiellement par les trésors nationaux).

Dans ces conditions, le premier effort des Quinze devrait être de la baisse de la consommation, qui se situe aujourd'hui en moyenne à 27 %, et celle des exportations, due aux multiples embargos. Pour la Commission, ces excédents, en prenant pour hypothèses une baisse de 10 % à 12 % de la consommation, se situeraient fin 2001 entre 800 000 tonnes et 1 million de tonnes.

« CRISE ALLEMANDE »

Le Conseil avait décidé, en novembre, un programme d'abatage obligatoire des animaux de plus de trente mois non testés. L'exécutif européen avait expliqué que cette solution est moins coûteuse que des achats publics d'intervention, obligatoires lorsque les cours dégringolent au-dessous d'un seuil minimal. C'est ce qui est en train de se produire en Allemagne, parce que les autorités de Berlin, sensibles à des préoccupations « éthiques », ont jusqu'à présent différé la mise en œuvre du programme d'abatage. Cela a entraîné l'encombrement du marché, lequel se traduit par une baisse des cours outre-Rhin, mais aussi dans les pays voisins, où les producteurs allemands cherchent à écouler leurs excédents. « En France, nous subissons

de plein fouet la crise allemande qu'on nous exporte », a commenté Jean Glavany.

Sans prendre d'engagement formel, M^{me} Renate Künast, la nouvelle ministre allemande, a compris qu'il ne serait pas possible de continuer de reporter la mise en œuvre des décisions prises en novembre. Les Quinze ont cependant implicitement admis, lundi, que le simple respect de ces décisions ne suffira pas pour rétablir l'équilibre du marché et qu'il faudra en passer par une réduction de la production. Dans cet esprit, M. Fischler a énuméré - à titre exploratoire - une série de mesures techniques, qui auraient obtenu un « accord très large », en dépit de leur caractère inévitablement impopulaire pour les éleveurs : suspension temporaire de la prime à la vache allaitante, réduction du nombre de bovins autorisé par hectare, etc. Cependant, il est certain que l'accord est loin d'être fait sur la nature exacte des mesures proposées, car leur effet sur le terrain varie d'un Etat à l'autre.

L'autre leçon de la réunion est que l'Europe n'en a pas fini avec les mesures de précaution. Ainsi, un accord politique a été conclu pour ajouter les morceaux de viande attachés à la colonne vertébrale (côte à l'os, etc.) à la liste des « matériaux à risque » retirés du marché. Dans ce domaine aussi, c'est le conseil de février qui précisera les modalités de l'interdiction.

Philippe Lemaître
et Laurent Zecchini

Le ministère français de l'agriculture accusé de rétention d'informations

UN RAPPORT de l'inspection générale des finances « sur les contrôles exercés par les services du ministère de l'économie et des finances en matière d'encéphalopathie spongiforme bovine » illustre les tensions qui ont pu, dans le passé, exister entre les différents ministères français en charge de la lutte contre la maladie de la vache folle. Daté de septembre 1996, ce document « confidentiel », qui a été révélé lundi 29 janvier par *La Lettre de l'Expansion*, accable essentiellement le ministère de l'Agriculture, accusé de rétention d'informations.

« Tout semble s'être passé comme si les responsables français,

notamment ceux du ministère de l'agriculture, considéraient que l'affaire était purement anglaise et que les contrôles d'importation ou de fabrication mis en place à l'origine étaient suffisants. Après les mesures décidées en 1989 et 1990, il faut attendre les développements du printemps 1996 pour que les administrations centrales déclenchent des enquêtes plus coordonnées ou plus approfondies », écrit Claude Villain, le rapporteur. Ce dernier estime que « les mesures d'interdiction ont été prises avec retard » et qu'elles auraient dû être « plus larges dès l'origine. »

« La coordination à l'intérieur du ministère de l'économie et des finan-

ces a été insuffisante. La coordination entre économie et agriculture a été inexistante », pointe l'auteur. Le rapport accuse les services vétérinaires d'avoir minimisé en permanence la portée de la maladie auprès de leurs collègues des douanes ou de la répression des fraudes, dépendants de Bercy. « C'est ainsi que lors d'une réunion tenue le 8 décembre 1992, les représentants du ministère de l'agriculture estimaient que le risque d'apparition de nouveaux cas était infinitésimal », raconte le rapport.

QUASI-MONOPOLE

« Ce n'est qu'en 1996 que la liste des cas d'ESB a été transmise à la

direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes », peut-on encore lire dans ce document.

Interrogé par *Le Monde* sur ce dernier point, le ministère de l'agriculture répond, non sans un certain humour, que le premier cas français d'ESB, en 1991, a fait l'objet d'un communiqué de presse (*Le Monde* du 2 mars 1991) et qu'il était difficile d'ignorer en 1996 qu'il existait en France une épidémie animale.

Les dysfonctionnements interministériels dans la gestion de ce dossier avaient été pointés, dès janvier 1997 par une mission d'information de l'Assemblée nationale. La révélation de ce document survient alors que la justice commence à s'interroger sur les responsabilités des administrations et que des perquisitions ont été effectuées dans différents ministères.

Ce document vient confirmer que jusqu'en 1996 le dossier de l'ESB aura essentiellement été géré par le ministère de l'agriculture. Ce quasi-monopole provenait-il d'un refus de coopération ou d'un désintérêt des autres ministères en charge de la santé animale et humaine ?

Arnaud Leparmentier

Benoît Hopquin

Les farines carnées allemandes étaient contaminées

BERLIN

de notre correspondant

« 133, 20, 3. » Telle était la formule magique qui allait protéger l'Allemagne de la maladie de la vache folle. Faites chauffer les carcasses d'animaux à une température de 133 degrés Celsius et ce pendant au moins vingt minutes et sous une pression de 3 bars : vous obtiendrez des farines animales sans prions. Jusqu'à l'apparition du premier cas de vache folle à l'automne 2000, l'Allemagne était persuadée que la supériorité de son procédé de fabrication et de stérilisation de farines carnées, mis au point dès 1939, avait largement contribué à la protéger de l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Elle était tellement sûre de ce processus - qui traite 2,7 millions de tonnes de matière première par an - qu'elle a refusé jusqu'à l'automne 2000 de supprimer les éléments les plus à risque (cerveaux, colonnes vertébrales et autres abats) et les cadavres d'animaux de la fabrication des farines animales. La France avait, quant à elle, pris cette précaution dès le mois de juillet 1996.

A supposer que ce procédé de stérilisation soit à lui seul efficace - ce qui est contesté par certains experts - encore eût-il fallu qu'il fût utilisé systématiquement. Or cela n'a pas été le cas, selon les révélations du quotidien *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. Dans six usines spéciales, les os et les graisses des bovins déclarés propres à la consommation humaine ont été non pas stérilisés mais fondus pour

fabriquer de la graisse (jusqu'en septembre 2000) et de la farine d'os (jusqu'en juin 2000) révèle le quotidien. Pour la seule Bavière, trois usines auraient traité, en 2000, 180 000 tonnes d'os et de graisse. La graisse a été utilisée par l'industrie agroalimentaire et a servi à enrichir les laits artificiels avec lesquels la majorité des veaux allemands étaient nourris jusqu'à présent.

Ce système dit de « lactoreplaceurs » est aujourd'hui soupçonné d'être à l'origine de certains cas de contamination par l'ESB (vingt-quatre cas à ce jour) du cheptel allemand. Mais tout cela était parfaitement légal jusqu'à l'interdiction formulée il y a quelques mois seulement. Un rapport de l'association bavaroise des producteurs de farines animales estime qu'« une grande quantité de têtes de bœuf avec leur cerveau - un matériel à risque désormais - a été utilisée jusqu'au 30 septembre [2000] ». La ministre de la protection des consommateurs et de l'agriculture, la Verte Renate Künast, a annoncé lundi 29 janvier la mise en place d'une commission d'enquête.

Les responsables gouvernementaux tentent de prévenir un nouvel accès de panique et les professionnels s'efforcent d'expliquer que la margarine ne contient pas de suif et que les additifs que l'on peut y trouver sont des graisses de poisson. C'est une nouvelle fois la Bavière, qui a longtemps prétendu être épargnée par la maladie qui est sous le feu des critiques. Son ministre-président conservateur

Edmund Stoiber a créé, comme Gerhard Schröder au niveau fédéral, un « superministère » de la consommation et de l'agriculture. Wolfgang Herrmann, président de l'université technique de Munich, qui devait en prendre la tête mardi 30 janvier, a été contraint à abandonner : on a découvert qu'il avait des démêlés avec le fisc.

Arnaud Leparmentier

Benoît Hopquin

Augusto Pinochet a été inculpé et assigné à résidence

Le magistrat chilien a confirmé son arrêt

RETOUR à la case 1^{er} décembre : le général Augusto Pinochet a été inculpé et assigné à résidence chez lui, lundi 29 janvier, par le juge Juan Guzman pour les crimes commis par la « caravane de la mort », une unité militaire qui sillonna le pays, exécutant sommairement soixante-quinze prisonniers politiques en octobre 1973, un mois après le coup d'Etat qui renversa Salvador Allende. Le magistrat chilien, chargé d'instruire les 215 plaintes déposées contre l'ancien dictateur chilien a donc confirmé son arrêt historique pris il y a deux mois, mais annulé par la Cour suprême, parce qu'Augusto Pinochet n'avait pas été préalablement soumis à un interrogatoire, comme l'exige le code de procédure pénal chilien.

Le magistrat est demeuré insensible aux multiples pressions et sa détermination n'a pas été entamée par les péripéties de procédure des dernières semaines. « J'ai signé l'acte d'inculpation », s'est-il contenté de déclarer, lundi, aux journalistes qui l'attendaient à la sortie de son bureau, en précisant qu'il ne ferait aucune autre déclaration. Selon l'arrêt du magistrat « Augusto José Ramon Pinochet Ugarte est inculpé en sa qualité d'auteur des délits d'enlèvement et d'homicide qualifié » de 57 des 75 victimes de la « caravane de la mort ». Il « est également inculpé comme auteur des délits d'enlèvement qualifié » des 18 autres, dont les corps n'ont jamais été retrouvés et pour lesquels la qualification d'homicide ne peut donc être retenue.

RIPOSTES ENVISAGÉES

Cette décision a provoqué une violente réaction des partisans de l'ancien dictateur qui ont dénoncé l'injustice de cette décision envers ceux « qui ont donné le meilleur de leurs vies pour conduire le Chili à la situation privilégiée » qui est la sienne aujourd'hui. « Nous sommes face à un jugement politique », a déclaré le président de la Fondation Pinochet, Hernan Guillof, qui a dénoncé, dans une courte déclaration, ceux qui « prétendent se venger et apparaître comme les vaincus des droits de l'homme qu'ils ont eux-mêmes violés au Chili ».

L'avocat de l'ancien dictateur, Pablo Rodriguez, a qualifié la décision « d'erreur et de méprise » et a annoncé qu'il ferait connaître dans les prochaines vingt-quatre heures la riposte de la défense. Deux procédures étaient envisagées : la première devant la Cour d'appel pour obtenir l'annulation de la décision du magistrat, la seconde devant la Cour suprême en déposant un recours en protection (habeas corpus).

Le gouvernement, comme il y a deux mois, s'est refusé à commenter la décision du magistrat. Le vice-président de la République, José Miguel Insulza a simplement indiqué qu'il s'agit d'une décision de justice qui ne relève que de la compétence des tribunaux. Le

ministre a, par ailleurs, démenti l'existence de négociations visant à trouver une « solution politique » au cas Pinochet, comme le réclamait la droite.

« NOUVELLE ENCOURAGEANTE »

Les parties civiles, à l'origine des procédures engagées contre Augusto Pinochet, ne cachaient pas leur satisfaction à l'annonce de l'inculpation et de l'assignation à résidence de l'ancien dictateur. « Cette décision vient confirmer les vingt-sept années de persévérance et de lutte pour la justice et contre l'impunité », a déclaré une avocate des parties civiles, Carmen Hertz.

Témoignage des crimes

commis par la « caravane de la mort »

Un général chilien à la retraite, Joaquín Lagos, a accusé les hommes de la « caravane de la mort », un commando militaire qui a sillonné le Chili en 1973, d'avoir infligé des traitements atroces à leurs victimes. « Ils leur arrachaient les yeux avec des couteaux de combat à lame courbe, ils leur brisaient les mâchoires, les jambes », raconte l'ancien officier, qui commandait alors une région du nord du Chili où 53 prisonniers ont été exécutés par le commando, dans une interview diffusée les 25 et 26 janvier par la télévision nationale chilienne.

Les crimes commis par la « caravane de la mort », accusée d'avoir exécuté sans procès 75 prisonniers politiques, ont été la dernière au centre de l'interrogatoire d'Augusto Pinochet par le juge Juan Guzman. Le général Pinochet y a alors affirmé qu'il n'était « pas un criminel » et qu'il n'avait donné l'ordre de fusiller personne, rejetant la responsabilité sur ses anciens subalternes. - (AFP.)

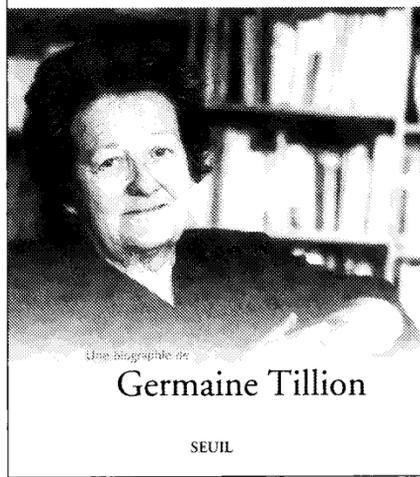
Pour le député socialiste, Juan Bustos, cette mesure « signifie une grande joie pour toutes les familles des détenus disparus » pendant les années de la dictature (1973-1990) qui ont fait plus de trois mille victimes. « Cela honore la société chilienne » qui « enfin apporte la justice et la vérité au pays », a-t-il ajouté. Selon le député, le procès du général Pinochet établit clairement les fondements d'une démocratie solide où le pouvoir judiciaire jouit d'une parfaite autonomie pour prendre ses décisions.

Un autre avocat des parties civiles, Hiram Villagra, se montrait moins optimiste en déclarant que si « la nouvelle était assez encourageante, il ne s'agissait en rien de la phase finale » et que la défense dispose de nombreux recours pour éviter que l'ancien dictateur soit jugé et condamné.

Alain Abellard

JEAN LACOUTURE

Le témoignage est un combat



Germaine Tillion

SEUIL

Germaine Tillion
PAR JEAN LACOUTURE

La vie d'un grand témoin du xx^e siècle : ethnographe, résistante, déportée à Ravensbrück, pionnière de la paix en Algérie.

Ne manquez pas ce livre exceptionnel. Bernard Pivot, Bouillon de culture

www.seuil.com

Editions du Seuil

En Inde, les sauveteurs ont pu se mettre au travail dans les décombres laissés par le séisme de Bhuj

Les lenteurs administratives ont freiné les premiers secours

Les équipes étrangères spécialisées de sauveteurs se sont déployées, mardi 30 janvier, dans la région du nord-ouest de l'Inde, ravagée par le

séisme du 26 janvier, se joignant aux militaires indiens, aux milliers de volontaires venus de tout le pays et aux entreprises de travaux publics mobi-

lisées pour retrouver des survivants. Selon un sauveteur russe, le bilan, encore incertain, pourrait s'élever à 60 000 victimes, morts ou blessés.

BHACHAU

de notre envoyée spéciale

La ville martyre de Bhachau n'est plus seule. Quatre jours après le séisme qui l'a entièrement détruite, les

REPORTAGE

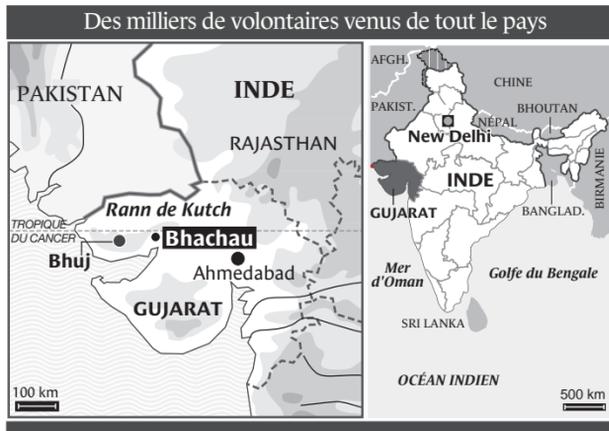
Au milieu des ruines s'activent plus de secouristes que de survivants

secours affluent et l'équipe de sauveteurs russes du Comité d'Etat pour l'urgence a réussi jusqu'à ce mardi 30 janvier à sortir onze personnes vivantes. Les équipes spécialisées britanniques, turques et suisses, arrivées les premières, opèrent à Bhuj et dans les gros villages alentour. Des milliers de volontaires venus de toute l'Inde se sont aussi déployés, qui pour installer des hôpitaux de campagne, qui pour distribuer de la nourriture et des vêtements, qui enfin pour aider à retrouver des survivants ou dégager des cadavres. Toutes les entreprises de travaux publics se sont mobilisées avec leurs équipements pour participer aux secours.

L'esplanade du grand carrefour qui marque l'entrée de Bhachau est une vaste fourmilière où stationnent des milliers de gens et où passent sans interruption, nuit et jour, tout autant de véhicules. C'est là qu'est installé le coordinateur indien qui tente de mettre un peu d'ordre dans cette foule, certes pleine de bonne volonté, mais dont les actions désorganisées ne facilitent pas toujours les opérations. Deux téléphones satellitaires sont en place et, assure le coordinateur, Antony Chakraverty, « dans quarante-huit heures, les télécommunications vont installer quelques lignes locales ». Un réconfort pour les survivants, qui cherchent tous à contacter quelqu'un.

« Remettre l'électricité n'a pas de sens », affirme M. Chakraverty. Il n'y a plus de maisons. La priorité est désormais de dégager les débris, et nous allons avoir, ce mardi, cinquante grosses grues pour commencer à travailler. » Pour lui, « la probabilité de retrouver des gens vivants est quasiment nulle ».

Quasiment, mais pas complètement, selon le directeur des sauveteurs russes, Andrey Legoshin, dont



les soixante-quatorze hommes et femmes accompagnés de chiens continuent ce mardi d'inspecter les ruines. Appelés par des habitants, quatre Russes se dirigent, sur un champ de ruines, vers ce qui pourrait être une maison. Ils inspectent, regardent et s'en vont. Rien ici. Nouvelle tentative dans ce qui fut une pharmacie en face de l'hôpital. Au milieu des sauveteurs et badauds, le chef d'équipe demande le silence pour mettre en route son détecteur. Quelques minutes plus tard, dans le doute, les pioches commencent à s'activer et des volontaires font la chaîne pour dégager les pierres. Une demi-heure après, encore rien. Les sauveteurs se dirigent vers un autre endroit.

« Ici, cinq jours, c'est long, compte tenu de la chaleur et de la poussière. Les gens ont besoin d'eau », dit M. Legoshin. « La chaleur gêne aussi

nos chiens, peu habitués à ce climat, qui doivent se reposer toutes les deux heures », dit-il. « Dans la situation présente, je ne pense pas que l'on puisse retrouver quelqu'un de vivant après cinq jours », affirme encore cet homme, qui a travaillé notamment, avec son équipe, en Turquie et en Arménie. Cinq jours, c'est donc ce mardi la fin des espoirs pour Bhachau et le Rann de Kutch, le secteur le plus touché par le séisme.

ÉQUIPES RETARDÉES

Selon le coordinateur russe Vladimir Boreyko, qui a tourné dans la région pour inspecter les dégâts, le bilan pourrait s'établir à environ 60 000 victimes, morts et blessés. « C'est difficile d'être très précis, car nul ne sait très bien combien de personnes étaient là, mais les destructions sont tellement massives que, compte tenu des chiffres de population avan-

Une aide internationale massive

« Quelque trente et un pays ont envoyé des contributions en équipes ou en matériel de sauvetage à l'Inde. La France a envoyé un avion C-135 transportant deux équipes médicales et neuf tonnes de secours, dont un hôpital de campagne et des ravitaillements. Les autorités indiennes ont finalement accepté une offre d'aide pakistanaise - des tentes et des couvertures transportées par avion militaire - qu'elles avaient initialement refusée. « Nous accepterons l'aide de partout », a déclaré le premier ministre indien, Atal Behari Vajpayee, alors qu'il se trouvait à Ahmedabad pour une visite de la zone sinistrée.

Dans une déclaration à la BBC, le ministre de la défense a renchéri sur les estimations du bilan en pertes humaines, estimant qu'elles pouvaient s'élever à « peut-être 100 000 morts ». Certains journaux indiens avaient critiqué le gouvernement pour son bilan officiel « sous-évalué » de 20 000 morts.

Les manifestations d'étudiants ont repris en Indonésie

Le Parlement examine un rapport sur deux scandales financiers éclaboussant le président Abdurrahman Wahid

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Les étudiants sont redescendus dans la rue à Djakarta. Pour la première fois depuis 1998, quand Suharto a été chassé du pouvoir, une dizaine de milliers d'entre eux ont marché, lundi 29 janvier, sur le complexe du Parlement pour réclamer des réformes et dénoncer la corruption. Le recours aux gaz lacrymogènes et des négociations ont permis aux forces de l'ordre d'éviter une confrontation entre les étudiants et 200 à 300 partisans du président Abdurrahman Wahid qui se trouvaient déjà à l'intérieur du complexe. Mardi matin, les rangs des manifestants étaient plus clairsemés à cause de fortes pluies.

La raison de ces manifestations, nettement plus importantes que celles des jours précédents, est le début de l'examen à huis clos, par

Depuis l'élection de Wahid, voilà quinze mois, aucun progrès sérieux n'a été réalisé

l'Assemblée nationale (DPR), d'un rapport sur deux scandales qui ont éclaboussé la présidence. Le premier concerne le détournement de l'équivalent de plus de 40 millions de francs, récupérés depuis, d'une agence gouvernementale, Bulog, par l'ancien masseur et partenaire en affaires du président Wahid. La deuxième concerne un don, apparemment personnel, de 14 millions de francs du sultan de Brunei au chef de l'Etat, argent dont on aurait perdu la trace.

Le chef de l'Etat dément toute implication dans ces deux affaires, aussitôt qualifiées de « Buloggate » et de « Bruneigate ». Les conclusions du rapport de la commission d'enquête parlementaire, qui n'ont pas encore été divulguées, feraient état d'un « abus de pouvoir » de la part du président, mais aucune preuve tangible n'étayerait cette accusation. De toute façon, le président

rétorque qu'il n'est pas responsable devant le DPR mais seulement devant le collège électoral qui l'a élu pour cinq ans en octobre 1999 : l'Assemblée consultative du peuple (MPR), somme des cinq cents députés du DPR et de deux cents autres délégués, régionaux pour l'essentiel. Wahid estime donc illégales l'enquête et la commission qui l'a menée.

Le DPR peut, toutefois, amorcer dans un délai de quinze jours une procédure en destitution qui prendrait au moins quelques mois et n'est pas sûre d'aboutir devant le MPR. Tout dépend, en effet, de la populaire vice-présidente Megawati Sukarnoputri, dont le parti est le plus influent et qui n'a pas encore indiqué qu'elle était prête à lâcher le président. La fille de feu Sukarno s'est contentée jusqu'ici d'opérer un rapprochement avec une armée qui, averti mardi le ministre de la défense, pourrait être tentée de prendre le pouvoir en cas de vide politique ou d'affrontements.

Quoi qu'il en soit, les frustrations exprimées par les étudiants représentent une nouvelle donne. Depuis l'élection de Wahid voilà quinze mois, aucun progrès sérieux n'a été réalisé, qu'il s'agisse des séparatismes à Atjeh et en Irian Jaya, des conflits ethnico-religieux aux Molouques et aux Célèbes, de la sécurité, de la corruption et de la restructuration de l'économie. En outre, les adversaires politiques du président, qui ne cessent de lui tirer dans les pattes, ont assez bien manœuvré pour lui faire endosser la seule responsabilité de ces échecs. Il est vrai que le style erratique de gouvernement de Wahid contribue à en faire une cible privilégiée et que sa tendance à remettre vertement en place les parlementaires n'arrange rien.

Tandis que le président clame haut et fort qu'il mènera à son terme son mandat, les étudiants demeurent partagés à son égard. Si les uns le jugent responsable de la paralysie actuelle, d'autres veulent avant tout la réforme d'un système qu'ils jugent aussi pourri que du temps de Suharto. La foule de lundi était jeune et les familles des classes moyennes absentes. Les commerçants chinois avaient, par précaution, tiré leurs rideaux.

Jean-Claude Pomonti

Joseph Kabila est attendu aux Etats-Unis en fin de semaine

LE NOUVEAU PRÉSIDENT de la République démocratique du Congo (RDC), Joseph Kabila, est attendu jeudi 1^{er} à Washington et vendredi 2 février à New York, à un moment où renaissent les espoirs de paix pour la région.

Au cours de son bref séjour à Washington, il n'est pas exclu que le fils du président assassiné ait des entretiens avec George W. Bush, des responsables de la Maison Blanche et du département d'Etat, selon le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher. Joseph Kabila, qui a succédé à son père officiellement il y a moins d'une semaine, participera, vendredi, à un débat public du Conseil de sécurité des Nations unies consacré à la situation en RDC. A cette occasion, il devrait s'entretenir avec le secré-

taire général de l'ONU, Kofi Annan, de la relance des accords de paix de Lusaka, signés au cours de l'été 1999, mais restés lettre morte.

FAVORISER UN RETOUR À LA PAIX

De leur côté, le premier ministre belge, Guy Verhofstadt, et son ministre des affaires étrangères, Louis Michel (lequel vient d'effectuer une tournée dans les sept pays impliqués dans la guerre du Congo), ont rencontré Kofi Annan, lundi 29 janvier à Stockholm, pour lui faire « des suggestions pour un règlement politique et militaire du conflit ». Convaincu que la période est « propice et favorable », le chef de la diplomatie belge (la Belgique est l'ancienne puissance coloniale) a estimé que « tous les esprits attendent une avancée positive dans un délai assez rapide ».

L'Afrique du Sud s'efforce également de favoriser un retour de la paix. Mardi, le président sud-africain, Thabo Mbeki, de retour du sommet de Davos, en Suisse, était attendu à Kinshasa. Il s'agira de la première visite d'un chef d'Etat étranger depuis l'assassinat de Laurent-Désiré Kabila. A Davos, nous signalons notre envoyée spéciale, Babette Stern, le président sud-africain a proposé la tenue d'un sommet régional, probablement à Maputo (Mozambique), à une date qui sera annoncée d'ici une huitaine de jours. En cas de relance de l'accord de Lusaka, dont M. Mbeki souhaite une application stricte, l'Afrique du Sud serait disposée à participer à l'envoi d'une mission de casques bleus.

Les discussions de Taba, des « pourparlers sérieux », selon l'Égypte

CE QUI a distingué les négociations israélo-palestiniennes de Taba, en Égypte, de celles qui les ont précédées, c'est qu'il s'est agi de « pourparlers sérieux et denses, au cours desquels il n'y a pas eu de vociférations. Mais les fossés qui séparent les deux parties sur les questions désormais connues des frontières, des territoires, de la sécurité, des réfugiés et de Jérusalem n'ont pas été comblés », assure le ministre égyptien des affaires étrangères, Amr Moussa. Pas la peine donc, selon lui, de tirer des plans sur la comète, après la déclaration de Taba aux intonations optimistes, ni de voir une quelconque contradiction entre ce texte et les propos du président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, au Forum économique de Davos. « Emanant du sommet de la hiérarchie, les déclarations de M. Arafat reflètent la réalité », a déclaré M. Moussa lundi 29 janvier, dans un entretien au Monde, à l'occasion d'une brève visite à Paris.

Le ton du président palestinien, qui, à Davos, a dénoncé dimanche en des termes très sévères la politique du gouvernement israélien et la « guerre barbare » qu'il mène contre les Palestiniens, tranchait pourtant singulièrement avec celui de la déclaration de Taba qui, au terme de six jours de pourparlers intensifs, faisait état quelques heures plus tôt d'une « atmosphère positive » et assurait que les deux parties avaient fait de « substantiels progrès » quant à la compréhension de leurs positions respectives et « n'ont jamais été aussi proches d'un accord » (Le Monde du 30 janvier).

Le texte, relève M. Moussa, dit bien ce qu'il veut dire, et le sérieux des discussions « autorisait une déclaration qui laisse la porte ouverte

à l'espoir ». Pour le chef de la diplomatie égyptienne, les deux parties ne pouvaient, au demeurant, parvenir à un règlement, étant donné les « contraintes du calendrier », c'est-à-dire la quasi imminence de l'élection d'un premier ministre en Israël, prévue le 6 février, et « le temps perdu par Israël avant de s'engager en urgence dans la négociation en vue d'obtenir un accord à l'arraché ». « Cette perte de temps, note-t-il au passage, a semé le doute dans nos esprits, nous les Arabes, quant aux réelles intentions » de l'Etat juif.

« PROGRÈS GLOBAL »

Pour M. Moussa, dont le pays est régulièrement consulté par Israël et surtout par les Palestiniens - il ne se passe pratiquement pas de semaine sans qu'une rencontre au moins ait lieu entre M. Arafat et le président Hosni Mubarak -, la précipitation avec laquelle Israël a voulu régler des problèmes d'une complexité extrême n'en aura pas moins permis un « progrès global », le premier ministre israélien, Ehoud Barak, ayant dû « admettre l'existence des dossiers de Jérusalem, de la restitution des territoires, des réfugiés, et les négocier. Un accord n'a pas été possible parce que [ce que M. Barak proposait] n'était pas conforme à la légalité internationale. Mais, souligne M. Moussa, les choses ont été identifiées, les divergences mesurées, et ces dossiers ne peuvent plus être reformés », même si le chef du Likoud, Ariel Sharon, l'emporte aux élections du 6 février.

Une éventuelle victoire de M. Sharon n'a pas l'air de l'émouvoir outre mesure. « Nous avons connu des périodes bien difficiles, se borne-t-il à dire. Ce fut le cas avec Benyamin

Nétanyahou [l'ancien premier ministre et ancien chef du Likoud de 1996 à 1999]. Les Palestiniens n'accepteront pas des demi-solutions. L'intifada a démontré leur détermination, et nous, Etats arabes, ne renoncerons pas à la légalité internationale. » Et lorsqu'on lui fait remarquer que les Palestiniens se plaignent précisé-

M. Arafat évoque la poursuite des négociations

Le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat a affirmé, lundi 29 janvier, qu'il entendait maintenir le cap sur la paix et qu'il fallait « poursuivre sur cette voie stratégique ». « Le plus important est que nous poursuivions les pourparlers », a-t-il affirmé à propos des négociations marathon qui se sont achevées samedi soir à Taba. Le premier ministre sortant israélien Ehoud Barak a réagi en estimant que « M. Arafat a ainsi corrigé ses propos de la veille à Davos », lorsqu'il avait accusé Israël de mener une « agression militaire fasciste » contre les Palestiniens.

Par ailleurs, la journée de lundi a été marquée par de nouvelles violences qui ont causé la mort d'un Palestinien et d'un Israélien. L'armée israélienne a abattu un jeune homme de 21 ans, Mohammed Abu Moussa, au cours de heurts à Gaza. Un peu plus tard, des tireurs palestiniens ont abattu un colon israélien, Arye Herszkowitz, âgé de 55 ans, qui circulait en voiture sur une route de Cisjordanie. - (AFP, Reuters.)

ment du fait qu'il y a loin des promesses aux actes lorsqu'il s'agit des pays arabes, le ministre se contente de dire que le soutien de ces derniers doit être à la hauteur des attentes palestiniennes.

M. Moussa s'abstient par ailleurs d'anticiper la politique de la nouvelle administration républicaine américaine au Proche-Orient. « Il faut lui laisser le temps de prendre ses marques », estime-t-il. Il déplore en revanche que « la position de l'Union européenne soit allée à reculer ces derniers temps », et ce, « aux dépens des principes ». « Nous avons besoin, indique-t-il, d'un rôle européen fondé sur le respect de la légalité internationale. »

Quant à la France, elle continue, à ses yeux, de jouer un rôle moteur, en particulier au sein de l'UE, « bien que sous sa présidence [qui s'est achevée fin décembre 2000], il n'y ait eu aucun développement dramatique positif » de la position des Européens. M. Moussa devait être reçu mardi par son homologue français, Hubert Védrine.

Mouna Naïm

Formation linguistique

L'anglais à Oxford Bristol Cambridge
Londres Dublin Boston Sydney
L'allemand à Heidelberg
L'espagnol à Madrid

L'attention individuelle des professeurs garantit une parfaite maîtrise de l'anglais, de l'allemand et de l'espagnol. OISE offre des écoles spécialisées pour adultes, étudiants et jeunes.

Informations et inscriptions
0825 00 10 70 www.oise.net

O I S E

I S T H
Enseignements Supérieurs Privés

SUP'DEUG

- Droit 1^{re} et 2^e années
- Eco 1^{re} et 2^e années
- Toutes facultés
- Toutes matières
- Session semestrielle
- Session intensive d'été : août

Tél. : 01 42 24 10 72

Dirigeants français et allemands se retrouvent à Strasbourg

STRASBOURG. A la veille de la rencontre informelle que le chancelier Schröder doit avoir, mercredi 31 janvier, près de Strasbourg avec le président Jacques Chirac et le premier ministre Lionel Jospin, les spéculations vont bon train en Europe sur la capacité de Paris et Berlin de mettre de côté leur rivalité pour trouver une approche commune des futures négociations prévues à Nice pour préciser le projet politique de l'Union européenne. Dans une interview au magazine allemand *Der Spiegel*, Pierre Moscovici, ministre des affaires européennes, espère que cette rencontre amorcera un processus de « *refondation* » de la relation franco-allemande. Le sommet de Strasbourg a été précédé d'un dîner, lundi soir 29 janvier à Berlin, entre Gerhard Schröder et le premier ministre Tony Blair. Les dirigeants français ont également évoqué ces questions avec le premier ministre italien, Giuliano Amato, lors du sommet franco-italien de Turin.

L'armée allemande fermera 10 % de ses garnisons

BERLIN. Le ministre allemand de la défense, Rudolf Scharping, a annoncé, lundi 29 janvier, la fermeture d'une soixantaine de garnisons de la Bundeswehr, soit une sur dix, dans le cadre d'une réforme qui prévoit de réduire les effectifs, qui devraient passer de 315 000 à 282 000 hommes sous les drapeaux d'ici à 2004. Dans le même temps, le nombre des civils, soit à ce jour 85 000, sera réduit d'un tiers. L'Allemagne avait déjà annoncé que la durée du service militaire passera de dix à neuf mois. Le gouvernement allemand attend de cette réorganisation une économie pouvant aller jusqu'à 1,6 milliard de marks (environ 5,3 milliards de francs). Cette annonce a provoqué de fortes protestations chez les élus des régions touchées, à commencer par la Bavière et la Rhénanie-du-Nord-Westphalie. – (AFP, AP.)

DÉPÊCHES

■ **ITALIE : un tiers des Italiens sont toujours indécis à trois mois des législatives** selon un sondage publié, mardi 30 janvier, par le quotidien *La Repubblica*. D'après ce sondage, réalisé du 18 au 22 janvier auprès d'un échantillon de 962 personnes en âge de voter, 31 % des Italiens reconnaissent ne pas avoir encore arrêté leur choix. Un précédent sondage publié début janvier indiquait que 22 % des électeurs étaient indécis. Parmi les électeurs décidés à aller voter, 31 % choisissent la Maison des libertés (centre droit), soit 3 % de moins que début janvier. La coalition de centre gauche, L'Olivier, recueille pour sa part 23 % d'intentions de vote (-4 %). – (AFP.)

■ **RUSSIE : plus de 500 organisations écologistes russes ont appelé, lundi 29 janvier, le président Vladimir Poutine à ne pas transformer la Russie en « *poubelle nucléaire* » et l'ont invité à refuser de promulguer une loi permettant le stockage de déchets radioactifs.** Les députés russes ont voté le 21 décembre en première lecture un projet de loi qui permettra à la Russie d'importer des déchets radioactifs. La deuxième lecture est prévue pour la fin du mois de février. Le ministère russe de l'énergie atomique compte gagner près de 20 milliards de dollars dans les dix années à venir grâce à des contrats de stockage et de retraitement de 20 000 tonnes de déchets en provenance de Chine, Allemagne, Japon, Espagne, Suisse et Taïwan. – (AFP.)

■ **PAYS-BAS : la cour écossaise chargée de juger les deux suspects libyens** de l'attentat de Lockerbie a annoncé, mardi 30 janvier, à Camp Zeist (Pays-Bas), qu'elle rendrait son verdict le mercredi 31 janvier. Les deux Libyens, Abdel Basset Ali al-Megrahi et Al Amine Khalifa Fhimah, sont accusés d'avoir acheminé depuis Malte, en bagage non accompagné, la bombe qui a détruit le vol 103 de la PanAm, le 21 décembre 1988, au-dessus du village écossais de Lockerbie. L'attentat avait fait 270 morts, dont 189 Américains. L'accusation a demandé à la cour de reconnaître les deux hommes coupables de meurtre. Ce chef d'accusation entraîne automatiquement la prison à vie, généralement assortie d'une peine incompressible. Trois verdicts sont possibles : coupable, non coupable ou culpabilité « *non prouvée* », une spécificité du droit écossais qui équivaut à un acquittement. – (AFP.)

■ **KOWEÏT : l'émir Jaber Al-Ahmed Al-Sabah a accepté la démission** du gouvernement, en conflit avec le Parlement, a annoncé lundi 29 janvier la télévision. Depuis sa formation en 1999, le gouvernement koweïtien a été secoué par de nombreuses crises. L'émir avait dissous le Parlement en mai 1999 en raison du manque de coopération entre les pouvoirs exécutif et législatif. Un nouveau Parlement a été élu en juillet de la même année. Mais les rapports entre les deux pouvoirs se sont détériorés ces derniers mois en raison d'accusations de corruption et d'incompétence formulées par des députés contre plusieurs ministres. – (AFP.)

■ **SYRIE : la loi martiale en vigueur en Syrie depuis 1963 « est gelée et n'est pas appliquée »**, a affirmé, lundi 29 janvier, le ministre de l'information, Adnane Omrane, en justifiant le maintien de la loi martiale par l'état de guerre avec Israël : « *La Syrie fait face à une occupation et à une agression, elle est dans un état de guerre qui pourrait devenir active.* » – (AFP.)

■ **GUINÉE-BISSAU : trente rebelles du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC) ont été tués, samedi 27 janvier, par l'armée de Guinée-Bissau à la frontière entre ce pays et le Sénégal, a annoncé lundi soir le président bissau-guinéen, Kumba Yala.** Le MFDC est un mouvement séparatiste qui mène depuis dix-huit ans une rébellion armée pour réclamer l'indépendance de la Casamance, la région sud du Sénégal. « *Je déplore cette réaction de nos forces qui a fait trente morts chez les rebelles* », a déclaré à la presse le président bissau-guinéen. – (AFP.)

■ **TUNISIE : le verdict sur la dissolution de la direction de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH) sera rendu le 12 février, a annoncé, lundi 29 janvier, un tribunal de Tunis à l'issue de l'audience** marquée notamment par le retrait de plus de 100 avocats. Le procès contre la direction de la LTDH, repoussé une première fois au 15 janvier puis au 29 janvier, a été provoqué par la plainte de quatre membres de l'organisation réclamant l'invalidation de la direction de la Ligue. Les plaignants se défendent d'être des prête-noms au service du gouvernement. Ils réclament un nouveau congrès pour élire une nouvelle direction. – (Reuters.)

Un Albanais tué au cours de heurts avec des Serbes à Mitrovica

PRISTINA. Un Albanais de dix-sept ans a été tué, lundi 29 janvier, à Mitrovica (nord du Kosovo) par l'explosion d'une grenade lancée par des Serbes qui a fait cinq autres blessés, selon la Force multinationale de paix (KFOR). La victime est décédée au cours d'affrontements entre Serbes et Albanais dans le quartier de « *la petite Bosnie* », où des grenades ont été lancées de part et d'autre, a expliqué le lieutenant-colonel Desgrées du Lou, officier de presse de la KFOR. Dans la soirée, une voiture de l'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe (OSCE) qui transportait des interprètes serbes de l'organisation a été prise à partie par des Albanais à la sortie de Mitrovica en direction de Pristina. Un des occupants a failli être lynché, après avoir été extirpé du véhicule puis battu. Il est sérieusement blessé. Une autre manifestation a eu lieu peu après la mort du jeune homme à proximité du pont est de Mitrovica, dans le secteur albanais. Environ 350 Albanais ont bloqué la circulation et lancé des pierres sur des véhicules de la police de la Mission de l'ONU au Kosovo (Minuk). – (AFP.)

En Iran, le verdict du procès des meurtriers d'opposants en 1998 présente des incohérences

Les « *donneurs d'ordre* » sont condamnés à perpétuité et les exécutants à la peine de mort

Le ministre des renseignements iranien, Ali Younessi, a assuré, lundi 29 janvier, que les assassins politiques ne se reproduiraient « *jamais* ».

Samedi, le tribunal militaire de Téhéran avait annoncé que trois anciens agents du ministère ont été condamnés à mort et d'autres à la

prison pour les meurtres, fin 1998, d'opposants et d'intellectuels. Le verdict, de l'aveu même du ministre, fait problème.

LA « *SÉCURITÉ NATIONALE* » et « *l'ordre public* » ont bon dos en Iran. En leur nom, le tribunal militaire de Téhéran a tenu à huis clos, pendant un peu plus d'un mois, le procès d'un réseau accusé d'avoir assassiné en novembre et décembre 1998 des intellectuels et opposants iraniens. Samedi 27 janvier, il a rendu son verdict : trois accusés ont été condamnés à mort – la peine capitale est en vigueur en Iran comme dans tous les pays du Proche-Orient –, cinq autres à la prison à perpétuité, sept à des peines allant de deux ans à dix ans de prison et trois suspects ont été acquittés. Les dix-huit étaient membres du ministère des renseignements, mais – et c'est une première incongruité – ils ont été considérés dès leur arrestation comme des « *déviants* », ce qui revenait à dire, d'emblée, que la responsabilité du ministère en tant que tel n'était pas retenue.

Autre incohérence : ceux que le président du tribunal lui-même qualifiait encore samedi de « *principaux auteurs* » des meurtres n'ont été condamnés « *qu'à* » la perpétuité, alors que des exécutants se sont

vu infliger la peine de mort. Mostapha Kazemi et Mehrdad Alikhani, tous deux anciens hauts fonctionnaires du ministère, étaient de fait présentés, dans les communiqués laconiques que le tribunal publiait à l'occasion des audiences, comme ayant ordonné les meurtres. Comment, s'est interrogé à ce sujet le Front de la participation islamique, principale formation de la mouvance présidentielle réformatrice, les donneurs d'ordre se voient-ils infliger des sanctions inférieures à celles des lampistes ?

UN ABSENT

Rien n'a été dit par ailleurs à l'issue du procès sur la responsabilité d'un absent, qui avait pourtant été qualifié, lors de l'enquête, de principal accusé dans cette affaire. Il s'agit de Saïd Emami, qui, d'après la version officielle, s'est donné la mort en prison en juin 1999, en avalant un produit dépilatoire – il « *a été suicidé* », disent les Iraniens. Kazemi et Alikhani ont affirmé avoir agi sur l'ordre personnel de leur ministre, Ghorbanali Dorri-Najafabadi, qui a dû démissionner

après la découverte du réseau. Mais le tribunal a mis ce dernier hors de cause.

Les familles des victimes sont insatisfaites parce que, à leurs yeux, les vrais coupables n'ont pas été châtiés. « *Le verdict pose problème et nous espérons que dans les phases ultérieures (en appel) cela sera dissipé* », a commenté sobrement l'actuel ministre des renseignements, Ali Younessi. Les condamnés peuvent en effet faire appel dans un délai de vingt jours.

Bref, cette affaire s'est soldée par un embrouillamini, alors que le président réformateur, Mohammad Khatami, avait voulu en faire l'exemple même de la transparence qu'il souhaitait instaurer et de la fin des abus de pouvoir en République islamique. Après les meurtres, en novembre 1998, du couple d'opposants Daryush et Parvaneh Forouhar et des écrivains Majid Charif, Mohammad Mokhtari et Mohammad Pouyandeh, M. Khatami avait en effet forcé le ministère des renseignements à admettre que les meurtres d'opposants étaient l'œuvre de personnels dudit ministère.

Ayant menacé de « *tout dire* » s'il n'obtenait pas la constitution d'une « *enquête spéciale* » sur cette affaire, le Guide de la République, l'ayatollah Ali Khameneï, avait approuvé la formation d'une telle commission. L'Iran bruissait alors de rumeurs sur l'existence d'une liste de personnalités à abattre.

Très nombreux sont les Iraniens qui ne se font aucune illusion sur le rôle du ministère des renseignements dans la répression la plus brutale des « *mal-pensants* ». L'éditorialiste Akbar Ganji – qui purge une peine de prison de dix ans – a nominalement accusé un autre ancien ministre des renseignements, Ali Fallahian, d'avoir été l'âme damnée du ministère – ce que ce dernier a démenti – et le régime d'avoir érigé l'intimidation, y compris par le crime, en méthode de gouvernement. M. Fallahian avait déjà été nommé accusé par un tribunal de Berlin d'être le commanditaire du meurtre, en 1992, dans cette ville, de quatre dirigeants de l'opposition kurde.

Mouna Naïm

tenter
l'impossible
c'est déjà s'en
rapprocher.

On dit que ce qui monte doit forcément retomber un jour. Nous, nous pensons le contraire. Nous pensons que c'est en remettant en question les

idées reçues que nous faisons le plus de découvertes. Par exemple : une simple pile à combustible capable de fournir l'énergie nécessaire à l'appareillage électrique d'une BMW série 7 pendant deux semaines sans interruption, des ascenseurs qui utilisent Internet pour rappeler aux ingénieurs qu'il est temps de penser à leur maintenance, un métal d'une résistance extraordinaire et léger comme l'air. Toutes ces idées pouvaient sembler bien saugrenues avant que nous en fassions des produits concrets. Mais c'est précisément quand quelque chose semble impossible que nous pensons qu'y arriver en vaut la peine.



United Technologies
NEXT THINGS FIRST®

www.fr.etc.com Paris SE&S

*En avant le futur.

OTIS

CARRIER

PRATT & WHITNEY

SIKORSKY

HAMILTON SUNDSTRAND

INTERNATIONAL FUEL CELLS

SOCIAL Les sept fédérations de fonctionnaires (CGT, CFTD, FO, FSU, UNSA, CFTC, CGC) appelaient, mardi 30 janvier, à une journée de grève et de manifestations. ● LE DOS-

SIER DES RÉMUNÉRATIONS est au centre de cette mobilisation. Les syndicalistes souhaitent obtenir, pour 2000, une hausse indiciaire allant au-delà du demi-point d'augmenta-

tion déjà attribué par le gouvernement. Estimant que le pouvoir d'achat est maintenu, le ministre de la fonction publique, Michel Sapin, ne prévoit pas de geste complé-

taire. ● LA GROGNE dans la fonction publique est toutefois alimentée par de nombreuses autres inquiétudes ressenties par les agents, portant sur l'avenir des retraites, l'évolution des

effectifs ou encore la mise en place des 35 heures, comme le montrent les doléances recueillies par *Le Monde* à l'hôpital Saint-Louis ou dans un centre des impôts parisien.

Michel Sapin reste ferme face aux doléances des fonctionnaires

Les sept syndicats appelaient, mardi, à la grève et à des manifestations pour contraindre leur ministre de tutelle à des négociations sur les rémunérations. Estimant le pouvoir d'achat préservé, le gouvernement n'envisageait pas de gestes complémentaires

ÉCOLES sans professeurs, soins hospitaliers réduits aux urgences, services fermés dans les centres des impôts... La journée de grève dans la fonction publique, mardi 30 janvier, ne devait épargner aucun secteur de l'administration.

A l'appel des sept fédérations de fonctionnaires (CGT, CFTD, FO, FSU, UNSA, CFTC, CFE-CGC), des milliers d'agents devaient défiler dans les départements, pour défendre leur pouvoir d'achat et demander la réouverture des négociations salariales dans la fonction publique « sur la base de propositions significativement améliorées ». A Paris, où une manifestation régionale quittait la place de la République à 11 heures en direction de l'Opéra, comme dans les principales villes de province, les enseignants ont partagé le pavé avec les agents des finances, de la santé, des services publics ou de l'équipement, en compagnie des retraités de la fonction publique, de La Poste et de France Télécom.

Après avoir largement participé, jeudi 25 janvier, au succès de la mobilisation des salariés du privé pour la défense de la retraite à

60 ans et après une première série de manifestations sur les salaires, le 18 janvier, les fonctionnaires seront-ils, cette fois, assez nombreux pour entamer la détermination du gouvernement ?

Avant même cette journée d'action, les syndicalistes se montraient confiants, du fait de l'unité des fédérations. L'ensemble des syndicats de fonctionnaires se retrouvent, en effet, dans la rue, après avoir rejeté, dans la nuit du 18 au 19 janvier, les ultimes propositions de leur ministre de tutelle, Michel Sapin, unanimement jugées « insuffisantes pour maintenir le pouvoir d'achat des fonctionnaires et, a fortiori, pour en permettre la progression ».

Si les sept syndicats ont réussi à se rassembler sur un mot d'ordre commun – les salaires –, certains d'entre eux entendaient aussi profiter de l'occasion pour rappeler, dans les cortèges, leur mécontentement ou leur inquiétude sur les retraites, l'emploi public ou la réduction du temps de travail, autant de sujets de contentieux qui se sont accumulés ces derniers mois entre l'Etat et ses salariés.

● **Le contentieux salarial.** Le coût de l'accord proposé par le ministre – 24 milliards de francs pour les trois années 2000, 2001 et 2002 – comme les mesures en faveur des bas salaires ou la proposition de réformer les mécanismes d'avancement et de promotion interne n'ont pas fait fléchir les fédérations syndicales. Toutes se sont braquées à cause de la hausse indiciaire de seulement 0,5 % retenue par le gouvernement pour l'année 2000, alors que l'inflation a atteint 1,6 %.

Le ministre a eu beau expliquer que le pouvoir d'achat des fonctionnaires serait globalement maintenu sur les cinq années de la législature (1997-2002), souligner que celui de plus de deux millions d'agents progresserait par une série de mesures spécifiques en faveur des bas salaires, rien n'y a fait. Jusqu'au bout, les syndicats ont refusé de voir inclure, dans les calculs du ministre, le gain de pouvoir d'achat résultant du précédent accord salarial (+ 1,1 %) de 1998, sans lequel la valeur du point d'indice, revalorisé de 1,2 % en 2001 et 2002, ne pourrait s'ali-

gner sur l'inflation. « Les conditions de règlement de l'année 2000 ont manifestement pollué la négociation », observait ainsi Nicole Nottat, secrétaire générale de la CFTD, dans un entretien publié, lundi, dans les *Echos*. « Le conten-

Effective
au 1^{er} janvier 2002,
la réduction
du temps de travail
« à effectifs
constants » inquiète
plus qu'elle ne séduit

tiens est là, il faudra bien que le gouvernement en tienne compte », ajoutait-elle. Après avoir contraint son collègue ministre des finances à faire plus de gestes qu'il n'était initialement prévu, M. Sapin ne semble guère déterminé à changer de doctrine.

● **L'avenir des retraites.** Présentant le 21 mars 2000 la philosophie de son projet de réforme et de consolidation du système des retraites, le premier ministre avait suggéré, au nom de l'« équité » avec les salariés du secteur privé, un allongement de la durée de cotisation des fonctionnaires, au-delà des 37,5 ans actuels. A cette perspective, aussi inacceptable pour la CGT que pour FO et la FSU, se sont ajoutées les attaques du président du Medef contre les « avantages considérables » des fonctionnaires en matière de retraite. Lassés de passer pour des privilégiés, nombre de syndicalistes voulaient rappeler dans la rue qu'ils n'entendent pas « accepter aujourd'hui ce qu'ils ont combattu en 1995 ». Pour Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, « le gouvernement a tendance à aller aux confins du poujadisme en disant qu'il y a trop d'impôts, en opposant le public et le privé ».

Il faut toutefois préciser que, si les fonctionnaires apparaissent très sensibilisés à la question des retraites, le gouvernement, lui, ne semble plus pressé d'engager la réforme annoncée.

● **La réduction du temps de travail.** Censée devenir effective au 1^{er} janvier 2002 dans toutes les administrations, la réduction du temps de travail « à effectifs constants » inquiète plus qu'elle ne séduit les fonctionnaires. « Il nous paraît déjà évident que les effets pourraient être pires que la situation présente », rapporte un syndicaliste CFTD dans un hôpital parisien, très inquiet de la tournure prise par les négociations sur le sujet, ouvertes le 21 décembre 2000 par Elisabeth Guigou.

Bousculé par les syndicats, le gouvernement n'échappe pas, non plus, aux critiques de ses partenaires de la majorité, qui affirment, comme le secrétaire national du PCF, Robert Hue, « soutenir complètement » la journée des fonctionnaires. « Nous souhaitons que le dialogue puisse reprendre », a déclaré, lundi, le porte-parole du PS, Vincent Peillon. Inflexible, Michel Sapin confiait, lundi sur RTL, avoir « pris le risque du dialogue, qui consiste à discuter de tout, y compris des années déjà passées ».

Alexandre Garcia

Ce « qui met en boule » les agents de l'administration fiscale

« JE N'AI jamais gagné autant d'argent que depuis que je suis dans le public » : à la veille de la grève de la fonction publique pour les salaires, Christine ne joue pas les provocatrices. Pourtant, la jeune femme de trente ans ne gagne pas

REPORTAGE

S'ils estiment leur situation moins précaire que dans le privé, ils critiquent la lourdeur administrative

des fortunes : 7 500 francs net par mois, dont 1 300 francs de primes. Agent de catégorie C, Christine se félicite chaque jour d'avoir rejoint l'administration fiscale en 1998, après avoir multiplié les contrats à durée déterminée, payés 5 500 francs, dans une banque. Aujourd'hui, elle travaille au centre des impôts de la rue Georges-Sand, à Paris, dans le 16^e arrondissement. Et, malgré son engagement au Syndicat national unifié des impôts (SNUI), majoritaire à la direction générale des impôts (DGI), elle se souvient de sa galère et ne fait pas des salaires sa principale préoccupation. Elle fera quand même grève, pour suivre son syndicat.

Sa collègue Sophie ne soutiendra pas le mouvement. Comme Christine, cette jeune contrôleuse de trente ans, fonctionnaire de catégorie B, remercie l'Etat employeur : « J'ai bossé dans le privé. J'ai vu ce que c'était. J'ai rejoint l'administration fiscale, il y a trois ans. Je suis clairement mieux lotie que dans le privé. » Avec 9 200 francs net par mois, Sophie s'estime « pas si mal payée que ça ». « Les copines, c'est la géné-

ration McDonald's », s'exclame Fabrice, quarante-deux ans, agent de catégorie C, dans l'administration depuis vingt-cinq ans. Il explique : « Vous, vous n'avez connu que le libéralisme. Les jeunes, maintenant, ils font des petits boulots chez McDonald's, dans des conditions difficiles. » Avant de poursuivre : « Ma génération, c'était différent. Moi, je n'ai pas mon bac. Je suis entré dans l'administration dans les années 70, quand il n'y avait pas les problèmes actuels du chômage. Aujourd'hui, un agent de catégorie C, il a au moins un diplôme bac plus trois. » Du coup, Fabrice, adhérent à la CGT, fera grève. Parce qu'il estime les offres gouvernementales en matière de salaires largement insuffisantes. « Ce qui me met en boule, c'est quand Michel Sapin, lors des négociations salariales, nous dit qu'on va gagner du pouvoir d'achat avec la suppression de la vignette. Comme si tout le monde avait une 7 chevaux ! », poursuit-il.

« INTÉGRER LES PRIMES DANS LES RETRAITES »

Nadège, quarante-six ans, contrôleuruse comme Sophie, ira travailler mardi. Même si elle n'est jamais passée par le privé, elle s'estime bien lotie : « J'ai vingt-sept ans d'ancienneté. Je gagne 14 000 francs net par mois, auxquels s'ajoute, comme pour tout le monde, un treizième mois de primes. Je ne suis pas malheureuse par rapport au privé. » Pour sa retraite, en revanche, Nadège se battra : « La prochaine grève, j'y vais. Quand je pense aux années qu'il me reste à faire avant de partir à la retraite, je n'ai pas envie de prolonger... », lance-t-elle. « Il faut réintégrer les primes dans le calcul des retraites », estime Sophie. Tout comme Christine, qui, malgré son appartenance au SNUI, n'est pas hostile à l'al-

longement de la durée de cotisation : « Je préfère partir à la retraite à soixante-cinq ans, mais avec une vraie retraite, qui intègre les primes. »

Avec leurs passés et leurs profils différents, Christine, Sophie, Nadège et Fabrice réclament tous des embauches pour leur centre des impôts. « L'Etat se veut de plus en plus proche du public, ce qui est bien. Mais il nous demande d'en faire plus sans que les effectifs suivent », regrette Christine. « Pourtant, Bercy est riche en hommes. Mais la direction ne sait pas gérer les ressources humaines. Il y a des services où ils sont sur-effectifs notoire, et d'autres où ils sont surchargés. Et on exploite mal les qualifications des gens. C'est la lourdeur administrative dans toute sa splendeur », poursuit-elle.

« La capacité illimitée du gouvernement à changer de législation n'importe comment, sans suivi derrière », n'arrange rien, considère Christine. Fabrice cite, comme ses confrères, la nouvelle « usine à gaz » que représente la prime pour l'emploi, dont la première conséquence est le report du 15 au 29 mars de la date limite d'envoi des déclarations de revenus 2000. « Au moins, s'ils optaient pour la retenue à la source, on aurait le temps de tout faire », plaisante à moitié Christine, qui sait bien qu'un tel choix mettrait le feu aux poudres à Bercy. « Le gouvernement fait des mesureries électorales. Au moins, en Allemagne, ils ont vraiment baissé les impôts », renchérit Sophie. « Ils feraient mieux de baisser les déficits avec les recettes fiscales qui ont beaucoup augmenté. C'est la charge de la dette qui coûte cher. Pas nous », estime Christine. Avis à Laurent Fabius...

Virginie Malingre

Le « ras-le-bol général » des personnels de l'hôpital Saint-Louis

A L'HÔPITAL Saint-Louis, les journées de grève se suivent, mais ne se ressemblent pas. « Et le 30 janvier, c'est pour quoi déjà ? », demande Patrick Lambert, direc-

REPORTAGE

Toutes les catégories sont touchées par les pénuries de main-d'œuvre

teur de l'établissement parisien, à la quinzième d'infirmières et de représentants syndicaux rassemblés, vendredi 26 janvier, dans son bureau. Alain Clauquin, élu CGT, lève les yeux au ciel. « Le 30, c'est pour les salaires des fonctionnaires, et, le 6 février, ce sont les agents des filières professionnelles de l'hôpital qui font grève », précise-t-il.

La délégation veut un « hôpital mort ». A ce titre, M. Lambert est prié d'organiser un service minimum pour les deux journées d'action, comme la loi l'y oblige, afin que tous les agents qui le souhaitent puissent aller manifester. Car, à Saint-Louis, « on fait grève, mais

on vient quand même travailler », soupire une infirmière anesthésiste, très remontée contre les médecins qui ouvrent des salles d'urgence quand le personnel soignant cesse le travail. « Et, nous, la pression, on l'a tous les jours », lance-t-elle à son directeur.

Avec une partie des cadres de l'hôpital, les infirmières anesthésistes et celles des blocs opératoires sont en grève depuis une quinzaine de jours. Toutes s'indignent des propositions « minables » de leur ministère de tutelle, formulées dans le cadre des négociations ouvertes à l'automne : les dernières discussions, qui devaient permettre de revaloriser les déroulements de carrière et les salaires des infirmières spécialisées, mais aussi des cadres et du personnel ouvrier et administratif, se sont soldées, le 12 janvier, par un appel à la grève. Dans ces conditions, les 0,5 % accordés par le ministre de la fonction publique au titre de l'année 2000 passent très mal : « C'est pas une augmentation, c'est une provocation », lâche un infirmier.

Une demi-heure plus tard, une dizaine d'infirmaticiens sont à

leur tour reçus dans le bureau du directeur. A quelques jours d'une visite de l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé, la délégation vient déposer un préavis de grève pour le 30 janvier, menaçant l'hôpital de paralysie pour obtenir les neuf emplois supplémentaires réclamés depuis des semaines. « Le climat est très tendu », résume M. Clauquin, pour qui le « ras-le-bol général des personnels » est en train de pousser les hôpitaux parisiens « au bord d'un grand mouvement social ».

« LES GENS SONT USÉS »

Négocié à la suite des grandes manifestations hospitalières de l'hiver 1999, le plan de Martine Aubry en faveur de l'hôpital « n'a pratiquement rien changé » à la situation du personnel, ajoute Carole Cazes, à la tête du syndicat CFTD de Saint-Louis. L'hôpital a bien gagné une dizaine d'emplois supplémentaires, explique la syndicaliste, mais ils sont passés inaperçus parmi les 2 500 agents, dont le nombre avait déjà diminué d'une centaine au cours des cinq dernières années. Dans les services, les

conditions de travail n'ont pas changé, poursuit-elle, les personnels soignants continuant à changer de poste à tout moment, sur des horaires variables, pour faire face au manque de main-d'œuvre. Conséquence : « Les gens sont usés », explique M^{me} Cazes, qui voit les arrêts de travail se multiplier. « Il y a beaucoup de raisons pour lesquelles les agents veulent manifester le 30 janvier », ajoute-t-elle, considérant les revendications salariales comme la « pointe de l'iceberg ».

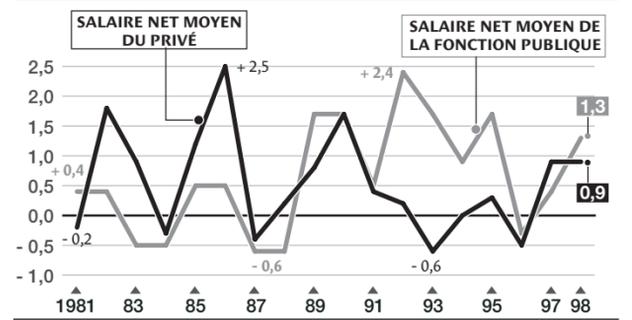
De son côté, le directeur, M. Lambert, reconnaît que les 35 heures n'offrent pas aux agents des « perspectives extrêmement rassurantes », tout comme il comprend les « aspirations des fonctionnaires à vivre décemment ». D'autant plus qu'à Saint-Louis, précise-t-il, on compte entre 800 et 900 décès par an sur un total de 600 lits : « La charge mentale est énorme pour les infirmières et les aides-soignants, qui vivent en permanence avec la mort, la souffrance et la douleur », concède-t-il.

A. Ga

La difficile comparaison des revenus entre fonctionnaires et salariés du privé

Des écarts qui se creusent au début des années 90

ÉVOLUTION ANNUELLE EN POURCENTAGE (francs constants)



Les salaires nets moyens dans la fonction publique d'Etat et dans le secteur privé observés depuis le début des années 80 ont une évolution comparable, à l'exception de la première moitié des années 90, où l'on note un net décrochage dans les salaires du privé.

LES FONCTIONNAIRES sont-ils mieux payés que les salariés du privé ? A cette question-piège, l'Insee répond par l'affirmative : alors que la progression a été sensiblement la même de 1982 à 1995 dans le public et le privé, les fonctionnaires restent, en moyenne, mieux traités que les salariés.

Selon l'Insee, les 1,8 million d'agents des ministères civils ont perçu, en 1998, un traitement brut de 175 950 francs, en moyenne, dans l'année, pour une rémunération nette moyenne mensuelle de 12 340 francs. La même année, un salarié gagnait 10 900 francs, ce qui signifie que la rémunération des fonctionnaires représentait 13 % de plus que la sienne, tandis que le traitement net médian des fonctionnaires d'Etat était supérieur de 32 % aux salaires du privé.

L'Insee tempère : « Une comparaison globale des salaires du secteur privé et de la fonction publique d'Etat n'a qu'une signification limitée. » La plupart des fonctionnaires exercent en effet des métiers qui n'ont pas leur équivalent dans les entreprises. Surtout, « la plus forte proportion de cadres dans la fonction publique d'Etat biaise les comparaisons », sachant, par exemple, que près de 60 % des 1,8 million d'agents de l'Etat sont des enseignants.

L'important est de savoir si, à travail équivalent, la rémunération est plus élevée dans l'un des deux secteurs. La fonction publique rémunère mieux ses ouvriers que le secteur privé, moins bien ses professions intermédiaires administratives et commerciales et ses cadres supérieurs ; pour les employés, globalement, la fonction publique est plus rémunératrice, même si le trai-

tement minimum de la fonction publique, perçu par 40 000 salariés de l'Etat, doit être régulièrement complété par une « prime compensatoire » pour ne pas passer en dessous du SMIC.

CALCULS DIVERGENTS

Entre 1982 et 1996, l'évolution des revenus moyens nets du privé et du public est assez voisine ; mais, dans le privé, elle peut être rapprochée du cycle conjoncturel, alors que, dans le public, elle est liée à des règles centralisées. Ainsi, les revenus de la fonction publique ont connu une forte modération entre 1982 et 1988, à la suite de la désindexation des prix et des salaires. A l'inverse, entre 1988 et 1996, les plans de revalorisation salariale Durafour, Jospin et Lang ont permis un rattrapage important.

Le rapport bisannuel du ministère de l'économie et des finances sur les rémunérations de la fonction publique indique, par ailleurs, que les fonctionnaires ont gagné 36 % de pouvoir d'achat entre 1991 et 2000, soit 3,1 % par an en moyenne. Pour arriver à ce résultat, le ministère intègre tous les facteurs contribuant à la hausse des rémunérations des agents : les mesures d'augmentation générale, les mesures catégorielles et les dépenses induites par la progression des carrières. Les syndicats contestent cette approche, en rappelant que tous les fonctionnaires ne bénéficient pas de mesures catégorielles ni de promotions systématiques. A leurs yeux, seule compte l'évolution de la valeur du point d'indice fonction publique, qui a baissé de 10 % depuis 1983.

A. Ga

Une enquête sur les marchés liés à la construction d'un pont perturbe la campagne à Dole

Concurrencé par Dominique Voynet, le maire UDF, Gilbert Barbier, dénonce « une pression de l'Etat »

Une information judiciaire pour « octroi d'avantages injustifiés » à l'occasion de la construction d'un pont s'imisce dans la campagne municipa-

le de Dole (Jura). Dominique Voynet, qui brigue la mairie, s'étonne de la lenteur de l'instruction, ouverte en juillet 1997. Soupçonné d'avoir béné-

ficié de dons d'entreprises attributaires du marché, le maire UDF, Gilbert Barbier, proteste de sa bonne foi et dénonce « une pression de l'Etat ».

L'AFFAIRE pourrait être un peu ennuyeuse pour la mairie, mais il n'y a guère de risque que le dossier aboutisse avant les municipales. L'instruction du pont de la Corniche, ouverte à Dole, dans le Jura, en 1997, progresse avec une sage lenteur, et aucun des proches du maire n'a encore été entendu par le juge. D'un côté, Dominique Voynet, candidate à Dole, s'inquiète de voir qu'autant d'eau est passée sous le pont sans plus de vagues ; de l'autre, le maire UDF, Gilbert Barbier, accuse la ministre de l'environnement de tisonner le dossier à des fins bassement électorales.

L'affaire, pour les policiers, semblait pourtant limpide. La mairie de Dole, après un appel d'offres, a confié, le 29 juin 1992, la construction du pont de la Corniche, qui enjambe le Doubs et le canal Rhin-Rhône, à l'entreprise Campenon Bernard, une filiale de la Compagnie générale des eaux (aujourd'hui Vivendi). L'entreprise avait un petit faible pour une nouvelle technique, dite des « caissons à âmes plissées », et elle est parvenue à l'imposer après avoir obtenu le marché. Evidemment, il y a eu des frais. Devant le conseil municipal, l'offre Campenon était, avec 57,4 millions de francs, entre celle de deux concurrents. Après les âmes plissées, elle a grimpé à 60,1 millions de francs, et

la direction départementale de l'équipement (DDE) a « beaucoup de mal aujourd'hui », notaient les policiers en 1997, à trouver des explications cohérentes sur la fluctuation du prix du projet.

Les entreprises ont ensuite malheureusement découvert des travaux supplémentaires. Roux a notamment dû déblayer un tas de gravats (2,7 millions) à un prix du mètre cube parfois supérieur au double de celui de ses concurrents. Une deuxième tranche a été confiée en 1993 aux entreprises Roux, SJE et Reconneille et, au total, les policiers soupçonnent nettement des « actes de favoritisme ».

UN OBSCUR PARTI

L'affaire se pimente un an plus tard, lorsque la Commission des comptes de campagnes publie les comptes d'un obscur Parti libéral indépendant jurassien (PLIJ), fondé, en novembre 1992 par M. Barbier, deux de ses adjoints (UDF) et Pierre Jeanbrum, sénateur (UDF) du Jura. Prestigieux patronage, qui a laissé les électeurs de marbre : « Ce parti n'a eu aucune activité et n'a jamais cherché à se développer », notent les policiers, et « n'a jamais présenté de candidat à quelque élection que ce soit ». Il était pourtant prospère : cinq entreprises ont versé 1,250 million de francs pour la cause en 1993 et 1994. Campenon Bernard, avec 650 000 francs, a montré l'exemple - l'une de ses filiales a payé 50 000 francs -, l'entreprise Roux n'a chichement versé que 250 000 francs. Une troisième entre-

prise a déboursé 150 000 francs juste après avoir obtenu la reconduction du marché des transports, sans nouvel appel d'offres. Une dernière a consenti 150 000 francs quelques mois après le rachat de son usine par la municipalité.

Campenon Bernard jure que ses dons, légaux avant 1995, n'ont rien à voir avec le pont. Mais, notent les policiers, « il est effectivement permis de se demander si, pour faire aboutir ce projet, le seul souci d'esthétisme a vraiment prévalu ». Le procureur de la République, Jean-Christian Vaultot-Pfister, a ouvert une information pour « octroi d'avantages injustifiés » le 25 juillet 1997, confiée au juge Jacqueline Würz.

Le maire ne le prend pas au tragique. Le PLIJ « s'est manifesté à certaines occasions, après il a été dissous », explique M. Barbier. Mais il n'y a naturellement « aucun lien » entre les dons des entreprises et les marchés. « S'il y avait une connivence, depuis six ans que la justice est saisie, on l'aurait trouvée, observe-t-il. C'est une vieille histoire, qu'on me ressort à chaque élection. » La juge Würz, qui se refuse à tout commentaire, a ordonné de multiples expertises.

Cela n'ébranle pas la sérénité du maire, qui a reçu, fin décembre, un courrier comminatoire du sous-préfet sur des « avenants aux marchés concernant l'aménagement des voies d'accès du parc aquatique ». Les entreprises Roux-SJE-Reconneille ont obtenu un avenant d'un demi-million de francs, soit une augmentation de 39,96 % du marché. « Un

avenant supérieur à 15 %, écrit le sous-préfet, est susceptible de bouleverser l'économie générale du marché. » Or, cet avenant a été accordé aux entreprises pour déblayer les gravats du terrain, décidément encombré, qu'elles avaient elles-mêmes nettoyé pour le pont de la Corniche. Le coup de pouce financier « concerne donc, note le sous-préfet, non seulement le même secteur, mais aussi le même groupement d'entreprises ». Et il somme le maire d'annuler la délibération.

« Je ne vais rien annuler du tout, grogne M. Barbier. J'ai reçu 43 demandes d'annulation de la sous-préfecture depuis le 1^{er} octobre 2000. M^{me} Voynet était opposée à cet espace aquatique. Et moi, j'ai une pression de l'Etat, avec un petit « e », comme environnement. » Le sous-préfet Alain Bucquet se borne à indiquer qu'il fait respecter le contrôle de légalité.

M^{me} Voynet souligne, elle, que le sous-préfet « fait son boulot », et qu'il a été nommé par Jean-Pierre Chevènement : « Vous imaginez avec quel zèle il a choisi un sous-préfet proche de moi ! » La conseillère municipale a sonné le tocsin dans l'affaire du pont à plusieurs reprises, en vain. Et il est vrai que les élections s'annoncent plus que difficiles pour la candidate. « Mais je voudrais juste avoir une réponse dans cette affaire », répond M^{me} Voynet. Et je garde confiance en la justice de mon pays. Même si elle est plus ou moins vive. »

Franck Johannès

35 heures à la « Sécu » : gouvernement et syndicats se passent du Medef

Plus de 9 000 emplois seront créés dans les caisses

FIN DE LA PARTIE. Après plusieurs semaines de tergiversations, le ministère de l'emploi et de la solidarité s'est résigné à passer, lundi 29 janvier, par une « lettre de cadrage » pour régler la question des 35 heures dans les 450 organismes de Sécurité sociale. Cette circulaire remplace un accord national hors de portée depuis que le Medef a décidé, en novembre, de se retirer de l'Ucanss, l'organisme fédérateur de la « Sécu », qu'il présidait. Le texte précise que les caisses des quatre branches (assurance-maladie, famille, vieillesse et recouvrement) devront engager « sans tarder » des négociations au niveau local. FO, et dans une moindre mesure la CGC, y sont opposées. En revanche, la CFDT, la CGT et la CFTC, qui menaçaient de nouvelles grèves si les choses tardaient, se disent satisfaites.

Le retrait du Medef est donc officiellement entériné. « On a tiré le trait », affirme Jean-Louis Tardivaud, secrétaire général de la Fédération CFDT, qui ajoute : « De toute façon, voilà sept ans qu'on marinait sans une seule négociation ! » Cette fois, il va y en avoir et tous les syndicats, reçus lundi soir au ministère, s'accordent à dire que le « plus dur reste à faire ». La lettre de cadrage reprend les bases de la discussion syndicats-patronat, tout en soulignant que « l'unicité de traitement des salariés » couverts par une convention collective sera « préservée ». « On ne peut plus toucher aux jours fériés, à l'ancienneté ou à la valeur du point, ce que souhaitait le Medef », se réjouit Philippe Hourcade, secrétaire général de la Fédération CGT. Les contreparties souhaitées par le patronat, notamment le gel provisoire des salaires et la révision de la prime d'ancienneté, ont en effet disparu.

Dans la limite de 1 600 heures de travail par an (212 jours pour les cadres au forfait), les directeurs des caisses sont invités à « réexaminer l'aménagement du temps de travail,

la planification des congés et à adapter les plages d'horaires variables et d'horaires fixes », en veillant à la « qualité » de « l'accueil physique et téléphonique de l'utilisateur ».

Une « enveloppe » de 9 314 créations d'emploi est prévue (5 924 pour l'assurance-maladie, 1 890 pour la famille, 710 pour la branche vieillesse et 760 pour le recouvrement), à la condition que les embauches aient lieu « au plus tard six mois après la mise en œuvre » des 35 heures. Rapporté aux 160 000 postes en équivalent temps plein, cela représente 5 % à 6 % de créations d'emploi. Toutefois, l'absence d'accord dans une caisse, prévient le ministère, se traduira par la suppression des aides (allègements de charges) et des emplois. « Aucune dotation spéciale n'étant prévue, en dehors des aides, ce sera autant d'augmentations de salaires en moins », proteste Alain Poulet, responsable FO, pour qui cette circulaire préfigure « le coup d'après ».

« MÉCANIQUE INFERNALE »

Au-delà des 35 heures, c'est en effet l'avenir tout entier de l'Ucanss qui se joue. La CFDT et la CGT pressent le gouvernement de légiférer au printemps pour remplacer le Medef par les directeurs de caisse, ce que conteste fortement FO. « Les caisses gèreront la convention collective, ce sera la mort de l'Ucanss », affirme M. Poulet. Invoquant la nécessité, selon lui, d'obtenir le feu vert des conseils d'administration des caisses, où siège toujours le patronat, ce dernier prédit une cinquantaine de cas où les 35 heures seront possibles, pas plus. « La lettre de cadrage n'est pas une mécanique infernale », réplique M. Hourcade. Elle permettra, en tous cas, de régulariser la situation de vingt caisses qui ont déjà conclu, parfois depuis 1998, des accords sans avoir obtenu, en retour, l'agrément du ministère.

Isabelle Mandraud

Les élus séguinistes votent les dernières décisions de Jean Tiberi

LA DERNIÈRE SÉANCE du Conseil de Paris s'est tenue, lundi 29 janvier, dans une étrange atmosphère de fin de règne. Cet ultime rendez-vous de la mandature, présidé par un Jean Tiberi résigné, entouré d'élus amers, a été l'occasion d'une curieuse « paix des braves » entre les amis d'hier, élus « tibéristes » et partisans de Philippe Séguin. Alors qu'ils avaient refusé, le 12 décembre, de voter le budget de la Ville, ces derniers ont tout approuvé, ressoudant ainsi instantanément les rangs de la majorité municipale. Toutes les délibérations préparées par le maire ont été votées, à l'exception d'une seule, inscrite fort tard à l'ordre du jour : la très chic association Polo de Bagatelle ne pourra pas agrandir de 5 000 mètres carrés sa pelouse... Passé 20 heures, la droite ayant très largement déserté les bancs du conseil, la gauche, plus vaillante, à pû, à sa grande surprise, obtenir un vote « contre ».

Discrets et détachés, les quelques soixante élus parisiens qui soutiennent M. Séguin se sont relayés pour voter, toute la matinée. Délicat exercice, étrange ballet. On a noté, toutefois, l'absence d'Edouard Balladur, d'habitude présent en début de séance qui, dans la soirée, a appelé les électeurs « à ne pas affaiblir l'union de la droite ». Noté, également, le passage-éclair de François de Panafieu, de forte méchante humeur, en fin de matinée. Jacques Toubon, pour sa part très présent, a beaucoup circulé entre les travées. A la mi-journée, le maire du 13^e a même lancé un étrange appel à l'« union

pour relancer la campagne » qui a jeté un certain trouble dans son camp. Et, comme pour ajouter à la confusion - ou au psychodrame -, croisant dans un couloir Lyne Cohen-Solal, son adversaire socialiste du 5^e, M. Tiberi lui a, pour la première fois, adressé la parole. L'échange surréaliste, d'une agressivité extrême, a duré dix minutes, consacrées, pêle-mêle, aux crèches du 5^e, à la Maison des oiseaux et aux faux électeurs...

« CADEAUX DE DÉPART »

Les partisans de Philippe Séguin s'étaient visiblement donné le mot : pas de vague et, surtout, pas un mot. Ils sont donc restés muets et ont même négligé de défendre leur propre vœu, déposé le 25 janvier, censé garantir l'engagement de travaux urgents dans les écoles de la capitale. Pour sa dernière séance, le maire avait préparé un certain nombre de délibérations, dénoncées par la gauche comme d'ultimes « cadeaux de départ ». Au centre de la polémique : l'augmentation des salaires de 86 hauts fonctionnaires et la titularisation de 130 contractuels (Le Monde du 27 janvier). « La majorité semble confondre exercice budgétaire et pot de départ, a raillé le candidat de la gauche, Bertrand Delanoë. L'augmentation consentie aux hauts fonctionnaires de la Ville, parmi lesquels le secrétaire général, Bernard Bled, et ses adjoints, « résulte de la stricte application de la loi », a argué le maire, qui a dénoncé les « men-songes » et la « démagogie » de la gauche.

« Quand il s'agit d'appliquer la loi pour augmenter les petits salaires, vous faites trainer pendant deux ans », a accusé Martine Billard, des Verts. La titularisation des contractuels de la Ville, qui concerne, selon M. Delanoë, 48 emplois de cabinet, a également été votée sans discuter par les amis de M. Séguin. Enfin, l'association pour la diffusion des techniques municipales (Aditem) s'est vu, comme prévu par M. Tiberi, accorder une subvention de 750 000 francs pour éponger l'avance remboursable - jamais remboursée - perçue à sa création, en 1985.

Dans la soirée, invité à un meeting au théâtre de l'Œuvre par Jacques Bravo, tête de liste (PS) dans le 9^e arrondissement, M. Delanoë a eu beau jeu d'ironiser sur « une majorité municipale passée de la rupture à la soudure » et retrouvant « instantanément son unanimité lorsqu'il s'agit d'augmenter ou de titulariser des obligés ». M. Delanoë s'exprimait devant environ 200 personnes, parmi lesquelles plusieurs maires d'arrondissements socialistes, et en présence de Florence Parly, secrétaire d'état au budget, dernière inscrite sur la liste de M. Bravo. « Tout cela a, peut-être, un rapport avec les grandes manœuvres au sein de la droite parisienne, a lancé le sénateur parisien qui voit, dans cette ultime séance du Conseil de Paris, « une tactique, un nouveau masque pour sauver le système RPR » dans la capitale.

Christine Garin

Davos et Porto Alegre : le gouvernement à la neige et au soleil

AU JEU du simple décompte des buts, le match gouvernemental opposant les ministres qui avaient choisi de se rendre à Davos, au Forum économique mondial, ou à Porto Alegre, au premier Sommet social mondial, est sans appel : 2-1. le socialiste Pierre Moscovici n'a pu, en effet, rejoindre Laurent Fabius dans la station des sports d'hiver des Grisons, retenu par les

manifestants antimondialisation. Le radical de gauche François Huwart, en revanche, est finalement monté, après Guy Hascoët, à la tribune de Porto Alegre, où il n'avait pas été officiellement prévu. Les députés Jean-Claude Lefort (PCF) et Yann Galut (Gauche socialiste) ont menacé les organisateurs de se retirer des groupes Attac du Parlement européen si le secrétaire

d'Etat au commerce extérieur n'était autorisé à parler que de son banc.

Avant que ne s'envolent les ministres, Yves Cochet (Verts) avait tenu à poser à l'Assemblée nationale, le 23 janvier, une « question simple » : « Se font traditionnellement entendre à Davos - le "sommet du capital" - les chantages de la mondialisation libérale (...). A Porto Alegre, doit naître une alternative citoyenne à la mondialisation (...) face aux puissances de l'argent. » Les pieds dans le plat : « Je ne peux pas imaginer que le gouvernement français puisse tenir un discours différent selon qu'il s'exprime ici ou là. Quel est [son] message sur la mondialisation ? »

En Suisse, M. Fabius a livré le sien. « Je suis frappé par le malentendu », a-t-il expliqué, conscient, après l'accueil carnavalesque et chaleureux réservé par les Brésiliens aux pèlerins de l'antimondialisation, du « défi » que représente désormais « l'opinion publique ». « J'entends des contestataires que, nous, à Davos nous ne serions pas légitimes et représentatifs. Tout cela

est de la caricature. La globalisation et les efforts nationaux vont dans le même sens », dit-il en joignant les mains.

« Le ministre Laurent Fabius et moi-même nous parlons de la même voix », assure de son côté M. Huwart, ravi - confie-t-il de retour à Paris - « qu'une première réunion internationale d'ONG recherche des réponses alternatives, et non plus seulement la protestation ». A Porto Alegre, il a expliqué qu'on peut dire oui « aux bénéfices de l'échange et de l'ouverture commerciale », mais en « donnant à la mondialisation des règles qui garantissent la solidarité et l'intérêt général ». Oui à l'économique ET au social, aux libéraux ET aux antilibéraux, aux décideurs ET aux penseurs, à la neige ET au soleil. Pas de match et un seul monde, répond en somme le ministre à M. Cochet.

Pas certain d'avoir très bien compris, le secrétaire d'Etat à l'économie solidaire, M. Hascoët, a demandé, au Brésil, qu'on consacre une réunion de ministres au sujet.

Ariane Chemin

Retraites : le Medef propose un rendez-vous avant le 10 février

DENIS KESSLER, vice-président exécutif du Medef, a proposé aux syndicats de se revoir pour négocier sur le dossier des retraites complémentaires avant le 10 février, « de façon à faire le point et à voir quelles sont les propositions de nos amis partenaires syndicaux ». « Nous allons juger ces propositions à l'aune de leur capacité à résoudre le problème des retraites en France du secteur privé dont nous avons la coresponsabilité », a ajouté le numéro deux du Medef, lundi 29 janvier, lors de l'émission « Mots croisés », de France 2, à laquelle participaient Nicole Notat (CFDT), Bernard Devy (FO) et Jean-Christophe Le Dui-gou (CGT).

M. Kessler en a appelé « solennellement » au gouvernement pour qu'il indique ce qu'il compte faire pour « résoudre le problème de la retraite de base du privé et des régimes publics ».

Trois candidats PS de Rhône-Alpes font campagne commune aux municipales

S'ILS GAGNENT, « les rivalités et les incompréhensions » du passé entre Grenoble, Lyon et Saint-Etienne seront mises au placard, et les trois villes engageront des projets communs en matière économique, sociale, culturelle ou de transport. C'est la promesse qu'ont faite, lundi 29 janvier à Grenoble, les candidats socialistes aux mairies de Lyon, Gérard Collomb, de Saint-Etienne, Gérard Lindeperg, et de Grenoble, le sortant Michel Destot. Ce dernier a d'ailleurs déjà mis en œuvre une coopération avec Raymond Barre (UDF) à Lyon. Cette coopération porterait notamment sur les initiatives culturelles (billetterie commune, abonnements couplés, concertation sur la programmation, etc.) et sur les transports.

DÉPÊCHES

■ **BUDGET** : le déficit budgétaire aura finalement été de 191,2 milliards de francs en 2000. Soit 24 milliards de francs de moins que ce qui était prévu par la loi de finances initiale et 18,5 milliards de francs de moins que ce qui était affiché dans le collectif budgétaire d'automne. En 1999, en exécution, le déficit budgétaire s'était élevé à 206 milliards de francs. L'amélioration de l'exécution 2000 par rapport aux prévisions gouvernementales s'explique par la modération des dépenses, 13,2 milliards de francs de crédits inscrits dans le collectif d'automne n'ayant pas été consommés, essentiellement dans le domaine des aides à l'emploi et dans celui de la défense.

■ **SÉCURITÉ SOCIALE** : environ 9 % des marques de médicaments représentent deux tiers des remboursements par la Sécurité sociale, a indiqué, lundi 29 janvier, la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM). Sur 2 230 produits, « les 200 premiers représentent les deux tiers des remboursements et, dans les cinq médicaments les plus prescrits, on trouve quatre antalgiques : Efferalgan, Doliprane, Di-Antalvic et Dafalgan », note la CNAM. Elle souligne que les médicaments génériques font l'objet d'une « utilisation encore faible », ne comptant que pour 2 % du marché remboursable en France.

VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

24 Vte s/liquid. Jud. Pal. Just. Paris, Jeudi 15 Février 2001 à 14h30
MAISON à SARLAT-LA-CANEDA
Rue du Jardin de Madame
à usage d'habitation avec Dépendances sur un terrain de 16 a 54 ca
Mise à Prix : 400.000 F
S'adresser à Maître Michel MAAREK, Avocat à Paris (75116), 35, Avenue d'Eylau - Tél : 01.45.53.02.00 - Maître Leïla BELHASSEN-POITEAUX, Mandataire Judiciaire Paris (75010), 76, Rue du Faubourg St-Denis
Sur les lieux pour visiter le Mardi 6 Février 2001 de 14h à 15h

POLICE Le gouvernement devait annoncer une série de mesures visant à renforcer la sécurité, mardi 30 janvier, à l'issue d'un conseil de sécurité intérieure (CSI), réuni à l'Hôtel Matignon.

● 1 000 GARDIENS DE LA PAIX seront recrutés, ainsi que 5 000 adjoints de sécurité (ADS), qui bénéficieront d'une formation allongée. Ces emplois-jeunes, comme les gardiens

de la paix, recevront une nouvelle qualification judiciaire. ● UN PROJET DE LOI devrait comporter des mesures pour lutter contre les escroqueries aux cartes bancaires ainsi qu'une

modification de la législation sur les armes à feu. Désormais, les fusils de chasse devraient être soumis à un régime d'autorisation préalable. ● CES ANNONCES devraient permet-

tre à M. Jospin de reprendre la main sur ce thème, après les incidents de la Défense et avant la publication de chiffres sur les infractions en 2000, qui s'annoncent mauvais.

M. Jospin annonce des mesures pour reprendre l'initiative sur la sécurité

Recrutement de 1 000 gardiens de la paix et de 5 000 adjoints de sécurité, projet de loi pour lutter contre les escroqueries aux cartes bancaires et modification de la législation sur les armes à feu : le gouvernement mise sur ces annonces pour anticiper sur les mauvais chiffres des infractions constatées en 2000

LE GOUVERNEMENT de Lionel Jospin cherche à reprendre la main sur le dossier de la sécurité par l'annonce d'un train de mesures destiné à renforcer les moyens de la police et de la justice dans la lutte contre les nouvelles formes de délinquance. Prévu de longue date, le conseil de sécurité intérieure (CSI), qui a réuni, mardi 30 janvier, à l'Hôtel Matignon, autour du chef du gouvernement, les ministres de l'intérieur, de la justice et de la ville, survenait à point nommé, quelques jours avant la publication des statistiques de la police et de la gendar-

merie nationales pour 2000, vendredi 2 février. Les chiffres des infractions constatées seront en effet marqués par une hausse sensible, qui devrait être, selon des sources policières, supérieure à quatre points par rapport à 1999. Le message adressé à l'opinion est clair : en dépit de ces mauvais résultats qui pourraient donner matière à polémique, le gouvernement ne relâchera pas son effort, et la sécurité reste, avec l'emploi, l'une des deux priorités affirmées de M. Jospin.

Trois jours après des affrontements entre bandes, dans le quartier de la Défense, le CSI était également l'occasion pour le premier ministre de remettre en avant son souci de proximité et de sécurité au quotidien, à l'approche des élections municipales. Interventions des dirigeants de l'opposition, déclarations du Parti socialiste en faveur d'une nouvelle réflexion sur la notion de « sanction » des infractions, l'échange à distance qui a opposé sur le thème de la sécurité le président de la République, Jacques Chirac, en déplacement à Dreux (Eure-et-Loir), et le premier ministre, en voyage à l'île de la Réunion, a joué un rôle de détonateur. Aux propositions et aux critiques à peine voilées du chef de l'Etat, M. Jospin avait répliqué en indiquant qu'en matière de sécurité, il vaut mieux « faire » que « parler ».

L'effort engagé se traduit d'abord en matière de recrutement : 1 000 gardiens de la paix supplémentaires seront engagés en 2001, avec l'objectif de les affecter prioritairement lors de leur sortie d'école à la police de proximité. La fin de leur formation coïncidera avec l'entrée en application de la dernière phase



de généralisation de cette nouvelle police, à l'issue de laquelle, en 2002, l'ensemble du territoire national devrait être couvert. Cette mesure s'inscrit « dans la continuité de Jean-Pierre Chevènement », indique le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, en revendiquant l'héritage de son prédécesseur qui avait déjà obtenu le recrutement exceptionnel d'environ 3 000 policiers. Ceux-ci n'avaient fait que compenser les départs à la retraite massifs de policiers qui n'avaient pas été anticipés par les gouvernements de droite, précise-t-on au ministère de l'intérieur.

A côté de ces policiers à part entière, 5 000 adjoints de sécurité (ADS) seront engagés pour une période de cinq ans. 15 956 sont actuellement en service. Les

emplois-jeunes du ministère de l'intérieur, qui devaient prendre fin en 2003, se voient ainsi prolonger pour les futurs ADS jusqu'en 2006 : un pas vers la pérennisation d'un système qui n'avait à l'origine été conçu qu'à titre provisoire. La formation de ces nouveaux ADS sera portée de dix à quatorze semaines. En échange, ils recevront une qualification judiciaire d'APJ 21, qui leur permettra, par exemple, de rédiger des

rapports, d'intervenir sur les infractions à la circulation routière. Les gardiens de la paix devraient, quant à eux, bénéficier plus rapidement de la qualification d'APJ 20, qui permet notamment de dresser des procès-verbaux, dès leur titularisation, soit un an après leur sortie d'école, au lieu de deux ans actuellement.

Ces deux dernières dispositions devront être entérinées par un projet de loi sur la sécurité quotidienne, que le gouvernement présentera rapidement au Parlement. Outre ces mesures ponctuelles, le futur texte modifiera la législation sur les armes et sur la fraude aux moyens de paiement. La forte hausse des infractions liées à l'utilisation illégale des cartes bancaires explique pour une large part l'augmentation des statistiques sur les infractions constatées en 2000, explique le ministre de l'intérieur (Le Monde du 27 janvier). Un groupe de veille technologique réunissant les ministères de l'intérieur, de l'économie, de l'industrie, ainsi que le groupement des cartes bancaires et les principales associations de consommateurs a été mis en place. La sécurisation des matériels a été décidée, grâce à une modification des terminaux des commerçants qui ne laisseront plus apparaître sur les factures la totalité du numéro de la carte bancaire. La nouvelle loi devrait, quant à elle, créer des délits spécifi-

ques facilitant les poursuites. Aujourd'hui, 17 % seulement de ce type d'affaires sont élucidés par les enquêtes, au lieu de 60 % pour le reste des infractions financières.

LE COMMERCE DES ARMES À FEU

Dans le même texte, des dispositions relatives au commerce des armes à feu seront également modifiées. Ainsi, tous les types d'armes, y compris les fusils de chasse, devraient être soumis au régime de l'autorisation administrative préalable au lieu de la simple déclaration. Cette mesure peut être rapprochée de l'émotion soulevée par l'ouverture d'un magasin d'armes de chasse près de la cité des Tarterêts, à Corbeil (Essonne) (Le Monde du 12 janvier). La nouvelle loi permettra à un préfet confronté à une même situation d'interdire l'ouverture d'un tel commerce.

Les contrats locaux de sécurité (lire ci-contre) font aussi l'objet d'un effort, ainsi que la lutte contre la délinquance des mineurs, jugée « préoccupante ». Une conférence nationale, prenant en compte l'aggravation des violences commises par des mineurs de plus en plus jeunes, devrait être mise en place dans le but de fournir des propositions à la conférence de la famille, prévue en juin.

Pascal Ceaux

Les contrats locaux de sécurité au centre du dispositif

Une rencontre nationale consacrée aux contrats locaux de sécurité (CLS) aura lieu en juin, qui sera précédée par cinq rencontres régionales pendant les mois d'avril et mai. Les CLS, dont Daniel Vaillant avait défendu l'idée en 1995 lors de la préparation de la campagne présidentielle, sont au centre de la politique de l'actuel ministre de l'intérieur. Des contrats spécifiques pourront ainsi être mis en œuvre dans les transports publics ou autour des centres commerciaux. Une mission interministérielle vient d'être mise en place avec le ministère de la ville. Ce dernier devrait voir passer son budget de politique de la ville de 170 millions de francs à plus de 300 millions en 2001. Il mettra à la disposition des CLS 5 000 adultes-relais chargés de missions de responsabilisation parentale et de médiation sociale.

Les rixes entre cités, une rivalité poussée à l'absurde

« NOUVEAUX BARBARES », incidents « extravagants » causés par un « sentiment d'impunité » : les réactions politiques aux affrontements entre bandes qui ont eu

ANALYSE

Les jeunes se sont retrouvés à la Défense, non pour piller, mais pour se casser la figure

lieu, samedi 27 janvier, au centre commercial les Quatre Temps de la Défense (Le Monde du 30 janvier) donnent la mesure de crispations sécuritaires propres aux périodes électorales. Au-delà de l'exploitation politique, l'irruption en plein après-midi de deux à trois cents jeunes venus régler leurs comptes dans une zone commerciale bondée, à coups de bannes de base-ball et de couteaux, suscitent un étonnement et une inquiétude légitimes.

Le phénomène des violences entre bandes de banlieue n'est pourtant pas nouveau ; le moment et l'endroit choisis comme théâtre d'opération, samedi, traduisent simplement la logique d'affrontements entre cités poussée à l'absurde, jusqu'à la bataille rangée dans des lieux de grande affluence, en dépit des possibles conséquences pour ceux qui les fréquentent et d'une présence policière renforcée. Depuis plusieurs années déjà, les trains et les centres commerciaux de banlieue sont devenus des

points de friction où s'exporte la violence entre certains jeunes des cités : appropriation du territoire, effet de groupe, valorisation par le rapport de force et l'affrontement.

En mars 1998, dans le centre commercial de l'Agora, à Evry (Essonne), un jeune du quartier des Pyramides avait tué un adolescent de la cité rivale des Tarterêts, à Corbeil-Essonne. Lors du procès, le 22 décembre 2000, un jeune des Pyramides appelé comme témoin expliquait ainsi la place du centre commercial dans le conflit entre les bandes des deux quartiers. « L'Agora après 3 heures de l'après-midi, c'est pas pour nous. C'est pour les Tarterêts, tout le monde le sait. »

UNE ÉCHELLE DE VALEURS À PART

L'engrenage, fondé sur des prétextes parfois absurdes, peut se perpétuer pendant des années, au fil des « descentes » et des « repraisilles » entre bandes. Les affrontements de la Défense impliquant des jeunes de deux cités des Yvelines (le Val-Fourré à Mantes-la-Jolie et la Noé à Chanteloup-les-Vignes) qu'un contentieux de longue date oppose. Ils ont été précédés de deux accrochages qui ont ravivé les tensions : l'agression, dans un train, d'un groupe du Val-Fourré puis celle, en repraisilles, de jeunes de Chanteloup lors d'un match de football.

De tels affrontements se nourrissent du sentiment d'abandon et de la situation de rupture des adolescents les plus en difficulté. Ces jeunes développent leur propre mode

de socialisation et se fabriquent une échelle de valeurs à part où la violence domine et où la norme sociale s'estompe. Cela explique, en grande partie, la série de meurtres entre jeunes en novembre et décembre 2000, dans différentes cités de Marseille, Grenoble et de l'Île-de-France.

Au début des années 90, certains jeunes des banlieues disaient leur « haine » de la société en s'en prenant aux institutions ou en brûlant des voitures. Aujourd'hui, ils expriment leur frustration et leur rancœur contre ceux de la cité rivale. Signe des temps, les jeunes de Mantes et de Chanteloup s'étaient donné rendez-vous à la Défense non pas pour « casser » ou piller les boutiques mais bien pour se casser la figure, une bonne fois pour toutes.

Le plus souvent, le phénomène reste confiné aux cités difficiles ou aux zones commerciales et réseaux de transports en commun environnants. La particularité des rixes de la Défense, c'est la rencontre entre deux mondes : celui des « lascars » de la périphérie parisienne lointaine et celui de la clientèle d'un centre commercial d'une banlieue proche, plutôt aisée et tranquille. La confrontation fait toujours peur, comme le montrent les importantes mesures de sécurité prises lors de la fête de la musique. Les incidents de la Défense montrent les limites d'une politique qui consisterait à circonscrire les problèmes au lieu de les résoudre.

Frédéric Chambon

La droite rend le gouvernement responsable de la délinquance

A LA VEILLE de l'organisation au Sénat, mercredi 31 janvier, d'une convention sur la sécurité, l'opposition a multiplié les attaques sur ce thème contre le gouvernement. Il est « agité » et « piqué au vif par une réalité qu'il n'a pas vue », a déclaré, mardi 30 janvier, sur RTL, le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale. Jean-Louis Debré a dénoncé « un redémarrage de l'insécurité », affirmant que Lionel Jospin « ne donne pas aux policiers les moyens d'exercer leurs missions ».

L'ancien ministre de l'intérieur propose que le maire soit « responsable de la sécurité dans sa commune » et puisse « présider une sorte de conseil de la sécurité municipale qui va fixer des objec-

tifs, préparer un certain nombre d'opérations », associant policiers, associations, justice et enseignants.

Nicolas Sarkozy, maire (RPR) de Neuilly-sur-Seine, avait dénoncé, la veille, sur Europe 1, « le sentiment d'impunité » qui rend « possible » des affrontements comme ceux qui se sont produits samedi à la Défense. Il s'est prononcé pour « la tolérance zéro : le premier délit est réprimé et la récidive est encore plus durement réprimée », a-t-il précisé. Il a aussi réclamé « le transfert de pouvoirs de police au maire ». M. Sarkozy déplore que les forces de sécurité, éclatées entre police (intérieur), gendarmerie (défense) et douanes (budget), « ne définissent jamais ensemble des plans de

sécurité ». Christian Estrosi, député (RPR) des Alpes-Maritimes, a lui aussi dénoncé un « sentiment d'impunité », qualifiant les délinquants de la Défense de « nouveaux barbares ».

Le porte-parole du PS a déclaré, lundi, que les incidents de la Défense « provoquent une émotion légitime ». Vincent Peillon a souligné que si « les politiques sociales sont déterminantes » pour réduire l'insécurité (logement social, mixité urbaine), il faut aussi « repenser de façon plus forte la question de la sanction ». Il a plaidé pour la poursuite des deux axes de la politique gouvernementale, les contrats locaux de sécurité et le déploiement de la police de proximité.

SCIENCES ET AVENIR

Trou noir, masse manquante, univers parallèles

Les clés de la 5^e dimension

De l'uranium appauvri dans les avions de ligne

Comment les éviter

Les nouvelles allergies alimentaires

Sciences et Avenir sur le Web à : <http://www.sciences-et-avenir.com>

Lycées d'Ile-de-France : l'entourage de M. Giraud accuse « la mairie de Paris »

L'ancien président (RPR) du conseil régional sera interrogé le 28 février

L'avocat de Michel Giraud, ancien président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France, a annoncé sa convocation en qualité de témoin assisté dans l'enquête sur les

marchés des lycées. L'ancien directeur du cabinet de M. Giraud, Pierre Pommelet, a attribué à « la mairie de Paris » la responsabilité du « système » mis en place.

APRÈS avoir mis en évidence, dans l'affaire des lycées de la région Ile-de-France, des éléments attestant l'existence d'un pacte de corruption entre partis politiques, la justice s'intéresse désormais aux responsables régionaux. Michel Giraud, ancien président (RPR) de cette collectivité, de 1992 à 1998, ministre du travail du gouvernement d'Edouard Balladur, entre 1993 et 1995, doit être entendu, le 28 février, en qualité de témoin assisté, par les juges d'instruction chargés de ce dossier. L'avocat de M. Giraud, M^e Hervé Témime, a précisé, lundi 29 janvier, que son client « ne fera aucune déclaration avant cette date ».

Les juges Armand Riberolles, Marc Brisset-Foucault et Renaud Van Ruymbeké - désigné le 12 janvier en renfort de ses deux collègues -, devraient notamment l'interroger sur les déclarations de ses anciens collaborateurs, questionnés les 17 et 18 janvier, eux aussi en tant que témoins assistés. Pierre Pommelet, directeur général des services de la région de 1993 à 1998, a affirmé que M. Giraud l'avait informé, « vers 1992 », de l'existence d'un système de corruption lié aux marchés de rénovation et de construction des lycées de la région. Il a surtout explicitement renvoyé à « la mairie de Paris » la responsabilité du système mis en place - ainsi que l'indiquait *Le Figaro* du 30 janvier.

« M. Giraud m'a fait comprendre que l'attribution des METP [système de dévolution de marchés par vagues] par le conseil régional et son corollaire - le financement des partis politiques - étaient suivis depuis l'origine par la mairie de Paris et que cette dernière n'entendait pas y déroger », a notam-

ment déclaré, sur procès-verbal, M. Pommelet. Selon lui, le prélèvement de 2 % sur les 28 milliards de marchés de lycées attribués entre 1990 et 1996, « était connu largement dans la région ». Il a néanmoins affirmé avoir ignoré « la répartition entre les différents groupes politiques ».

En une occasion, le même témoin désigne Jacques Chirac en personne - sans toutefois prononcer son nom -, rapportant un propos qu'il attribue à M. Giraud, alors président de la région, qui lui aurait dit avoir « hérité d'un système mis en place par la mairie de Paris en 1989 » et se serait déclaré incapable de « faire grand-chose, d'autant que le maire de Paris [lui] avait imposé Marie-Thérèse Hermange [élue parisienne RPR] à la présidence de la commission d'appel d'offres ».

« RÉTABLIR L'ÉQUILIBRE »

M. Giraud aurait encore fait part à son collaborateur de l'omniprésence de l'Hôtel de Ville, au début 1997, en présence du préfet Henri Rouanet, directeur du cabinet de M. Giraud de 1993 à 1996. M. Pommelet a réitéré ces déclarations lors d'une confrontation avec M. Rouanet. Ce dernier a assuré, pour sa part, que le choix de la présidente de la commission d'appel d'offres par M. Chirac lui « apparaissait témoigner du souci du maire de Paris de veiller, par personne interposée, aux conditions de dévolutions des marchés ».

M. Pommelet a enfin expliqué qu'il avait également été informé de l'entente entre entreprises et partis politiques par le préfet de région Jean Chevance, directeur général des services du conseil régional de 1986 à 1993. Ce dernier lui aurait notamment indiqué, en

1992, que Michel Roussin, alors directeur du cabinet de M. Chirac était « l'interlocuteur » du cabinet de M. Giraud « pour le financement des partis ».

Questionné par les policiers, l'ancien directeur des affaires scolaires de la région, Yves Leblanc, s'est dit « convaincu que M. Giraud était au courant des pratiques qui se passaient au sein du conseil régional », assurant que l'ancien président, « chef d'une entreprise spécialisée dans le bois », serait « intervenu auprès de [lui] pour recommander des fabricants de mobilier scolaire ». « Il est évident qu'il avait des relations avec les entreprises », a-t-il conclu.

Gilbert Sananès, directeur du bureau d'études Patrimoine ingénierie, mis en examen dans cette affaire, avait déjà déclaré aux juges que « les entreprises étaient heureuses de [l']informer qu'elles avaient vu M. Giraud ». « Elles laissaient entendre qu'elles lui versaient de l'argent, disait-il ; j'ignore si cela est exact. » Également poursuivie, Christine Lor, ancienne conseillère de M. Giraud pour les questions scolaires, avait indiqué avoir informé son président, en 1992, « sur les ententes », assurant que celui-ci n'avait « pas désapprouvé » et ajoutant : « par la suite, il est arrivé que M. Giraud me pose des questions et me fasse part des récriminations des entreprises qui estimaient qu'elles n'avaient pas été convenablement servies. Il me disait alors qu'il faudrait veiller à donner satisfaction aux entreprises qui se plaignaient ou à rétablir l'équilibre. » Depuis l'ouverture de l'enquête, en 1997, M. Giraud a toujours contesté avoir eu connaissance d'un tel système.

Jacques Follorou

M. Lang accélère l'introduction des langues vivantes à l'école

L'initiation devrait entrer en vigueur dès 2002 en cours préparatoire et en grande section de maternelle

VOILÀ UNE DÉCISION qui va combler les parents d'élèves : le ministre de l'éducation nationale a donné, lundi 29 janvier, un coup d'accélérateur à l'apprentissage des langues vivantes à l'école primaire. En juin 2000, Jack Lang promettait d'introduire une langue vivante au cours préparatoire (CP) en 2004, et en grande section (GS) de maternelle en 2005. Aujourd'hui, le ministre change de braquet : l'initiation entrera en vigueur dès 2002 en CP ou en GS, en même temps que la généralisation de l'apprentissage en CE2 et que la mise en place des futurs programmes du primaire. Pour garantir une diversification de l'offre, les collégiens ayant suivi une autre langue que l'anglais en primaire pourront, dès la 6^e, bénéficier en 2003 de l'anglais en seconde langue. En septembre 2001, de manière expérimentale, les élèves entrant au collège seront évalués sur leurs compétences en langue ; une mesure généralisée en 2004.

Promise pour cette année scolaire, « la généralisation de l'enseignement des langues en CM2 est assurée dans 94 % des classes du secteur public », selon M. Lang. Une chose est sûre, des efforts ont été réalisés cette année. « Nous avons obtenu des crédits pour recruter tous azimuts », affirme un inspecteur d'académie (IA). Même sentiment au SNUipp, syndicat majoritaire du premier degré : « Les IA ont recherché tous les moyens d'enseignement possibles ; quant à savoir ce que recoupe la réalité des cours, c'est autre chose ! », s'inquiète Nicole Geneix, la secrétaire générale.

Aussi populaire soit-il, l'apprentissage précoce des langues bute en effet depuis des années sur le manque de ressources. Les annonces de

Ces derniers mois, des Français ayant passé un ou deux ans à l'étranger ont été recrutés sur des postes d'assistants de langue, normalement réservés aux étudiants étrangers. Ces jeunes, venus en France pour assurer des « cours de conversation » avec des lycéens, ont du mal à s'adapter à de grands débutants et démissionnent au bout de quelques semaines. Dans les zones rurales, la question est criante. M. Lang a toutefois promis de recruter 1 850 assistants à la rentrée 2001 contre un millier cette année.

MANQUE DE RESSOURCES

Par ailleurs, des enseignants sont fortement incités à pratiquer des échanges de service (1 h 30 de langue par semaine contre un autre cours). Pour leur prêter main-forte, les titulaires d'une licence pourront désormais assurer des vacances au-delà des 270 heures autorisées. Malgré ces multiples recours, certains IA restent pessimistes : « Le vivier risque d'être tari pour les prochaines années. »

Or le système éducatif ne peut guère s'appuyer sur les professeurs des écoles. « Seule une minorité a suivi des études de langues », souligne M^{me} Geneix. Or on attend depuis plusieurs mois des précisions sur les nouvelles formations promises. M. Lang a aussi indiqué qu'en 2003 le recrutement de tous les professeurs des écoles nécessitera une compétence en langue. « Cette succession d'annonces est un peu effrayante, juge toutefois M^{me} Geneix. Le ministre renforce la demande des familles, mais place les instits en situation de dire aux parents : désolés, on ne peut pas suivre. »

Stéphanie Le Bars

DÉPÊCHES

■ **POMPIERS** : plus de mille sapeurs-pompiers se sont rassemblés, lundi 29 janvier, devant la préfecture de Lille, en signe de solidarité avec un de leurs collègues qui a eu la main arrachée par une grenade lors d'affrontements avec la gendarmerie mobile, lors d'une manifestation, le 25 janvier. Au même moment, près de deux cents pompiers professionnels et bénévoles défilaient en silence à Limoges. Le groupe communiste du conseil général du Nord et le Syndicat national des sapeurs-pompiers professionnels (SNSPP-CFTC) ont demandé, lundi, la démission du préfet délégué à la sécurité, Jacques Franquet, le jugeant responsable des violences survenues lors de la manifestation de jeudi.

■ **POLICE** : un policier a grièvement blessé par balle le conducteur d'une voiture volée, dans la nuit de lundi à mardi 30 janvier, à Paris. L'automobiliste, qui avait refusé de s'arrêter, a été pris en chasse par deux policiers à moto. Alors qu'il reculait violemment en direction de l'un des motards, l'autre policier a tiré un coup de feu et a grièvement blessé le conducteur à la tête.

■ **SANTÉ** : l'Association nationale des puéricultrices diplômées et des étudiantes (ANPDE) a dénoncé, lundi 29 janvier, lors de ses premiers états généraux, les risques pesant sur cette profession. Selon elle, le métier est menacé par le décret du 1^{er} août 2000 sur les lieux d'accueil (crèches et haltes-garderies), selon lequel ces structures pourront être dirigées par des personnels ni médecin, ni puéricultrice, ainsi que par le décret du 15 mars 1993, en projet d'application en 2001, sur les actes professionnels en milieu hospitalier et dans les centres de protection maternelle et infantile.

■ **ÉDUCATION** : deux cents enseignants de Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise) se sont rassemblés, lundi 29 janvier, pour protester contre le climat de violence qui règne dans les lycées et collèges de la ville. Le collège Paul-Eluard - où un enseignant a reçu, le 22 janvier, un coup de couteau - et le lycée professionnel Arthur-Rimbaud n'ont pas repris les cours. D'autres établissements de la région parisienne - collège Joliot-Curie de Bagneux (Hauts-de-Seine) ou lycée Charles-Baudelaire de Fosses (Val-d'Oise) - étaient en grève lundi pour les mêmes raisons.



Actionnaires de Lafarge

Participez au financement de l'acquisition de Blue Circle

en souscrivant à une augmentation de capital qui vous est proposée à titre préférentiel

Leader mondial des matériaux de construction, Lafarge franchit une étape majeure de son développement en lançant une offre amicale d'acquisition sur le cimentier britannique Blue Circle.

Cette offre, qui a été recommandée par le Conseil d'Administration de Blue Circle, sera financée partiellement par une augmentation de capital.

Lafarge occupe des positions de premier plan dans chacune de ses quatre Branches : Ciment, Granulats & Béton, Toiture et Plâtre.

Le Groupe est présent dans 70 pays avec 66 000 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de 12,2 milliards d'euros.

Blue Circle présente une complémentarité naturelle avec les positions du Groupe et son intégration portera Lafarge au premier rang mondial du ciment.

Lafarge bénéficiera d'économies d'échelle importantes. Cette acquisition aura un impact positif sur les résultats en 2002 et sera créatrice de valeur pour les actionnaires.

Emission d'actions de 1,124 milliard d'euros avec droit préférentiel de souscription.

Caractéristiques de l'Offre

- **Droit Préférentiel de Souscription (DPS)** : les actionnaires de Lafarge bénéficient d'un accès prioritaire à l'émission ; 1 action ancienne = 1 DPS
- **Exercice** : 8 DPS (actions anciennes) vous donnent le droit de souscrire une action nouvelle au prix de 80 euros
- **Prix d'émission** : 80 euros par action
- **Période de souscription** : du 22 janvier au 2 février 2001 inclus

Les actionnaires dont les actions sont inscrites en compte nominatif pur au Crédit Commercial de France (CCF) peuvent se renseigner sur les modalités d'exercice de leurs droits préférentiels de souscription en appelant le **Téléphone vert : 0 800 06 06 46**

Bons de Souscription d'Actions de mars 2000

Si vous détenez des BSA émis par Lafarge en mars 2000, vous pouvez, en les exerçant au plus tard le 29 janvier 2001, obtenir des actions au prix de 74 euros chacune, elles-mêmes assorties, chacune, d'un droit préférentiel de souscription à l'augmentation de capital.

Service actionnaires :

Numéro Vert 0 800 235 235

Une note d'opération ayant reçu le visa de la COB N° 01-021 du 11 janvier 2001 et un Document de Référence enregistré par la CCB le 22 juin 2000 sous le N° R.00-364 sont disponibles auprès des banques ainsi qu'auprès du Service des Relations avec les actionnaires. La notice légale a été publiée au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 15 janvier 2001.

www.lafarge.com

LAFARGE
Les matériaux pour construire le monde



MUNICIPALES

Nice, loin du rêve d'un Las Vegas dans la baie des Anges

La préfecture des Alpes-Maritimes aimerait faire oublier son passé médeciniste, pour attirer de nouveaux investisseurs et sortir d'un sous-équipement peu en rapport avec son prestige et ses ambitions méditerranéennes

NICE

de notre correspondant

Il y a trois ans, une campagne de communication de la ville proclamait sur des affiches : « A Nice, le sport gagne du terrain. » En six ans, le sport de haut niveau s'est effondré. Nice retrouve, grâce à des manifestations internationales, une image touristique forte mais l'échec du sport révèle à la fois la déficience des équipements publics et la difficulté de déclencher une dynamique économique, en dehors du tourisme.

L'équipe de rugby, le Racing Rugby Club de Nice, a abandonné l'élite et fermé ses portes, mis en liquidation judiciaire. Le club de handball se bat pour le maintien en nationale 1 après avoir subi, lui aussi, une liquidation judiciaire. Quant à l'OGC Nice, le bras de fer permanent entre le maire et ses propriétaires successifs, aujourd'hui Francesco Sensi, homme d'affaires italien président de l'AS Roma, alimente davantage les conversations que ses exploits sur les terrains de football. Club emblématique des années 50, vainqueur de la Coupe de France en 1997, il se bagarre en milieu de tableau de deuxième division.

« Il n'y a pas une politique sportive définie à long terme, que ce soit pour le haut niveau ou la pratique de clubs, remarque un dirigeant sportif. Il y a eu une polémique au sein de l'équipe municipale autour de la création d'un club omnisports. Des élus disaient que l'on ne pouvait pas soutenir tous les sports de haut niveau, qu'il fallait arrêter de saupoudrer les subventions. Pourquoi pas ? Mais il aurait fallu se tenir à cette attitude, choisir et assumer. Le manque de décision n'encourage pas les investisseurs. »

Pourtant, la ville a accueilli le

mondial de patinage et la finale de la coupe Davis. Ce ne sont que des paillettes, rétorquent en substance les détracteurs du maire, Jacques Peyrat (RPR), rien à voir avec le sport en tant que composante sociale de la ville. La salle de concert en construction sur le modèle des Zenith va encore manger des terrains de football. « Les associations n'ont pas assez d'équipements collectifs pour faire du sport en ville, constate Pierre Costa (RPF), l'animateur de la liste de droite opposée au maire. Il faut créer des terrains ouverts. Il manque aussi une salle polyvalente à la disposition de tous. »

Jacques Peyrat promet de combler les carences en équipements de proximité. « C'est vrai que les quartiers se sentent oubliés, dit-il. Mais il fallait d'abord redresser les finances, reprendre la voirie et l'éclairage, en mauvais état. » Toutes les listes ont inscrit cette préoccupation dans leur programme. Mais c'est l'état d'esprit de la politique sur les bords de la Méditerranée qui doit évoluer. « Il faut en finir avec le système clientéliste, dit Joseph Ciccolini, président de l'association Le bien public. L'élite préfère faire des petits clos de boules pour cinquante familles qu'il connaît et dont il sait qu'elles voteront pour lui, plutôt que de financer un stade qui sera ouvert à tout le monde et dont il n'est pas sûr d'avoir un retour sur investissement électoral, parce que les jeunes qui viendront ne voteront pas. »

Le malaise dans le sport de haut niveau trahit une autre faille : les investisseurs ne se bousculent pas. « Ce n'est pas normal qu'aucun groupe audiovisuel n'ait jamais manifesté son intérêt pour l'OGC Nice, ou que les studios de la Victorine partent à vau-l'eau, ou encore

qu'une manifestation autour de séries télévisées, le Festif, soit un échec financier, dit Patrick Mottard, tête de liste de la gauche plurielle. Tout cela témoigne d'une défiance vis-à-vis de Nice. » Jean-Pierre Marlier, chef d'entreprise, ancien élu de la chambre de commerce et d'industrie, observe : « Il est dommage que nous n'ayons pas, à Nice, un homme politique d'envergure nationale. C'est au détriment du développement. La compétence d'un élu qui est ministre est reconnue. Marseille est toujours plus favorisée que Nice. Les propositions de

nauté de communes n'a toujours pas vu le jour, alors que c'était un objectif du maire lors de son élection en 1995. La création d'une agglomération fait partie du débat des municipales. « Nice, la grande ville, fait peur, et la personnalité de son maire sent le souffre à cause de son passé politique et de ses déclarations à l'emporte-pièce », estime Patrick Mottard. « Jacques Médecin, lui aussi, était écrasant, mais il cumulait les fonctions de maire et de président du conseil général. Il disposait de l'argent du département, rétorque Jacques Peyrat. Ce sont les

Gérer Nice s'apparente à un exercice de grand écart, tant la ville est partagée entre son ambition de capitale méditerranéenne et la nécessité d'améliorer un quotidien pour lequel les équipements et les infrastructures ont pris du retard, sans parler de l'augmentation de la délinquance

nos politiques ne sont pas prises au sérieux, ou bloquées par le tribunal administratif. »

Le rêve de Jacques Médecin - créer sur la baie des Anges un Las Vegas européen - avait rejeté les investisseurs hors de la ville. « J'en courage la construction d'immeubles de bureaux à l'ouest, précise Jacques Peyrat. Les investisseurs reviennent, mais je manque de terrains. Sur la plaine du Var, le maintien de terres agricoles prévu par la directive territoriale d'aménagement me bloque. » La réponse pourrait se trouver dans la coopération intercommunale. Mais la commu-

nes communes de gauche qui nous retardent aujourd'hui. » « Peyrat ne sait pas discuter avec les élus », rétorque Pierre Costa, ancien directeur des services départementaux de Jacques Médecin. Il reprend dans son programme un projet qu'il avait lancé à cette époque : une technopole à l'est de Nice, vers la Turbie. « J'avais l'accord des maires communistes, qui auraient participé au projet », dit-il.

« Comment gérer la population si on ne travaille pas à l'échelle d'une agglomération ?, demande Patrick Mottard. Le déficit en logements sociaux ne peut se résorber qu'à

l'échelle de plusieurs communes. Si on veut diminuer la circulation, le tramway doit être étendu à l'extérieur de la ville. » « Bien vivre à Nice » est devenu, depuis six mois, le slogan de tous les candidats à la mairie, tant la circulation et le stationnement anarchique empoisonnent la vie des habitants. C'est une composante du tourisme, même si la ville cherche à jouer la carte du prestige. « On a digéré les affaires niçoises, l'image de la ville s'est restaurée, il y a de grands projets pour le tourisme, comme le port ou la liaison du Palais des congrès avec celui des expositions, constate Michel Tchann, président du syndicat des hôteliers. La ville doit être agréable à vivre, par exemple, il faut développer les transports en commun et les pistes cyclables. Ce sont deux thèmes très chers aux touristes scandinaves. »

Nice cherche sa place dans la concurrence que se livrent Gênes, Marseille et Barcelone autour du développement d'une relation euro-méditerranéenne. Mais gérer Nice s'apparente à un exercice de grand écart, tant la ville est partagée entre son ambition de capitale méditerranéenne et la nécessité d'améliorer un quotidien pour lequel les équipements et les infrastructures ont pris du retard, sans parler de l'augmentation de la délinquance, qui alimente les polémiques (Le Monde daté 21-22 janvier). Le sommet européen des 7 au 11 décembre 2000 a rapporté près de 9 millions de francs aux hôteliers. L'image de Tony Blair et de Jose-Maria Aznar marchant sur la promenade des Anglais a réjoui les professionnels du tourisme. Les Niçois de la rue aimeraient toucher, eux aussi, les dividendes.

Jean-Pierre Laborde



NICE

Population totale
343 123 hab.Communauté urbaine
néantSolde migratoire + 3 619
(1990-1999)Population étrangère 30 914
→ Europe 9 400
→ Hors Europe 21 514

Parc de logement social 8 %

Taux de chômage 10,9 %
(d'après l'Insee)Taux de fiscalité locale
• Taxe d'habitation 18,96 %
• Taxe professionnelle 23,05 %Revenu moyen/hab/an 48 549 F
(d'après les revenus imposables de l'année 1998)

Source : AMGVF, Insee



Le maire, Jacques Peyrat (RPR), cristallise l'opposition d'une partie de la droite

NICE

de notre correspondant

La droite niçoise est divisée, à la fois par des querelles de personnes, mais aussi à cause de l'ambiguïté que le maire RPR et sénateur des Alpes-Maritimes, Jacques Peyrat, entretient vis-à-vis des idées d'extrême droite. Le RPR avait perdu la ville dans les urnes en 1995. Il l'a regagnée un an après, en obtenant l'adhésion de Jacques Peyrat, qui avait quitté le Front national avant les municipales. Jamais le maire n'a établi une frontière nette entre son nouvel engagement et les idées du FN. M. Peyrat vient même d'insister, à l'occasion de ses vœux à la presse : « Je ne renie aucun de mes engagements depuis la guerre d'Indochine. » A la fin de son mandat, le maire a récupéré, au sein de sa majorité municipale, l'ancien chef de file local du FN, Jean-Pierre Gost, lui aussi passé au RPR.

Le maire sortant cherche-t-il à fixer sur son nom une partie de l'électorat d'extrême droite ? Le FN, qui n'a pas digéré la trahison, fait tout pour lui couper l'herbe sous le pied. Jean-Marie Le Pen a envoyé Marie-France Stirbois contre son ancien ami, mais l'extrême droite fera les frais de ses propres

querelles : le MNR compose une liste derrière Xavier Caïtucoli.

Jacques Peyrat a l'investiture du RPR, de DL et le soutien de Génération écologie. Mais l'UDF a refusé de prendre position. Son député, Rudy Salles, ancien « bébé-Médecin » - autrement dit membre de la jeune garde de l'ancien maire -, fait partie des quatre mousquetaires de droite qui ont décidé de livrer bataille à l' élu sortant. On surnomme la liste : « TSP » (« Tout sauf Peyrat »). Elle a le soutien de Philippe de Villiers et du Mouvement des écologistes indépendants (MEI).

UN ÉLÉMENT FÉDÉRATEUR

Les quatre candidats, qui partaient en ordre dispersé, ont décidé de constituer une liste commune, dont la tête sera désignée dans les jours qui viennent. Jusqu'à présent, l'élément fédérateur paraît être Pierre Costa (RPF), ancien préfet, qui fut directeur des services du conseil général sous la présidence de Jacques Médecin. Symboliquement, il a installé sa permanence dans les anciens locaux du Rassemblement républicain, l'ancien parti médeciniste. S'y retrouvent également Jean-Paul Baréty, conseiller

municipal sans étiquette, maire RPR de Nice de 1993 à 1995, et Jacqueline Mathieu-Obadia, députée. Le RPR vient de prononcer l'éviction de celle qui a longtemps été, avec l'étiquette CNI, une fidèle de Jacques Peyrat. Le ton est monté quand, suppléante, elle a remplacé à l'Assemblée nationale Jacques Peyrat, élu sénateur. Le maire n'appréciait pas les signes d'émancipation de son ancienne lieutenant. Critiqué par ses anciens amis pour son autoritarisme et son mépris, le maire rétor-

que : « C'est que l'on n'a rien à dire sur mon programme. » Un autre candidat témoigne de la confusion à droite : Jean-Auguste Icart, éphémère adhérent RPR, aujourd'hui sans étiquette.

LA GAUCHE EN BONNE POSITION

Cette division profite à la gauche plurielle, unie derrière Patrick Mottard (PS), conseiller général de Nice, même si elle a dû régler elle aussi quelques problèmes de personnes ; ainsi, le chef de file du PS au conseil municipal, Paul

Cutarello, a été évincé de la fédération départementale. Aux élections cantonales de 1998, déjà unie, la gauche avait réussi une poussée sur la ville. Les récents sondages la mettent dans une position favorable, rarement connue jusqu'à présent à Nice. L'inconnue reste encore l'impact réel de la liste « TPS ».

Deux autres listes affirment se situer en dehors des clivages politiques. Alain Bernard, professeur de médecine, chercheur en biologie, conduit celle intitulée « Nice, santé, avenir ». Beaucoup de ses membres sont issus des comités de quartier. Ses préoccupations sont essentiellement dirigées vers la qualité de vie, le maintien du patrimoine architectural, le développement des biotechnologies. Un artiste et historien, Alain Roullier, a intitulé sa liste « Sauver Nice ». Son leader, qui avoue malgré tout une sensibilité de droite, veut défendre l'identité culturelle niçoise. Il compte attirer sur sa liste des représentants de grandes familles de la ville.

J.-P. L.

Avis à la population

Nice a la nostalgie de la « prom » aux heures de sa splendeur. Aujourd'hui, la promenade des Anglais est saturée par la circulation. Pierre Costa (RPF) propose de rendre piétonne sa chaussée nord, sur les deux kilomètres les plus prestigieux, devant l'Hôtel Negresco et le Palais de la Méditerranée. Un parking en sous-sol permettrait de rentabiliser l'opération. Il serait accompagné d'une réflexion sur la circulation et la création d'un nouvel itinéraire de déchargement vers le nord.

Patrick Mottard (PS) prône une « movida à la niçoise ». Il s'appuie sur le rajeunissement de Nice pour la comparer à Barcelone, envisage d'organiser des états généraux de la démocratie locale et participative. Alain Roullier, lui, veut rendre la ville au peuple. Lors des réceptions de la mairie, il compte limiter la proportion des invitations aux élus à un quart ; les autres seront adressées à des Niçois tirés au sort. Il entend aussi redistribuer les places gratuites à l'Opéra réservées aux politiques.

Demain
STRASBOURG

J.-P. L.

Les locaux du Crédit agricole de Saint-Brieuc, après la manifestation de la Confédération paysanne des Côtes-d'Armor, en décembre 1999.

L'ÉPAULE large, le naturel taiseux, ils sont venus à cinq, tassés dans une petite voiture, les gars de Plessé. Ils écoutent les prises de parole qui se succèdent au micro sur le parvis de l'hôtel de ville de Sainte-Luce, en Loire-Atlantique. Leur syndicat, la Confédération paysanne, avait décidé de marquer le coup : cette banlieue résidentielle de Nantes a été la première à supprimer le bœuf au menu des cantines scolaires. Pascal, le plus jeune, finit par raconter d'un trait ses bêtes de label, nourries seulement à l'herbe avec juste un peu de maïs et de foin en hiver. Les tourteaux de soja, c'est fini, il les a remplacés depuis un an par du lupin. Le petit cercle d'éleveurs opine du chef en guise d'approbation. Voilà qui ne met pas à l'abri de la crise de la vache folle, mais cela permet au moins de regarder les consommateurs en face. L'un d'eux glisse alors, sûr de son effet : « Les miennes, elles ne mangent plus que de l'herbe et du maïs, aucun complément, rien. Du coup, on est descendu à 7 000 litres de lait. » Face aux regards incrédules, il admet que c'est un essai, qu'il n'est « pas sûr de tenir ». « On verra... De toute façon, on peut pas être à pigner tout le temps pour réclamer des subventions. »

Dans l'Ouest, depuis trente ans, la confiance dans le productivisme tient lieu d'unité apparente du monde rural, cela n'empêche pas les discours iconoclastes. « Il est plus difficile de remettre en question ce système dominant pour un producteur de porcs intégré du Finistère que pour un éleveur de chèvres des Hautes-Alpes », confirme Bernard Morel, porte-parole de la Confédération paysanne en Bretagne, depuis sa ferme d'Ille-et-Vilaine. Au même moment, un démarcheur en produits phytosanitaires pousse la porte de son bureau. Le syndicaliste lui explique de sa voix douce que ses associés et lui « font du bio ».

L'autre tourne les talons. Il y a peu de chance qu'on le revoie par ici. Le technicien de la coopérative, le conseiller du Crédit agricole, l'enseignant du lycée agricole, le voisin, le syndicat majoritaire, le représentant en engrais payé à la commission : si tout le monde pousse dans le même sens, c'est que l'essentiel de l'agriculture française est concentré là. L'industrie qui va avec aussi. Dans les trois régions du Grand Ouest, Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire, on fournit, en vrac, plus de la moitié de la production française de viande, d'œufs, de lait, de beurre et même d'emmental, que l'on pourrait croire suisse. C'est là que les vendeurs d'engrais et de pesticides font de bien bonnes affaires, que les coopératives et autres groupements de producteurs sont assez puissants pour tenir tête aux pouvoirs publics.

Le long de ces routes, des dizaines d'abattoirs alternent avec des unités de transformation de poulets, des biscuiteries et des charcuteries industrielles ; les silos des fabricants d'aliments pour animaux dominent le tout de leurs 70 mètres de haut, comme des forteresses fumantes dans un ciel désormais tourmenté. Au pays où l'agriculture sans terre a vaincu la paysannerie de misère, la volaille vit dans des poulaillers géants, le cochon sur caillebotis, et la vache a du souci à se faire. Elle aussi semblait devoir quitter le pré, jusqu'à ce que la dernière catastrophe économique, celle de l'encéphalopathie spongiforme bovine, ne vienne ébranler le dogme. Il ne s'agit certes pas d'une remise en question globale, juste d'un doute lancinant.

Car, de crise de surproduction en crise sanitaire, le paysan breton, à force de se voir traité de pollueur et accusé de ternir jusqu'à l'image même de sa chère région, n'a plus autant la foi. « Faut être réaliste. Les agriculteurs ont besoin de produire beaucoup pour faire évoluer leurs revenus », a beau leur marteler Joseph Ménard, le président de la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles (FRSEA), les convictions s'émeussent. Joseph Ménard est pourtant sincère lorsqu'il suggère que, « derrière les volumes, il y a aussi des hommes et femmes ».



BÉNÉDICTE DE VILLE-D'AVRAY

La Confédération paysanne dans son îlot breton

Au royaume de l'agriculture productiviste, les tenants du bio et les émules de José Bové progressent, non sans hésitations. Après avoir emporté la chambre d'agriculture du Finistère il y a six ans, ils se représentent aux élections du 31 janvier

Tandis qu'il se gausse – « *Changer de modèle, refuser la mondialisation, je veux bien... si c'est pour faire un bond de trente ou quarante ans en arrière* » –, son homologue de la Confédération paysanne veut croire à la dynamique du changement. Même si « *les gens se sentent perdus à l'idée de remettre les vaches au champ au bout de vingt ans* », comme il dit. Depuis qu'il a participé au happening de Millau, cet été, il se sent « *tranquille* ». « *Au début de la journée, aux abords du tribunal, les gens criaient : "Libérez les paysans", puis "Libérez nos paysans". Nous avons retrouvé un lien avec la société, avec les citoyens, qui ont envie de réfléchir à nouveau sur le terrain politique.* »

Bernard Morel est aussi administrateur de Cohérence, un réseau d'associations de défense de l'environnement, préoccupées en particulier de l'état déplorable de l'eau en Bretagne. Il défend « *le droit d'ingérence des consommateurs, des travailleurs de la santé, des écologistes face à nos propres relents corporatistes* ». Dans l'Ouest, il n'est pas le seul à vouloir sortir de son pré carré. François Dufour, une autre figure de la « Conf », qui produit du lait et des pommes dans la Manche, est vice-président d'Attac, l'Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens.

Dans les manifestations quasi hebdomadaires que les deux syndicats organisent dans tous les départe-

tements depuis que le bœuf ne se vend plus, l'un rassemble régulièrement quelques dizaines d'éleveurs quand l'autre est capable de faire venir aussi des centaines d'employés des abattoirs et des salariés de coopératives. La FNSEA n'a pas de quoi se croire réellement menacée : elle est largement majoritaire, comme partout en France. Mais, en Bretagne, elle se sent particulièrement chez elle : ses troupes y sont plus nombreuses, mieux considérées par les politiques locaux, les responsables économiques, l'administration. C'est quand même un comble que de se voir défier jusqu'ici par « *ces gens qui ont apporté le discours sur la malbouffe au pays de la gastronomie* », selon la formule du Joseph Ménard.

Il est particulièrement agaçant de constater que ceux de la Conculmédiation paysanne n'ont même pas pour circonstance atténuante d'être des catapultés de la ville, égarés par la fièvre du retour à la terre. Ce sont à peu près tous des fils de paysans. Et ils portent même bien souvent en héritage l'histoire des Jeunesses agricoles chrétiennes (JAC), tout comme leurs frères ennemis. Parmi leurs porte-parole nationaux, ceux de l'ouest se reconnaissent bien davantage en René Louail, l'éleveur de porcs des Côtes-d'Armor, que dans l'agitateur médiatique José Bové. Quand le second s'en prend à un restaurant McDonald's

en chantier à Millau, les troupes du premier partent à l'assaut de porcheries démesurément illégales, dans l'Orne et en Centre-Bretagne, offrant à l'occasion à plusieurs centaines de truies de goûter les uniques brins de liberté de leur vie dans le pré voisin. A chacun ses géants à démonter.

Pourtant, Yannick Ogor, qui était salarié de la Confédération paysanne pendant cinq ans à Rennes, vient d'en claquer la porte. Le jeune objecteur de conscience titulaire d'une maîtrise en gestion de l'environnement dresse un bilan amer : « *La Conf n'est plus qu'un compromis. Elle vit au quotidien son impuissance à freiner la disparition des paysans.* » Il cite en exemple la dernière action d'éclat menée ensemble, à l'été 2000 dans le Morbihan, afin de peser en faveur d'un couple de jeunes agriculteurs qui avait besoin de s'agrandir. « *Nous avons occupé les terres pendant un mois. Au final, celles-ci sont restées entre les mains du gros propriétaire, et le syndicat a payé intégralement les céréales qu'avaient mangées nos vaches.* » Aujourd'hui, Yannick Ogor milite pour que s'inventent de nouvelles règles de répartition

à la coopérative la moins offrante. Pierre Messenger n'aime pas les primes à la quantité, ni tout ce qui encourage à « *mettre la main sur la terre du voisin pour s'agrandir toujours plus* ». Quand il parle de Millau, ses yeux brillent.

En métropole, les deux seules chambres qui échappent à la FNSEA se situent dans l'Ouest. Passe encore pour celle de Loire-Atlantique, ce département de citadins, où les premiers Paysans travailleurs des années 1970, ces militants imprégnés de l'esprit du PSU, ont fortement fricoté avec la classe ouvrière des chantiers navals, comme le résume Michel Loquet, son vice-président. « *Forcément, cela a joué sur les mentalités* », note-t-il, à tel point que les Nantais s'étaient fait exclure de la FNSEA avant même la création officielle de la Confédération en 1987. Depuis, les liens avec les camarades de l'industrie se sont nettement distendus. L'équipe dirigeante s'est fait construire un immeuble clair un peu à l'extérieur de Nantes. Elle s'est quelque peu embourgeoisée.

Mais le Finistère ! Sa perte lors du dernier scrutin fait l'effet d'un camouflet toujours aussi cuisant

biologique cache ses vieux murs derrière un lierre fané, juste au-dessus des quais. Là souffle l'air du large et de la révolte. Puisque la Confédération paysanne est au pouvoir dans le Finistère, il était fatal qu'elle y développe une opposition bien à elle. La voilà bousculée sur sa gauche : adeptes du bio et déçus de ses propres rangs ont fait mine de déposer une liste dissidente en janvier. Trop de salariés à ménager, de frilosités, d'espoirs déçus, pour tout dire « *im-bou-geable* » : c'est ainsi que Marc Pion voit la chambre du Finistère. Il avait participé à sa conquête, aujourd'hui il milite pour l'agriculture durable et se tourne vers le bio. Qu'on ne lui demande pas si c'est plus intéressant financièrement. Il rétorque que ce n'est pas le problème, parle d'une démarche globale, de commerce équitable, du tiers-monde et des débats sur le climat. Et glisse benoîtement qu'il vend facilement ses vaches sur Internet depuis que l'ESB fait la « *une* » des médias.

C'EST sûr, le contexte est favorable aux tenants de modes de production différents. Cheveux blancs, visage de sage, Hervé La Prairie le bien-nommé a beau jeu de se camper en modérateur. « *Sur le plan national, il est fini le temps où la Confédération avait peur de se faire mal voir des paysans en étant trop proche de nous, rappelle l'ex-responsable de la Fédération des producteurs bio. Environnement, qualité : tant que nous prenons en compte d'autres paramètres que la productivité, nous pouvons nous comprendre.* »

Crêpes et coup de cidre, l'heure est propice à refaire le monde agricole. Car il touche l'essentiel du territoire français ; est-ce bien raisonnable de le laisser entre les mains de 3 % de la population ? Aujourd'hui, les paysans ont peur du lendemain, de son lot de réglementations supplémentaires et de nouvelles suspensions à leur égard. Ils devraient être prêts à s'ouvrir aux attentes de la société, à anticiper un peu mieux. Hervé La Prairie verrait bien la Bretagne basculer la première ; après tout, la formation comme les excès y sont plus élevés qu'ailleurs.

Martine Valo

« A Millau, nous avons retrouvé un lien avec la société, avec les citoyens qui ont envie de réfléchir à nouveau sur le terrain politique » **Bernard Morel**

foncière, « *sans remettre en question le droit à la propriété* », quoi-que...

Le 31 janvier, les deux camps mesureront leur impact respectif lors des élections aux chambres d'agriculture. « *Nous avons besoin de gagner, parce que nous manquons totalement de moyens. Mais, si nous sommes élus dans mon département, je n'irai pas. Je veux rester un syndicaliste de terrain, lancer des débats et jouer les contre-pouvoirs.* » Pierre Messenger, porte-parole de la Confédération en Mayenne, est un vrai contestataire. Quand son beau-frère a rejoint l'exploitation, leur quota de lait a augmenté, mais il a prévenu qu'il livrerait sa production à l'industriel ou

six ans plus tard. En 1995, l'élection se présentait comme un duel digne d'un épisode de Lucky Luke, où les cochons auraient tenu le rôle des troupeaux de vaches déferlant sur les vastes plaines. D'un côté, le jeune et fringant président de l'époque : un ultralibéral, propriétaire d'un important cheptel ; de l'autre, un agriculteur polyvalent, homme modéré d'allure réservée. Morale de l'éternelle histoire des petits contre les gros : le second a pris goût à son mandat. Il s'est représenté, gonflé à bloc, contre le président de la FDSEA. Cette fois, le sortant c'est lui, et cela change tout.

Dans le bourg de Daoulas, près de Brest, la Maison de l'agriculture

Comment évaluer le risque génétique ?

par Stanislas Lyonnet

LES vanités sont ces natures mortes du XVII^e siècle, souvent signées des écoles du nord de l'Europe, qui offrent à nos yeux toutes sortes de symboles de l'impudence de l'homme face au monde, de la fugacité et la futilité de nos ambitions. Les crânes d'ivoire y côtoient les livres sous l'égide du temps qui s'écoule dans un sablier. L'exégèse biblique de ces messages invite au détachement des biens terrestres et des richesses, des joies profanes et des arts, peut-être même de la science et du savoir.

Les ingrédients de ces scènes sans vie se retrouvent souvent dans les scénarios tragiques des histoires des familles frappées d'un mal génétique héréditaire. L'impensable y jouxte l'innommable, la culpabilité y est adossée à la filiation. On y voit des choix impossibles naître des progrès de la science et de la médecine génétique.

La carte et le séquençage du génome humain, la connaissance des gènes responsables des maladies héréditaires, la compréhension de leurs mécanismes intimes et du risque de récurrence suscitent effectivement d'immenses espoirs. Ces dix dernières années, jalonnées de découvertes innombrables, nous conduisent même aux portes du traitement génétique de maladies jusqu'à présent incurables. En même temps, ces données nouvelles rendent d'ores et déjà possible la prédiction prénatale, et désormais préimplantatoire, d'un grand nombre de maladies génétiques héréditaires. Et pourtant chaque histoire familiale recèle une infinie complexité et des situations si singulières qu'aucune attitude, aucune bonne pratique, aucun guide, aucun décret, n'est en mesure de résoudre les choix difficiles qui s'offrent désormais à un grand nombre de couples conduits à redouter le risque d'une maladie génétique dans leur descendance.

Avec ces familles, ne sommes-nous pas face à de nouvelles vani-

tés où s'exposent pêle-mêle le corps meurtri de l'enfant malade ou disparu et le flacon dans lequel est conservée sa relique d'ADN, parfois « en banque » depuis de nombreuses années, parfois extraite d'une tache de sang sur un vêtement conservé par les parents, d'un omphale venu des limbes ? On y voit encore les fioles du sang prélevé de membres de la famille (sang-filiation, mauvais sang), l'argent de la recherche scientifique, toujours insuffisant, et le schéma d'hérédité qu'a dressé la plume du généticien à l'aide d'une nouvelle symbolique : cercles et carrés noirs des enfants atteints, rayés pour ceux qui sont morts, cercles et carrés blancs des enfants indemnes, doubles liens des unions consanguines ou encore stigmates des conduites obligatoires d'une maladie liée au chromosome X.

Le temps aussi est là, personnage incontournable du drame, qui mesure inéluctablement les semaines qui séparent de la disparition d'un enfant, les mois que va prendre la recherche médicale pour trouver le gène responsable d'une maladie rare, les années qui restent à un couple pour concevoir un autre enfant ou un enfant autrement, ou celles qu'il faut avant de trouver le traitement d'un syndrome orphelin. Une ambition de la consultation de génétique ne serait-elle pas de réanimer ces natures mortes ?

Si l'on regarde avec insistance ces objets douloureux déposés sur le bureau de consultation, on peut effectivement y discerner de nombreux choix. Choix pour le médecin traitant ou l'obstétricien d'adresser le couple en consultation de génétique car l'interrogatoire même du généticien (on parle parfois d'enquête) illumine souvent trop vivement et brutalement une scène faite d'ombres et de souvenirs. Y a-t-il un choix lors de la consultation de génétique ? Informer de la possibilité d'un diagnostic prénatal, n'est-ce pas déjà le conseiller ?

Choix impossible d'une démarche qui voudrait offrir à un couple

la possibilité d'avoir un enfant en bonne santé, d'éviter la souffrance d'un autre enfant gravement atteint, mais au prix du dépistage précoce de la maladie, à un moment de la grossesse où il n'existe actuellement aucune autre proposition que d'y mettre un terme.

Choix inconscient quand l'enfant désiré risque d'être l'enfant de remplacement de celui qui a disparu, ou l'enfant d'accompagnement de son frère ou sa sœur handicapée. Il est pourtant de ces maladies dans lesquelles le sang du cordon ombilical ou un organe de l'enfant en bonne santé, né après un diagnostic prénatal, porte l'espoir du traitement de l'aîné : enfant-traitement ?

Nous sommes très souvent en position de rassurer, de diminuer simplement un risque qui avait été surestimé, de montrer même qu'il n'y a pas de risque de tout et d'encourager certains à entreprendre un projet de grossesse qui avait été abandonné

Choix ambigu, pour nous autres médecins, de l'interruption de grossesse sur proposition médicale, alors même que toutes nos énergies convergent vers le traitement de l'enfant vivant ; contradiction que nous avons pris le parti d'assumer. Mais qu'en est-il du choix dans les maladies génétiques dominantes dont l'expression est variable et qui se manifestent chez un seul des parents du couple à risque, quand tout choix pour l'enfant à naître lui renvoie inmanquablement l'image de sa propre maladie, de la filiation qui est inégale et de la culpabilité qui, dans ce cas, risque de ne pas être partagée ?

Choix insensé pour les conductrices des maladies liées au chromo-

some X dans lesquelles le diagnostic prénatal ou prénatal du sexe fœtal reste parfois la seule possibilité en vue de ne conserver que les grossesses de filles, indemnes de la maladie mais dont beaucoup de couples nous font remarquer qu'elles risqueront elles-mêmes de la transmettre à leur descendance.

Choix cornélien entre la procréation dans le couple au prix du risque et, d'autre part, les méthodes de procréation médicalement assistée avec don de gamètes, voire l'adoption.

Choix, enfin, entre diagnostic prénatal et diagnostic préimplantatoire ; mais aussi choix pour le médecin de brandir ou pas ce type d'argument « pré-incantatoire »,

l'embaras médical appelant la technologie au secours alors même qu'elle est à peine accessible et, parfois, bien avant qu'une consultation spécialisée ait pu soulager rien qu'en expliquant.

Le parcours des décisions à prendre lors du dialogue très singulier de la consultation de génétique est parfois à mi-chemin entre les a priori des uns et des autres. Ce sont des consultations étranges où se rencontrent un couple, et pas une seule personne, un être en devenir, des personnages absents – apparentés, enfant malade – et un médecin.

La mise en mouvement de cette scène ne résulte pas de phrases toutes faites. Elle s'inspire beaucoup plus, et peut-être surtout, de l'écou-

te répétée des mots et des silences, des mouvements inconscients, par une autre oreille qui serait dénuée d'appareillage méthodologique ou de filtre scientifique. C'est ce que nous ont appris les consultations conjointes avec nos collègues psychanalystes.

Ils nous ont conduits à entendre les véritables demandes qui se cachent souvent derrière les questions manifestes. Parfois, ces demandes ne sont pas de l'ordre de la procréation. Ils nous ont montré que l'accompagnement occupe une place prépondérante dans le projet de ces couples. Ainsi, le risque génétique, savamment calculé par le généticien, ne mesure souvent en rien le risque ressenti qui dépend beaucoup plus de la sévérité de la maladie redoutée, et se calcule en prenant en compte la proximité affective plus volontiers que la proximité génétique. Ils ont entendu les ambiguïtés, les doubles fonds, les faux tiroirs de notre langue.

Qu'entendent une mère, un père, une famille, lorsque nous leurs parlons d'accident génétique, de mutation ? Qu'en est-il de la fréquente confusion entre gène et germe qui sous-tend probablement la confusion entre maladie génétique et maladie infectieuse, toutes deux imagées par la transmission sanguine ? Ne parle-t-on pas d'ailleurs du porteur d'un gène, et même de porteur sain, comme l'on parle du porteur d'un virus ? Nous parlons d'hérédité liée au sexe quand nous voulons parler de chromosome X : s'agit-il de l'hérédité de la sexualité ? De fait, le chromosome X ne porte-t-il pas le signe de l'interdit, la femme conductrice n'est-elle pas celle par qui le malheur est arrivé, celle qui a mal conduit, celle qui s'est mal conduite ?

Il est pourtant nombre de situations où ces consultations ont conduit des couples et des familles à reprendre espoir. En ces temps où la génétique souffre, souvent injustement, des confusions des genres et de certains anathèmes, il est bon

de rappeler que nous sommes très souvent en position de rassurer, de diminuer simplement un risque qui avait été surestimé, de montrer même qu'il n'y a pas de risque du tout car une maladie n'est pas génétiquement déterminée ou n'est pas héréditaire, et d'encourager certains à entreprendre un projet de grossesse qui avait été abandonné. Il faut aussi dire le grand nombre d'enfants nés en bonne santé après diagnostic prénatal et qui n'auraient probablement pas vu le jour sans cette possibilité.

Tous, familles et médecins, naviguons de concert, à bord d'une embarcation qui avance beaucoup plus vite que nous ne pourrions jamais ramer, sur les eaux d'une science et d'une technicité qui nous emportent à une vitesse que nous ne savons pas mesurer. Aucun d'entre nous ne peut ni ne veut ralentir ce flot des connaissances ; au contraire !

S'il n'y a rien d'original à constater que la science avance plus vite que l'homme, il y aurait peut-être une originalité à faire en sorte que les choix difficiles qui naissent de cette contradiction soient au moins dits, reconnus ; comme si des pièces qui composent cette vanité pouvaient naître quelques réponses aux attentes d'une famille éprouvée ; comme si la mise en mouvement de ces objets funestes, parfois figés dans une sidération traumatique, pouvait conduire à l'apaisement, à l'acceptation des décisions prises, à la poursuite d'un chemin plutôt qu'à la contemplation pétrifiante de la scène inerte d'un crime que l'on n'a pas commis.

Stanislas Lyonnet, est professeur de génétique à l'université Paris-V - René-Descartes ; il fait partie du département de génétique de l'hôpital Necker - Enfants-Malades. Ce texte est extrait des actes du 4^e Colloque de pédiatrie et psychanalyse, organisé sous la direction de Danièle Brun les 27 et 28 janvier, à Paris.

Malheur et préjudice

par Laurent Aynès

NON seulement chez tous ceux que touche le handicap de naissance, mais aussi dans les milieux intellectuels, juridiques ou non, l'arrêt Perruche, rendu par la Cour de cassation en assemblée plénière le 17 novembre 2000, a suscité une intense émotion. L'ampleur de l'onde de choc montre que la Cour de cassation, peut-être de manière involontaire – mais pas inconsciemment, avertie qu'elle était par les observations approfondies présentées devant elle par l'avocat général Sainte-Rose –, a ignoré l'une des données fondamentales de l'être humain : chaque homme reçoit la vie, non de lui-même, mais d'autrui ; et ne peut donc débattre devant les tribunaux du principe et des conditions de son apparition à la vie, c'est-à-dire de sa personnalité.

Le débat judiciaire qui aboutit à cet arrêt s'est concentré sur la question de la causalité : les fautes du laboratoire d'analyse et du médecin, qui ont induit en erreur la mère et l'ont conduite, rassurée, à ne pas interrompre sa grossesse, alors qu'elle avait manifesté la volonté de le faire s'il existait un risque de contamination du fœtus, ont-elles causé le préjudice de l'enfant, à savoir une vie handicapée ? Les cours d'appel de Paris et d'Orléans, ainsi que, dans une autre affaire, le Conseil d'Etat ont répondu par la négative : la contamination du fœtus par la rubéole est seule cause du dommage subi par l'enfant ; les défaillances de la médecine prédictive n'y sont pour rien.

La Cour de cassation, une première fois en 1996, puis solennellement le 17 novembre 2000, estime, au contraire, que les fautes médicales ont causé la naissance de l'enfant handicapé : « Dès lors qu'elles avaient empêché [Madame X] d'exercer son choix d'interrompre sa grossesse afin d'éviter la naissance d'un enfant atteint d'un handicap... » On peut disserter à perte de vue des questions de causalité : historiquement, et juridiquement, il n'est pas interdit de considérer comme cause d'un événement un antécédent en l'absence duquel cet événement ne se serait pas produit. Et il est vrai que, si la mère de l'enfant avait été correctement informée, l'affaire Per-

ruche n'aurait sans doute pas existé. Sur le terrain – peu rigoureux, marqué par l'opportunisme – de la causalité, l'arrêt est contestable, mais acceptable.

En revanche, ce débat un peu abstrait sur la causalité masque à peine la véritable question : l'enfant né handicapé subit-il un préjudice réparable ? Il n'est évidemment pas question de nier que les graves séquelles physiques et mentales dont il souffrira toute sa vie soient pour lui un malheur (encore que cette appréciation soit toujours portée par des tiers). Mais s'agit-il pour autant d'un préjudice réparable ? Tous les malheurs de l'homme ne sont pas des préjudices, au sens juridique de ce terme. Ils ne permettent pas tous d'exercer une action en responsabilité. Le rôle de la responsabilité civile est de réparer, c'est-à-dire de replacer la victime dans l'état qui aurait été le sien si la

Le débat un peu abstrait sur la causalité masque à peine la véritable question : l'enfant né handicapé subit-il un préjudice réparable ?

faute du responsable n'était pas survenue ; et cela en nature ou par équivalent (dommages-intérêts). Cette démarche suppose l'affirmation préalable d'un droit de la victime à ne pas subir tel dommage, droit qu'elle fait sanctionner par les tribunaux en réclamant réparation. Ce droit du sujet qui sous-tend toute action en responsabilité est précisément qualifié de droit subjectif. Il en existe un grand nombre, spécialement dans le domaine de la personnalité (droit au respect de la vie, à la dignité, à l'honneur, au respect de l'intégrité physique...).

Or de quel droit subjectif l'enfant né handicapé peut-il invoquer la lésion ? Le droit qu'aurait tout individu de naître en parfaite santé physique et mentale ? A l'évidence, un tel

droit n'existe pas en l'état actuel de la science médicale ; ou bien alors c'est une pure incantation. Le droit de ne pas naître, si l'infirmité ne peut être évitée ? Mais comment la personne pourrait-elle posséder le moindre droit à l'égard d'un phénomène – sa génération – qui échappe totalement, et par nature, à l'emprise de sa volonté ? Ce n'est pas un hasard si l'ensemble des droits subjectifs impliquant l'existence de la personne, c'est-à-dire sa vie.

L'arrêt Perruche pourrait bien reposer sur une double erreur de raisonnement. La première consiste à rattacher le préjudice de l'enfant au fait que sa mère a été privée du droit d'interrompre sa grossesse. Ce faisant, on permet à l'enfant d'invoquer – en réalité, ce sont ses parents qui l'invoquent – la lésion d'un droit – celui d'avorter – qui n'est pas le sien ; sans se soucier d'établir quel droit propre de l'enfant est lésé. Avant l'arrêt, plusieurs commentateurs trouvaient choquant que l'on indemnise la mère, et non l'enfant ; et c'est peut-être ce raisonnement généreux qu'ont implicitement tenu les hauts magistrats. Mais il est clair que les dommages subis par la mère et par l'enfant, s'ils procèdent du même handicap, ne sont pas les mêmes ; en particulier, celui que subit la mère lui est propre, tenant à la lésion de son droit de ne pas enfanter.

La seconde erreur consiste à assimiler malheur et préjudice, sans rechercher quel droit subjectif de l'enfant est atteint par son malheur, trop préoccupé que l'on est de reporter sur un responsable identifié le poids d'une vie blessée, qui devrait incomber à la communauté humaine tout entière.

L'affaire n'est pas terminée. Devant la cour d'appel de Paris, qui devra se prononcer, il n'est plus possible de débattre de la causalité, définitivement tranchée par la Cour de cassation. Mais l'existence en la personne de l'enfant d'un préjudice réparable, qui constitue la véritable question, devrait être débattue ; et tranchée, espérons-le, par la négative.

Laurent Aynès est professeur de droit civil à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne.

Notre présence dans les Balkans demeure indispensable

par Joseph R. Biden Jr

DE retour du Kosovo, de Serbie et de Bosnie, j'ai acquis la conviction que le président Bush doit modifier sa position en ce qui concerne le rôle de l'Amérique dans les Balkans. Durant la campagne électorale, l'équipe Bush affirmait que le maintien sur le long terme de la paix dans la région était de la responsabilité de l'Europe, et non pas de la nôtre et que les missions de longue haleine visant à « construire les nations » n'aboutissaient, avec le temps, qu'à réduire l'état de préparation au combat de nos troupes.

Ma grande expérience de la région renforce pour moi l'idée que, précisément parce que les Balkans sont essentiels à la sécurité de l'Europe, ils le sont aussi à notre sécurité et réclament donc de notre part un engagement actif. En réalité, l'instauration de la démocratie dans cette région du monde et la continuation de la leadership américain au sein de l'OTAN dépendent du maintien d'une présence militaire américaine en Bosnie et au Kosovo jusqu'à la réussite menée à son terme des missions engagées.

La participation à ces missions est considérée dans la région comme un test décisif de notre engagement en faveur de la stabilité et de la démocratie. Qui plus est, l'Europe occidentale ne pourra pas parvenir à l'union et à la croissance économique si l'Europe du Sud-Est s'enfoncé dans la pauvreté et l'état de guerre ethnique. Les mouvements massifs de réfugiés durant les années 1990 ne sont qu'un prélude à ce qu'il adviendra si la zone de stabilité démocratique en Europe ne s'étend pas à l'Est et au Sud-Est.

Certes, la mise en place de démocraties stables et d'économies libérales ne s'opérera pas de façon uniforme, en raison du

récent passé de guerre, de violence et de naufrage économique des Balkans.

Mais déjà, au Kosovo et en Bosnie, une génération nouvelle de dirigeants paraît. Au cours de l'automne dernier, le peuple serbe s'est débarrassé de Slobodan Milosevic. Aux postes de commandement, le président de la Yougoslavie, Vojislav Kostunica, et le premier ministre de Serbie, Zoran Djindjic, semblent opposés à un nationalisme xénophobe et offensif. Mon espoir est qu'ils entreprendront d'expliquer aux Serbes les crimes contre l'humani-

Le président Bush doit modifier sa position en ce qui concerne le rôle de l'Amérique dans les Balkans

rité et notre assistance économique ne seront maintenus que si les nations balkaniques s'engagent sur la voie des réformes gouvernementales et si la Bosnie se libère de la domination de ses trois partis nationalistes.

Est-ce à dire que nous intervenons dans les Balkans en partie pour aider à la construction de nations ? Oui. Car cette construction, si elle est réussie, peut prévenir des actions militaires de grande ampleur qui seraient autrement coûteuses.

L'Amérique ne consacre, à l'heure actuelle, qu'un pour cent du budget de la défense à l'entretien de ses troupes chargées du maintien de la paix au Kosovo et en Bosnie. Nos alliés européens fournissent à peu près les quatre cinquièmes des forces en présence. Avec une contribution inférieure au cinquième restant, nous conservons néanmoins le commandement général de ces forces.

Quant à la question de l'affaiblissement de la préparation de nos troupes aux conflits, les chefs militaires américains en Bosnie et au Kosovo rejettent vigoureusement l'idée que leurs missions réduisent la capacité des troupes à aborder d'autres conflits. Cette expérience aide au contraire, estiment-ils, à développer un savoir-faire qui accroît les compétences des soldats dans les grands affrontements.

Gérer les conflits des Balkans a toujours été difficile. L'Amérique, cependant, ne peut pas se permettre de se détourner de ce défi.

Joseph R. Biden Jr est sénateur (démocrate) de l'Etat de Delaware. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Sylvette Gleize. © The New York Times

Mythes portatifs avec poignée

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

ZEUS, on le comprend. Ces jolies mortelles jouant sur une plage, c'était tentant de leur proposer un tour en mer. Le faire en prenant la forme d'un taureau, même blanc et doux d'aspect, pas machiste pour un sou, discret sur le sexe, l'idée semblait incongrue – ils sont comme ça, les dieux. Mais de nos jours les filles grimpent bien dans des cabriolets de mort, sur des scooters marins, pour rien, pour la grisurie du vent dans leur shampooing. C'est égal : on comprend mal notre ancêtre Europe, pâle de peau à attraper des coups de soleil, partir sur le dos d'un étalon réputé pas malin, cap vers la Crète, quelle bizarrerie ! Folle de la chose, ou quoi ? Et pour enfanter qui ? Des juges aux enfers, des demi-monstres mangeurs d'enfants au fond de labyrinthes, Ariane et son fil, Phèdre et son beau-fils, que des tuiles !

Bravo à Christian de Bartillat et à Alain Roba de nous remettre sous les yeux la généalogie de notre continent, et bientôt de notre monnaie (*Métamorphoses d'Europe*, Bartillat éd.). C'est apaisant, les livres qui posent des questions au lieu d'y répondre du haut d'une chaire au CNRS ! De Lucien à Denis de Rougemont, des vases crétois à Gustave Moreau, on feuillette le conte familial. Et notre perplexité s'épaissit. Pourquoi cet air béat, chez la belle aieule, alanguie sur la croupe énorme, une main gratouillant l'entre-cornes sans crainte des suites ? Bonheur d'avoir été choisie, et par un dieu, dont on dit beaucoup qu'au lit il n'y a

pas mieux ? Joie de caracoler sur le violet vineux de la mer Egée ? D'engendrer des gosses à problèmes, mais qui feront parler d'eux dans les gazettes ?

Il paraît qu'en fait de... vache folle, la nôtre d'Europe détient l'antériorité et le pompon : et personne pour demander raison de ce record au mythe grec ? Parbleu ! Quel statisticien a-t-il entendu parler de l'Olympe, ou seulement du luxe des poètes : ne rien prouver, enfin, sinon l'instant et ses tintements de clochette !

Les Chinois de Paris fêtent le Serpent ; des reptiles en papiers criards ondulent place d'Italie. Cependant que les immeubles du Gujerat ensevelissent des milliers d'Indiens. Est-ce un dragon fou, ou les plaques tectoniques, qui culbutent les immeubles d'Ahmadabad comme des dominos ? Et pourquoi l'envie d'entraîne ne saisit-elle la planète qu'à la vue de décombres, de parents en larmes ?

Les dévots du profit à l'américaine planchent à Davos (Europe, côté remonte-pentes nickelés), tandis que les entêtés du partage à l'euro-péenne rouspètent au Brésil. « *Nous au moins on crée de la richesse* », se flattent les uns. « *A quoi bon, si on ne la répartit pas mieux* », scandent les autres. La mondialisation des Bourses et des portables ajoute on ne sait quoi de loufoque au vieux dialogue de sourds entre riches et pauvres. La nouvelle vient de tomber : ça y est, la croissance est retombée à zéro aux Etats-Unis. Dans combien de temps le soufflé s'affais-

sera-t-il chez nous ? Et d'abord, c'est quoi cette notion magique ? C'est tombé du ciel ? Ça s'obtient comment ? Sans léser personne ? Autant interroger les astres ! Plus on sait tout calculer dans la seconde, plus triomphent la pensée prélogique, le doigt mouillé, la superstition. Les siècles valsent et l'humanité dernier cri évoque des chimpanzés se disputant une banane devant des milliards d'écrans, d'un bleuté de bloc opératoire !

A-t-on seulement demandé à Eole pourquoi il pleut plus à Redon qu'au Sahel ? On n'a jamais eu tant besoin des mythes portatifs avec poignée d'où sont nées nos pensées européennes ! Encore faudrait-il rétablir l'étude du grec ancien dans tous les collèges, comme promis par la loi républicaine (dans le Haut-Rhin, ce n'est plus le cas que pour deux établissements sur cinquante-trois !). On y reviendra, vers cette source « féconde », « intarissable », jure Jacqueline de Romilly (*Héros tragiques, héros lyriques*, Fata Morgana éd.). Les maîtres compétents existent. Pourquoi donc s'engager dans « *d'ingrates parenthèses* » ? s'indigne-t-elle. Pourquoi ne pas rétablir le droit d'accès à nos origines, donc aux clés de notre avenir, dès la rentrée prochaine ?

C'est ce que demandent à leur ministre des professeurs d'Alsace, aussitôt suivis largement (texte disponible, 1, rue Sédillot, 67000 Strasbourg). Comment ne pas signer avec eux des deux mains !

La mondialisation par Edu



Edu. Né à Porto Alegre en 1962, il travaille au journal *Zero Hora* depuis 1990. Il publie aussi dans des magazines comme *Dundum*, *Animal* et *Olho Magico*. Dans le même temps il développe des projets d'art plastique et a reçu le premier prix au concours National Philips des jeunes talents en 1994. Il a illustré en 1994 le livre *Ameri* de Luis Fernando Verissimo *Artes e Ofícios*.

Cette semaine, *Le Monde* publie chaque jour un dessinateur brésilien présent au Forum anti-mondialisation de Porto Alegre.

Le bouclier antimissile, panacée ou désordre ?

Suite de la première page

D'autres pays ne sont pas restés les bras croisés. Par exemple, le Pakistan, avec ses deux systèmes d'armes connus sous le nom de Ghauri (conçu avec l'aide de la Corée du Nord) et de Shaheen (avec l'assistance de la Chine), ou l'Inde, avec son programme de missiles Agni et Prithvi et dans l'attente de coopérations que Moscou s'apprête à lui fournir.

Il ne s'agit là que des programmes sur lesquels la lumière s'est faite progressivement. Malgré tout, de nombreux aspects demeurent obscurs. Deux interrogations en témoignent. La première : les nouveaux venus sont-ils des pays qui partagent, avec les puissances reconnues, l'essentiel des principes de la dissuasion préventive ou ont-ils établi d'autres règles qui restent à élucider ? Auquel cas l'insécurité risque de croître sur la planète avec une prolifération nucléaire de moins en moins maîtrisée. La seconde : les ADM, dans ce contexte, n'appartiennent-elles pas aussi à la « zone grise » et floue de ces armes biologiques et chimiques, vouées à servir sur un théâtre des opérations ? Auquel cas, soutient Washington, il faut ajouter des Etats, tels

l'Irak (avec ses Scud-C), la Libye (avec ses No-Dong 1 acquis auprès de la Corée du Nord), la Syrie, le Soudan ou l'Iran (avec ses missiles Shahab 3 en cours de déploiement, en attendant le Shahab 4 à long rayon d'action). Autant de pays qualifiés de « *rogue states* » (parias ou voyous, selon la terminologie usuelle), qui détiennent des missiles à plus courte portée dont les caractéristiques militaires sont ambiguës et qui, de ce fait, peuvent constituer un danger régional.

Face à cette dissémination des ADM, qui sont autant d'épées suspendues sur les têtes, les Etats-Unis ambitionnent de développer un bouclier plus réaliste que le système antimissiles envisagé par Ronald Reagan il y a une quinzaine d'années. Ils ont abandonné l'idée de placer le territoire américain sous une cloche spatiale, à l'abri des agressions.

ESPOIR ANGÉLIQUE

Le propos est plus modeste. Il vise officiellement à se protéger contre une frappe limitée – provenant de ces Etats qui sont accusés de ne pas respecter les règles établies de la dissuasion – de manière à pouvoir arrêter, en 2010, quelques dizaines de têtes assaillantes au moyen d'un système organisé autour d'une douzaine de satellites de surveillance, d'une dizaine de radars et d'une centaine d'intercepteurs hypervéloces en Alaska. Le tout devrait requérir un investissement de quelque 60 milliards de dollars.

Dans le même temps, Washington propose de renégocier le traité ABM, conclu avec les Russes en 1972, puis en 1974, qui limite les

défenses antimissiles, et suggère de réduire sensiblement les arsenaux nucléaires actuels des grandes puissances. De sorte que la Russie, qui ne veut pas entendre parler pour l'instant de révision des accords ABM, accepterait de tomber à 1 500 missiles – autant que les Etats-Unis – et que, pour s'en tenir à elles, la Grande-Bretagne et la France seraient invitées à commencer à se joindre à ce désarmement partiel. Avec l'espoir, un peu angélique, d'entraîner sur cette voie d'autres pays détenteurs d'ADM.

C'est là que le bât blesse. Comme si un piège se refermait sur les Etats qui, à tort ou à raison, continuent de confier leur sécurité à la dissuasion. En effet, plus les arsenaux sont réduits à la portion congrue et plus l'efficacité du bouclier américain contre d'éventuelles frappes limitées, non saturantes, de missiles « rustiques » ou non joue le rôle d'une assurance-survie pour les Etats-Unis. D'autant que les Américains ne cachent pas leur plan de passer à un déploiement ultérieur – la phase 3 d'un calendrier qui prévoit deux sites d'intercepteurs en Alaska et dans le Dakota du Nord – avec, cette fois, une trentaine de satellites, une quinzaine de radars et deux cent cinquante intercepteurs. Il est même question d'allouer jusqu'à sept sites et quatre cents intercepteurs. Ce qui constitue une architecture autrement plus lourde que la précédente.

Sous le prétexte, au départ, de neutraliser les capacités offensives de « *rogue states* » indisciplinés, le bouclier américain est susceptible, à terme, de s'en prendre aussi à celles de ces Etats, comme la Russie, la Chine ou les alliés européens, qui

refusent de rentrer dans le rang. Dès lors, que risque-t-il de se produire si George W. Bush se rallie à un tel objectif, malgré les difficultés techniques qui émailleront – et ont déjà marqué – le développement de ce programme ? Panacée ou nouveau désordre stratégique ? Point n'est besoin d'être grand clerc pour deviner que chaque pays, ami ou autre, s'estimera en droit de perfectionner son arsenal d'ADM au-delà de ce qui est prévu, pour mieux braver, déjouer ou contourner la panoplie américaine grâce à des missiles munis d'aides complexes à la pénétration ou à trajectoire aléatoire. On relancera la plus échelonnée des courses à l'armement, une compétition désormais tous azimuts. Face au bouclier, l'épée n'a jamais dit son dernier mot.

Jacques Isnard

RECTIFICATIFS

CRÉDITS PHOTOS

Les crédits des illustrations de la page Histoire, titrée « Le PS plébiscite François Mitterrand » (*Le Monde* daté 28-29 janvier) étaient manquants. Pascal Lebrun signait le cliché du haut ; le crédit des deux autres photographies était M. Setboun/Sipa.

GUCCI

Contrairement à ce que nous avons écrit dans l'article « Vieux riches et petits soldats » (*Le Monde* du 20 janvier), Gucci group ne possède aucune participation dans le capital de Fendi, contrôlé depuis octobre 1999 par une alliance regroupant LVMH et Prada Holding BV.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Davos-Porto Alegre

Il y aurait d'un côté, à Davos, les chantes de la mondialisation et, de l'autre, à Porto Alegre, ceux qui la dénoncent. La présentation est simpliste. Elle rend mal compte de ce qui s'est dit depuis quatre jours dans les deux forums réunis – l'un dans les Alpes suisses, l'autre au Brésil – pour débattre de l'état de l'économie mondiale. Depuis quelques années déjà, ceux de Davos, du moins certains d'entre eux, patrons ou responsables politiques, ne sont plus béatement convaincus des mérites universels d'une économie de marché sans contraintes ni frontières. Et ceux de Porto Alegre, du moins certains d'entre eux, politiques, syndicalistes et militants écologistes, ne réclament aucunement une régression commerciale protectionniste frileuse. Ils savent que les pays du Sud seraient les premiers à en faire les frais.

Par médias interposés, les deux forums ont imposé une réflexion critique sur ce qu'on appelle la mondialisation : la libéralisation de plus en plus poussée des échanges commerciaux et financiers. C'est l'occasion, d'abord, de rappeler certains chiffres. A peine plus de 10 % de la population mondiale produisent et consomment plus de 70 % des biens et services dans ce monde. Plus brutalement, cela veut dire que la moitié de la population mondiale, trois milliards d'individus, vit avec moins de 2 dollars par jour. C'est la fracture de la honte. Et ces mêmes trois milliards génèrent à peine 10 % de la production mondiale.

Quelle conclusion en tirer ? Progressivement mise en œuvre depuis 1945, puis de façon accélérée depuis une quinzaine d'années, la libéralisation des échanges est-elle responsable de l'état d'absolute pauvreté qui est celui de ces trois milliards d'hommes à l'aube du troisième millénaire ? Ce serait trop simple. Ce qui a crû, ces dernières années, c'est l'inégalité davantage que la pauvreté. Partout où il y a eu de la croissance – dans toute l'Asie de l'Est et du Sud, notamment en Chine, mais aussi en Inde –, la pauvreté a reculé. Et, dans ces régions-là, ce qui a tiré la croissance, c'est la libéralisation des échanges. Ce fut certes un moteur brutal, créateur d'un développement très inégalitaire – mais créateur tout de même.

Dit brutalement : la richesse accrue des uns ne se réduit pas à la pauvreté des autres, elle peut aussi créer pour tous. Mais à condition de changer quelque peu les règles du jeu. Les propositions faites à Porto Alegre – annulation de la dette du tiers-monde, taxation des transactions financières, interdiction des paradis fiscaux – traduisent le besoin d'une réglementation de la mondialisation pour en combattre les effets inégalitaires les plus dévastateurs ; elles manifestent la nécessité criante d'une manière d'intervention publique (par accords internationaux ?) pour contrôler un marché effectivement de plus en plus global. Si les marchés sont mondialisés, alors il faut aussi mondialiser la nécessaire solidarité pour que les écarts de croissance n'accroissent pas la fracture de la honte.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferracci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royonnet
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;
Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;
Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;
Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jureau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,
Fonds commun de placement des personnels du Monde,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Une œuvre capétienne

L'EUROPE et la France doivent travailler de toutes leurs forces à préserver la paix sur une planète en passe de devenir folle. Il reste, à l'extérieur, à convaincre les Américains qu'il est trop tard pour extirper partout le communisme, qu'il n'est pas encore absolument impossible de négocier la paix avec lui, et que, pour faire respecter au besoin cette paix par la force, l'entretient d'une puissante armée permanente est une des charges normales de leur primauté.

Mais le plus grand service que l'Europe et la France puissent rendre à la cause commune, et par conséquent à l'Amérique elle-même, c'est de fortifier leur résistance morale. Abreuvés de trop de mensonges, accablés de trop de souffrances, les peuples du continent européen ont assez largement perdu la foi dans leurs chefs, dans la valeur de leurs systèmes politiques, voire dans leur

propre destin. Pour qu'ils se redressent, il faut des réformes profondes dans le style de vie et dans les mœurs comme dans les institutions.

Aussi longtemps par exemple que les Français pourront se glorifier de frauder le fisc et dépenser cinq à six fois plus pour leur tabac et leur apéritif que pour leur loyer, aussi longtemps qu'un trop grand nombre de jeunes (parmi lesquels comptent trop souvent les meilleurs) seront tentés de se donner corps et âme à la cause de Moscou, la France sera gravement malade. L'œuvre à faire ou à refaire est, comme on l'a dit, une œuvre capétienne. Elle offre plus de difficultés, plus d'intérêt, et n'exige certainement pas moins de virilité que l'appel à la haine et le recours à la bombe atomique ou au napalm.

Sirius

(31 janvier 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. *Le Monde* sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

AUTOMOBILE Chrysler a annoncé, lundi 29 janvier, la suppression de 26 000 emplois en trois ans et la fermeture de six usines dans le monde. ● LE RALENTISSEMENT du

marché américain combiné au vieillissement de la gamme Chrysler ont précipité la firme dans le rouge au dernier semestre 2000. ● DIETER ZETSCHKE, le manager allemand nom-

mé à Detroit à l'automne 2000 pour redresser Chrysler, est, à quarante-sept ans, un pur produit Daimler Benz. ● POUR DAIMLERCHRYSLER, ce plan de restructuration sonne

comme l'échec de la fusion « entre égaux » imaginée en 1998 par le président du groupe allemand, Jürgen Schrempp. ● LA CAPITALISATION boursière de l'ensemble est aujourd'hui

d'inférieure à celle de Daimler seul avant la fusion. ● LA MULTIPLICATION des suppressions d'emplois par les grands groupes commence à inquiéter outre-Atlantique.

Daimler impose à Chrysler une sévère restructuration

La firme américaine, fusionnée avec le groupe allemand depuis 1998, va supprimer en trois ans 20 % de ses effectifs dans le monde et fermer six usines. Le ralentissement de l'économie américaine et le vieillissement de ses modèles obligent le constructeur à réduire ses capacités de production

LA PRESSION était trop forte. Face aux inquiétudes des salariés et des syndicats américains, le management allemand de DaimlerChrysler a préféré dévoiler avec un mois d'avance les grandes lignes du plan de restructuration de sa filiale Chrysler. Dieter Zetsche, nommé à la tête du constructeur américain en novembre 2000, a annoncé, lundi 29 janvier à Auburn Hills, dans la banlieue de Detroit, la suppression de 26 000 emplois dans les trois ans à venir (environ 20 % de l'effectif mondial de Chrysler). Six usines seront fermées, soit environ 15 % des capacités de production.

Ce remède drastique se veut à la mesure de la situation. Chrysler est une nouvelle fois confronté à l'une de ces violentes crises cycliques qui ont jalonné l'histoire du troisième constructeur de Detroit. Le retournement du marché américain, qui s'est amorcé au dernier trimestre 2000, a servi de révélateur. DaimlerChrysler n'occupe plus que 15,7 % du marché américain, soit un point de moins par rapport à 1999. Le recul des ventes est notamment sensible dans le segment qui avait fait jusque-là la force de Chrysler : les véhicules de loisir (4 x 4, monospaces et pick-up). La concurrence des modèles japonais et européens a eu raison des positions de la firme sur son marché intérieur.

Dans ce contexte, les stocks se sont mis à gonfler. En 2000, Chrysler a ainsi produit 120 000 véhicules de trop. Pour les écouler, le constructeur américain, à l'image de General Motors et de Ford, s'est lancé dans une guerre des prix qui s'est immédiatement ressentie sur les marges. « Les marchés se contractent, la concurrence est acharnée, les constructeurs nord-américains sont sous la pression des constructeurs étrangers et la guerre des rabais est déclarée », a résumé lundi M. Zetsche. « Face à cela, nos coûts fixes et nos coûts variables ont augmenté rapidement », a-t-il précisé. Chrysler a ainsi perdu 1,7 milliard de dollars sur le second semestre de l'année. La filiale américaine a fait plonger le bénéfice mondial de DaimlerChrysler de 50 %, qui dépassera péniblement en 2000 les 5 milliards d'euros.

Aussi, la réaction du management du groupe de Stuttgart se devait d'être vigoureuse. « Ces

mesures sont absolument nécessaires pour survivre dans le contexte actuel de l'industrie automobile », a déclaré M. Zetsche, en ajoutant : « Nous sommes aujourd'hui à un tournant. Il s'agit de la partie la plus sérieuse et la plus difficile de notre plan de restructuration. »

Pourtant, le management allemand a pris des précautions. L'essentiel de ce programme d'économie, négocié avec le puissant syndicat américain du secteur automobile UAW, devrait se faire au gré des départs en préretraite. « Mais des licenciements seront nécessaires », a averti M. Zetsche. Le groupe estime que 75 % des suppressions d'emplois prévues seront effectuées dès 2001.

Chrysler a cherché à épargner au maximum les Etats-Unis : un seul site sera fermé. Le groupe va principalement y adapter sa production en réduisant les cadences. En revanche, le Mexique se trouve en première ligne. Trois usines y seront fermées. Les activités en Argentine et au Brésil feront également les frais du plan.

REPRISE EN MAIN ALLEMANDE

Les mesures annoncées ont été plutôt bien accueillies par les milieux financiers, même si M. Zetsche s'est refusé lundi à détailler le coût de cette restructuration. Les charges financières du plan et le nombre de licenciements secs seront dévoilés le 26 février, à Stuttgart, lors de la publication des résultats annuels du groupe.

Ce plan de restructuration est la première étape de la reprise en main de Chrysler par le management allemand, alors que la fusion entre les deux constructeurs a du mal à faire la preuve de son efficacité. En fait de fusion, les deux pôles automobiles du groupe DaimlerChrysler, Mercedes et Chrysler, mènent depuis deux ans une existence très autonome. Les premiers véhicules développés ensemble n'arriveront pas chez les concessionnaires avant 2003. Les réseaux de distribution demeurent très indépendants, bien que des projets de mise en commun soient évoqués en Europe.

Une grande partie des hauts dirigeants américains ont quitté le groupe, à l'instar de Bob Eaton, parti à la retraite en avril 2000, après

simple par les Allemands. Aussi, dès son arrivée à Detroit, le nouveau patron a cherché le contact avec les salariés, s'installant seul au restaurant d'entreprise, prêt à écouter ceux qui voulaient dialoguer. Premier non-Américain nommé à la tête de Chrysler, Dieter Zetsche savait qu'il était attendu au tournant et qu'il ne pouvait pas se permettre d'être pris en flagrant délit de germanisation de l'entreprise. Son premier succès aura été d'éviter cet écueil.

Il ne fallait pas nécessairement un « cost killer » pour mener à bien le projet. En choisissant Dieter Zetsche, Jürgen Schrempp, le patron de DaimlerChrysler, a misé sur un pur produit Daimler. Cet ingénieur de quarante-sept ans a effectué toute sa carrière au sein du groupe de Stuttgart. Mais, du développement produit au marketing, du camion à la voiture, des Etats-Unis à l'Asie, M. Zetsche a accompli un parcours complet. Il gagne ses premiers galons en 1991, quand on lui demande de remettre de l'ordre chez le constructeur américain de camions Freightliner.

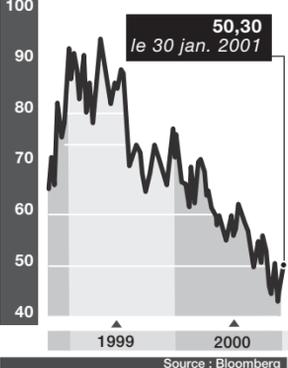
Dieter Zetsche a fait la preuve qu'il sait manœuvrer dans l'adversité. En charge du développement de la petite Mercedes Class A, il retournera la situation en sa faveur, après les débuts calamiteux de cette voiture affectée de problèmes de tenue de route. C'est aujourd'hui l'un des plus beaux succès commerciaux du groupe.

S. L.

Destruction de valeur

DAIMLERCHRYSLER

en euro à Francfort



Source : Bloomberg

DaimlerChrysler vaut aujourd'hui 47,9 milliards de dollars. Daimler seul valait 53 milliards de dollars avant la fusion avec Chrysler en 1998.

constructeur implanté sur les trois marchés principaux, Amérique, Europe, Asie, et présent dans toutes les gammes, du véhicule de luxe aux poids lourds, en passant par les petits modèles.

RÉALISATION DÉLICATE

Or, la réalisation de ce projet d'envergure s'avère beaucoup plus délicate qu'escompté. Outre Chrysler, le second pilier étranger du groupe, Mitsubishi Motors, doit lui aussi faire l'objet d'une vaste restructuration. Après avoir pris le contrôle de 34 % de son capital au printemps 2000, DaimlerChrysler a pu accroître son influence sur la marque japonaise. C'est un autre homme de confiance de M. Schrempp, Rolf Eckrodt, qui doit conduire ce chantier. Bien qu'elle paraisse moins risquée que celle de M. Zetsche, cette mission est jugée très délicate par les observateurs. D'autant que Mitsubishi

est pris, lui, dans une tourmente judiciaire qui pourrait balayer ses dirigeants japonais.

Le cours de l'action reflète d'ailleurs la défiance des investisseurs : le titre a atteint un plancher fin décembre 2000, avant de se reprendre un peu. Troisième actionnaire du groupe au moment de la fusion, le milliardaire américain Kirk Kerkorian a porté plainte à l'automne 2000 contre DaimlerChrysler. Ces derniers jours, il a vendu une partie de ses parts. DaimlerChrysler vaut aujourd'hui moins cher en Bourse que Daimler seul avant la fusion. Avocat inlassable de la création de valeur, M. Schrempp a perdu une partie de sa crédibilité. Son sort est désormais suspendu à la réussite de ses lieutenants.

Stéphane Lauer
et Philippe Ricard
(à Francfort)

PROFIL

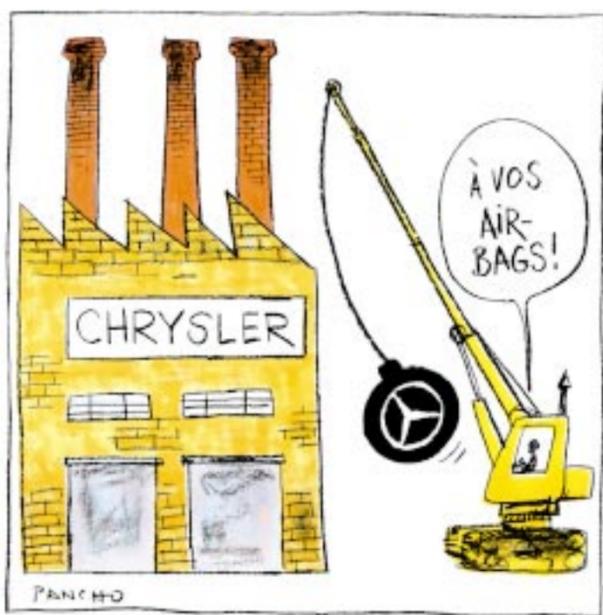
LE PLUS AMÉRICAIN DES HOMMES DE SCHREMPP

Sa décontraction et son amabilité sont proverbiales. Derrière ses grosses moustaches et ses petites lunettes rondes, Dieter Zetsche est réputé pour ses « qualités humaines ». Pourtant, le nouveau patron de Chrysler savait qu'en partant à Detroit il n'aurait que du sang et des larmes à proposer aux salariés américains. Dès lors, l'essentiel se situait dans la manière. Force est de constater que M. Zetsche a rempli la première partie de son contrat, consistant à faire accepter aux syndicats américains un plan douloureux mais néanmoins vital pour l'avenir de Chrysler.

A priori, son expérience internationale et ses qualités de manager faisaient de Dieter Zetsche le candidat idéal pour redresser Chrysler. « C'était le meilleur choix qu'on pouvait faire à Stuttgart, dans la mesure où c'est sans doute l'Allemand qui comprend le mieux les Américains », analyse Thomas Stallkamp. Un compliment précieux de la part de l'ancien patron de Chrysler, débarqué en 1999 notamment à cause de ses critiques vis-à-vis du... management allemand. La première mission de M. Zetsche aura été de rétablir la confiance auprès de salariés américains, qui se sont sentis floués par la fusion annoncée « entre égaux », mais qui s'est révélée être un rachat pur et

Économiser
UMTS. Investir

Par aller les hommes. Nokia et Nokia Connecting People sont des marques déposées de Nokia Corporation. Document non contractuel. Nokia France SA 8562 013 838 PCS/Baby



Licenciements en hausse dans Internet

Les entreprises américaines spécialisées dans Internet ont annoncé la suppression de 12 828 postes au cours du mois de janvier, soit 23 % de plus qu'en décembre 2000, indique une étude de la société de conseil Challenger, Gray and Christmas rendue publique lundi 29 janvier.

Depuis treize mois, quelque 610 sociétés de l'Internet américain ont supprimé 54 343 emplois, et 108 d'entre elles ont dû mettre la clef sous la porte, selon Challenger, Gray and Christmas.

Le groupe américain Walt Disney s'est chargé d'alourdir la barque en annonçant lundi la suppression de 400 emplois à l'occasion de l'arrêt de son portail Internet GO.com. Au passage, le géant américain des loisirs va rapatrier au sein de Disney ses filiales Internet, aujourd'hui cotées séparément en Bourse, et inscrire dans ses comptes une provision exceptionnelle pour charges de restructuration de 790 millions de dollars. - (AFP.)

En dépit du plein-emploi, les Américains s'inquiètent de la recrudescence des suppressions de postes

NEW YORK

de notre correspondante

Il est des mots qui frappent l'inconscient collectif plus que d'autres : *downsizing*, ou dégraissage, est de ceux-là. Et il en a été beaucoup question ces derniers jours, avant même que DaimlerChrysler n'annonce, lundi 29 janvier, la suppression de 26 000 emplois sur le continent américain.

Au cours de la semaine écoulée, les entreprises les plus prestigieuses ont brandi l'arme du *downsizing* : WorldCom (11 500 suppressions d'emplois envisagées), Xerox (4 000 postes au premier trimestre 2001, en plus des 2 000 suppressions au dernier trimestre 2000), General Motors (14 000), Hewlett-Packard (1 700), AOL Time Warner (2 025 emplois, dont 400 à CNN), Sara Lee (7 000), Lucent Technologies (10 000), Boeing (une fermeture d'usine envisagée)...

« LARMES DE FUREUR »

Des titres familiers, des témoignages qui ravivent des souvenirs encore trop frais ont refait surface dans la presse. « La tempête des licenciements », annonce cette semaine l'hebdomadaire *Newsweek*, posant en pages intérieures le problème en termes plus mesurés : « Votre emploi est-il sûr ? » Dimanche, le *New York Times* publiait à la première personne le témoignage d'une des

400 licenciés de CNN, la journaliste Laura Rowley, qui s'est rebellée lorsque, après cinq ans de bons et loyaux services, la direction des ressources humaines lui a donné une heure - « procédure standard » - pour vider son bureau et être raccompagnée à la porte ; ses protestations et ses « larmes de fureur » lui ont valu, à elle et aux autres licenciés, d'obtenir la journée entière pour vider leur bureau et quitter le bâtiment sans escorte.

Il y a six ans, ces récits noirissaient des pages entières des journaux américains, alors que l'économie américaine était en pleine expansion, amorçant un boom économique qualifié depuis d'historique par sa durée et ses caractéristiques.

En réalité, le *downsizing* n'a jamais cessé au cours des années 1990, au fur et à mesure que les entreprises s'adaptaient à un nouvel environnement économique, mais il a disparu des journaux télévisés et des premières pages parce que, parallèlement, le chômage régressait de manière spectaculaire que les feux de l'actualité se sont tournés vers... la pénurie de main-d'œuvre et les gains des valeurs boursières, qui ont profité à de plus en plus d'Américains. Ainsi, en décembre 2000, 133 713 emplois ont été supprimés ; mais le taux de chômage s'est maintenu à 4 %, un chiffre que la plupart des économistes

considèrent comme le plein-emploi. Et selon des statistiques officielles publiées la semaine dernière, le niveau de rémunération des salariés américains a solidement progressé au cours du dernier trimestre 2000, à la fin d'une année marquée par la plus forte augmentation de coûts salariaux pour les employeurs depuis 1991.

La plupart des suppressions d'emplois annoncées ces derniers jours sont liées au ralentissement brutal qu'accuse l'économie américaine depuis deux mois ; certaines entreprises frappées de plein fouet par la baisse des ventes à la consommation, en particulier dans le secteur automobile et dans celui des ordinateurs personnels, réduisent immédiatement leurs coûts de main-d'œuvre sans attendre de savoir si cette baisse des ventes est temporaire ou durable.

La rapidité de réaction est l'une des leçons essentielles que les chefs d'entreprise ont retenues du début des années 1990 ; la perte de la sécurité de l'emploi est probablement celle qu'ont retenue les salariés. Mais de nombreux experts soulignent que, dans les années 1990, le niveau réel des licenciements a rarement atteint les énormes chiffres annoncés à grand fracas de publicité, pour le plus grand plaisir des actionnaires qui y voyaient de salutaires mesures de réduction des coûts : soit les

suppressions d'emplois se faisaient en bonne partie par les départs à la retraite, soit l'employeur, face à une reprise de la demande, se remettait à embaucher avant d'avoir fini d'exécuter son plan de réduction de main-d'œuvre.

RETOUR À DES RYTHMES NORMAUX

Cette double réalité - dégraissages mais plein-emploi -, alliée aux interrogations sur la nature du ralentissement de l'économie, que personne ne qualifie officiellement de récession, expliquent sans doute que, malgré quelques gros titres, la panique n'ait pas encore gagné les Américains, ni la révolte les salariés de Détroit.

Lundi, le quotidien *USA Today* illustrait parfaitement ces paradoxes : en première page, sous le titre « Les nuages des licenciements commencent à s'amonceler », un bref article faisait l'inventaire des dernières vagues de suppressions d'emplois ; mais à l'intérieur, à la « une » du cahier économique, une enquête beaucoup plus approfondie dans une zone industrielle encore florissante de Virginie offrait cette conclusion : « Le ralentissement actuel est bien davantage perçu comme un retour à des rythmes normaux que comme les signes avant-coureurs d'une récession. »

Sylvie Kauffmann

Le ministère du tourisme va harmoniser les règles du secteur

AGADIR

de notre envoyé spécial

A l'occasion de son discours, prononcé lors du 43^e congrès du Syndicat national des agents de voyage (SNAV), qui s'est tenu à Agadir (Maroc) du 24 au 27 janvier, Michelle Demessine, secrétaire d'Etat au tourisme, a affirmé que le code du tourisme, sur lequel travaillent ses services, devrait être prêt fin 2002. L'idée de ce code est partie d'un constat simple : toutes les évolutions du droit du tourisme, qu'elles soient législatives ou réglementaires, sont délicates à mener en raison de la multiplicité des textes qui encadrent l'activité du secteur.

Ainsi, rappelle Bruno Fareniaux, directeur du tourisme, de nombreux textes sont extraits du code de l'urbanisme, de celui du com-

Une équipe juridique recherche tous les textes, les rassemble, les actualise et détermine ce qui relève de modifications législatives ou simplement réglementaires.

Ainsi, les deux lois de 1992, qui régissent, l'une l'organisation territoriale du tourisme, l'autre la distribution des produits touristiques, devraient être actualisées. Le tout devrait ensuite être visé par une commission de modification, qui dépend des services du premier ministre. Ce code devrait aborder aussi bien les critères de classement des pays touristiques que la redéfinition de la taxe de séjour. Selon M. Fareniaux, plus de 70 % des problèmes urgents de la profession devraient être traités dans ce recueil.

En promettant l'actualisation de la loi de 1992 sur la distribution de produits touristiques et son intégration dans le futur code du tourisme, M^{me} Demessine accède à l'une des requêtes les plus pressantes présentées par le SNAV. Depuis longtemps, ce syndicat, qui regroupe 1 400 agents de voyage, soit plus de 3 000 points de vente, et représente 80 % du chiffre d'affaires de la profession, estime que cette loi ne tient plus compte des réalités actuelles.

LIMITER LES DÉROGATIONS

Mais, surtout, cette loi creuse le fossé entre les agents de voyage et le secteur associatif. Les rapports entre ce dernier et les voyageurs ont toujours été tendus. Les voyageurs se plaignent que les associations exercent la même activité - elles vendent des voyages, organisent des séjours et ont pris leurs distances par rapport à leur objet social initial, mais ne sont soumises ni à la TVA ni à l'impôt sur les sociétés. M^{me} Demessine assure que, désormais, les associations organisatrices de voyages seront toutes soumises à l'impôt sur les sociétés et à la TVA.

« S'il reste encore des problèmes, ici ou là, ce ne sont que des situations marginales et complexes, dont la résolution ne peut relever que d'une action prise au niveau ministériel », admet la secrétaire d'Etat au tourisme. Le différend a déjà été réglé avec l'Union nationale des associations de tourisme (UNAT). Mais certaines structures ne sont pas encore rentrées dans le droit commun.

Enfin, M^{me} Demessine confirme qu'elle souhaite voir évoluer la loi de 1992 « vers une interprétation plus restreinte des régimes dérogatoires à la licence d'agent de voyage », qui distingue encore trois types d'acteurs du tourisme : l'agent de voyage, les associations et les entreprises habilitées.

François Bostnavaron

pour gagner.

Réinventons les règles

Avec le premier réseau UMTS compatible 3GPP et capable d'évoluer vers le "tout IP", Nokia vous propose les meilleures solutions pour obtenir un excellent retour sur investissement.

Parce que ces solutions optimisent le nombre de sites dont vous avez besoin, Nokia va vous permettre de réduire vos investissements de 30 % et économiser jusqu'à 50 % des coûts de construction de votre réseau radio.

Ce n'est pas tout ! Les solutions Nokia comprennent tous les maillons nécessaires au développement de l'UMTS : des terminaux aux plates-formes de services, en passant par la planification radio, le déploiement, la gestion des réseaux et l'intégration de systèmes. Autre atout : la technologie de Nokia supporte le protocole IP version 6... De quoi garantir une qualité de service à des millions d'utilisateurs mobiles !

Efficacité, expérience reconnue avec le GPRS, expertise de haut niveau... À toutes ces compétences, Nokia en ajoute deux autres : le respect des engagements et l'assurance d'être livré à temps. À chaque instart, nous mettons tout en œuvre pour vous faire réaliser des économies d'échelle substantielles... Avec Nokia, vous allez non seulement commercialiser l'UMTS avant tout le monde, mais vous allez également faire partie des premiers à en tirer vraiment profit !

Devenez un acteur performant de l'UMTS, au cœur de la Société de l'Information Mobile. Premier en GSM et en GPRS, Nokia vous propose d'être, à votre tour, le premier en UMTS. Venez sur www.nokia.com et réinventons les règles ensemble.

NOKIA
CONNECTING PEOPLE

L'euro au plus bas face au dollar depuis cinq semaines

La Fed réunit son conseil mardi et mercredi

L'EURO a reculé face au dollar, mardi 30 janvier, dans les premiers échanges jusqu'à 0,9154 dollar, son plus bas niveau depuis cinq semaines. Les investisseurs étaient dans l'expectative à quelques heures du début de la réunion du comité de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed) qui se tient sur deux jours. Le verdict de la Banque centrale américaine, mercredi soir 31 janvier, est très attendu. Les analystes ne doutent pas un instant d'un assouplissement monétaire par la Fed, quatre semaines après qu'elle eut décidé de baisser ses taux dans l'urgence d'un demi-point.

UN QUART OU UN DEMI-POINT

La seule incertitude concerne l'ampleur de ce futur mouvement : un quart ou un demi-point. Les experts s'attendent dans leur majorité à une baisse d'un demi-point des taux directeurs, notamment depuis les déclarations du président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, soulignant que la croissance de l'économie américaine était actuellement proche de zéro.

Une franche baisse des taux, mercredi, permettrait d'éviter que les Etats-Unis entrent en récession et surtout de restaurer la confiance des consommateurs américains. Un cycle de baisse des taux combinée à une politique de relance budgétaire, à laquelle M. Greenspan vient de donner son approbation, permettrait de faire repartir la machine économique. L'Association américaine des banques (ABA) s'attend à ce que le principal taux de la Fed, actuellement de 6 %, soit abaissé à 5,25 % d'ici à la fin du troisième trimestre.

Dans l'immédiat, les marchés surveilleront attentivement l'indice de confiance des consommateurs, ce mardi, puis mercredi, quelques heures avant l'annonce de la Réserve fédérale, la publication de la première estimation de la croissance du produit intérieur brut (PIB) du quatrième trimestre 2000. De 4,8 % au premier trimestre, puis 5,6 % au deuxième, elle était tombée à 2,2 % au troisième trimestre en rythme annuel.

Cécile Prudhomme

Vivendi Universal dément tout projet de plan social

APRÈS L'ANNONCE de 2 000 suppressions d'emplois chez AOL-Time Warner la semaine dernière, Vivendi Universal s'appête-t-il à son tour à lancer un vaste plan social ? Selon le *Financial Times* du 30 janvier, l'entreprise projeterait la suppression « de milliers d'emplois » en Europe et aux Etats-Unis, à la suite de sa fusion. Le groupe de Jean-Marie Messier dément formellement un tel projet. « Il y aura peut-être quelques suppressions d'emplois ici ou là, mais certainement pas de plan social de cette envergure », affirme un porte-parole du groupe. Lors de l'assemblée générale avalisant la fusion avec Seagram, en décembre 2000, M. Messier, PDG de Vivendi Universal, avait annoncé un programme de réduction de coûts, estimé à 440 millions d'euros, et un autre d'augmentation des recettes, estimé à 220 millions d'ici à 2002. Il avait exclu alors tout plan social d'importance. Eric Licoys, directeur général de Vivendi Universal, a été chargé de la mise en œuvre de ces synergies.

ING Barings supprime 1 000 emplois

LE GROUPE financier néerlandais ING a annoncé, mardi 30 janvier, une réorganisation de sa filiale, la banque d'affaires ING Barings. Milie emplois y seront supprimés (500 le seront à Londres, 200 aux Etats-Unis et 300 dans le reste du monde), et la branche américaine de la banque d'investissement sera cédée à son concurrent ABN Amro pour 275 millions de dollars (environ 300 millions d'euros). ING restera engagé dans la banque d'affaires en Europe, en Asie et en Amérique latine et intégrera ING Barings à sa division européenne. Cette réorganisation devrait permettre une réduction des coûts de 500 millions d'euros par an. ABN Amro a annoncé, de son côté, qu'il financerait le rachat de la branche américaine d'ING Barings sur ses fonds propres et prévoit des réductions de coûts de 20 millions de dollars par an à partir de 2002.

VIENT DE PARAÎTRE



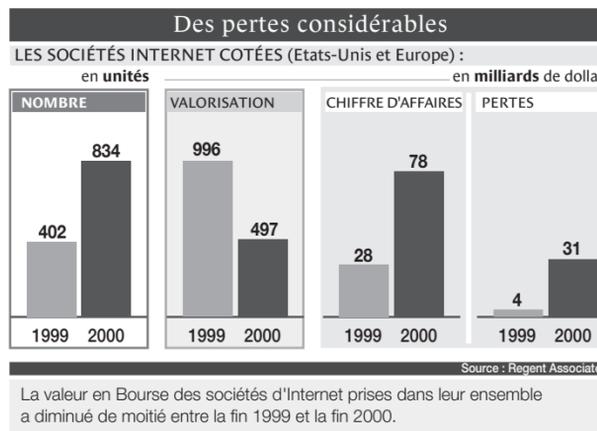
Les valeurs Internet sont toujours nettement surévaluées par les marchés boursiers

Selon une étude de CEA Regent Associates, le krach de la nouvelle économie n'est pas terminé

Une étude de CEA Regent Associates révèle que les 834 valeurs Internet américaines et européennes cotées en Bourse valaient encore, à la fin de

l'année 2000, près de 500 milliards de dollars. Ces entreprises ont réalisé dans leur ensemble 78 milliards de dollars de chiffre d'affaires en

2000, tout en affichant 31 milliards de dollars de pertes. A la fin 1999, les sociétés cotées du secteur valaient en Bourse 996 milliards de dollars !



il été qu'un mauvais cauchemar ? Evidemment pas. La bulle Internet a bien été crevée en 2000. A la fin 1999, les 402 sociétés cotées du secteur valaient même 996 milliards de dollars, soit deux fois plus que les 834 d'aujourd'hui ! Après cette purge, les opérateurs ont même permis à l'indice mondial Dow Jones Internet de regagner 16 % depuis le début 2001, au 29 janvier. Mais les « netstocks » peuvent-elles rebondir plus haut ?

GRAND NETTOYAGE

« Le grand nettoyage de l'année 2000 n'a pas véritablement réussi à ramener la sérénité », répond, pessimiste, Philippe Nataf, qui a dirigé l'enquête de CEA Regent Associates. Si le chiffre d'affaires d'une société Internet « type » a bien crû de 40 % en 2000, ses pertes ont aussi été multipliées par quatre ! « Le modèle économique de l'Internet ne s'est toujours pas stabilisé. L'Europe n'a pas encore pris toute la mesure

de la débâcle, et le pire reste à venir », tranche M. Nataf. Comparé à leur chiffre d'affaires, les sociétés de commerce électronique européennes sont, par exemple, deux fois plus chères que les américaines. On peut aussi nourrir de fortes craintes pour les agences Web, qui s'étaient lancées les premières sur le créneau de la réalisation de sites, de leur hébergement et du conseil. Comme aux Etats-Unis, elles devraient souffrir des problèmes de trésorerie des start-up, et enregistrer des défauts de paiement. D'autant que les sociétés de service et d'ingénierie informatiques (SSII) ont trouvé un bon relais de croissance auprès des grands clients solvables, une fois passé l'effet an 2000. Selon les analystes de l'EIFB, leur chiffre d'affaires a bondi de 3 % au premier trimestre 2000 à 6 % au second, 10 % au troisième et 14 % au quatrième...

Signe de cette disgrâce des netstocks, leur financement par la Bour-

se s'avère de plus en plus difficile : « seulement » 900 millions de dollars ont été récoltés dans les 27 introductions en Bourse européennes du dernier trimestre 2000, contre 6 milliards de dollars pour les 32 du premier trimestre. De quoi dégonfler, aussi, les prix des transactions hors marché (fusions et acquisitions), encore très généreux l'an dernier : les sociétés de conseil européennes se sont vendues en moyenne 4,5 fois leur chiffre d'affaires en 2000, soit plus que les entreprises américaines du secteur cotées en Bourse (4,1 fois), selon CEA Regent Associates. Dans la grande recombinaison qui s'annonce, peu de nouveaux entrants devraient maintenant tirer leur épingle du jeu. « Ceux qui vont réussir sont notamment les acteurs traditionnels qui ont des synergies évidentes avec le Net, comme les entreprises de vente par correspondance (VPC), dont 70 % des sites sont déjà rentables », renchérit Benoît Flamant, directeur général d'IT Asset Management.

Mais tous les apôtres des valeurs Internet ne se sont pas évanouis. Peter Bradshaw, le spécialiste européen du secteur chez Merrill Lynch, persiste et signe. S'il s'attend maintenant à deux trimestres « assez durs » sur les marchés, il compte bien sûr un retour en grâce au second semestre 2001, quand « la publicité en ligne montrera des signes de remontée ». Quitte à faire preuve d'un optimisme invétéré : « Quand Yahoo ! est arrivé au Nasdaq, il était en perte et faisait 1 million de dollars de chiffre d'affaires. Faut-il pour autant regretter son entrée en Bourse ? »

Adrien de Tricornot

L'agonie du site d'achat groupé LetsBuyIt

LETSBUYIT n'en finit pas de pousser son dernier soupir. Ce site européen d'achat groupé sur la Toile est donné mourant depuis Noël, mais l'on s'active à son chevet pour tenter de le réanimer. Que l'on y parvienne ou non, le cas de cette entreprise cotée au Neuer Markt, le Nouveau Marché de Francfort, restera comme l'un des échecs les plus marquants de la période folle des valeurs Internet. En quelques mois, son équipe aura réussi à rassembler des investissements considérables autour d'une idée n'ayant alors jamais fait ses preuves... et à les dilapider avec une belle constance.

A l'origine, dans l'esprit des fondateurs, des millions de consommateurs devaient se liquer sur Internet pour obtenir, auprès des fabricants de produits désirés, des réductions de prix en procédant à des achats collectifs sur la Toile : LetsBuyIt (Achetons-le) fut l'un des premiers à mettre en application, en ligne, le concept de l'achat groupé, ou coachat. Les dirigeants de la start-up font miroiter des ristournes de 30 % à 70 %.

Lancé en Suède en avril 1999, le site LetsBuyIt.com est ensuite décliné dans treize autres pays européens. Si le groupe ne cesse d'accumuler les pertes, sa direction promet, au lancement du site français fin mars 2000, l'équilibre financier à partir de 2003 et, un an plus tard, un chiffre d'affaires de 2 milliards

d'euros. Forts de ces perspectives, les investisseurs se bousculent, enivrés par l'enthousiasme high-tech ambiant. Dès février 2000, Printemps-Pinault-Redoute y investit quelque 5 millions d'euros. Aujourd'hui principal actionnaire de LetsBuyIt (à plus de 16 %), ProSieben Sat1, filiale du géant des médias allemands Kirch, et British Sky Broadcasting (BSkyB) de Rupert Murdoch mettent également la main au porte-monnaie.

Le 21 juillet, 66 millions d'euros supplémentaires sont récoltés à l'occasion de l'introduction en Bourse du titre au Neuer Markt. Première alerte : le groupe doit reporter cette opération à plusieurs reprises devant les signes d'essoufflement des valeurs Internet. Il réduit le prix de lancement de l'action de moitié, à 3,50 euros. Après quelques jours de hausse, jusqu'à 5,60 euros, le titre entamera sa chute, pour perdre plus de dix fois sa valeur.

INTÉRESSÉS DÉCOURAGÉS

Pour nombre d'analystes, le concept développé par cette société - devenue entre-temps de droit néerlandais pour cause de localisation du siège social - est arrivé trop tôt. Les acheteurs ne sont pas assez nombreux pour exercer une réelle pression sur les prix de vente. Conséquence, le temps d'attente entre le passage de la commande et la livraison du produit décou-

rage plus d'un intéressé. Sans parler des problèmes logistiques rencontrés par la société. Ainsi, à Noël 1999, elle n'avait pas réussi à livrer à temps des sapins commandés par quelque 250 Suédois marris...

Incapable de lever de nouveaux fonds, le groupe est placé, fin décembre, en redressement judiciaire. « Nous sommes actuellement dans l'impossibilité d'accepter des commandes », proclame la fourmi accueillant les internautes sur le site français, qui revendique « 1 172 653 adhérents et 447 421 produits livrés » en Europe. Ce site sera-t-il un jour réactif ? La société a d'ores et déjà échappé, le 24 janvier, à sa mise en liquidation, grâce au versement d'une garantie bancaire. John Palmer, PDG par intérim, assure qu'un plan de sauvetage pourrait être annoncé « dans une semaine au plus tôt ». « Nous avons besoin de restructurer l'organisation », admet-il.

Des pourparlers se poursuivent avec plusieurs groupes. Sa planche de salut pourrait être Kimvestor, une société allemande de capital-risque, qui s'est dit prête à insuffler « jusqu'à 50 millions d'euros ». Que celle-ci soit dirigée par un ancien pirate informatique reconverti dans les affaires ne gêne pas du tout M. Palmer : « Nous aimons la publicité. »

Antoine Jacob

Un bogue majeur aurait pu livrer la Toile aux pirates

BIND signifie « lier » mais également « plaie » en anglais. C'est ce second sens que l'acronyme du logiciel baptisé « Berkeley Internet Name Daemon » a failli prendre à cause d'un bogue majeur qui affecte certaines de ses récentes versions. Les conséquences auraient pu virer au scénario catastrophe si des pirates avaient exploité cette faille qui leur permet, théoriquement, de détourner l'ensemble du trafic Internet vers une destination de leur choix. Une prise d'otages, certes virtuelle, mais dramatique pour toutes les entreprises qui exploitent la Toile et le courrier électronique pour dialoguer avec leurs clients et leurs employés. Par chance, le bogue a été découvert à temps et le Computer Emergency Response Team (CERT) de l'université américaine de Carnegie Mellon a publié, lundi 29 janvier, une « rustine » et vérifié que la dernière version du logiciel, Bind 9, ne présente pas ce défaut.

L'alerte est venue il y a quelques

semaines des laboratoires Covert, une unité de PGP Security, filiale de Networks Associates qui a identifié trois des quatre vulnérabilités du programme. Le logiciel concerné joue un rôle critique dans le système Internet. Installé sur les dizaines de milliers de serveurs de noms de domaine disséminés sur la planète, Bind réalise la conversion des adresses de sites, tapées en clair sur les ordinateurs reliés à la Toile, en une série de chiffres comparable à un numéro de téléphone. Le bogue fonctionne par saturation de certains répertoires, ce qui le rapproche des pratiques de bombardement de messages (refus de service) utilisées par certains pirates pour bloquer des sites.

De la même façon, grâce au défaut de Bind, les hackers auraient pu empêcher les visiteurs de se connecter à certaines adresses ou, pire, les aiguiller vers une copie du site original où leurs mots de passe et autres informations confidentielles auraient pu

leur être dérobés. C'est dire la gravité de la menace qui a pesé sur la Toile.

Par chance, il semble qu'aucun pirate n'ait détecté la faille avant les spécialistes de la lutte contre les virus et autres défauts des logiciels. Dans le cas contraire, quelques jours de travail auraient suffi pour créer un programme d'attaque de Bind et de prise de contrôle de tout ou partie de la Toile. Dans le pire des cas, les hackers auraient pu s'en prendre à l'un des treize annuaires centraux installés aux Etats-Unis, à Tokyo, à Stockholm et Londres. En modifiant les informations enregistrées sur ces ordinateurs, les pirates auraient pu détourner l'essentiel du trafic Internet...

FRAGILITÉ DU RÉSEAU

Bind est un logiciel mis gratuitement à la disposition de la communauté par l'Internet Software Consortium (ISC), une entreprise à but non lucratif créée en 1994 par

Paul Vixie et Rick Adams pour maintenir et développer ce type de programme essentiel au fonctionnement de la Toile. Ce bogue démontre sans doute la fragilité qui continue à affecter le réseau mondial. Le jour même de la révélation des faiblesses de Bind, Craig Mundie, l'un des responsables de la stratégie de Microsoft confiait au forum de Davos : « Je pense que les modifications d'infrastructures qui permettront une protection efficace sur Internet prendront de cinq à dix ans ».

La semaine dernière, les sites de l'entreprise de Bill Gates ont subi des attaques de pirates qui les ont bloqués après une panne due à une erreur technique. Autant de signes qui confirment la vulnérabilité actuelle de la Toile. Le bogue de Bind semble avoir été identifié par hasard. Une chance que les auteurs de cette découverte ne se soient pas trouvés du côté des pirates.

Michel Alberganti

TF1 consacre le succès du « système Delarue »

Réservoir Prod, la société de l'animateur de débats télévisés, est devenue un poids moyen de la production audiovisuelle. Après France 2, France 3 et les chaînes thématiques, la Une lui offre une émission de variétés le samedi soir

SAMEDI 3 FÉVRIER, une production de Réservoir Prod, la société de Jean-Luc Delarue, fera pour la première fois son apparition à l'antenne de TF1. Avec l'émission de variétés « Stars à domiciles », c'est un « prime time » (heure de grande écoute) à 20 h 50 que la Une a confié au producteur. Une consécration pour le « système Delarue », après une année 2000 qui s'est terminée sous le feu de la polémique. A la fin de décembre, une vague de critiques s'est abattue sur le magazine « C'est mon choix », produit pour France 3 par Réservoir Prod (*Le Monde* du 28 novembre 2000). Cette émission populaire et largement rémunératrice, en audience comme en recettes publicitaires, s'est vue érigée en symbole de la « télé poubelle » par une partie de la classe politique, pour qui il s'agissait d'une déviance du service public.

Créée en 1994, sur le conseil et avec l'aide financière de Jean-Pierre Elkabbach, alors président de France Télévision, Réservoir Prod a pour première activité la production des émissions que Jean-Luc Delarue présentait à l'antenne de la chaîne publique. A cette époque, l'animateur a une image déplorable. La crise des animateurs-producteurs, qui conduira M. Elkabbach à la démission, a fait de lui « un voleur de patates », comme l'ont surnommé les Guignols de Canal+. Comme à Nagui (société Air Production) ou à Arthur (Case), il lui est reproché d'avoir bénéficié des deniers publics pour lancer sa propre affaire.

Près de sept ans plus tard, les critiques sont oubliées, et le périmètre de Réservoir Prod a pris de l'ampleur. La société liée à une seu-

le chaîne est devenue un véritable petit groupe. A France 2 et France 3, clients historiques, se sont ajoutés M6, Paris Première, Téva, TPS. Et maintenant TF1. Au printemps 2000, les audiences des émissions de variétés de la chaîne présidée par Patrick Le Lay ont connu un trou d'air. Pour ne pas connaître pareille mésaventure cette année, TF1 s'est décidée à faire appel à Réservoir Prod. « Pour TF1, c'est une tentative de renouveler les variétés, un genre qui souffre actuellement », reconnaît Guillaume de Vergès, directeur général adjoint de l'antenne. Selon lui, outre le « concept » proposé par Jean-Luc Delarue (*lire ci-contre*), TF1 a aussi misé sur « le vrai savoir-faire de Réservoir Prod pour sélectionner des gens intéressants ».

SOCIÉTÉ, VARIÉTÉS, SPORTS

« Nous avions deux axes de croissance possibles », détaille Patrick Ballarin, le tout nouveau directeur associé de Réservoir Prod : « Soit nous développons sur le cœur de métier historique de Réservoir que sont les talk-shows ou les débats de société, soit nous diversifions. Nous avons choisi de faire les deux, car il est toujours délicat de dépendre d'un genre unique ». Selon lui, la venue de Réservoir Prod sur TF1 répond à cette logique : « Le développement sur notre cœur de métier nécessite d'avoir plusieurs clients, notamment pour éviter un accident, comme la rupture brutale du contrat entre AB Productions et TF1 à la fin de 1996. » Elle permet aussi à la société de moins dépendre de France Télévision, qui « aujourd'hui assure l'essentiel du chiffre d'affaires », reconnaît Jean-Luc Delarue.

Présente sur un grand nombre de chaînes, la société a aussi enrichi sa palette d'activités. « Nous avons aussi opté pour une diversification horizontale en développant notre activité sur d'autres genres de productions et sur d'autres supports », signale M. Ballarin. Après les chaînes hertziennes, se sont ajoutées les chaînes thématiques et aujourd'hui Internet. De même, Réservoir Prod n'est plus seulement un spécialiste des débats de société, mais aborde les secteurs des variétés et du sport.

Pour l'heure, la société est encore « un poids léger qui tente de devenir un poids moyen », tempère M. Ballarin. Avec près de 250 millions de francs de chiffre d'affaires en 2000, Réservoir Prod est loin de rivaliser avec les géants du secteur. Toutefois, la société de Jean-Luc Delarue a intégré, en 2000, le quatuor de tête des producteurs (hors fiction et information) pour les chaînes hertziennes. Avec 9 heures 54 minutes de programmes hebdomadaires, Réservoir Prod n'est plus très loin derrière Expand, premier fournis-

seur avec 17 heures 12 minutes. Réservoir Prod veut être présente sur tous les supports car elle a « la chance d'être dans un contexte historique où le besoin d'images va grandissant », analyse Jean-Luc Delarue. « Cette stratégie cohérente », explique-t-il, a amené Réservoir Prod à créer des filiales. Tout d'abord Réservoir Net, qui a produit la première sit-com pour Internet, diffusée sur le site clicvision.com. Mais aussi Réservoir Sport. Cette société, dirigée par Pierre Sled, un ancien de France Télévision, veut produire « des

magazines autour du sport ». Elle pourrait devenir l'agence de communication de sportifs français ou étrangers de renom. « Beaucoup de sportifs sont venus spontanément vers nous », affirme Jean-Luc Delarue. Les champions olympiques David Douillet et Brahim Asloum, mais aussi des athlètes et des footballeurs célèbres, pourraient rejoindre Réservoir Sport.

« JE NE VENDRAI JAMAIS »

Jean-Luc Delarue sait s'entourer. Avant Pierre Sled, l'animateur-producteur avait déjà puisé dans

le réservoir de France Télévision en débauchant, à la rentrée 2000, Patrick Ballarin, ex-directeur des programmes numériques du service public. Au quotidien, Réservoir Prod est déjà une grosse machine. Aux 180 salariés de la société s'ajoutent 25 permanents de la filiale Internet et 200 intermittents. Un personnel qui ne sera pas de trop pour réussir le prochain grand pari de Réservoir Prod : le numérique hertzien. La société de production a été retenue par le groupe Pathé pour concevoir sa future chaîne. Avec 300 à 400 millions de francs de budget annuel, ce programme baptisé du nom de code « C. la vie » vise un chiffre d'affaires publicitaire de près de 2 milliards de francs, et 3 % à 4 % de parts d'audience auprès des ménagères de moins de cinquante ans lorsque le numérique hertzien couvrira 80 % de la population. Ce succès attise les convoitises. Mais M. Delarue l'assure : « Je ne vendrai jamais. » Seule « l'entrée en Bourse pourrait être envisageable s'il fallait lever des capitaux pour investir. Mais ce n'est pas d'actualité ».

Guy Dutheil

Marathon, l'autre étoile montante

Avec Réservoir Prod, Marathon Productions est l'autre étoile montante de la production audiovisuelle. La société détenue par Olivier Brémond, Pascal Breton et Vincent Chalvon-Demersay partage nombre de points communs avec celle de Jean-Luc Delarue. Comme Réservoir Prod, Marathon a pris son essor au milieu des années 90, mais si la première a connu son premier succès avec le magazine « Ça se discute », la seconde a bâti sa réputation sur la fiction, avec la série « Sous le soleil », diffusée sur TF 1. Pour Pascal Breton, le créatif de Marathon, « *Sous le soleil* », est l'équivalent en fiction de Réservoir Prod. Comme la société de Delarue, nous traitons de tous les sujets de sociétés ». Toutes deux ont le même poids financier : en 2000, Marathon a réalisé 250 millions de francs de chiffre d'affaires. Les similitudes ne s'arrêtent pas là. Marathon aussi a entrepris de se diversifier. Aux séries s'ajoutent désormais des documentaires et des films. M. Breton entrevoit « deux stratégies » pour se développer dans le cinéma : il vise « le marché international en misant sur le jeune cinéma indépendant », et souhaite « monter des films de genre en France ».

Très liée à TF 1, Marathon travaille sur « quatre projets de fiction pour la Une », confie le créatif. A terme, un polar, une série et un « grand feuilleton » devraient arriver sur l'antenne de la chaîne prési-

dée par Patrick Le Lay. Le succès aidant, Marathon est de plus en plus sollicitée. Nicolas de Tavernost, président du directoire de M6, « souhaite travailler avec Marathon ». Son vœu devrait être rapidement exaucé, car la société « étudie deux projets pour M6 ».

DESSINS ANIMÉS

Toutefois, la principale diversification de Marathon concerne le secteur de l'animation. Comme Réservoir Prod, la société de production sait dénicher les talents. En 1999, elle a recruté Vincent Chalvon-Demersay chez Saban France pour développer une filiale consacrée au dessin animé. Deux ans plus tard, elle en récolte les premiers fruits. En 2000, les revenus tirés de l'animation se sont élevés à 25 millions de francs. Avec la série « Marsupilami », « déjà vendue dans 50 pays » et « *Totally Spies* », Marathon prévoit de dégager en 2001 un chiffre d'affaires d'environ 350 millions de francs. Marathon souhaite aussi s'établir sur Internet. La société travaille sur « quelques sites développés avec Wanadoo », filiale Web de France Télécom.

Quant à l'avenir de Marathon, il est avant tout placé sous le signe de l'autonomie, estime M. Breton : « Dans cinq ans, si tout réussit, nous pouvons espérer être des indépendants, avec une vraie place sur le marché mondial. »

G.D.

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL** : le financier américain d'origine hongroise George Soros a indirectement admis, lundi 29 janvier, qu'il était intéressé par une prise de participation dans le capital de la chaîne de télévision russe indépendante NTV. « Je suis prêt à rejoindre l'association de Ted Turner pour faire en sorte que NTV reste indépendante », a-t-il déclaré à l'AFP en marge du Forum économique mondial de Davos (Suisse).

■ **La grève se poursuit à la Société française de production (SFP)**. Les grévistes ont été reçus, lundi 29 janvier, par Dominique Baudis, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et ils souhaitent rencontrer, mardi 30, les candidats socialistes à la mairie de Paris.

■ **Le groupe M6 a dégagé en 2000 un résultat consolidé net (part du groupe) de 103,5 millions d'euros** (679 millions de francs) en hausse de 33,9 % par rapport à 1999, selon les comptes estimés publiés lundi 29 janvier. Hors éléments exceptionnels, le résultat progresse de 46,3 % à 114,2 millions d'euros. Le groupe a réalisé au cours de l'année 2000 un chiffre d'affaires de 742,5 millions d'euros, en croissance de 18 % et ses recettes publicitaires nettes ont augmenté de 23,6 %.

■ **RADIO** : Pierre Conte, président du directoire d'IP France, a été nommé parallèlement directeur du développement du pôle radio français de RTL Group.



Je suis prêt à signer avec le meilleur.

Encore faut-il m'offrir un coût à la page imbattable.

Une seule réponse : Kyocera. Ses solutions bureautiques numériques vous ouvrent un nouveau monde de performances. Sa gamme d'imprimantes laser Ecosys est unique. Qualité, économie, connectivité : elle offre tout ce qu'est en droit d'exiger une entreprise. Son savoir-faire, Kyocera l'a maintenant étendu pour vous offrir de nouvelles possibilités. Copieurs, fax, scanners obéissent aux mêmes exigences pour s'intégrer parfaitement au sein de votre réseau. Performances au plus haut, coût d'exploitation au plus bas : que demander de plus ?

KYOCERA MITA FRANCE - Tél. : 01 69 85 26 28 - www.kyocera.fr

KYOCERA CORPORATION - www.kyocera.co.jp
KYOCERA MITA CORPORATION - www.kyoceramita.co.jp

The best solution.
That's what I want.*

KYOCERA
mita

* La meilleure solution. C'est ce que je veux.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **COCA-COLA/NESTLÉ** : l'américain Coca-Cola et l'européen Nestlé ont annoncé, mardi 30 janvier, un renforcement de leur partenariat. Leur entreprise commune va être rebaptisée Beverage Partners Worldwide et devra, à l'image d'un start-up, saisir toutes les opportunités de croissance sur le marché des boissons à base de plantes.

● **FIAT** : le groupe italien a annoncé, lundi 29 janvier, vouloir se séparer de sa filiale spécialisée dans les composants pour automobile, Magneti Marelli, ou bien la marier avec un grand opérateur du secteur.

● **VOLKSWAGEN** : Bernd Pischetsrieder, ex-patron du groupe automobile BMW, entré au directoire de VW en juillet 2000 pour diriger la marque Seat, succéderait à Ferdinand Piech à la tête de Volkswagen en 2002, affirme la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* de mardi.

● **BP AMOCO** : le pétrolier britannique a annoncé lundi la mise en vente de sa part de 7 % dans le russe Loukoïl, obtenue en avril 2000, avec la reprise de l'américain Arco. « BP a l'intention de demeurer l'un des principaux investisseurs étrangers dans le secteur énergétique russe, a souligné le vice-président du groupe Ralph Alexander, mais cette part est trop petite pour nous donner la moindre influence sur la marche de Loukoïl. »

● **BIOMERIEUX-PIERRE FABRE** : le laboratoire français a signé un accord de recherche, lundi, avec l'américain Celera Genomics, spécialiste du séquençage du génome humain. Cette collaboration vise à identifier un profil génétique de patients répondant au mieux au traitement du cancer de Fabre, la tubuline.

● **BASF** : le chimiste allemand est intéressé par l'acquisition de certaines parties d'Aventis CropScience, la division agrochimique du franco-allemand Aventis, a indiqué Jürgen Strube, patron de BASF, dans un entretien publié mardi dans le *Handelsblatt*.

● **RWE** : le deuxième énergéticien allemand a

l'intention de déposer une contre-offre pour la prise de contrôle du quatrième opérateur électrique espagnol Hidrocantabrico. Il surenchérirait sur la Caisse d'épargne espagnole Cajastur et le groupe portugais Electricidade de Portugal qui ont lancé une OPA sur la société.

SERVICES

● **BRITISH TELECOM** : le groupe britannique de télécommunications envisage de séparer au sein d'une entité indépendante sa division Yell - qui comprend notamment les annuaires professionnels Yellow Pages, versions papier et électronique -, au lieu d'en introduire un quart à la Bourse comme cela était prévu.

● **DEUTSCHE TELEKOM** : l'opérateur allemand serait sur le point de signer un accord avec son homologue italien Telecom Italia Mobile pour offrir des tarifs internationaux moins chers à leurs clients respectifs. Selon le quotidien *Il Sole/24 Ore*, qui publie l'information, cet accord serait le prélude à une alliance plus large.

● **GYMNASSE CLUB** : le numéro un français des salles de remise en forme, qui appartient au groupe Nexity (ex-CGIS), est sur le point d'être repris par le Club Méditerranée. Ce dernier est en effet le seul opérateur encore en discussions pour un futur rachat.

FINANCES

● **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** : la banque française a conclu un accord avec SARI Développement, filiale du groupe immobilier Nexity, pour la réalisation d'une tour de bureaux à La Défense, qui devrait être achevée en 2005.

RÉSULTATS

● **BSCH** : la première banque espagnole Banco Santander Central Hispano (BSCH) a annoncé lundi un bénéfice net consolidé (part du groupe) en hausse de 43,4 % en 2000, à 2,258 milliards d'euros (14,8 milliards de francs), par rapport à 1999.

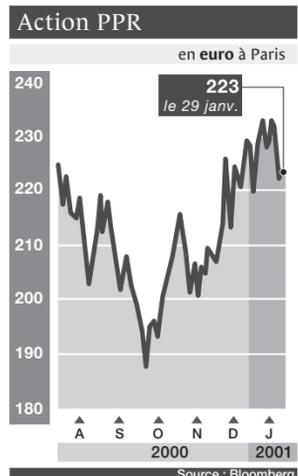
● **RHODIA** : le chimiste français de spécialités a enregistré un repli de 4,8 % de son bénéfice net lors de l'exercice 2000, à 216 millions d'euros. Le chiffre d'affaires 2000 a progressé de 34,3 %, à 7,42 milliards d'euros.

VALEUR DU JOUR

PPR et ABN Amro s'allient dans les services financiers

LA BANQUE néerlandaise ABN Amro a enfin trouvé une porte d'entrée sur le marché français. C'est Pinault Printemps Redoute (PPR) qui lui a ouvert, en concluant avec elle, lundi 29 janvier, un accord créant une société commune de services financiers aux particuliers (produits d'épargne et d'investissement, fonds communs de placement, assurance-vie...) en France. L'action PPR n'a guère réagi à cette annonce lundi, demeurant à 223 euros (-0,13 %). Aux termes de l'accord, ABN Amro prendra une participation de 49 % dans la Banque générale de commerce (BGC), acquise en novembre 1999 auprès de Banca di Roma par Finaref, la filiale de crédit à la consommation et de services financiers de PPR. ABN Amro avait tenté en vain en 1998 de se porter candidate au rachat du CIC.

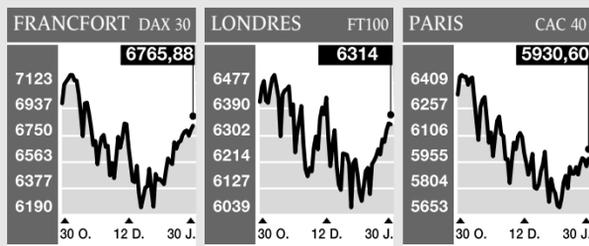
Cette société créée avec le groupe Pinault devrait être opérationnelle au troisième trimestre 2001. Elle vise la conquête de 500 000 clients dans les cinq ans, au travers des 400 points de vente qu'offrent les enseignes du groupe de distribution (Le Printemps, Conforama, la Fnac, La Redoute...) et leurs services électroniques (Internet, centres d'appels...). Finaref gère actuellement quelque 8 millions de cartes privatives de clients du groupe PPR en Europe, environ 6 millions de comptes en crédit ou assurance, et plus de 6 milliards d'euros d'en-



cours-clients. Le groupe Pinault profite de cette alliance avec ABN Amro pour se renforcer dans les métiers de l'assurance, en rachetant à Cardiff, la filiale spécialisée de BNP Paribas, ses participations dans Finaref-Vie et Finaref-Risques divers. Il s'agit pour PPR de sortir du pré carré de ses seuls clients pour devenir un prestataire de services financiers à part entière. Une stratégie générale de la grande distribution, déjà adoptée chez Carrefour, qui offre depuis l'automne 2000 des comptes rémunérés à ses clients encartés. L'intrusion d'un nouveau poids lourd comme PPR sur ce marché, avec l'appui d'un géant de la banque comme ABN Amro, a de quoi inquiéter banquiers et assureurs traditionnels.

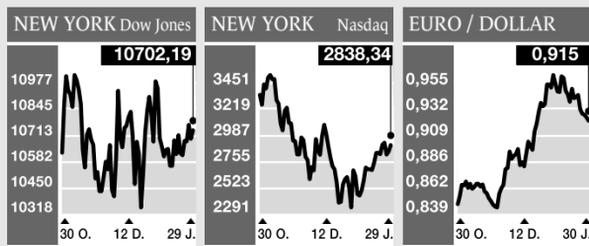
P. Ga.

EUROPE



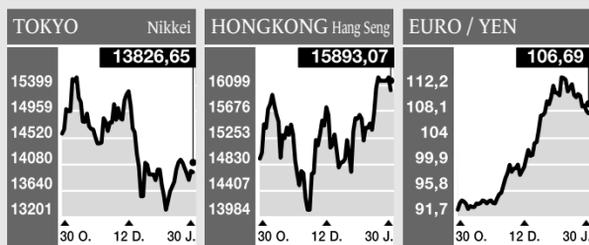
Europe 9h57	Indices sélection	cours 30/01	Var. % 29/01	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4759,78	0,06	-0,26
EUROPE	STOXX 50	4573,66	0,05	0,36
EUROPE	EURO STOXX 324	394,17	0,09	0,60
EUROPE	STOXX 653	362,57	0,03	0,77
PARIS	CAC 40	5930,60	0,73	0,07
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	4026,32	0,72	0,09
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	636,06	-0,18	-0,24
BRUXELLES	BEL 20	2965,71	-0,30	-1,94
FRANCFORT	DAX 30	6765,88	0,22	5,16
LONDRES	FTSE 100	6314	-0,05	1,47
MADRID	STOCK EXCHANGE	9979,80	0,30	9,55
MILAN	MIBTEL 30	44796,00	0,47	2,46
ZURICH	SPI	8041,50	0,05	-1,15

AMÉRIQUES



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 29/01	Var. % 26/01	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10702,19	0,40	-0,78
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1364,17	0,68	3,32
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2838,34	2,05	14,89
TORONTO	TSE INDEX	9302,22	1,57	4,13
SAO PAULO	BOVESPA	17883,38	-0,03	17,20
MEXICO	BOLSA	355,95	-0,61	12,64
BUENOS AIRES	MERVAL	530,29	0,97	27,24
SANTIAGO	IPSA GENERAL	104,04	-0,26	8,38
CARACAS	CAPITAL GENERAL	8171,89	-1,90	19,73

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 30/01	Var. % 29/01	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	13826,65	-0,13	0,30
HONGKONG	HANG SENG	15893,07	-1,28	5,28
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1961,52	1,53	1,80
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	74,44	-0,96	17,51
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3284,10	0,58	4,10
BANGKOK	SET	23,53	-1,63	26,30
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4354,68	2,84	9,63
WELLINGTON	NZSE-40	1991,43	0,82	4,72

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 progressait de 0,15 %, atteignant 5 896,67 points dans les premiers échanges, mardi 30 janvier. Il avait terminé, lundi, à 5 887,90 points, en repli de 0,64 %, et celui du Nouveau Marché, spécialisé dans les petites valeurs de croissance, avait aussi reculé de 0,57 %, à 2 929,71 points.

FRANCFORT

À FRANCFORT, l'indice DAX restait stable, mardi en début de matinée, à 6 750,22 points, abandonnant seulement 0,01 %. Lundi soir, il avait fini en baisse de 0,83 %, à 6 750,96 points, alors que l'indice Nemax 50 du marché des valeurs technologiques réussissait à finir dans le vert, gagnant 1,98 %, à 2 852,40 points.

LONDRES

LES VALEURS britanniques subissaient une légère baisse de 0,11 %, à 6 310,30 points, mardi matin. Le Footsie avait terminé lundi en hausse de 0,36 %, à 6 317,0 points, au plus haut depuis sept semaines. L'indice techMARK des 100 principaux titres de la technologie était resté quasi stable, progressant de 0,09 %, à 2 782,93 points.

TOKYO

LE MARCHÉ nippon a clôturé en baisse de 0,1 % mardi 29 janvier, l'indice Nikkei s'établissant à 13 826,65 points. Les opérateurs sont restés dans l'expectative, à la veille de la réunion du comité monétaire de la Fed américaine.

NEW YORK

LES PRINCIPAUX indices boursiers américains ont terminé la séance du lundi 29 janvier sur une hausse modérée. Les investisseurs sont restés prudents, dans l'attente d'une baisse des taux que la Fed pourrait décider mercredi. Ce mouvement étant traditionnellement favorable aux valeurs technologiques, l'indice Nasdaq a gagné 2,04 %, atteignant 2 838,02 points. Le Dow Jones, principal indicateur de Wall Street, a gagné seulement 0,40 %, à 10 702,19 points. Enfin, le Standard and Poor's 500, indice représentant un plus large éventail de valeurs, a progressé de 0,68 %, à 1 364,12 points.

TAUX

LES RENDEMENTS des emprunts d'Etat européens se tendaient très légèrement, mardi matin, dans les premiers échanges. Le taux de l'OAT, l'obligation française à dix ans, s'établissait à 5,005 %, et celui du Bund, son homologue allemand, à 4,86 %. Le cours des fonds d'Etat - qui évolue à l'inverse des taux - s'inscrivait en légère baisse.

MONNAIES

L'EURO continuait, mardi matin, son mouvement de baisse face au billet vert, cotant 0,9165 dollar. La devise européenne a perdu un cent de dollar en 24 heures. Le yen faisait aussi les frais de la vigueur de la monnaie américaine, à 116,63 yens pour un dollar. Mais la devise japonaise a résisté, depuis deux jours, autour du plancher des 116,20 dollars.

ÉCONOMIE

Le déficit budgétaire a atteint 191 milliards de francs en 2000

LA FRANCE a annoncé, lundi 29 janvier, un déficit budgétaire pour l'année 2000 de 191,2 milliards de francs (29 milliards d'euros). Un chiffre meilleur qu'en 1999 (206 milliards) et meilleur aussi que l'objectif retenu pour 2000, initialement fixé à 215,2 milliard, puis ramené à l'automne à 209,7 milliards. Des économies ont été faites du côté des dépenses : selon Bercy, 13,2 milliards de francs de crédits n'ont pas été consommés l'an dernier. Les rentrées fiscales supplémentaires générées par la croissance ont été légèrement moins importantes (moins 3,5 milliards) qu'escompté à l'automne, où le bonus avait été estimé à quelque 75 milliards pour 2000.

La France pourra faire valoir auprès de la Commission européenne - qui lui reprochait de ne pas réduire ses déficits suffisamment vite - un effort nettement plus conséquent que prévu, avec une réduction de 15 milliards de francs du déficit de l'Etat en 2000 par rapport à 1999. Pour 2001, le gouvernement s'est fixé pour objectif un déficit budgétaire de 186 milliards de francs. ■ La confiance des chefs d'entreprise français a accusé un nouveau fléchissement en janvier, même si elle reste à un niveau élevé, selon les résultats de l'enquête mensuelle de l'Insee dans l'industrie publiée mardi 30 janvier. L'indice des perspectives personnelles de production est passé à 22 contre 24 en décembre 2000, celui des perspectives générales des chefs d'entreprises reculant plus nettement à 17 contre 25, du fait des incertitudes sur l'environnement international.

■ VACHE FOLLE : la crise de la vache folle a pris des proportions « alarmantes », ont reconnu lundi les ministres de l'agriculture de l'Union européenne. La crise du marché du boeuf « est beaucoup plus dramatique que ce que l'on pensait ». Le coût s'annonce exorbitant. Selon les calculs de la commission, une baisse moyenne de la consommation de viande bovine de 10 % et un recul des exportations de 60 % sur l'année 2001 se traduiraient par des stocks de 800 000 tonnes (*lire page 3*).

■ Le président Jacques Chirac a dénoncé lundi à Turin lors du 20^e sommet franco-italien, « la politique systématique de baisse des prix agricoles » qui a longtemps prévalu dans la communau-

té européenne, entraînant des dérivés comme le fait de « nourrir des herbivores » avec des farines carnées. « Une politique systématique de baisse des prix ne pouvait que conduire à une politique systématique de rendement, avec les risques que cela comportait », a insisté Jacques Chirac.

■ CANADA : le ralentissement de l'économie américaine, plus rapide et plus marqué que prévu, fera fléchir à environ 3 % la croissance de l'économie canadienne en 2001, a déclaré lundi le gouverneur adjoint de la Banque du Canada, Sheryl Kennedy. La banque centrale canadienne estime, cependant, que les « perspectives demeurent bonnes » au Canada, en raison d'une demande intérieure forte. La croissance canadienne est estimée à 5 % en l'an 2000.

■ ÉTATS-UNIS : le président américain George W. Bush a annoncé lundi la création d'une commission spéciale de l'énergie qui sera dirigée par le vice-président Dick Cheney. Cette commission sera d'abord chargée d'étudier les problèmes d'énergie à court terme, notamment en Californie.

■ JAPON : les dépenses des ménages salariés ont augmenté de 0,8 % en décembre mais ont reculé de 0,6 % sur l'ensemble de 2000, a annoncé mardi 30 janvier le ministère de la gestion publique. Ce recul pour la troisième année consécutive est toutefois moins marqué qu'en 1999, où les dépenses des ménages salariés avaient chuté de 1,7 %. Les ménages ont vu leur revenu disponible mensuel reculer de 1,5 % l'an dernier, également pour la troisième année consécutive.

■ Le taux de chômage est resté inchangé à 4,8 % de la population active au Japon en décembre 2000, a annoncé mardi le ministère de la gestion publique. Le nombre de demandeurs d'emploi a cependant augmenté de 100 000 en décembre pour atteindre 2,98 millions de personnes, a précisé le ministère.

■ VENEZUELA : les dépenses budgétaires du gouvernement vénézuélien, ont augmenté de 42,1 % en 2000, à 20,7 milliards de bolivars (29,571 milliards de dollars), selon le ministère des finances. L'augmentation des dépenses publiques a donné un coup de pouce à l'économie du Venezuela, ont estimé des économistes. Le produit intérieur brut (PIB) a augmenté de 3,6 % en 2000, après un recul de 7,2 % en 1999. Pour 2001, le gouvernement table sur une croissance de 5 %.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371		FLORIN NÉERLANDAIS 2,97660	
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	6,12607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	29/01
COURONNE DANOISE.....	7,4622
COUR. NORVÉGIENNE.....	8,1950
COUR. SUÉDOISE.....	8,8600
COURONNE TCHÈQUE.....	34,7600
DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,6925
DOLLAR CANADIEN.....	1,3825
DOLLAR HONGKONG.....	7,1702
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,1110
FORINT HONGROIS.....	265,0900
ZLOTY POLONAIS.....	3,7988
NC.....

Cours de change croisés

30/01 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR.....	0,85833	0,91565	0,13961	1,45825	0,60294
YEN.....	116,65000	106,69500	16,27000	169,88000	70,26500
EURO.....	1,09212	0,93725	0,15245	1,59235	0,65855
FRANC.....	7,16265	6,14865	6,55957	10,44575	4,31975
LIVRE.....	0,68575	0,58865	0,62800	0,09575	0,41360
FRANC SUISSE.....	1,65855	1,42355	1,51860	0,23150	2,41810

Taux d'intérêt (%)

Taux 29/01	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	4,78	4,64	4,99	5,47
ALLEMAGNE.....	4,75	4,78	4,85	5,40
GDE-BRETAG.....	5,38	5,68	4,91	4,41
ITALIE.....	4,75	4,75	5,24	5,82
JAPON.....	0,40	0,34	1,44	2,24
ÉTATS-UNIS.....	6,03	5,14	5,28	5,67
SUISSE.....	3,12	3,35	3,52	4,06
PAYS-BAS.....	4,70	4,75	4,99	5,43

Matif

Cours 9h57	Volume 30/01	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 2001.....	14733	89,28	89,21
Euribor 3 mois			
MARS 2001.....	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 29/01	Var. % 26/01
BRENT (LONDRES).....	26,58	-0,08
WTI (NEW YORK).....	0,29	-0,41
LIGHT SWEET CRUDE.....	29,06	-2,42

Or

En euros	Cours 29/01	Var. % 26/01
OR FIN KILO BARRE.....	9170	+0,55
OR FIN LINGOT.....	9250	+1,09
ONCE D'OR (LO).....	266,40
PIÈCE FRANCE 20 F.....	53,60
PIÈCE SUISSE 20 F.....	53,20
PIÈCE UNION LAT. 20.....	53
PIÈCE 10 DOLLARS US.....	205	+13,89
PIÈCE 20 DOLLARS US.....	380	+1,30
PIÈCE 50 PESOS MEX.....	345	+1,47

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

L'action DaimlerChrysler a finalement perdu 1,75 %, cotant 51,60 euros, lundi 29 janvier, à la Bourse de Francfort. Elle avait d'abord progressé après l'annonce d'un plan social au sein de sa filiale Chrysler, prévoyant la suppression de 26 000 emplois, soit 20 % des effectifs. Devant l'absence d'informations concernant cette restructuration, les opérateurs ont ensuite sanctionné le titre (voir page 18). Le fabricant britannique d'ordinateurs de poche Psion a nettement progressé dans la matinée de lundi, à la Bourse de Londres, à la suite de rumeurs de rachat par l'américain Palm, avant de s'effondrer. En clôture, l'action Psion perdait 19,3 %, à

213 pence, après avoir annoncé l'arrêt d'un de ses programmes communs avec l'américain Motorola. Le géant du travail temporaire Adecco, qui doit publier ses résultats le 31 janvier, a atteint 1 140 francs suisses, gagnant 2,43 %. L'action du premier groupe bancaire espagnol, BSCH (Banco Santander Central Hispano), a cédé 3,67 %, à 11,56 euros, après avoir révisé à la baisse ses prévisions de résultats pour 2001. Le titre Deutsche Bank s'est adjugé 3,79 %, à 104,73 euros. Selon Der Spiegel, la première banque allemande aurait enregistré des résultats records en 2000.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/01, and 30/01 10h05. Section: AUTOMOBILE. Includes entries for AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/01, and 30/01 10h05. Section: BANQUES. Includes entries for ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, ALL & LEICS, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/01, and 30/01 10h05. Section: CONGLOMÉRATS. Includes entries for NORSK HYDRO, OXFORD GLYCOSCI, RHODIA, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/01, and 30/01 10h05. Section: TÉLÉCOMMUNICATIONS. Includes entries for ATLANTIC TELECOM, AIRCOM, BRITISH TELECOM, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/01, and 30/01 10h05. Section: CONSTRUCTION. Includes entries for ACCIONA, ACS, AGGREGATE IND, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/01, and 30/01 10h05. Section: PRODUITS DE BASE. Includes entries for ACERIALIA, ACERINOX R, ALUMINIUM GREEK, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/01, and 30/01 10h05. Section: CONSOMMATION CYCLIQUE. Includes entries for ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AGFA-GEVAERT, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/01, and 30/01 10h05. Section: CHIMIE. Includes entries for AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

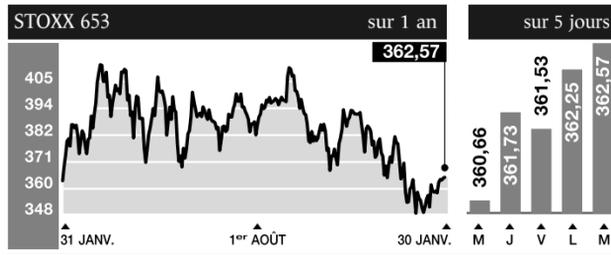


Table of stock prices for various companies including SEB, SODEXHO ALLIANC, TELE PIZZA, THE SWATCH GRP, etc.

Table of stock prices for various companies including ACTELION N, ALTANA AG, AZTRAZENCA, AVENTIS, etc.

Table of stock prices for various companies including ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, AGGREGATI, etc.

Table of stock prices for various companies including ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, AGGREGATI, etc.

Table of stock prices for various companies including ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, AGGREGATI, etc.

Table of stock prices for various companies including BG GROUP, BP AMOCO, CEPASA, COFLEXIP, etc.

Advertisement for Volkswagen Golf GTD 115 4MOTION. Includes image of the car and text: 'Golf GTD 115 4MOTION QUATRE ROUES MOTRICES PERMANENTES'. Also includes technical specifications and contact information.

Table of stock prices for various companies including LASMO, LATTICE GROUP, OMI AG, etc.

Table of stock prices for various companies including 3I GROUP, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, etc.

Table of stock prices for various companies including BRITISH LAND CO, CANARY WHARF GR, CAPITAL SHOPPING, etc.

Table of stock prices for various companies including LASMO, LATTICE GROUP, OMI AG, etc.

Table of stock prices for various companies including LASMO, LATTICE GROUP, OMI AG, etc.

Table of stock prices for various companies including LASMO, LATTICE GROUP, OMI AG, etc.

Table of stock prices for various companies including LASMO, LATTICE GROUP, OMI AG, etc.

Table of stock prices for various companies including LASMO, LATTICE GROUP, OMI AG, etc.

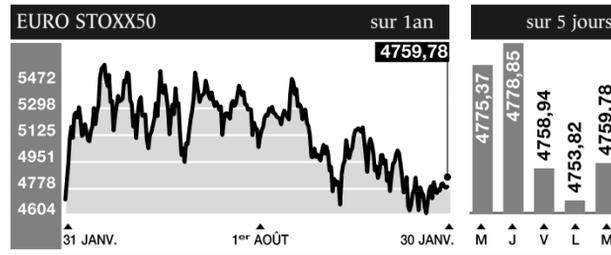


Table of stock prices for various companies including VINCI, VIVENDI ENVIRON, VOLVO-A, etc.

Table of stock prices for various companies including AEGIS GROUP, AEGION NV, ALFA ROMEO, etc.

Table of stock prices for various companies including ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, AGGREGATI, etc.

Table of stock prices for various companies including ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, AGGREGATI, etc.

Table of stock prices for various companies including ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, AGGREGATI, etc.

Table of stock prices for various companies including ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, AGGREGATI, etc.

Table of stock prices for various companies including ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, AGGREGATI, etc.

Table of stock prices for various companies including ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, AGGREGATI, etc.

Table of stock prices for various companies including ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, AGGREGATI, etc.

Table of stock prices for various companies including ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, AGGREGATI, etc.

Table of stock prices for various companies including ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, AGGREGATI, etc.

Table of stock prices for various companies including ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, AGGREGATI, etc.

Table of stock prices for various companies including ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, AGGREGATI, etc.

Table of stock prices for various companies including ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, AGGREGATI, etc.

Table of stock prices for various companies including ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, AGGREGATI, etc.

Table of stock prices for various companies including ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, AGGREGATI, etc.

Table of stock prices for various companies including ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, AGGREGATI, etc.

Table of stock prices for various companies including ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, AGGREGATI, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for various companies including AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG., etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table of stock prices for various companies including ACEA, AEM, ANGLIAN WATER, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for various companies including AIRSPRAY NV, ANTONOV, C/AC, etc.

BRUXELLES

Table of stock prices for various companies including ARTHUR, ENVIPO HLD CT, FARDIS B, etc.

FRANCFORT

Table of stock prices for various companies including UNITED INTERNET, AIXTRON, AGUSTIA TECHNOLOGIE, etc.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique - GR : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark.

VALEURS FRANCE

L'action Sagem s'envolait de 4,41 %, dans les premières transactions, mardi 30 janvier, à 125,4 euros. La société vise une croissance interne de 20 % en 2001, pour la troisième année consécutive.

Le titre M6 gagnait 0,94 % mardi matin, à 39,67 euros, au lendemain de l'annonce d'un bénéfice net provisoire de 103,5 millions d'euros pour 2000, en hausse de 34 %.

Le titre Bouygues perdait 0,27 %, à 54,75 euros, mardi matin, dans l'attente de la décision du conseil d'administration de Bouygues Télécom, qui se réunit ce jour et devrait décider du dépôt, ou non, d'une candidature pour une licence UMTS en France.

Rhodia, dont le titre gagnait 2,78 %, à 15,52 euros, a annoncé un bénéfice net par part du groupe 2000 à 216 millions d'euros, contre 227 millions, et un dividende net inchangé à 0,4 euro.

Table of stock prices for various French companies including Alcatel, Bouygues, Sagem, and Rhodia.

Table of stock prices for international companies including Renault, Peugeot, and various European firms.

Table of stock prices for international companies including American Express, Microsoft, and various US firms.

PREMIER MARCHÉ

MARDI 30 JANVIER Cours à 9 h 57
Demier jour de négociation des OSRD : 22 février

Table of market data for France, including indices like CAC 40 and various sector indices.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 29 JANVIER
Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

Table of stock prices for new market companies, including ABEL GUILLEM, ACCESS COMME, and others.

Table of stock prices for various companies including COALA, COHERIS ATIX, and others.

SECOND MARCHÉ

MARDI 30 JANVIER
Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of stock prices for second market companies, including GEODIS, GFI INDUSTRI, and others.

ABRÉVIATIONS

Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

Table of abbreviations and symbols used in the market data.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 29 janvier

Table of SICAV and FCP funds including AGIPI, INDOCAM, and others.

Table of SICAV and FCP funds including CRÉDIT AGRICOLE, CREDIT LYONNAIS, and others.

LEGAL & GENERAL BANK

Table of investment funds from Legal & General Bank, including STRATÉGIE IND. EUROPE and others.

SG ASSET MANAGEMENT

Table of investment funds from SG Asset Management, including CADENCE 1 D and others.

DISPARITION

Nicole Bonnet

La passion du journalisme et du Pérou

NOTRE correspondante à Lima, pour le Pérou, la Bolivie et l'Equateur, Nicole Bonnet, est morte aux premières heures du dimanche 28 janvier, à l'âge de cinquante-quatre ans, des suites d'une longue maladie. La jeune étudiante en sciences politiques de Lyon qui découvre, à vingt-deux ans, l'Amérique latine et en particulier les pays andins ignore qu'elle y passera plus de trente années de sa vie personnelle et professionnelle. Comme dans toutes les grandes rencontres, son histoire, loin de Saint-Etienne où elle est née, tient autant du désir que du hasard.

En 1969, elle découvre le Nouveau Continent dans un climat d'exaltation qui rend bien pâles les soubresauts révolutionnaires qui traversent la vieille Europe. Sans

contraintes, elle ne se laisse guider que par sa passion et son appétit de découverte. Elle hésite à partir pour le Chili ou la Bolivie et, quelques jours avant de gagner Santiago, elle change ses projets et prend un billet pour Lima, où le régime militaire de gauche du général Juan Velasco (1968-1975) vient de lancer une vague de réformes économiques et sociales radicales.

L'Amérique latine que découvre Nicole Bonnet n'est alors qu'au début des tourments qui marqueront durement, tout au long des années 1970 et 1980, le continent. Elle veut comprendre par elle-même et ne cessera pas, au cours des dix premières années de sa nouvelle vie, de parcourir les pays de la région andine, rencontrant les acteurs et multipliant les contacts, tant avec

les dirigeants politiques, syndicaux qu'avec les humbles de l'Altiplano, des villes, de la côte pacifique ou encore les paysans de la coca.

Elle commence sa carrière de journaliste comme photographe au début des années 1970, en particulier pour l'agence Gamma, à qui, pendant quinze ans, elle adressera ses clichés. Son premier article publié par *Le Monde*, en novembre 1978, rendait compte du soutien des partis de la gauche bolivienne à un énième coup d'Etat. Loin de toute idéologie, Nicole Bonnet ne cessera jamais d'accorder la plus grande attention aux transformations en cours, aux convulsions de cette région du monde et en particulier du Pérou.

Pendant plus de deux décennies, elle a couvert pour *Le Monde* les

grands événements qui, entre Quito, La Paz et Lima, ont marqué la région. Elle a tout particulièrement suivi l'arrestation en Bolivie et l'extradition vers la France de Klaus Barbie, criminel de guerre nazi.

ÉMINENCEMENT RESPECTÉE

Plus récemment, elle a longuement rendu compte du soulèvement pacifique des Indiens en Equateur, appuyé ouvertement par un secteur de l'armée de terre, qui provoqua, le 21 janvier 2000, la chute du président démocrate-chrétien Jamil Mahuad. Le 17 décembre 1996, Nicole Bonnet faisait partie des huit cents invités de l'ambassade du Japon à Lima, pris en otage par un commando du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA). Libérée quelques

heures plus tard, ainsi que toutes les femmes (environ 400 personnes), elle a adressé immédiatement au *Monde* un récit de cette spectaculaire opération qui s'achèvera, quatre mois plus tard, par la mort des quinze membres du commando.

Nicole Bonnet était éminemment respectée de ses confrères locaux, qu'elle n'a jamais cessé d'encourager au cours des dix années de gouvernement d'Alberto Fujimori, aujourd'hui exilé au Japon. Elle était également le passage obligé de nombreux envoyés spéciaux français et européens qui, égarés à Lima, sollicitaient d'elle avis, analyses et contacts. Son attrait pour cette partie de l'Amérique latine tenait pour l'essentiel dans l'incroyable diversité qui s'y

rencontre. Elle aimait dans le Pérou la lourde terre rouge de la vallée de l'Urubamba (dite Vallée sacrée), qui s'étend de Pisac à la forteresse d'Ollantaytambo, où les Incas remportèrent leur plus grande victoire contre l'invasion espagnole, en passant par l'énigmatique site de Machu Picchu. Elle était également attirée par la forêt amazonienne qui occupe près de 60 % du territoire. Enfin, elle n'a jamais cessé de goûter avec émotion ce « *mélange étrange de puissance et de délicie* », disait-elle, que produit l'Océan Pacifique, face auquel Lima se tient. Nicole Bonnet a été incinérée lundi et sa fille, Alexandra, dispersera à sa demande ses cendres dans ces trois univers qu'elle avait choisis.

Alain Abellard

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– La réussite dans les études, Bientôt la voiture, Un début de millénaire très prometteur...

Dix-huit ans de bonheur avec toi,
chère Lydie.

Nous t'aimons très fort et te souhaitons un avenir radieux !

De la part de Régine, Pierre, Audrey, Marie, Et toute la famille.

Décès

Marie Ambroselli, Jean-Baptiste et Elisabeth Ambroselli, François et Flavie Ambroselli, Thérèse et Bruno de Baysier, Sabine et David Baird-Smith, Philippe et Isabelle Ambroselli, Claire Ambroselli, Catherine et Xavier de Baysier, Elisabeth et Marc Seydoux, Gabriel et Anne-Olivia Ambroselli, Laurence et Christian Prévot, Jean-Marie et Elisabeth Ambroselli, Bernadette et Pierre-Marie Dumont, Isabelle et Bertrand Acker, Pierre-Paul Ambroselli, ses enfants, Ses cent dix petits-enfants, Ses quarante-neuf arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Gérard AMBROSELLI,
née FranceDESVALLIÈRES,

rappelée à Dieu le 28 janvier 2001, dans sa quatre-vingt-sixième année, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe d'inhumation sera célébrée le jeudi 1^{er} février, à 11 heures, en l'église de Saint-Pierre-en-Port, sa paroisse.

Priez pour elle, en union avec son époux,

Gérard AMBROSELLI,

décédé le 20 novembre 2000.

14, rue Saint-Marc, 75002 Paris.

Marcel BOUREAU

a été ravi à l'affection des siens le 25 janvier 2001, à l'âge de soixante-quinze ans.

De la part de Martine Boureau, son épouse, Claire et Philippe Chevalier, Cécile et Pierre Bancel, Luc et Blandine Boureau, Jean-Emmanuel et Françoise Boureau, ses enfants, Juliette et Laura, Pénélope, Emilien et Matthias, Anne-Sophie, Xavier, Valentine et Agathe, Camille et Jean, ses petits-enfants, Et toute sa famille, Ses élèves, Ses amis.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 1^{er} février, à 10 heures, en l'église Saint-Augustin, Paris-8^e.

77, boulevard Suchet, 75016 Paris.

– M^{me} Anna Bursztyn, son épouse, M^{me} Monique Huber-Bursztyn, M. Charles Bursztyn, M. Guy Bursztyn, ses enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice BURSZTYN, chevalier de la Légion d'honneur, croix du combattant volontaire de la Résistance, médaille des évadés, membre du groupe Carmagnole - Liberté des FTP-MOI,

survenu le 26 janvier 2001, dans sa quatre-vingt-unième année.

– M^{me} Julie Cacoub, M. et M^{me} Alain Cacoub et leurs enfants,

M. et M^{me} Richard Cacoub et leurs enfants, M. et M^{me} Patrice Cacoub et leurs enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Joseph CACOUB,

leur époux, père et grand-père,

survenu le vendredi 27 janvier 2001, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Loïc CHATAIGNIER

nous a quittés le 28 janvier 2001, à l'âge de vingt-trois ans, avec tous ses rêves.

Ceux qui l'ont connu et aimé pourront assister à la cérémonie religieuse qui sera célébrée le jeudi 1^{er} février, à 10 h 30, en la cathédrale orthodoxe Saint-Irénée, 96, boulevard Auguste-Blanqui, Paris-13^e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, Paris-14^e, le même jour, à 12 heures.

« *Dio del cielo se mi cercherà, in mezzo agli altri uomini mi troverai...* »
« *Chérissons les instants qui se meurent aussitôt que l'on ne verra plus jamais...* »

– M. et M^{me} David Dautresme, M^{me} Françoise Dautresme, M. Gérard Dautresme,

ses enfants, M. et M^{me} Bertrand Dautresme, Aline, Marianne et Mali Dautresme, ses petits-enfants, Laure, Vincent, Théodore et Mina, Ses arrière-petits-enfants, Et toute sa famille, ont la tristesse de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, de

M^{me} Jacques DAUTRESME,
née Paulette LANG.

Ses obsèques auront lieu dans l'intimité au cimetière du Rayol (Var), où l'ont précédée son mari,

Jacques DAUTRESME,
capitaine au long cours,

décédé le 11 avril 1961,

et ses petits-enfants,

Jacques et Laurence DAUTRESME,

morts accidentellement le 18 mai 1970.

– Paris. Maligny.

M^{me} Annette Denis, M^{me} Maryvonne Vanoye et Francis Vanoye, ses filles et son gendre, Julien et Anna Revel, Marie Brunner, née Revel, Jeanne Revel, Hélène Vanoye, Camille Vanoye, ses petits-enfants, Cécilia Revel, Alice Brunner, ses arrière-petites-filles, M. Paul Revel, Emmanuel Blondeau, Claude Quero, Jacques Rothenbuhler, Et toute la famille, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre DENIS,

survenu le 26 janvier 2001, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques religieuses auront lieu le mardi 30 janvier, à 15 heures, en l'église de Maligny.

13, villa Dietz-Monnin, 75016 Paris. 27, rue Michel-Salles, 92210 Saint-Cloud.

– Françoise Degeorges a la tristesse de faire part du décès du

docteur Michel DEGEORGES, médecin honoraire des Hôpitaux de Paris, professeur honoraire de l'université Paris-V, ancien président de la Société française de cardiologie, ancien vice-président de la Société européenne de cardiologie,

son mari,

survenu le 19 janvier 2001.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, en l'église Saint-François-de-Sales. L'inhumation a eu lieu dans le cimetière de Neuilly-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nous avons l'immense tristesse d'annoncer le décès de

Loïc DUBIGEON,
artiste peintre,

le 27 janvier 2001, dans sa soixante-septième année.

Son épouse, ses enfants, ses frères et sœurs vous prient d'assister à la cérémonie religieuse qui aura lieu en l'église de l'île de Groix, le mercredi 31 janvier, à 14 h 15 (bateau à 13 heures à Lorient).

– Jean-Louis Dumas, Et la maison Hermès, ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Loïc DUBIGEON,
dessinateur.

– Plougastel-Daoulas.

Ses enfants, Ses petits-enfants, Ses frères, Ses belles-sœurs et beaux-frères, Et toute la famille, ont la tristesse de faire part du décès du

commissaire général de la marine (c.r.) Pierre GUESDON, officier de la Légion d'honneur,

survenu dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 31 janvier 2001, à 14 h 15, en l'église Saint-Pierre de Plougastel-Daoulas, et seront suivies de l'inhumation au cimetière de Kerfautras, à Brest.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M^{me} Micheline Leroy, née Vanroey, son épouse, M. et M^{me} Jean-Paul Leroy, M^{me} Françoise Marouzé, M. et M^{me} Yves De Pagie, son fils, ses belles-filles et beau-fils, Victor et Dominique Leroy, Franck, Karine et Eric Marouzé, Frédéric De Pagie, ses petits-enfants, Et toute la famille, Parents et alliés, ont la tristesse de faire part du décès de

Léon-Paul LEROY, ingénieur général des Ponts et Chaussées, directeur honoraire de la Caisse des dépôts et consignations, président d'honneur de la Société centrale d'équipement du territoire (SCET), de la Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts (SCIC), de Sectauroute et de l'ACEREP, commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 28 janvier 2001, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 2 février, à 15 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 158, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly-sur-Seine.

L'inhumation se déroulera dans l'intimité.

73, rue de Longchamp, 92200 Neuilly-sur-Seine.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Marie-Laurence HANTSON, comédienne, dite « Marie Laurence »,

le 26 janvier 2001.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 1^{er} février, à 10 heures, en l'église Saint-Roch.

Solène LÉVY

a choisi de nous quitter le 15 janvier 2001, dans sa vingt et unième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Massy, le 19 janvier.

De la part de Danièle Lévy, sa mère, Gilles Lévy, son père, Stéphanie, sa sœur, Adrien, son frère, Hélène et Albert Billet, Micheline Lévy, Charles Merlin, ses grands-parents.

– Jean-Pierre et Katherine Marang, son frère et sa belle-sœur, Anne-Julie, Lydie, Laura, Cornélia, ses nièces, ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Patrice MARANG,

survenu le 25 janvier 2001, dans sa cinquantième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 1^{er} février, à 16 heures, en l'église de Seine-Port (Seine-et-Marne), où l'on se réunira.

L'inhumation suivra vers 16 h 45, au cimetière de Seine-Port.

33, avenue d'Alembert, 92160 Antony.

– La Chaume. Tremblay-en-France. Lorient. Quéven.

M. et M^{me} Pantzer, ses enfants, Hélène, Yann, ses petits-enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Hélène MICHON,
née DERVAL,

survenu le 27 janvier 2001, aux Sables-d'Olonne.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 2 février, à 10 heures, en la chapelle de l'hôpital des Sables-d'Olonne.

– Françoise et Jean-Pierre Moreau, Claude et Maria-Alicia Peyrière, Jacques Peyrière et Françoise, Elisabeth et Bernard Do Ngoc Thanh, ses enfants, Ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

Marcel PEYRIÈRE,

survenu le 17 janvier 2001, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

– Nous avons la tristesse de faire part du décès de notre chère

Marina RODNA,

survenu le 21 janvier 2001, fille de

Cécilia MERLAUB,

et du

docteur Raoul RODNA.

La cérémonie aura lieu le mercredi 31 janvier, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse, Paris-14^e.

Laurence WEILLER,
née GOLDENBERG

nous a quittés le lundi 29 janvier 2001.

Alain Weiller, son époux, Renaud, son fils, Emmanuelle et Nathalie, Clara Goldenberg, sa mère, Emmanuel, son frère, vous invitent à l'accompagner au cimetière de Saint-Martin-La-Garenne (Yvelines), vendredi 2 février, à 11 heures.

59 bis, rue Bonaparte, 75006 Paris.

Remerciements

– M^{me} Eliane Bunel-Pugliesi-Conti, Sa fille, Et toute la famille, très sensibles aux marques d'affection et de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Antoine PUGLIESI-CONTI,

vous prient de trouver ici l'expression de leurs plus sincères remerciements.

Anniversaires de décès

– Bastia. Vescovato. Paris.

Il y a dix ans,

Yves LE BOMIN,

président du Conseil économique et social de la Corse

nous quittait.

Sa famille, Ses amis se souviennent.

– Le 30 janvier 1999,

Françoise LEVY,
née BERTRAND

nous quittait.

Elle est partie trop tôt, trop vite et trop loin. Elle nous manque.

– Il y a dix ans, le 31 janvier 1991,

Paul

nous quittait.

A ceux qui l'ont connu, ses parents demandent une pensée affectueuse, une prière...

M. et M^{me} Lucien Marchand.

Jean TOUTAIN,

professeur de lettres

nous a quittés le 31 janvier 1999.

« *J'ai longtemps habité sous de vastes portiques...* »
Baudelaire.

Sa famille, Ses amis se souviennent.

Tous les jours dans le «Carnet du Monde»

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS

600 F TTC - 91,47 € FORFAIT 10 LIGNES
TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 € FORFAIT 10 LIGNES

La ligne suppl. : 60 FTTC - 9,15 €

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42

Fax : 01.42.17.21.36

e-mail: carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Conférences

LE MOUVEMENT JUIF LIBÉRAL DE FRANCE (MJLF)

vous invite à assister à une conférence de

Ilan Greilsammer,

professeur de sciences politiques à l'université Bar-Ilan, sur le thème :

« **Israël : élections et perspectives de paix** », animée par **Antoine Spire,**

le jeudi 1^{er} février 2001, à 20 h 30. 11, rue Gaston-de-Caillavet 75015 Paris (métro Charles-Michels)

Nombre de places limité. Participation aux frais : 50 francs.

Cours

Découvrez l'informatique chez vous avec le premier organisme de formation à domicile. Prise en main du matériel, Internet, bureautique.

ALDISA. Tél. : 01-46-67-18-90

Communications diverses

– **Centre communautaire de Paris.** Mercredi 31 janvier 2001, à 20 h 30, table ronde : **Judaïsme et franc-maçonnerie**, animée par **Jean Moutappa**, directeur du département spiritualités aux éditions Albin Michel, avec **Luc Nefontaine**, docteur en philosophie et lettres, **Jean-Philippe Schriber**, professeur à l'Université libre de Bruxelles. PAF. 119, rue Lafayette, Paris-10^e, métro Poissonnière. Tél. : 01-53-20-52-52.

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3^e, jeudi 1^{er} février, à 20 h 30 : projection-débat : **Le Retour de la tribu perdue** (Inde) avec son réalisateur P. Stroun. Tél. : 01-42-71-68-19.

Soutenances de thèse

– **Félix François Lissouck** a soutenu le 21 décembre 2000, à l'Université Jean-Moulin - Lyon-III, une thèse de doctorat en droit public et analyse politique intitulée: « **Pluralisme politique et droit en Afrique noire francophone** ». Essai sur les dimensions institutionnelles et administratives de la démocratisation en Afrique noire francophone.

Le jury, composé de Paul Bacot, professeur à l'IEP de Lyon, André Cabanis, professeur à Toulouse-I, Eloi Diarra, maître de conférences à Rouen, Stéphane Doumbe-Billé, professeur à Lyon-III, directeur de thèse, Luc Saïdj, doyen de la faculté de droit Lyon-III, lui a décerné la mention Très Honorable avec les félicitations et proposition de publication en l'état. E-mail : lissouck@univ-lyon3.fr

S p é c i a l

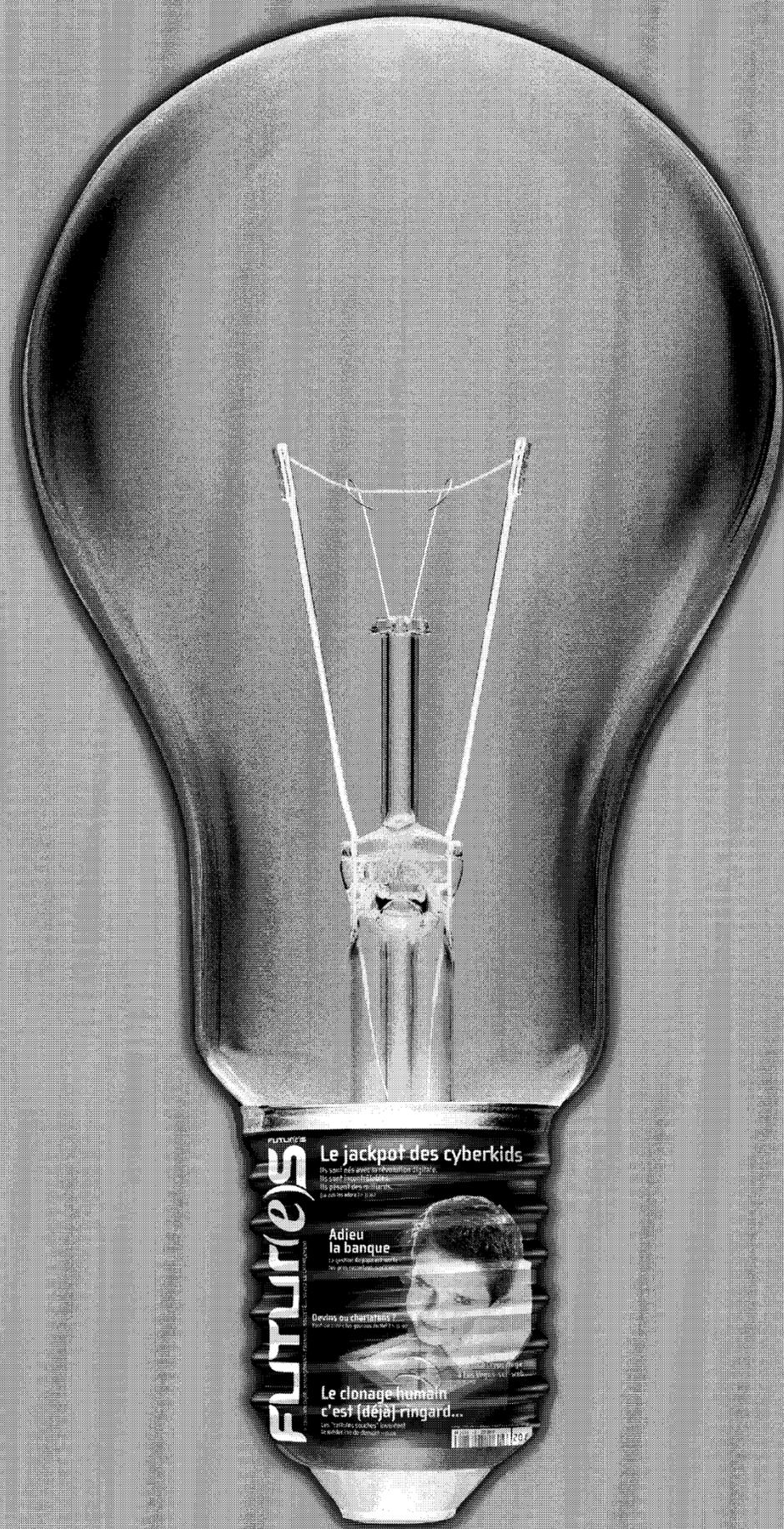
SAINTE VALENTIN

c'est dans le carnet du Monde le 14 février !

tarif: 85 F TTC la ligne
01.42.17.39.80

01.42.17.21.36 (fax)
carnet@mondepub.fr

Voulez-vous passer le reste de votre existence dans le noir ?



* EURO ESCO WORLD RCS 391 371 636

Chaque mois lisez dans votre avenir.

SPORTS La Française Régine Cavagnoud, trente ans, a emporté, lundi 29 janvier, à Sankt Anton (Autriche), le Super G des championnats du monde de ski alpin devant l'Ita-

lienne Isolde Kostner et l'Allemande Hilde Gerg. ● **CETTE VICTOIRE** est la première dans la compétition pour une skieuse française depuis 1993, date du succès de Carole Merle, en

géant, à Morioka (Japon). ● **SUR LA PISTE** Gertrud Gabl, Régine Cavagnoud, partie avec le dossard n° 7, a pris une jolie revanche sur le sort, elle que de multiples blessures

– épaule (1986), genou (1987, 1989, 1999 – ont longtemps tenue éloignée des podiums. ● **CAROLE MONTILLET** a pris la cinquième place de la course à 25 centièmes de sa compatriote.

● **LA LAURÉATE** du Super G prendra le départ de la descente, le 4 février, devant les mêmes concurrentes, avec l'ambition de gagner une nouvelle médaille.

Régine Cavagnoud offre au ski français son premier titre mondial depuis 1993

La skieuse de La Clusaz (Haute-Savoie) n'a pas manqué le premier rendez-vous des championnats du monde de Sankt Anton (Autriche). Elle a emporté le Super G avec 5 centièmes de seconde d'avance sur l'Italienne Isolde Kostner. L'Allemande Hilde Gerg a pris la troisième place

SANKT ANTON (Autriche)
de notre envoyé spécial

Longtemps elle a gardé son casque et ses lunettes. Elle avait déjà remis ses skis fétiches, une paire qui a déjà gagné trois courses cette saison, entre les mains de son technicien, Raffaele Scozzafava. Elle attendait dans son coin, sagement

abritée derrière ses verres protecteurs. Régine Cavagnoud ne voulait rien montrer de ses sentiments. Cacher son regard bleu de louve, rentrer ce petit sourire en coin, dernier vestige d'une époque où elle jouait la timide, facilement submergée par ses émotions. Régine Cavagnoud savait qu'elle avait réussi sa « course d'un jour », le Super G du championnat du monde de Sankt Anton, mais elle avait peur : « J'avais l'impression d'avoir effectué une course un peu moyenne, je n'étais pas très saillante à certains endroits. Puis cela a fait tilt dans ma tête. Je me suis dit : "Il faut percuter maintenant, prendre de la vitesse avant d'atteindre le bas de la

piste." A la fin, il fallait être douce sur la neige. J'ai su faire. » Elle a gagné. « Elle a tenu son rang, c'est génial », savoure Lionel Finance, l'un des deux entraîneurs du groupe vitesse de l'équipe de France féminine de ski alpin. Au départ, Régine Cavagnoud, trente ans, n'avait pas ressenti le moindre stress. Elle se disait : « Tu as déjà gagné trois fois, pourquoi pas quatre ? »

« Elle a une maturité étonnante, admire Michel Vion, le directeur technique national (DTN) du ski français. Elle maîtrise son sujet, elle sait précisément ce qu'elle a à faire. » Le petit déjeuner avalé, elle s'est isolée. Ses coéquipières, Carole Montillet et Ingrid Jacquemod, ne l'ont plus revue avant qu'elle monte sur le podium, « tout en haut de la grosse caisse », comme disent les skieurs. A neuf heures, elle faisait la reconnaissance du parcours, avant ses adversaires. Le temps d'évoquer la qualité de la neige, « assez sèche, froide », avec son technicien, elle a disparu pour se concentrer, répéter les techniques de motivation et de mise en confiance apprises auprès d'un sophrologue. Elle a fermé les yeux et elle s'est vue les skis aux pieds : « Tu feras ta



Régine Cavagnoud, médaillée d'or dans le Super G féminin des championnats du monde, en 1 min 23 s 44.

course, tu n'auras pas de regret. »

Partie avec le dossard n° 7, selon son choix, Régine Cavagnoud a ravi la tête du classement avec seulement cinq centièmes de seconde d'avance sur l'Italienne Isolde Kostner. Pas de quoi pavoiser, pas de quoi se rassurer. Restait à venir ses principales ad-

versaires du Super G, Renate Goetschl, Mélanie Turgeon. Elle a soupiré lorsqu'elle a vu l'Autrichienne, très en avance sur le haut du parcours, payer son audace d'une lourde chute dans une longue courbe. Elle a expiré un peu plus longuement lorsqu'elle a compris que la

Canadienne n'était pas à son aise sur une piste aussi neutre. Le temps jouait pour elle, mais la Française n'était toujours pas tranquille.

DERNIER SCHUSS

Le parcours, peu sélectif, ni technique, ni rapide, – « vivant oui, difficile non », selon Carole Montillet, cinquième de l'épreuve – offrait à chaque concurrente le droit de se voir la plus belle, championne du monde. Régine Cavagnoud a vu les drapeaux allemands s'agiter avec frénésie quand la revenante Hilde Gerg dévalait le dernier schuss, pour achever sa course au troisième rang, à huit centièmes de la Française. Jusqu'à la Canadienne Emily Brydon, dossard n° 30, elle est restée sur le qui-vive, tenaillée par l'impression que « tout peut arriver », que « beaucoup de filles s'en sortiraient bien sur ce tracé ».

Le haut de la piste, une vingtaine de secondes de glisse pure, devenait de plus en plus rapide sous le soleil : seize concurrentes ont été plus rapides qu'elle sur ce premier tronçon. Elle les a toutes dominé dans la partie centrale, plus technique, plus tourmente. « Régine a fait la diffé-

rence là où il fallait vraiment skier, dans le "S" avant la traverse », relève Philippe Auer, chef de course chez Salomon. « Elle a ce petit capital confiance, ce petit coup de chance qui fait que l'on bascule de la quatrième à la première place », ajoute Carole Montillet.

Après le passage de la trentième concurrente, elle a fini par relever ses lunettes, ôter son casque. Elle tenait son quatrième succès consécutif en Super G. Elle a repensé à toutes ses blessures, à sa chute pendant l'entraînement de la descente des championnats du monde de Vail, en 1999 ; elle a revu le long chemin parcouru depuis ses débuts en équipe de France, à quinze ans, en 1985. Elle s'est souvenu de son rêve de jeune première : remporter une descente de coupe du monde. Et son regard s'est éclairé, lorsqu'elle s'est dit qu'elle allait « forcément jouer une médaille » dans la descente des championnats du monde, dimanche 4 février.

Eric Collier

● **Classement** du Super G féminin des championnats du monde. (Piste Gertrud Gabl ; 1 754 m de long ; 552 m de dénivellé ; 38 portes ; course tracée par l'Italien Valerio Ghorardi) :

1. Régine Cavagnoud (France), 1 min 23 s 44 ; 2. I. Kostner (Ita.), 1 min 23 s 49 ; 3. H. Gerg (All.), 1 min 23 s 52 ; 4. M. Gerety (EU), 1 min 23 s 59 ; 5. C. Montillet (Fra.), 1 min 23 s 69 ; 6. C. Rey-Bellet (Sui.), 1 min 23 s 72 ; 7. P. Wiberg (Suè.), 1 min 23 s 78 ; 8. A. Meissnitzer (Aut.), 1 min 23 s 83 ; 9. K. Clark (EU), 1 min 23 s 86 ; 10. M. Turgeon (Can.), 1 min 23 s 90 ; etc. Principales éliminées : Renate Goetschl (Aut.), Caroline Lalive (EU).

E. C.

PROFIL

LA VICTOIRE

D'UNE BATTANTE

« Je trouve que j'ai été courageuse. » Régine Cavagnoud, trente ans, n'est pas du genre à s'attribuer facilement des lauriers. Mais elle est capable de savourer son titre de championne du monde à sa juste valeur, celle de tous les sacrifices consentis depuis ses débuts en Coupe du monde, en 1985, à l'âge de quinze ans. Elle était alors « le bébé » de la sélection française emmenée par

Carole Merle. Elle avait pris la 37^e place, on lui promettait un bel avenir. Las, les contretemps se sont multipliés.

A ses débuts, la jeune Régine Cavagnoud est d'une timidité malade. Elle n'ose pas parler. « Les problèmes, je les gardais pour moi », se souvient-elle. En retour, elle n'entendait que l'incompréhension de l'encadrement de l'équipe de France : « Régine, tu ne skies pas. Tu as la technique mais tu ne skies pas. » En 1996, cette difficulté à dire les choses atteint son paroxysme. Au départ de chaque descente, elle se voit tomber, se faire mal. Elle ne sait pas se confier. Elle finira par « faire la démarche » : « C'est difficile à ac-

cepter que tu puisses avoir peur quand tu es descendue, mais il fallait que j'en parle. »

Un cap est franchi, elle se sent libérée. Encore lui faudra-t-il composer avec une théorie de blessures : après une épaule meurtrie en 1986, un genou en décembre 1987, puis l'autre en mai 1989, une chute à Lillehammer (Norvège) en 1993, peu après son premier podium, lors de la descente de Veysonnaz (Suisse), lui laisse des problèmes de dos pour les deux années à venir. Elle reviendra. Mais en 1999, un mois après sa première victoire, dans la descente de Cortina d'Ampezzo (Italie), elle chute pendant la descente d'entraînement pour les Championnats du monde de

Vail (Etats-Unis) et abîme de nouveau son genou (ligaments croisés).

Elle songe à tout arrêter, à vingt-huit ans. Mais Régine Cavagnoud est une « battante ». Elle s'impose dès son retour, en octobre 2000, dans le Géant de Copper Mountain (Etats-Unis). Le 21 janvier 2001, elle a gagné sa huitième course de Coupe du monde, le Super G de Cortina d'Ampezzo. Elle figure parmi les favorites pour emporter le classement général de la Coupe du monde 2001. Elle est simplement « contente » d'avoir « persévéré ».

Laurent Puigségur, le « stabilisateur » de l'équipe de France de handball

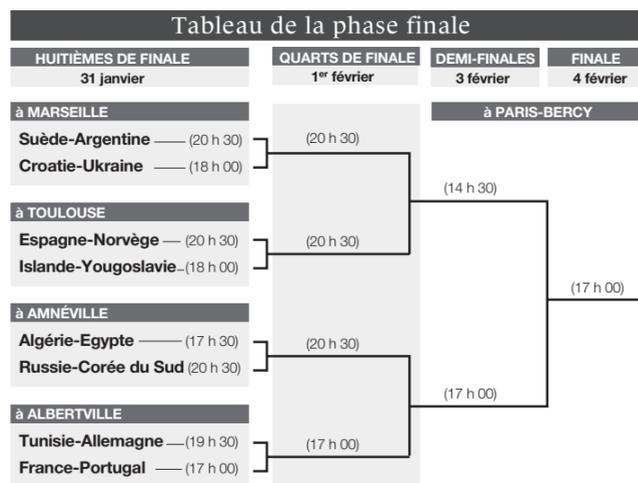
IL N'A pas l'aura médiatique d'un Jackson Richardson, le capitaine de l'équipe de France de handball. Il n'a pas, non plus, la puissance de tir d'un Jérôme Fer-

PORTRAIT

C'est en dédramatisant que « Peggy » accomplit une bonne part de son travail

andez. Il a encore moins la stature dissuasive d'un Didier Dinart, défenseur en chef des tricolores. Depuis le début du Mondial, mardi 23 janvier, il n'a par ailleurs jamais été aligné dans le sept de départ français, Daniel Costantini, l'entraîneur, se bornant à l'employer de façon ponctuelle. Et pourtant, au sein d'une formation française qui va affronter celle du Portugal en 8^e de finale, mercredi 31 janvier à Albertville, Laurent Puigségur « joue un rôle beaucoup plus important » que l'on pourrait croire de prime abord. Dixit Daniel Costantini.

Pour s'en convaincre, il suffit de regarder évoluer ce Montpelliérain de vingt-neuf ans. Particulièrement lorsqu'il est assis sur le banc durant un match. Un coup d'épaule, une plaisanterie susur-



rée à l'oreille d'un coéquipier qui vient de sortir du terrain et qui s'énerve, une tentative pour « piquer » sa veste de survêtement à un autre qui semble se morfondre... c'est dans ces gestes de dédramatisation que celui qui a pour surnom « Peggy » accomplit une bonne part de son travail de « stabilisateur », pour paraphraser Daniel Costantini.

« C'est un sport, il ne faut pas l'oublier », insiste Laurent Puigségur. Relativiser, il a appris à le

faire. Par la force des drames que peut réserver la vie. « J'ai vécu des choses très difficiles », rappelle-t-il. C'était il y a un peu plus de deux ans, la mort d'un bébé. « Il a une grande force mentale, relève Philippe Bana, le directeur technique national, il apporte beaucoup dans le liant, c'est un ciment, au plan moral, mais aussi tactique. Nous l'avons d'ailleurs détecté très jeune sur son savoir-faire tactique. »

Laurent Puigségur est venu au

handball vers 11 ans. Parti, plus tard, en section sport-études à Nîmes, il a d'abord rejoint les rangs du club local, l'USAM, avant de revenir dans sa ville natale, au Montpellier Handball. De ce sport – « ma passion » – il aime « les vertus collectives » et « la notion de combat ». « Il ne lâche jamais le morceau et peut faire tourner l'attitude de l'équipe », dit-on de lui à Montpellier.

Son physique « à la M. Tout-le-monde » (1,84 m, 92 kg), ainsi que le décrit Daniel Costantini, aurait pu le handicaper. Surtout au poste très exposé de pivot (au cœur des défenses adverses) qui est le sien. « Mais il joue avec brio », relève l'entraîneur, qui ne l'a pas pourtant pas appelé avant février 1999, en partie à cause de ce physique : le poste de pivot était tenu par Guéric Kervadec, dit « le menhir » (ce qui veut tout dire). Une opération à une che-

ville avait toutefois conduit Laurent Puigségur à décliner un premier appel des Bleus, mi-1996.

SCIENCE DU JEU

« Il a une grande connaissance du jeu, poursuit Philippe Bana, il a le recul et le sang-froid que n'ont pas des jeunes. » « Je peux apporter des choses dans la maîtrise d'une rencontre, la gestion des moments difficiles », confirme l'intéressé, citant « les quelques championnats et campagnes européennes » qui sont derrière lui. Ceci étant dit avec humilité, sa science du jeu ne le conduisant pas à un culte du « je ». « Il est capable de s'effacer quand ça marche bien », déclare Philippe Bana.

« Le numéro un au poste de pivot, depuis la retraite internationale de Guéric Kervadec, est Bertrand Gille. J'accepte ça. Dans un sport collectif, le plus important ce

n'est peut-être pas ceux que l'on voit au-dessus, mais ceux qui contribuent aux fondements », indique le Montpelliérain. Ce qui ne l'empêche pas de dire sa façon de penser s'il le faut : « Je ne me gêne pas pour faire passer des messages, notamment à l'entraîneur. »

« Quand il l'ouvre, c'est respecté. Il a le mot juste et une façon de médiation », souligne Daniel Costantini, aux yeux de qui Laurent Puigségur pourrait faire un « futur entraîneur de l'équipe de France ». La perspective semble encore étrangère à l'intéressé qui, tout au « plaisir » qu'il prend à jouer, dit ne pas songer à sa retraite internationale. « Ah, non ! je me réjouis trop. J'ai résigné pour trois ans à Montpellier ». Il sera toujours temps de « réfléchir » plus tard. Après « mes trente-deux ans ».

Philippe Le Cœur

LA CHRONIQUE DE DANIEL COSTANTINI

« Opération Savoie »

IL SE CONFIRME, de sources sûres, émanant des milieux autorisés, qu'un commando constitué à Nantes envisagerait de faire main basse sur un trophée prestigieux conservé dans les sous-sols du Palais omnisports de Paris-Bercy. Ce groupuscule et son objectif sont résumés sous le nom de code « Opération Savoie ». On murmure qu'Albertville serait le théâtre choisi par ce groupe pour faire la preuve de sa capacité à atteindre la cible visée.

Des troupes de l'OTAN sont déployées pour les en empêcher. Le contingent fourni par le Portugal devrait être le premier obstacle à franchir pour se rapprocher du but. Si ce n'était pas suffisant, d'autres forces étrangères seront, si nécessaire, mobilisées pour contrecarrer cette audacieuse offensive.

Ce que l'on sait, aujourd'hui, de ces mercenaires, donne froid dans le dos. Ils sont armés jusqu'aux dents. Richardson, Narcisse, Fernandez, Cazal, Abati et Gille G. constituent leur artillerie de longue distance. Girault, Golic, Anquetil, Puigségur et Plantin figurent parmi leurs missiles à courte portée. Dinart, Gille B., Gaudin, Martini et Omeyer forment une arrière-garde particulièrement redoutable.

On les dit sans merci, ne faisant pas de prisonniers. Les Pays de la Loire, lieu de leurs derniers méfaits, ne sont qu'un champ de ruines et de désolation. La mobilisation de la coalition internationale est totale mais ne paraît pas suffisante.

Tous les médias sont sur l'affaire même si la chaîne américaine d'information continue,

CNN, semble, pour une fois, légèrement dépassée. Gardons-nous cependant de faire de ces pirates des héros des temps modernes. Hier encore, l'opprobre devait être leur lot puisqu'ils ne respectent rien. Aujourd'hui, une certaine apologie de leur audace pourrait renverser l'opinion au point de trouver, parmi la population, un soutien moral important.

A Paris, on ne s'inquiète pas encore. Les Espagnols, Russes et Suédois ont tout organisé tranquillement pour leur séminaire biennal. Il nous paraît cependant salutaire d'avertir le citoyen : si l'« Opération Savoie » est un succès, la phalange Jackson va déferler et dans ce cas : vae victis.

★ Daniel Costantini est entraîneur de l'équipe de France de handball.

Nous ne pouvons pas vous offrir les plus belles églises du monde. Mais nous pouvons vous apprendre à marcher sur l'eau.

Week-end à Stockholm. Pour seulement 1990 FRF, vous bénéficiez du forfait week-end à Stockholm, vol aller-retour sur SAS (départ samedi, retour lundi), 2 nuits dans un hôtel Scandic en chambre double ainsi que la carte "Stockholm Go There".

1990 FRF
Prix TTC à partir de

transfert aéroport-ville à bord de l'Arlanda Express, les transports en commun et l'entrée dans les principaux musées sont gratuits. Pour vos réservations, appelez Voyageurs du Monde au 01 42 86 17 20 ou visitez le site www.gotostockholm.com

Voyageurs
DU MONDE

SAS **SCANDIC**
HOTELS

STOCKHOLM
It's there. Go there.

Un partenariat entre Stockholm Information Service, SAS et Scandic Hotels.

« Avança Brasil », le projet qui menace la forêt amazonienne

En moins d'un demi-siècle, l'Amazonie brésilienne a perdu quelque 551 000 kilomètres carrés

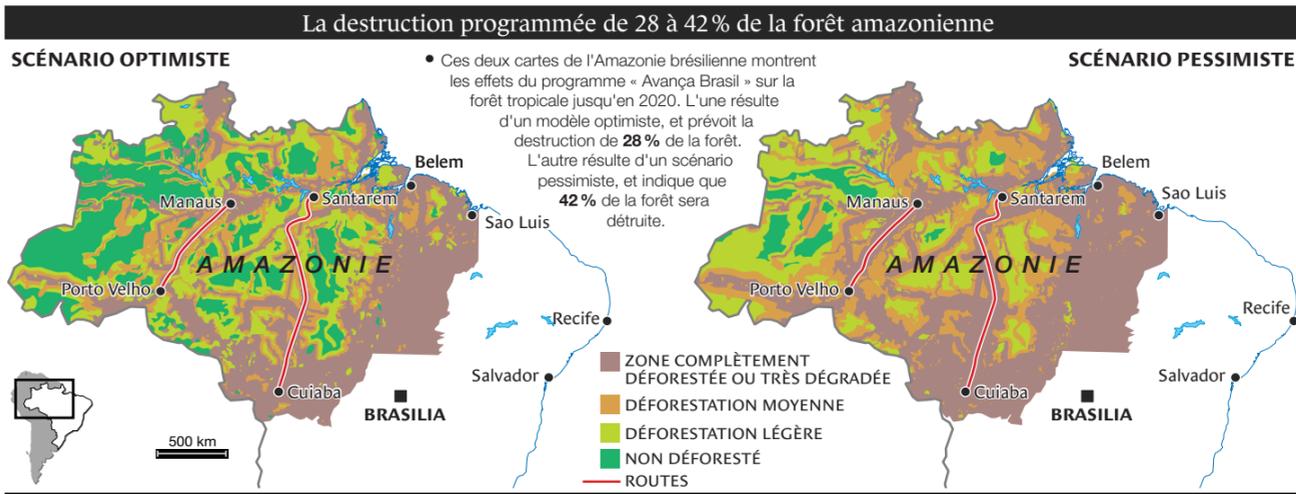
RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Le développement économique du Brésil, tout au moins tel qu'on le conçoit dans les ministères de Brasília, est-il compatible avec la préservation de la jungle amazonienne ? A en croire la dernière livraison de la revue scientifique *Science* du 19 janvier, la plus vaste forêt pluviale de la planète (7,3 millions de kilomètres carrés, 40 % des forêts tropicales encore existantes) a tout à redouter du projet *Avança Brasil* (Avance Brésil) lancé en 2000, qui prévoit l'investissement de 40 milliards de dollars (environ 42,5 milliards d'euros) dans des ouvrages d'infrastructure d'ici à 2007 dans le nord du pays.

Dans un article intitulé « *The Future of the Brazilian Amazon* », William Laurance, du *Smithsonian Tropical Research Institute* de Panama, Mark Cochrane, de l'uni-

versité d'Etat du Michigan, et plusieurs chercheurs appartenant à l'Institut national de recherche amazonienne de Manaus (Brésil) et à l'université de l'Oregon, tirent le signal d'alarme concernant les effets sur vingt ans d'un projet qui risque de contrecarrer sérieusement les différents programmes de protection de la forêt tropicale brésilienne actuellement en cours. Le plus important d'entre eux étant le Programme pilote de conservation de la forêt tropicale brésilienne, financé à hauteur de 340 millions de dollars (359 millions d'euros) par les pays du G7 et l'Union européenne.

Selon les projections des scientifiques, si les chantiers prévus sont effectivement menés à leur terme, le rythme de déforestation entraînera, dans le scénario le plus optimiste, la destruction de 28 % de la forêt amazonienne brésilienne. Dans le scénario pessi-



miste, ce taux atteindrait 42 %, soit 58 % du territoire national. Dans le pire des cas, la part de la forêt primaire sera réduite à moins de 5 % contre près de 80 % actuellement.

Les principaux « axes de développement » d'« Avança Brasil » reposent, pour l'essentiel, sur le bitumage de pistes de brousse ouvertes il y a plus de vingt ans, telles que celles qui relient – en théorie, car elle ne sont pas praticables que durant la saison sèche – Porto Velho (Rondonia) à Manaus (Amazonas) et Cuiaba (Mato Grosso) à Santarem (Para). Au total, quelque 6 000 kilomètres de routes, carrossables tout au long de l'année, devront servir de support à la relance de la colonisation dans la région. La construction de barrages hydroélectriques, l'aménagement de voie fluviales et l'installation de gazoducs complètent un plan directeur élaboré en comptant sur une participation déterminante, mais pour l'heure très aléatoire, des capitaux privés.

L'article de *Science* rappelle d'ailleurs, dans son introduction, que la population non indigène établie en Amazonie brésilienne a décuplé en quarante ans, passant de 2 à 20 millions d'habitants. C'est surtout sur la lisière méridionale, la plus accessible aux migrants, généralement originaires

du Nordeste, cycliquement affligé par la sécheresse, que les défrichements progressent le plus rapidement. D'après les statistiques publiées par l'Institut national de recherche spatiale de Sao José dos Campos (Etat de Sao Paulo), chargé du décodage des photos satellitaires, la surface déboisée annuellement est de l'ordre de 17 000 kilomètres carrés en moyenne depuis une quinzaine d'années. En moins d'un demi-siècle, l'Amazonie brésilienne a

rêt légèrement dégradées en sols modérément ou très dégradés se situe entre 1,53 et 2,37 millions d'hectares par an », ajoute l'article de *Science* à propos de l'impact attendu de « Avança Brasil ». Le ministère de la science et de la technologie a aussitôt réagi à cette publication par un communiqué de presse le qualifiant d'« exercice de futurologie écologique inconsistante ». Il n'empêche qu'une autre étude, divulguée en mars 2000 et réalisée conjointement par l'Institut de recherche sur l'environnement amazonien de Belem, l'Institut socio-environnemental de Sao Paulo et le Woods Hole Research Center du Massachusetts, aboutit à des conclusions tout aussi inquiétantes : la seule déforestation induite par les quatre principales routes inscrites au plan d'investissements atteindrait, en prenant pour paramètre la route Transamazonienne (non asphaltée sur plus de 2 000 kilomètres),

180 000 kilomètres carrés dans vingt à trente ans.

La BR-364, ouverte en 1982, qui traverse l'Etat de Rondonia, en Amazonie occidentale, reste à ce jour l'exemple le plus édifiant de l'incompatibilité patente entre asphalte et forêt au Brésil. En six ans, suite à l'intense migration qu'elle avait favorisée, 15 % du couvert végétal (36 000 kilomètres carrés) avaient disparu sous de gigantesques brûlis. Après avoir constaté les dégâts, la direction de la Banque mondiale, qui avait financé sa construction à hauteur de 320 millions de dollars (338 millions d'euros), s'était livrée à un mea culpa sans précédent.

Par ailleurs, alors que la pauvreté des sols amazoniens (à l'exception des zones inondables fertilisées par le limon des fleuves) a été largement démontrée par tous les instituts de recherche agricoles nationaux et étrangers, la forêt affronte depuis peu un péril supplémentaire : l'expansion fulgurante du soja, dont le Brésil est le deuxième producteur et exportateur mondial. Sans se soucier des avis des experts, de grands exploitants commencent à se lancer sur une grande échelle dans ce type de culture totalement « exotique ».

Jean-Jacques Sévilla

Une incroyable biodiversité végétale et animale

Les conditions particulières qui règnent dans les forêts tropicales – une température peu variable comprise entre 18 et 32°C, une pluviosité importante et régulière et un climat identique sur de grandes superficies – ont généré au fil des siècles une incroyable biodiversité végétale et animale. Alors que les forêts tropicales n'occupent que 7 % de la superficie des terres émergées, elles recèleraient la moitié des espèces terrestres. Pour la seule Guyane française, plus de 5 000 espèces de plantes – dont 1 200 espèces d'arbres – ont été détectées. Sur un seul arbre de la forêt amazonienne péruvienne, on a comptabilisé 47 espèces de fourmis, plus que sur la totalité des îles Britanniques. « Avant 1982, les premières études faisaient état de 3 millions d'espèces. On est ensuite passé à 30 millions, et actuellement on penche plutôt pour 100 millions d'espèces, dont 10 % seulement sont recensées », explique Francis Hallé, professeur de botanique à Montpellier-II (Hérault).

TROIS QUESTIONS À...

JAN POLCHER

1 Vous êtes climatologue au laboratoire de météorologie dynamique du CNRS à Jussieu, et vous travaillez sur des modèles climatiques. La destruction des forêts tropicales aura-t-elle un effet sur le climat mondial ?

Plusieurs études indiquent que cet impact sera essentiellement local, car actuellement les effets à distance sur les autres régions climatiques sont très incertains. Les forêts tropicales produisent une évaporation constante, ce qui réduit la température.

Si on coupe la forêt pour installer des pâturages, cela diminue l'évaporation et cela réchauffe la surface. Les études réalisées depuis dix ans dans le monde avec un modèle atmosphérique indiquent qu'une déforestation totale du bassin amazonien se traduirait par un réchauffement local de la température de 0,5 à 2 degrés. Si on y ajoute le réchauffement climatique mondial, qui devrait à lui seul augmenter localement la température de 2 à 5 degrés, cela aggravera forcément la situation.

2 La destruction des forêts peut-elle entraîner un changement dans le régime des pluies ?

C'est une grande question sur laquelle on discute encore. Les

climatologues ne sont pas d'accord entre eux. Certains – et j'en fais partie – estiment que la déforestation ne devrait pas modifier le régime des pluies, alors que d'autres pensent au contraire que les pluies seront réduites.

3 Qu'est-ce qui justifie une telle divergence d'opinions ?

Nous sommes actuellement limités par un manque de connaissances concernant le fonctionnement de la convection tropicale au-dessus des continents. Il s'agit des très grands nuages, les cumulus tropicaux, qui transportent l'énergie disponible vers l'altitude, laquelle est ensuite évacuée vers les pôles. La convection tropicale au-dessus des océans est bien connue grâce au programme international TOGA (Tropical Ocean and Global Atmosphere).

Par contre, les dernières études concernant l'activité de cette convection au-dessus des continents remontent aux années 1980. Certaines expériences se préparent actuellement, notamment au Bénin, en Afrique, sous l'égide de l'Institut national des sciences de l'univers français (INSU). Nous espérons avec ces nouvelles données pouvoir donner une réponse plus précise concernant l'impact sur le régime des pluies.

Propos recueillis par Christiane Galus

La population non indigène établie en Amazonie brésilienne a décuplé en quarante ans, passant de 2 à 20 millions d'habitants

déjà perdu quelque 551 000 kilomètres carrés (un peu plus que la superficie de la France) de forêt, partie en fumée pour faire place à de grandes exploitations d'élevage extensif, à très faible rendement mais qui servent de paravent à une spéculation foncière effrénée.

« En fonction du scénario optimiste ou non optimiste, le taux projeté de déforestation varie de 269 000 à 506 000 hectares par an, et la transformation de zones de fo-

tement par l'Institut de recherche sur l'environnement amazonien de Belem, l'Institut socio-environnemental de Sao Paulo et le Woods Hole Research Center du Massachusetts, aboutit à des conclusions tout aussi inquiétantes : la seule déforestation induite par les quatre principales routes inscrites au plan d'investissements atteindrait, en prenant pour paramètre la route Transamazonienne (non asphaltée sur plus de 2 000 kilomètres),

Le programme international de préservation piétine

LANCÉ EN 1992 à la suite d'une proposition du chancelier allemand Helmut Kohl, le programme pilote PPG 7 de conservation de la forêt tropicale est financé à hauteur de 340 millions de dollars (359 millions d'euros) par les pays du G7 et l'Union européenne, qui a fourni à elle seule 70 % de la somme. La Banque mondiale gère le programme PPG7, tandis que le gouvernement brésilien le conçoit et l'exécute. « Le programme a progressivement mis le développement durable au premier plan, partant du principe qu'assurer aux populations locales les moyens de vivre décemment était le meilleur moyen de réduire les déboisements », explique Hervé Théry, professeur de géographie à l'Ecole normale supérieure de Paris, et président du comité scientifique qui « accompagne » le PPG 7.

Composé de treize projets distincts, le programme a déjà produit des effets intéressants, mais « il est clair qu'il pèse peu face à d'autres actions publiques dotées de moyens autrement

importants ». Certains projets ont cependant « mieux marché » que d'autres. Les ONG ont ainsi démontré que l'on peut bien vivre en Amazonie sans tout déboiser mais en plantant des arbres fruitiers et à colorant. Les participants « ont redécouvert ce que les Indiens font depuis très longtemps : ils enrichissent la forêt en arbres qui leur sont utiles, à chaque fois qu'ils déplacent leurs villages. On pense de plus en plus que la forêt amazonienne a été aménagée par les Indiens », précise Hervé Théry.

Un autre projet en bonne voie concerne la délimitation des terres. La Constitution brésilienne de 1988 impose la protection des propriétés indigènes, un processus comprenant pas moins de 11 à 14 étapes. Le PPG 7 « a permis d'accélérer le mouvement ». Actuellement, 440 000 km² de terres sont en cours de régularisation (soit 8 % de la forêt). A terme, 10 % de la surface de la forêt amazonienne devraient être transformés en réserves naturelles, suivant un accord entre le WWF et le gouverne-

ment brésilien. Néanmoins, les pays donateurs pointent les différents dysfonctionnements qui freinent la réalisation du programme : objectifs trop vastes, absence de connexions entre les différents projets, complexité des montages financiers, blocages internes et coûts administratifs excessifs.

L'optimisme résiste malgré tout, s'appuyant sur le fait que 85 % de la forêt amazonienne sont encore intacts. « On sait qu'il y a de quoi mettre en place un développement durable de l'Amazonie. Le problème est que cela entre en conflit avec les autres politiques de développement du gouvernement brésilien », explique Hervé Théry. Le ralentissement de la croissance démographique devrait freiner le mouvement pionnier et une prise de conscience de l'intérêt de protéger un capital naturel aussi fabuleux se développe chez les Brésiliens.

C. Ga.

La lutte du pot de terre contre le pot de fer

AU RYTHME de destruction actuel, la vision de forêts tropicales humides s'étendant à l'infini ne sera plus dans vingt ans qu'un lointain souvenir. Selon des chiffres fournis par le ministère français de l'aménagement du territoire et de l'environnement, le déboisement est passé de 113 000 km² dans les années 1970 à 170 000 km² dans les années 1980, puis a varié entre 100 000 et 200 000 km² entre 1990 et 1995. C'est une surface supérieure à celle de la Grèce qui disparaît chaque année, sur une surface totale évaluée en 1982 à 11 millions de km².

« Pendant ces dix dernières années, cette déforestation s'est ralentie sous l'effet de la crise économique. Mais cela va certainement repartir de plus belle avec la reprise », précise Pierre Charles-Dominique, directeur de recherche CNRS au Muséum national d'histoire naturelle et responsable de la station de recherche de Nouragues en Guyane française. L'énorme projet brésilien d'exploitation de la forêt amazonienne, « Avança Brasil », en est une preuve. Ulcéré, le chercheur français constate que les avertissements des scientifiques sur les dangers d'une exploitation outrancière de ce milieu très fragile restent lettre morte.

Considérant qu'il n'a pas d'intérêt économique en l'état, les responsables des pays de zone tropicale et les grandes compagnies minières et

d'exploitation forestière continuent de programmer sa destruction en Amérique latine et en Afrique. En Asie du sud-Est, le mal est fait. Les compagnies japonaises ont tout enlevé.

EFFETS À MOYEN TERME

« On détruit ces forêts comme si c'était une ressource minière non renouvelable, sans tenir compte des effets à moyen et long terme sur l'environnement. (...) On a l'impression d'une lutte sans fin entre le pot de fer et le pot de terre. Nos arguments ne portent pas, et l'on nous prend pour des doux rêveurs. Pour des raisons de rentabilité immédiate, l'intérêt général passe en second plan. (...) Les grandes compagnies minières, par

exemple, font ce qu'elles veulent, car leurs lobbys sont extrêmement puissants et bien organisés. » C'est de cette manière que le projet de parc national au sud de la Guyane a échoué. Francis Hallé, professeur de botanique à Montpellier II (Hérault) et responsable de l'opération « Radeau des cimes » destinée à l'étude de la canopée est lui aussi « horrifié du rythme de la déforestation et de l'indifférence générale dans laquelle elle s'effectue ». Et on risque, avertissement les chercheurs, de se priver demain de trésors biologiques essentiels à l'humanité.

Les routes tracées au bulldozer dans les forêts et l'exploitation intensive de la forêt perturbent un sol très fragile, car très mince. Epais de

moins de dix centimètres – alors qu'en zone tempérée sa profondeur varie entre 30 et 50 centimètres –, il est constitué de racines « pivots », qui ancrent les arbres et vont chercher de l'eau en profondeur, et de racines qui remontent vers la surface en direction des feuilles mortes et du bois mort. Ce lacis de petites racines de 4 à 5 centimètres d'épaisseur recycle très rapidement la plus grande part de la matière organique. Si l'on détruit cela, on arrache cette couche vivante et l'on met au jour rapidement la couche de latérite sous-jacente, un milieu incultivable.

Malgré tout, Pierre Charles-Dominique s'« efforce de rester optimiste à long terme ». Plus sensibilisées, les futures générations tenteront peut-être une remise en état des forêts tropicales. « Mais ce sera un travail de reconstruction énorme et qui coûtera cher. » C'est ce que tente de faire actuellement le gouvernement brésilien dans la zone forestière qui borde l'Océan Atlantique (Mata Atlantica), dont il ne subsiste que 1 % à 2 % de la végétation d'origine. Autre leur d'espoir : « Nous sommes actuellement et depuis 12 000 ans dans un cycle naturel d'avancée de la forêt. Partout en Afrique et en Amérique, la forêt gagne sur les savanes. Alors, si on la laisse faire... »

C. Ga.



Semainier

Une bouillabaisse à Paris, Robinson sans peur, un carrefour libanais, avenue Marceau

LES JURISTES ont longtemps affirmé que la bouillabaisse ne pouvait être issue que de son berceau provençal, et de nulle part ailleurs, jusqu'à ce que ces bonnes gens constatent l'état de délabrement avancé dans lequel certains bandits de la corporation finissaient par la servir au cœur même de sa capitale. On baissa d'un ton sur les moqueries dont on affublait certains cuisiniers parisiens spécialisés dans la chose et on se mit à faire le ménage chez soi. Une charte rassembla les bonnes volontés et on rédigea un document signé sur lequel fut prêté serment.

Quai de New York, dans ce restaurant appelé Port-Alma, on n'avait pas attendu les lamentations des plaintifs de la Canebière pour prendre les mesures nécessaires et rester sourcilieux quant à l'arrivage et à la qualité des poissons et le plat imposé. Une famille à l'ouvrage, celle de Paul Canal, sobre dans ses élans, sûre dans ces choix, sans ce côté stars précieuses que prennent parfois les toques titrées dans l'écume et la vague. Du solide, du cuit à point. Nous y avions rendez-vous avec notre consultant en bonnes manières et façons raisonnables de ne pas se tuer trop rapidement à table. Un médecin buveur d'eau claire, très savant, très curieux du fonctionnement de la machine homme, auteur d'un très autorisé *Dictionnaire de diététique et de nutrition* (Le Cherche Midi Editeur), Pierre Dukan.

Nous en étions donc restés, cher docteur, à la métaphore d'un Robinson ayant le pouvoir de charger les cales de son naufrage de tout ce qui lui permettrait de survivre et de vivre le plus sainement le plus longtemps possible. Il fallait faire des choix : thé ou café, pommes de

terre ou lentilles, ail ou oignon, bœuf ou porc, dinde ou poulet... Dotation autant généreuse que sévère, mais c'était à ce prix que notre héros s'en tirerait le mieux, sexagénaire confiant arrivant comme une fleur jusqu'au temps de sa retraite avec l'assurance radieuse des bien-portants.

Et nous voilà parvenus aujourd'hui au cœur de la fable, tous plus ou moins candidats au régime du choix et de la prudence. Notre île punitive était l'excès. Ces animaux malades, qui nous font légitimement peur, sont arrivés comme pour nous démontrer les carences de notre glotonnerie. Tout nous était permis et plus rien ne nous semble désormais acceptable. Mauvais moment à passer ? Rien n'est moins évident. On s'habitue vite à la sobriété sous le régime de la crainte. Sous celui de la honte aussi. Les puissants mangeurs que nous sommes devront forcément revisiter leurs appétits à la baisse. C'est autant une question de santé que de morale.

Mais que les délicats pourtant ne s'effraient pas, la gastronomie, cette fatalité française, gardera longtemps encore l'entier de son pouvoir d'attraction. Elle changera seulement. Plus dialectique, si c'est possible, plus inexprimable, plus tutoyante du sidéral. Elle se réservera les merveilles rescapées des grandes mutations à venir, ses potagers magiques, ses vergers succulents et ses poissons d'argent, comme ceux que l'on voyait se faire prendre récemment, au péril de leur vie - Thalassa est décidément une émission qui nous veut du bien -, par les marins surfeurs du raz de Sein en pleines marées romantiques du Finistère sud. Le plus cher ira toujours vers le meilleur.



DESSINS DESCLOZEUX

Ne déprimons pas trop, les jours rallongent, bientôt des élections municipales, des prévisions, des rebondissements, du score, des émotions ; déjeunons au soleil. Comme si elle s'était naturellement retrouvée chez elle dans la capitale, la cuisine libanaise n'avait pas tardé à séduire son monde en se positionnant dans un Orient cosmopolite et sans danger, sur une Méditerranée sen-

suelle et loukoumisée. La paix revenue, on en découvrira mieux encore toute la fraîcheur originelle, cuisine multiple et chantante, simple et toujours réjouissante.

La carte la plus vaste, et parmi l'une des mieux traitées, est à l'évidence chez Noura, à l'angle de l'avenue Pierre-I^{er}-de-Serbie et de l'avenue Marceau, carrefour (baptisé place de Beyrouth) vers lequel toute une foule vient trotter avec ardeur pour le déjeuner, comme s'il n'y avait rien de plus pressé que de partir dare-dare se refaire une santé à coup de *sambousik*, de *fatayers*, d'*hommos balila* ou d'un *kafta naye*. C'est beau aussi la gourmandise quand on la prend sur le pouce.

Jean-Pierre Quélin

★ Port-Alma, 10, av. de New York, 75116 Paris. Tél. : 01-47-23-75-11. Carte : 300-450 francs. Bouillabaisse : 250 francs, commandée 24 heures à l'avance.

★ Noura, 27-29 avenue Marceau, 75116 Paris. Tél. : 01-47-23-02-20. Boutique et restaurant. Carte : 150-250 francs.

L'époisses

Ce n'est pas un fromage, c'est un tour de passe-passe. Lentement coagulée, la pâte de l'époisses, fabriquée avec le lait cru des vaches bourguignonnes, est des plus fragiles. Pour que se forme sa croûte orangée et brillante aux fines ridules, ce fromage délicat est néanmoins manipulé de nombreuses fois. Tout au long de ses quatre semaines minimum d'affinage, il est en effet lavé régulièrement. Saisi par des mains expertes, il est frotté d'un peu d'eau que l'on enrichit au fil des jours de marc de bourgogne. Ces attentions de geishas ne datent pas d'hier. Dans *Histoire du fromage d'époisses*, un livre publié en mai 2000 aux éditions de L'Armançon, Georges Risoud, un ingénieur agronome, raconte cette « chronique agitée d'un fromage peu banal ».

Si rien dans ses recherches ne vient étayer la thèse, pourtant répandue, que ce serait à une communauté cistercienne installée à Epoisses au XVI^e siècle que l'on devrait la paternité de ce fromage, il montre en revanche clairement que le XIX^e fut l'âge d'or de ce fromage au bouquet puissant mais à la pâte douce. En 1818, dans l'un de ces fameux recueils de données statistiques qui

fleurissaient dans les départements, l'enquêteur de l'époque souligne qu'il n'existe alors qu'un quintette de produits réputés en Côte-d'Or : « les anis de Flavigny, les pruneaux de Saffres, les navets de Saulieu, les écrevisses de Montberthault et les fromages d'Epoisses ».

Cette réputation est d'ailleurs internationale. Si Talleyrand avait fait élire quelques années auparavant, au congrès de Vienne, le brie comme le roi des fromages, il s'était aussi fait à cette occasion le chantre de l'époisses, qui fut alors reconnu comme le Poulidor de ce peloton réunissant 49 fromages venus de toute l'Europe. La crèmerie était alors une véritable affaire d'Etat. En 1849, Charles de Bourbon, roi d'Espagne, n'envoyait-il pas un colonel, Don José Saenz de Urraca, faire un tour d'Europe des fromages avec un rapport circonstancié à la clef ? C'est dans le récit de ce périple qui le mena de Norfolk à Edam en passant par Neuchâtel et bien sûr Epoisses que Don José laissa, entre quelques charmantes aquarelles sur le cheptel bovin,



la première référence écrite disant que l'on pratiquait pour ce fromage un lavage au marc de bourgogne. Cent cinquante ans plus tard, l'argument est d'importance, car l'époisses est en

guerre. Deux factions rivales s'opposent, dignes des Capulet et des Montaigu. D'un côté les tenants de l'époisses AOC, de l'autre ceux de l'époisses « générique ». Les premiers ont obtenu en 1991 le classement de leur fromage en appellation d'origine contrôlée et ne jurent que par une spécialité fromagère patiemment affinée à la force de la paume de la main et du marc de Bourgogne.

En face, d'autres producteurs régionaux jugent que l'époisses existe depuis longtemps sous la forme d'un fromage frais et qu'ils entendent le vendre comme tel et sous ce nom. Depuis décembre dernier, la justice interdit pourtant à ces derniers d'utiliser ce vocable. Jusqu'à nouvel ordre... car le procès de l'époisses est en appel.

Guillaume Crouzet

★ A recommander : époisses AOC « La Laiterie de la Côte ». 37 francs environ les 200 g. Dans les magasins Monoprix.

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 1^{er}
A L'Escargot Montorgueil
Nouvelles formules : Midi Bistrot 130 F et 185 F
Le Soir : Menu 185 F et Carte TLJ
38, rue Montorgueil - 01.42.36.83.51

PARIS 4^e
MA BOURGOGNE
Cuisine Traditionnelle - Spécialités
Saucisson du Beaujolais
Tripoux du Rouergue
Vins de Propriétés sélectionnées
19 place des Vosges - Tél. 01.42.78.44.64

PARIS 5^e
"Un des restos indiens plus connus" (TELERAMA)
les MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5e
139 F - 185 F - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 6^e
Vagenende
Maison classée, fondée en 1904
Cuisine traditionnelle et du marché
Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

fg francegastronome.com
Le temps du goût
Haut-Brion, Pétrus, Clinet,
Latour, Cheval Blanc...
Les Grands Bordeaux dans de rares millésimes
sont chez Francegastronome.com

Restaurant de Haute Mer
le bar à huîtres
MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse ☎ Vavin • 01 43 20 71 01
St. GERMAIN : 33, Rue St Jacques ☎ St-Michel • 01 44 07 27 37
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais ☎ Bastille • 01 43 87 98 92
http://www.lebarahuîtres.com

Malin le menu "St. Jacques" 208 fcs 31,71 €
Toujours les huîtres élevées à l'Île d'Oléron

PARIS 9^e
LES AGAPES
SPEC. du TERROIR et CATALANES
FORMULE 105 F - MENU 130 F
GRATIN de PETONCLES - Menu "TAPAS" le soir 98 F
CLIMATISÉ - 01.40.16.16.07
43, rue Le Peletier - F/Sam. Dim. Lundi soir

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements :
☎ 01.42.17.39.63
Fax : 01.42.17.39.25

BOUTEILLE

Château Siran 1998



■ Dans la lignée du millésime 1995 aux arômes vanillés et épicés, et aux senteurs de rose épanouie qui sont une constante de ce domaine, le vin provenant de la récolte de 1998 récemment mis sur le marché, avec une robe dense et colorée, offre un nez puissant, aux arômes concentrés de cassis et de confiture de cerise. En bouche, l'attaque est fine, nuancée, la finale persistante et légèrement tannique. Une bouteille intéressante qui prend place parmi les meilleurs « crus bourgeois » de l'appellation, admis d'ailleurs à porter, aux termes d'une réglementation complexe, le titre de « cru exceptionnel » que rien n'interdit de qualifier de « grand ». Les efforts de Brigitte Mialhe, assistée de Michel Rolland, se voient donc récompensés. Le drainage du vignoble, l'effeuillage manuel, les vendanges vertes, des rendements n'excédant pas 45 hl/ha, ainsi qu'une vinification précise, contribuent à faire de ce domaine d'une quarantaine d'hectares (dont 25 hectares d'AOC Margaux sur sol argileux), un des bons rapports qualité/prix du Médoc.

★ Château Siran, grand cru exceptionnel 1998 : 140 francs (21,34 €) TTC la bouteille. Château Siran, 33460 Labarde-Margaux Tél. : 05-57-88-34-04 (Visite du château et de ses collections).

TOQUES EN POINTE

Brasseries

EMPORIO ARMANI CAFFE

■ Nous avons signalé, à son ouverture, l'espace de restauration - comment le nommer autrement ? - ouvert en mezzanine de la boutique Emporio Armani, en lieu et place de l'ancien Drugstore Saint-Germain. C'est une de ces tables qui ont pour vocation d'apporter la convivialité dans le monde interconnecté et sans frontières de la mode. Fond sonore et lampes de table à hauteur des yeux n'empêchent pas d'y passer un agréable moment, surtout depuis l'arrivée de la « tartufi neri », truffe noire de la région d'Alba, à la suite de la fameuse truffe blanche d'automne. Alba, située sur le 45^e parallèle, est aussi une région productrice de *tuber melanosporum*. Elle agrémente les œufs au plat, les penne, les gnocchis ou le risotto. Elle est vendue au poids, comme à la Morra, au prix du marché, assure le directeur, Massimiliano Mori. Il faut compter 10 francs le gramme, qui s'ajoutent sur l'addition au prix de chaque plat. Les pâtes et le riz, excellents supports aromatiques, mettent en valeur un puissant rouge des Langhe, « sito moresco gaja » 1998, assemblage gourmand de *niebbolo* et de merlot. A la carte, compter 180 francs (27,44 €) et 100 francs (15,24 €) en moyenne par plat garni de truffes !

★ 149, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris. Tél. : 01-45-48-62-15. Fermé le dimanche. Service continu de 11 heures à 22 h 30, salon de thé l'après-midi.

DESSERTIER

■ Cette table, mi-brasserie mi-restaurant, vouée aux produits de la mer, tourne à plein régime. C'est la garantie de produits toujours frais, mais il n'est pas aisé d'y trouver place au déjeuner. Le soir et surtout le week-end seront propices à ces repas où le temps n'est pas compté. Michel Rostang a choisi les huîtres de Cadoret, Gillardeau, Madec, Hervé, parmi ce qui se fait de mieux aujourd'hui. La sole, le turbotin, l'aïoli de cabillaud salé du vendredi, parfaitement cuits et assaisonnés, sont proposés avec entrain et dans la bonne humeur par une équipe efficace et discrète. La surprise du jour est un filet de barbe poêlé accompagné d'un risotto truffé auquel le jeune Frank Marchesi apporte tous ses soins. La cave, bien fournie en vins blancs, réserve quelques belles surprises. Epatant menu de saison avec rattes tièdes aux petits gris et jus de persil, viennoise de rascasse aux champignons ou fricassee de pintade au cidre et poire rôtie à la crème de pistache. Menu : 218 francs (33,23 €). A la carte, compter 400 francs (60,98 €).

★ 9, place du Maréchal-Juin (ex-place Pereire), 75017 Paris. Tél. : 01-42-27-82-14. Tous les jours.

Gastronomie

ARPEGE

■ « Maison de cuisine » avec une carte dont toute viande est bannie, (voir *Le Monde* du 17 janvier 2001), nonobstant la présence de crustacés, Alain Passard retrouve la créativité de ses débuts dans un répertoire culinaire végétarien digne d'un Indien de la caste brahmanique. Comment ne pas évoquer la pharmacopée ayurvédique, les six *rasa*, six saveurs (sucré, salé, acide, amer, piquant, astringent) autorisant soixante-trois combinaisons, classées en huit *virya* (puissances) opposées deux à deux : chaud et froid, léger et lourd, onctueux ou non onctueux, neutre et aigu ? Jamais betterave de pleine terre n'avait connu d'assaisonnement aussi ajusté que celui d'un vieux vinaigre de Modène ; jamais sauge fraîche et ravoiles de raifort à la moutarde de Charroux, de condiment aussi nuancé ! Carottes aux grains de cous-cous, onctueuses et sucrées, enivrées des saveurs piquantes de l'harissa, résistant à l'astringence de l'huile d'argan. Même le poireau, le modeste poireau de la Manche au beurre salé, serti d'éclats de truffes noires, comme le navet, le radis noir et le cardon, augmentés de *parmigiano reggiano*, réussissent à jouer les premiers rôles, quand ils n'étaient que figurants du théâtre culinaire. L'enthousiasme de Passard et de son équipe désarme le carnivore ordinaire. Un plat - la galette de céleri-rave et châtaigne gratinée à la fondue de truffe noire - suffit à comprendre la démarche et une prochaine fois, peut-être, à engendrer l'émotion. Une cohorte de vins méconnus accompagne ces goûts inédits. Le personnel est galvanisé par l'expérience. Passard joue gros. Il a dû renforcer sa brigade, car c'est une cuisine « minute ». Mais une fois la curiosité passée, les prix restent élevés, très élevés, ce qui n'est pas le moindre paradoxe de cette cuisine non violente. Menus : 590 francs (90 €). Menu truffes : 2 000 francs (305 €). A la carte, compter 1 000 francs (152,45 €).

★ 84, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél. : 01-45-51-47-33. Fermé le samedi et le dimanche.

Jean-Claude Ribaut

Le Monde
DES LIVRES DE POCHE
Le supplément mensuel consacré aux livres en format de poche
paraîtra dans *Le Monde*
du jeudi 1^{er} daté vendredi 2 février 2001

PRATIQUE

Les premiers vacanciers vont découvrir un enneigement variable selon les massifs

GRENOBLE

de notre correspondante

C'est une situation contrastée, avec une différence marquée entre les Alpes du Nord et les Alpes du Sud, qui attend, samedi 3 février, la première vague des vacanciers à la montagne. Selon le centre Météo France de Saint-Martin-d'Hères (Isère), l'ensemble des massifs du Sud bénéficie cette saison d'un « très bon enneigement », avec des hauteurs pouvant dépasser 3 mètres de neige au-dessus de 2 500 mètres dans les Alpes de Haute-Provence ou les Alpes-Maritimes. Le massif du Queyras enregistrait en début de semaine 80 cm de neige à 2 000 mètres d'altitude. Même la Corse affichait des hauteurs enviables, avec par exemple 1,50 m à 1 900 mètres d'altitude dans la petite station de Ghisoni !

Les Alpes du Nord connaissent en revanche un hiver capricieux, marqué au début du mois de janvier par un épisode pluvieux abondant qui a touché tous les massifs jusqu'à des altitudes élevées. Il a eu pour conséquence de faire fondre la neige à basse altitude et de profondément l'humidifier à plus haute altitude, la rendant très compacte et très dure. Les der-

nières chutes de neige significatives ont eu lieu la semaine dernière, accompagnées de vents très forts qui ont pour effet de souffler la neige, notamment sur les crêtes.

Si la situation est globalement homogène sur l'ensemble des Alpes du Nord, elle varie en revanche fortement selon les altitudes. L'enneigement était ainsi « proche des normales saisonnières » à partir de 2 000 mètres, indique Cécile Coleou, du Centre d'études de la neige de Grenoble,

avec par exemple, en moyenne, à 2 000 mètres, 1 m 40 en Haute-Savoie et 1 mètre dans le massif de la Vanoise en Savoie. Dans ces deux départements, le manteau se révélait en revanche « plus faible que la normale » en dessous de 1 500 mètres, et même en deçà de 2 000 mètres dans l'Isère. Dans ce département, la situation est en particulier difficile dans les massifs du Vercors et de la Chartreuse, où l'on relevait, lundi, seulement 10 à 20 cm à 1 500 mètres d'altitude.

Dans les Pyrénées, la situation a évolué, suite à des chutes récentes. Alors que l'enneigement était déficitaire, il est devenu « normal » en début de semaine sur l'ensemble des massifs, et même « abondant » sur le versant espagnol, ainsi que sur la crête frontière où il atteignait 2 m au-dessus de 2 200 mètres.

Le Massif central a également bénéficié le week-end dernier de légères chutes qui lui permettent d'afficher une trentaine de centi-

mètres vers 1 300 mètres et jusqu'à 80 cm à 1 800 mètres. Le Jura n'a pas eu cette chance. L'enneigement y reste « déficitaire », avec seulement 5 à 10 cm vers 1 000 mètres, et 30 à 60 cm au-dessus de 1 300 mètres.

NEIGE DE CULTURE

Cette situation, très inégale, devrait peu se modifier au cours de la semaine et en début du week-end du 3 février. Météo France ne prévoit en effet aucune précipitation

significative. Une consolation cependant : le temps devrait rester frais, laissant aux stations équipées de canons la possibilité de produire de la neige de culture.

Mais les pluies ont eu malgré tout un avantage, celui de stabiliser le manteau neigeux en profondeur et, donc, de limiter les risques d'avalanches naturelles. La fragilité du manteau concerne les couches de surface qui sont constituées d'une succession de neiges récentes, plus ou moins ventées, mal soudées les unes aux autres. Le risque de déclenchement accidentel au passage d'un skieur restait ainsi marqué en début de semaine, où il oscillait entre 3 et 4 sur une échelle qui compte 5 degrés. Ce risque, généralisé à de nombreuses pentes dans les Alpes du Nord, devrait persister au moins plusieurs jours, mais évoluer vers un risque plus localisé.

Les drapeaux disposés dans les stations pour renseigner les skieurs sur les risques d'avalanches ont désormais trois couleurs : jaune, risque faible ou limité ; damier jaune et noir, risque marqué ou fort ; noir, risque très fort.

Nicole Cabret

Pour se renseigner

● **Téléphone**

Composer le 08-36-68-08-08 (2,21 francs la minute). Pour accéder à la météo des neiges, tapez *, puis 2 et consultez les prévisions montagne et neige (choix 1), les prévisions par massif (choix 2), les hauteurs de neige aux stations de ski (choix 3), ou les bulletins d'estimation de risque d'avalanches (choix 4). Les bulletins spécialisés montagne comprennent pour chaque département la situation générale et son évolution, et les prévisions à 7 jours, avec des informations sur l'altitude à partir de laquelle il va neiger, le vent et la température à différentes altitudes et les dernières chutes de neige. Ils sont réactualisés à 7 h 30, 12 heures et 18 heures.

Les bulletins par massif (Alpes du Nord, Alpes du Sud, Pyrénées) présentent les prévisions à 7 jours sur le massif choisi. Ils sont réactualisés à 8 h 30, 12 h 30 et 18 h.

● **Internet**

Accédez au site www.meteo.fr. Sélectionnez la rubrique « le temps », puis « France », puis « météo des neiges ». Pour accéder au massif de son choix (Alpes, Pyrénées, Vosges, Jura, Massif Central), cliquez sur la carte de France. Quatre rubriques sont disponibles : « Le temps aujourd'hui et demain ». Cliquez le nom d'une station sur la carte de la zone correspondante. Vous obtenez un tableau présentant les prévisions météo par demi-journée. Pour l'estimation du risque d'avalanches, cliquez dans la carte sur le département de votre choix. Le bulletin obtenu fournit des

informations complètes sur l'état du manteau neigeux et le risque d'avalanches en dehors des pistes balisées et ouvertes. A tout moment, il est possible d'accéder à l'échelle européenne du risque d'avalanches en cliquant sur le lieu correspondant. Pour les relevés en haute montagne, cliquez sur la carte interactive du massif. Les hauteurs de neige, vent et température des 7 derniers jours, transmis par les stations automatiques de Météo France, s'affichent sous forme de graphiques. Pour les hauteurs de neige dans les stations, sélectionnez une station dans la carte du massif. Vous accédez alors au site www.skiinfo.fr, à la page de la station choisie.

● **Minitel**

La météo des neiges est également disponible sur le 3615 Météo (2,21 francs la minute).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 026

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Même à plusieurs, ils ne feront jamais le poids. - II. En place chez le menuisier. En place entre les mains du menuisier. - III. Sans rien de plus. Ça va mieux une fois qu'elle est avalée. - IV. Elles vous entraînent loin des sentiers battus. Encore une fois. - V. Son grain relève. Assure l'égalité. Pour tracer. - VI. Rend la galerie respirable. Bon dans son travail. - VII. Corps-à-corps en deux temps. A souvent de l'intérêt. - VIII. Peu appréciée dans le milieu... sauf dans le milieu médical.

- IX. Garde l'anonymat. Très liées. Musique des années 1960. - X. Séjour hôtelier. Pie.

VERTICALEMENT

1. Faite sous serment. - 2. Occupée le jour par le maître, le soir par l'élève. Sans effets. - 3. Poison venu d'Amérique. - 4. En liberté. Assure la propreté en surface. - 5. Protège par-devant ou amuse la galerie. - 6. Née en Belgique, elle finit en Ile-de-France. Donne dans le faux. - 7. Lissée dans le bon sens. - 8. Se prend pour une hirondelle.

L'Amérique en version originale. - 9. Un petit rayon tout retourné. Partage le pouvoir. - 10. Pour ne pas oublier ceux qui sont partis. Entre le bac et la suite. - 11. Sans aucune existence. Langue. - 12. D'une grande banalité.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 025

Horizontalement

I. Organigramme. - II. Raidillon. Ex. - III. Didot. Olé olé. - IV. Ise. Rare. Roc (cor). - V. Ni. Rami. Reput. - VI. Ancêtres. Met. - VII. Terme. Muer. - VIII. Aises. OS. - IX. Oins. Seau. Sc. - X. Nases. Svelte.

Verticalement

1. Ordination. - 2. Raisiné. Ia. - 3. Gide. Crans. - 4. Ado. Remise. - 5. Nitrates. - 6. Il. Amr. Es. - 7. Glorieuses. - 8. Rôle. Av. - 9. Ane. Moue. - 10. Orémus. - 11. Mélopée. St. - 12. Exécutrice.

SCRABBLE

PROBLÈME N° 211

¿ Qué tal ?

Partie jouée en club.
Tirage : B F E I I O S.
 a) Placez un mot qui rapporte 35 points.
 b) Trouvez un huit-lettres et écrivez-le sur la grille (il est donné ci-dessous).
Tirage suivant : A D E N O R S.
 c) Trouvez deux sept-lettres et placez l'un d'eux.
 d) Trouvez deux huit-lettres différents en deux endroits différents. Ecrivez sur la grille la meilleure solution (donnée ci-dessous).
 Solution de b) : BIFOLIES, bot., qui porte deux feuilles, 1 H, 167.
Tirage suivant : A C H N O P T.
 e) En deux endroits différents, placez deux mots rapportant respectivement 38 et 55 points.
 Solution de d) : ZONARDES, O 8, 107.

Préparation de la grille de la semaine prochaine.
 f) Il y a trois mots prononcés « tal », tous fort utiles au Scrabble.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A								E							T
B		T	O	R	C	H	O	N		J					E
C	M	E	N	U	E			S	K	I	E	R	A	S	
D								A		U					T
E								B		X					A
F						L	L								T
G						I	E								
H						Q	A	T	S						
I			F			R									
J			E			D	D	E	Y						
K			R			A	E								
L	L	E	M	U	R	I	E	N							
M			A			S	U								
N			I				E								
O							Z								

Trouvez-les.

Solutions dans Le Monde du 7 février.

Solutions du problème paru dans Le Monde du 24 janvier.

a) SPEEDAI, droguai, fis agir avec hâte, 2 G, 78, faisant PAPIVORES.
 b) ADIPEUSE, E 5, 94 - DIPHA-

SEE, D 7, 80 - DEPENSAI, N 2, 72 - EXPEDIAS, J 5, 72 - DEPEÇAIS, B 6, 67, ou l'anagramme DIPSA-CEE, plante, type chardon, B 5, 65 - DEPARIES, 8 D, 63, ou l'anagramme DIAPREES - SPEEDAIT, F 3, 63.

c) NUMERALE - LEMURIEN, primate.

Michel Charlemagne

Abonnez-vous en toute liberté

Vous faites arrêter votre abonnement quand bon vous semble

Votre abonnement est prolongé chaque mois tacitement. Vous pouvez, bien sûr, le faire arrêter à tout moment en nous envoyant une simple lettre.

Vous ne payez rien d'avance

Avec le prélèvement automatique, vous ne payez rien d'avance, puisque le montant correspondant aux exemplaires servis pendant un mois n'est prélevé qu'au début du mois suivant. Cette formule vous permet en outre d'échelonner votre règlement au lieu d'effectuer le paiement en une seule fois.

Vous êtes sûr de ne manquer aucun numéro

Après signature de votre autorisation de prélèvement et envoi de votre R.F.B. ou R.I.P., vous n'avez plus à vous soucier des règlements. *Le Monde* s'occupe de tout. De ce fait, vous ne courez plus aucun risque de voir votre abonnement suspendu pour cause de simple oubli.

SPÉCIAL VACANCES :

J'ai bien noté que je peux faire suspendre ou suivre mon abonnement pendant mes vacances.

Pour les vacances ou un déménagement, un numéro exclusif : **0 803 022 021**

(0,99F TTC/min)

Devenez Citoyen du Monde

Abonnez-vous pour seulement

173F* par mois



... Et entrez dans un espace privilégié d'information et de réflexion : actualité internationale, économique et politique, technologies, médias, sciences, art et culture... Chaque jour, passionnez-vous pour *Le Monde*

* Offre d'abonnement postal valable uniquement en France métropolitaine jusqu'au 31/12/2000.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Offre à retourner au *Monde* : Service Abonnements, 60646 Chantilly Cedex Tél. : 01 42 17 32 90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

OUI, je désire m'abonner au *Monde* pour seulement 173 F par mois (26,37€) par prélèvement automatique

Important : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier

M. Mme Mlle 101MQAN2

Prénom :

Nom :

Adresse :

Code Postal : [] [] [] [] Ville :

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*. Je pourrai suspendre à tout moment mon service au journal *Le Monde*.

Date et signature obligatoires :

Vous vous abonnez au *Monde* : vos nom, prénom et adresse sont communiqués à nos services internes et, le cas échéant plus tard, à quelques publications partenaires, sauf avis contraire de votre part. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces publications, merci de nous le signaler.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR : ORGANISME CRÉANCIER **Le Monde**
 N° 134031 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris CEDEX 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER

Nom
 Prénom
 N° rue
 Code postal [] [] [] [] Ville

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N° rue
 Code postal [] [] [] [] Ville

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER

Code Établissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

CINÉMA Le bon, la brute et le néant, ce pourrait être le sous-titre de cette semaine cinématographique. Elle est en effet marquée par les sorties du magnifique *Cercle*, de Jafar Panahi, Lion d'or au Festival de Venise, du considérable *Pacte des loups*, projet de film d'aventures « hollywoodiennes » à la française, et enfin par trop peu d'autres nouveautés, la plupart des distributeurs ayant préféré attendre un autre moment. Il faut tout de même remarquer le discret mais réussi deuxième film de l'acteur Steve Buscemi, *Animal Factory*, chronique carcérale au ton inattendu. L'actualité de cette semaine est en revanche riche de deux festivals. Consacré au jeune cinéma à Angers, Premiers plans a surtout aidé à repérer deux films de qualité, *Nuages de mai*, du réalisateur turc Nuri Bilge Ceylan, et *La faute à Voltaire*, du cinéaste français Abdel Kechiche. Consacrée au cinéma fantastique, la manifestation de Gérardmer a, quant à elle, aidé à la reconnaissance de deux réalisateurs japonais, Hideo Nakata et Takashi Miike. Le programme de ces festivals annonce donc de quoi nourrir les appétits les plus variés des cinéphiles si, comme en plane la menace, scénaristes et acteurs américains venaient à se mettre en grève.

Gérard Depardieu au chenil

LES 102 DALMATIENS. Film américain de Kevin Lima. Avec Glenn Close, Gérard Depardieu, Ioan Gruffud, Tim McInnerny. (1 h 40.)

Boudiné dans un slip en peau de panthère, la tête dans la cuvette des lieux d'aisance, affligé d'une coiffure qui évoque les pires heures du football allemand : le grade de troisième méchant dans une série B américaine implique de sévères servitudes et bien peu de grandeur. Il arrive que cet emploi soit tenu par une future star, et des années plus tard, on s'amuse de voir George Clooney victime du *Retour des tomates tueuses géantes* ou, pour quitter la série B, Sylvester Stallone en petite frappe dans *Bananas*. Parfois, c'est un professionnel de la tête à claques qui s'y colle, comme Daniel Stern, martyrisé par Macaulay Culkin dans la série des *Maman, j'ai raté...*

Mais l'homme au sous-vêtement tacheté correspond à un autre cas de figure. Avant de servir de faire-valoir à Tim McInnerny (incarnation ici du méchant capable de rédemption) sous la direction de Kevin Lima, il travailla avec Truffaut, Godard, Pialat, Resnais, Ferreri. Avant d'être Jean-Pierre Le Pelt, couturier et fourreur français veule

et bête (on remarquera le prénom composé et la diphtongue « It », qui renvoie de manière résolument diffamatoire à un personnage réellement existant), il fut Christophe Colomb, Cyrano de Bergerac, Auguste Rodin, Danton, Tartuffe...

ZOOM

« Si, si, mon petit, je t'assure, cet homme est le plus grand comédien de sa génération »

La perplexité que provoque depuis plusieurs années le parcours de Gérard Depardieu culmine et se dissipe à la vision des *102 Dalmatiens*, médiocre divertissement destiné aux enfants. Tous ces petits rôles dans des productions étranges et souvent médiocres, ce refus systématique – depuis *Le Garçu*, de Pialat, en 1995 – de porter sur ses épaules la responsabilité d'un film, ces exils de plus en plus prolongés à la télévision, à qui il réserve maintenant toutes ses attentions, aboutissent à ce spectaculaire seppuku

artistique, commis devant des enfants venus au cinéma voir des chiens tachetés et leurs accompagnateurs. Prenant au mot ses admirateurs qui le pensaient capable de tout faire en matière de comédie, Depardieu montre qu'il est capable de n'importe quoi.

Non seulement de mal jouer, mais aussi de se plier aux desiderata de la maison Disney, décidée à montrer à sa jeune clientèle la France en ce qu'elle a de meilleur. Paris, où se sont réfugiés les méchants Le Pelt et Cruella D'Enfer (Glenn Close, qui peut, elle, se consoler à l'idée qu'elle tient le cent troisième rôle, juste après les dalmatiens) est filmé en décor réel, mais ressemble quand même à une section de Disney World. Et les Français ne sont que des ombres, à l'exception de l'atrocité couturier qui fait travailler de vieilles babouchkas dans un atelier clandestin.

Au cinéma, la tâche des accompagnateurs d'enfants est souvent pénible. Grâce à Gérard Depardieu et au nécessaire travail de contextualisation qu'il impose (« si, si, mon petit, je t'assure, cet homme est le plus grand comédien de sa génération »), elle devient franchement embarrassante.

Thomas Sotinel

RENCONTRE

Bruno Barde, néo-macmahonien

« Dirigeant de la société de relations publiques Public System Cinema et directeur des festivals de Deauville, Cognac et Gérardmer, vous prenez aujourd'hui le contrôle du cinéma Mac-Mahon à Paris, près de la place de l'Etoile. Pourquoi ?

– Toutes mes activités visent à faire connaître et reconnaître des films. Programmer une salle historique comme celle qui a donné dans les années 1960 son nom à un mouvement cinéophile, les macmahoniens, permet de poursuivre la même activité d'une nouvelle manière.

– Selon quelles lignes sera organisée votre programmation ?

– L'ancien propriétaire, Axel Brucker, continuera d'organiser des avant-premières et des projections pour des sociétés en milieu de semaine, ce qui assure à la salle un équilibre économique qui me permet, du vendredi au lundi, des choix plus audacieux. Le premier consiste en l'organisation du « deuxième souffle », qui offre une nouvelle chance à des films ayant obtenu une notoriété critique et médiatique au moment de leur sortie sans attirer le public. En fait, d'offrir cette deuxième chance à de nombreux spectateurs qui voulaient voir ces films trop tôt éjectés des salles. Nous avons commencé avec *Girlfight*, suivi d'*Amours chiennes*.

– Vous ne programmez que des reprises ?

– Non. En cherchant des films pour les festivals, j'en trouve de très bons qui n'arrivent pas à être distribués, ils sortent en exclusivité au Mac-Mahon. Le premier sera *Boesman et Lena*, la dernière réalisation de John Berry avant sa mort. Nous organiserons également des semaines thématiques – en ce moment, les films italiens, ensuite des films asiatiques –, et nous offrirons à des réalisateurs des « cartes blanches » leur permettant de programmer une semaine selon leurs goûts. L'objectif est de faire connaître le patrimoine, mais surtout de contribuer à des découvertes, de faire des expériences. L'état de la distribution est tel qu'on se dit parfois que, dans les conditions actuelles, les films de Tarkovski, par exemple, ne sortiraient plus. Il s'agit de lutter contre les goulets d'étranglement qui asphyxient les films les plus novateurs, et en même temps – dans la grande tradition macmahonienne – de soutenir les films de genre. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

La ronde du malheur d'être femme en Iran

Le Cercle. Lion d'or à Venise, le troisième film de l'auteur du « Ballon blanc » entraîne ses héroïnes dans un tourbillon tragique et magnifique

Film iranien de Jafar Panahi. Avec Maryam Parvin Almani, Nargess Mamizadeh, Fereshteh Sadr Orafai, Monire Arab, Elham Saboktakin, Fatemeh Naghavi, Mojgane Faramarzi. (1 h 29.)

Première image : un carré blanc s'ouvre dans le mur blanc. Ce n'est pas tant une citation picturale qu'une mise à feu. Sous l'effet de ce simple mouvement est lancée la ronde infernale et bouleversante du *Cercle*. Le rectangle était le judas de la porte d'une salle d'accouchement dans une maternité, l'infirmière tout de blanc bâchée annonce à une forme voilée de noir que sa fille vient d'accoucher d'une petite fille. On ne reverra ni l'une ni l'autre, mais cet instant enclenche la double spirale qui porte tout le film. Spirale de la peur, de la violence, de l'oppression ; spirale de l'énergie, de la combativité et de la dignité.

Lion d'or au Festival de Venise, le troisième film du réalisateur du *Ballon blanc* dénonce l'oppression des femmes en République islamique d'Iran. Depuis la naissance du cinéma, d'innombrables films, dont certains remarquables, ont stigmati-

tisé les injustices infligées aux femmes dans pratiquement toutes les sociétés de la planète. Rares sont ceux qui mêlent aussi bien tension dramatique, exigence réaliste et force artistique.

Jafar Panahi réussit à fondre intimement la description des situations d'oppression, l'émotion qu'inspirent les personnages et l'invention constante de moyens formels qui ne limitent l'œuvre ni à une plaidoirie en faveur d'une cause ni à un appel irrationnel à la sensibilité.

LE VIDE ET LE NON-DIT

L'art du cinéma fournit l'énergie de cet implacable tourbillon qui entraîne une succession de personnages féminins, en même temps qu'il est sans cesse relancé par eux. Son élan tient essentiellement à l'importance du vide, du non-dit. On ne saura jamais exactement le détail des circonstances qui ont fait que ces trois jeunes filles sorties de prison cherchent à gagner la province, tandis que cette infirmière cache son passé à son mari, que cette femme d'âge mûr est contrainte de cohabiter avec la seconde épouse du sien. Pas plus qu'on ne saura pourquoi a été exécuté l'amant de la jeune femme qui cherche à avorter, ni les raisons exactes qui poussent cette ombre dans la nuit à abandonner sa petite fille. *Le Cercle* n'est pas un dossier mais un récit, une épopée même. Et toutes les incertitudes, toutes les zones d'ombre accroissent à la fois la tension de l'ensemble et l'exemplarité des situations particulières.

Par la présence des visages et des corps, par l'absence des explications



Des regards, tendus ou éteints, pour raconter la terreur exercée par l'Etat et la société.

et des motivations, *Le Cercle* raconte la terreur. Cette terreur est quotidienne, elle se joue dans les rues d'une grande ville moderne (Téhéran), elle se joue dans les lieux les plus banals. On la ressent physiquement en regardant le film et l'on éprouve d'emblée qu'elle s'exerce simultanément à deux niveaux : celui de l'Etat et celui de la société.

La répression systématique, au nom de la loi et de l'idéologie officielle, est dessinée en touches obsessionnelles par la présence de la po-

lice, des gardiens de la révolution et des milices islamiques (les « comités »). A ce quadrillage se superpose une agression permanente, au moins aussi violente et effrayante : celle des hommes contre les femmes, une moitié de la population contre l'autre. Encore faudrait-il ajouter les grilles de la famille, qui reconduisent l'oppression dans le secret des maisons, et les règles qui, à l'hôpital, dans la rue, pour voyager, prendre une chambre à l'hôtel..., déclinent à l'infini ce réseau d'interdits.

Panahi ne raconte pas cela. Il ne le montre pas non plus. Il le rend perceptible. Son film, au sens de la narration classique, ne raconte presque rien, mais la composition plastique de ces regards tendus ou éteints, de ces morceaux de phrases murmurées, de ces éclats de rage, de ces hésitations, de ces faux mouvements dessine un monde palpant et terrifiant, qu'aucun simplisme – pas même celui du bon droit élémentaire – ne fige ni n'aplatit.

La complexité graphique, qui s'at-

tarde sur le dessin des joues, des sourcils, des lèvres de ses héroïnes – quand les hommes ne sont que présences désordonnées, fuyantes ou agressives – répercute et fait vibrer la complexité narrative. Dans l'urgence qui porte tout le film, l'auteur trouve le temps de murmurer que ni tous les hommes ni tous les flics ne sont des salauds. Il se donne les moyens de capter aussi, en creux, la grande misère sexuelle et affective des mâles. Mieux, il ne cesse d'émettre les signes d'une vitalité époustouflante.

LA BEAUTÉ POUR MATIÈRE

Ces indices n'édulcoraient pas le récit de terreur, ils le mettent en perspective. Le tonus du film résulte de ces signes opposés, le pôle positif étant celui de la puissance vitale dont, sous le hidjab imposé auquel il faut parfois ajouter le tchador, sont détentrices celles qui sont à la fois « les femmes » et des individualités singulières : Pari l'évadée, Arezou la naïve, Nargess la généreuse, Solmaz la jeune mère, Elham l'infirmière, Monire la joyeuse, Nayereh la mère célibataire, Mojgane la prostituée...

Écarts et manques, détails et ruptures de rythme, cet agencement où l'exigence de moins d'oppression se fait forme et couleur, mouvement et lumière tisse la matière du *Cercle*. Le nom de cette matière est beauté. La beauté des femmes comme arme de combat, la beauté de la mise en scène comme flux libérateur, voilà l'improbable surgissement du film, venu de là où – plus qu'ailleurs – tout cela semblait impossible.

J.-M. F.

Jafar Panahi, réalisateur

« Rien ne m'arrêtait, j'ai filmé ce que je voulais comme je voulais »

« D'où est venue l'idée du scénario ?

– D'une multitude de sources. L'une d'elles a été le tournage du *Miroir*, avec comme interprète principale une petite fille qui a dit un jour : « Je ne veux plus jouer. » Je m'étais demandé alors si, adulte, elle aurait eu autant de courage. Peu après, j'ai lu dans un journal un fait divers où une femme avait tué son divers avant de se suicider, et j'ai imaginé cette femme comme enfermée dans un cercle dont il lui était impossible de sortir. J'ai réfléchi à l'existence de différents cercles, et à la manière dont les gens trouvent leur place dans et entre ces cercles.

– Comment construisez-vous le récit à partir de ces réflexions ?

– J'ai d'abord écrit la structure, avec les héroïnes successives, et les problèmes auxquels elles sont confrontées. J'ai cherché un, ou plutôt une scénariste, mais cela n'a pas

marché. Finalement, j'ai travaillé avec Kambozia Partovi, un réalisateur de films pour enfants. Nous n'avons pas utilisé de statistiques pour étoffer le récit, nous nous sommes fiés à ce que nous connaissons de la vie quotidienne : tous les événements montrés dans le film correspondent à des situations de la vie courante.

– Comment le film a-t-il passé la censure préalable ?

– Je n'ai pas donné le scénario, seulement un synopsis, véridique mais pas détaillé... Ensuite, il fallait demander des autorisations de tournage à la police, pour filmer dans la rue, et il y avait en permanence un représentant du ministère de l'intérieur sur le tournage. Mais j'étais dans un tel état psychologique que rien ne m'arrêtait, j'ai filmé ce que je voulais comme je voulais.

– La forme esthétique du film était-elle définie à l'avance ?

– Non. J'ai trouvé le premier plan la veille de commencer à tourner, et

il m'a inspiré la forme générale du film. J'ai compris qu'il fallait commencer caméra à l'épaule, que le cadre soit mouvant, qu'il accompagne les premiers personnages, en marche vers une utopie, puis que la manière de filmer s'apaise et se stabilise à mesure qu'on passe à d'autres personnages, jusqu'à devenir immobile à la fin. Simultanément, le cadre ne cesse de se resserrer et la lumière évolue : plus le film avance et plus il est sombre.

– Qui sont les interprètes ?

– Ce sont des non-professionnelles, souvent trouvées par hasard après que les séances de casting se furent révélées très décevantes. Maryam Parvin Almani, qui joue Arezou, s'est présentée pour jouer, maquillée et pomponnée, je l'ai refusée mais elle s'est accrochée : lorsque je l'ai vue démaquillée, j'ai découvert la puissance expressive de son visage, au point qu'on lui a ajouté des scènes durant le tournage. Nargess Mamizadeh

(Nargess) avait engagé par hasard la conversation avec ma femme dans un parc, je lui ai proposé le rôle. Elle m'a dit : mais je ne suis pas actrice, j'ai dit que ça c'était mon problème. Ensuite son père ne voulait pas qu'elle fasse de cinéma, sa mère et ses frères se sont ligüés pour le convaincre.

– Le film est-il sorti en Iran ?

– Non, il est toujours bloqué. Tous les films iraniens doivent être présentés au Festival officiel de Fajr, en février, avant de pouvoir être distribués. J'ai donc donné le mien au Festival 2000, mais en avertissant la presse que je le faisais et en affichant mon souhait qu'il sorte d'abord en Iran. Il a suscité une grande curiosité, un distributeur s'est déclaré intéressé, a offert une grosse somme pour le film et annoncé sa sortie prochaine. Mais le Festival a refusé d'inscrire *Le Cercle* à son programme. Le public iranien a ainsi pu se rendre compte que je ne travaillais pas pour les

étrangers, que je n'étais pas responsable du blocage.

– Qu'avez-vous fait alors ?

– J'ai montré une cassette vidéo, chez moi, au directeur du Festival de Venise, qui l'a choisi. Mais il était toujours interdit de le sortir du pays. J'ai organisé une projection pour les membres du nouveau Parlement, plus libéral, élu le 18 février 2000, afin d'obtenir leur soutien. Ils hésitaient. Il est alors arrivé un phénomène inhabituel : l'Union des cinéastes a organisé une projection pour ses membres, à l'issue de laquelle les trente-cinq meilleurs réalisateurs du pays ont cosigné une lettre demandant qu'en raison de sa « qualité artistique et sociale » on laisse *Le Cercle* aller à Venise. Ce qui a été encore refusé, dans un premier temps. L'autorisation n'est finalement arrivée que trois jours avant le début de la Mostra. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Théâtre de la Ville
DIRECTION GÉRARD VIOLETTE
PARIS

DU 18 JAN. AU 10 FÉV.

LEAR création
EDWARD BOND
m.e.s. Christophe Perton
avec 19 comédiens

Un spectacle d'une rare puissance. *France Inter*
Le Lear d'Edward Bond, fondateur et prémonitoire. Jean-Luc Bideau, aussi à l'aise en tyran éclairé qu'en sage aveugle. *Le Monde*

Christophe Perton signe l'un de ses spectacles les plus aboutis. S'appuyant sur une distribution nombreuse et irréprochable qu'il dirige avec une intelligence du texte et de l'espace. *Le Progrès*

... le tragique et le burlesque, le réalisme et le songe. Christophe Perton traduit admirablement cela sur scène. *Le Figaro*

RENCONTRE AVEC EDWARD BOND SAM. 3 FÉV. 14H30

2 PLACE DU CHÂTELET, 4^e
01 42 74 22 77

Christophe Gans, boulimique de cinéma « bis »

PENDANT le tournage du *Pacte des loups*, Christophe Gans n'en revenait pas. Il avoue s'être quotidiennement pincé pour s'assurer que tout était bien vrai : « C'était à

PORTRAIT

Pour « Le Pacte des loups », le fondateur de « Starfix » s'est servi de tout ce qu'il a aimé

la fois jubilatoire et angoissant. On ne comprenait pas bien pourquoi nous disposions d'autant d'argent. Pour compenser trente ans d'absence du cinéma de genre ? » Comment ce metteur en scène de quarante et un ans, qui n'avait réalisé jusqu'ici qu'un seul long métrage, *Crying Freeman*, hommage au cinéma d'action chinois, s'est-il retrouvé à la tête de ce budget énorme, de cette distribution éblouissante, pour réaliser un film d'un genre, les aventures de cape et d'épée, que l'on croyait moribond ?

« Je me souviens d'une discussion avec Pierre Lescure, après qu'on m'a proposé ce sujet de commande. Je croyais que nous allions parler des buts du film, de sa raison d'être. Nous avons passé le dîner à discuter du plaisir du cinéma, à évoquer les actrices de série B, Eleanor Parker ou Rhonda Fleming. » Avec l'argent du Studio Canal, Christophe Gans a construit son film en se ser-

vant de tout ce qu'il a vu et aimé au cinéma. « Sur le plateau, je suis le spectateur que j'étais à douze ans. Pendant l'écriture et le montage, je suis plus cérébral. »

Il peut discuter avec autant d'acuité des mérites respectifs de Bernard Borderie (la série des *Angélique*) et d'André Hunebelle (*Le Bossu*, avec Jean Marais) que du génie de Ricardo Freida, lorsque celui-ci réalisait *Teodora, impératrice de Byzance*. En fait, *Le Pacte des loups* est l'aboutissement d'une manière particulière d'aimer le cinéma, ébauchée dans les cinémas de la Côte d'Azur, au temps des westerns-spaghettis et des premiers films d'arts martiaux importés en France, et affinée au long d'années de journalisme.

« CULTURE PLUS TRANSGRESSIVE »

« Pour moi, le cinéma avant 1968, c'était l'action et des icônes. Et puis est arrivé ce qu'on a appelé le cinéma « bis », « bis » comme double programme, comme alternative : les films américains de Peckinpah ou Clint Eastwood, et une culture plus transgressive, le cinéma d'horreur italien, les films de sabre chinois. Je me suis vautré dans cette purée. » La métaphore n'est pas très ragoûtante, mais elle évoque assez exactement la boulimie de cinéma qui caractérise Christophe Gans, comme cinéphile et comme cinéaste.

Curieusement, ces goûts, à re-

bours du discours dominant de la critique française de l'époque, conduisent le jeune Antibais sur les bancs de l'Idhec. A l'époque, l'école de cinéma souhaite élargir son recrutement, mais Christophe Gans s'y sent comme un poisson hors de l'eau, d'autant qu'il sait n'avoir aucune chance de tourner en France les films dont il a envie.

Sorti de l'Idhec au début des années 1980, il fonde alors *Starfix*, fanzine par le ton, magazine dans la forme, dans lequel, avec ses amis, ils ne parlent que de ce qui les intéresse : « J'ai écouté des gens que j'admirais comme James Cameron, John McTiernan, John Boorman, me donner des conseils ». C'est ainsi qu'à propos de *Piranhas 2*, le premier film de studio du réalisateur de *Titanic*, Cameron dit au jeune Christophe Gans : « Il faut bien commencer par quelque chose. »

Ce viatique a envoyé le journaliste en Californie, sans permis de travail, afin d'y tourner un sketch du film *Necronomicon*. Vinrent ensuite *Crying Freeman*, puis l'aventure du *Pacte des loups*. Et ce sectateur des autres cinémas, qui avoue aujourd'hui découvrir tous les films français qu'il a ratés pendant vingt ans, a trouvé dans le système hexagonal une liberté dont il a bien conscience qu'il ne l'aurait jamais obtenue aux Etats-Unis.

T. S.



Christophe Gans : « On ne comprenait pas bien pourquoi nous disposions d'autant d'argent. Pour compenser trente ans d'absence du cinéma de genre ? »

Western kung-fu dans le Gévaudan

Le Pacte des loups. Autour du monstre qui sévit dans les années 1760, une accumulation de citations pour un spectacle hybride et étonnant

Film français de Christophe Gans. Avec Samuel Le Bihan, Mark Dacascos, Monica Bellucci, Vincent Cassel. (2 h 22.)

Si Christophe Gans était un médecin fou, il serait le Docteur Moreau plutôt que Frankenstein, se souciant plus d'inventer de nouvelles créatures faites de bric et de broc que de réinventer l'homme. *Le Pacte des loups*, film de monstres, est un film monstrueux. Très gros (qu'on en évalue la taille en minutes de projection ou en millions de francs dépensés), d'une silhouette inédite et inquiétante, il détone brutalement dans le paysage cinématographique français. Rien que pour ça, merci à toute l'équipe.

On sait déjà, avant de pénétrer dans la salle, qu'il s'agit de la bête du Gévaudan. Ce qui renvoie les plus anciens à l'image d'Alain Decaux agitant frénétiquement les mains pour évoquer l'horreur semée par ce monstre, qui tua 130 habitants du Gévaudan (pays aujourd'hui partagé entre les départements de Lozère et de Haute-Loire) entre 1764 et 1767. Le débat sur l'identité de la bête (loup, hybride, félin dressé, créature céleste...) est au règne animal ce que l'affaire du Masque de fer est à la Maison de France. De ce parfum désuet – les couvertures jaunies d'*Historama* et les jaquettes bordeaux de la collection esotérique de « J'ai Lu », auxquelles viennent se mêler les nanars de cape et d'épée d'André Hunebelle –, il subsiste un doux relent dans le film de Christophe Gans, un léger signe de tête adressé aux quadragénaires. Mais sur cette souche primaire le réalisateur a greffé tout ce qui fait le cinéma moderne, enfin son cinéma moderne.

La première bergère à se faire dévorer vit ses derniers instants à la manière des jeunes Américaines piégées par un serial killer pendant une randonnée sylvestre. Elle se débat, manque de s'échapper, et lorsque le vrai visage – qui nous reste caché – du tueur lui apparaît, ses yeux



Quelques rufians apprennent à leurs dépens que ce cavalier (Mark Dacascos) est un maître en arts martiaux.

s'écarquillent. A la séquence suivante, deux cavaliers surgissent, sous une pluie battante, et l'on glisse de *Vendredi 13 à Impitoyable*. Quelques rufians apprennent à leurs dépens que l'un des deux cavaliers est un maître en arts martiaux, et sans jamais quitter le Gévaudan on a traversé le Pacifique, du Montana au monastère de Shao Lin.

ART DE L'HOMMAGE

Le chevalier Grégoire de Fronzac (Samuel Le Bihan), naturaliste, soldat, galant homme (bref, héros de cinéma) arrive dans le Gévaudan pour déterminer la vraie nature de la bête. Le second cavalier est un Indien d'Amérique, Mani (Mark Dacascos). Ils sont accueillis par la noblesse du cru, qui compte dans ses rangs le gentil Thomas d'Apcher (Jérémie Rénier) et le très inquietant (et à très juste titre) Jean-François de Morangias (Vincent Cassel). Côté dames, Marianne de Morangias (Emilie Dequenne) et Sylvia (Monica Bellucci), plus bel ornement de la meilleure maison close du diocèse, se partagent le cœur de Grégoire.

Plus ou moins brièvement, on verra défiler aussi une distribution à la Sacha Guitry : Jacques Perrin, Jean Yanne, Edith Scob, Jean-François Stévenin, Bernard Fresson... On remarque donc la coexistence au générique de deux comédiens révélés par les frères Dardenne et d'acteurs qui ont connu aussi bien Claude Sautet que François Truffaut.

Cet art de l'hommage souffrirait une énumération plus exhaustive, allongeant la liste des genres, précisant le nom des cinéastes, des acteurs et des producteurs dont Christophe Gans évoque les mânes à chaque plan. Ici, les citations, les emprunts ne restent pas de simples agréments ou des paravents destinés à masquer les faiblesses du film : ils en sont l'essence même. Cette

bâtardise donne au film son élan conquérant. Le fonds historique de l'affaire, par exemple, est offert en prime aux jeunes générations attirées par l'odeur du sang et le bruit de la bagarre. Si le fin mot de l'histoire de la bête, tel que le dévoile le scénario, n'est ni convaincant ni satisfaisant, l'image de la France pré-révolutionnaire que dessinent les dialogues et les personnages est assez fine pour donner un peu d'épaisseur intellectuelle au film. La plupart du temps, la transition entre les scènes historiques, écrites et jouées avec entrain, et les séquences d'action s'opère sans douleur.

MENU DE RÉVEILLON

Mais l'accumulation de matériaux n'est pas sans danger, le premier d'entre eux reste l'éboulement. Aussi futé soit le scénario, il ne peut supporter la masse des envies, des idées (pas toutes bonnes) du réalisateur. Et l'impression étrange gagne de voir des morceaux de films qui ont échappé à leurs amarres faire irruption sur l'écran, sans que leur présence soit justifiée par une quelconque nécessité, dramatique ou historique, comme l'interminable séance d'entraînement au tir, qui voit éclater en gerbes orange toute une récolte de potirons, sans doute arrivés là par la grâce de la série *Halloween*.

Il faut de toute façon un bel appétit pour absorber en une seule séance le menu de réveillon proposé par Christophe Gans. Les petites natures, les fines bouches, risquent de regarder leur montre au bout d'une heure et demie et se demander ce qu'on peut bien tirer du sujet pendant trois bobines encore. Les autres communieront dans le plaisir d'un amoureux de cinéma auquel aucun de ses caprices n'a été refusé.

T. S.

Un pari risqué pour le Studio Canal+

Sauf succès phénoménal, le film de Christophe Gans ne peut se contenter du marché national pour amortir son budget de 200 millions de francs

PRÉVU au début du tournage avec un budget de 140 millions de francs, *Le Pacte des loups* aura coûté finalement un peu plus de 200 millions de francs à ses producteurs, Davis Films et Le Studio Canal+, qui s'est engagé sur près de 90 % de l'enveloppe finale. Une somme comparable à celle dépensée par d'autres productions françaises récentes comme *Astérix et Obélix contre César*, de Claude Zidi, ou *Jeanne d'Arc*, de Luc Besson.

Le film de Zidi s'appuyait sur un personnage populaire dans toute l'Europe, *Jeanne d'Arc* affichait un casting international qui parlait anglais, artifice destiné à le rendre compétitif à l'étranger. *Le Pacte des loups* ne possède aucun de ces « atouts » et offre le cas intéressant et très rare d'une production en langue française, sans grande vedette, qui ne peut se contenter du marché hexagonal – à moins d'un succès colossal – pour amortir son investissement. « Lorsque nous avons établi notre budget initial, raconte Samuel Hadida, président de Davis Films et de Métropolitain, qui distribue *Le Pacte des loups* en France, Canal+ a dit banco, mais nous avons sondé auprès de distributeurs étrangers leur désir sur ce film. On voulait un film à grand spectacle avec une vision moderne de l'aventure, quelque chose qui fasse que la perception du film ne soit pas uniquement française. On a mis des compétences sur la table avec le chef-opérateur Dan Lausten, Philip Kwok, Jim Henson. Tout cela a fait que les premiers acheteurs potentiels, allemands et espagnols en l'occurrence, ont tout de suite voulu prêcher. »

Le Pacte des loups s'inscrivait également dans la nouvelle stratégie du Studio Canal+, qui veut asseoir son statut européen sur des productions locales fortes. « Il faut s'investir dans des projets ambitieux, comme *Le Petit Poucet*, d'Olivier Dahan, Belphégor, de Jean-Paul Salomé ou *Le Vélo*, de Philippe Harrel, affirme Brahim Chioua, qui dirige le Studio Canal+. Nous voulons être présents dans nos productions à tous les niveaux de la chaîne. »

Une promotion soigneusement organisée lors du dernier Festival de Cannes, où des panneaux du *Pacte des loups* qui s'étaient levés le long de l'Hôtel Majestic et la présentation au Marché du film de plusieurs minutes du film encore en cours de tournage aboutissaient au chiffre impressionnant de 100 millions de francs de préven-

tes à l'étranger. Selon Brahim Chioua, « les ventes à l'étranger du Pacte ne se seraient pas mieux passées si le film avait été tourné en anglais ; ce n'est pas parce que des Européens vont tourner des films anglais que cela va changer le niveau des ventes. Le film a été vendu dans presque tous les territoires, mais, dans ces 100 millions de francs, il y a des estimations sur les recettes que le film réalisera en Angleterre et dans les pays francophones ».

DISTRIBUTION SUR 700 ÉCRANS

Le seul territoire important où la vente du film n'ait pas été finalisée reste les Etats-Unis. Des négociations sont en cours avec plusieurs majors, dont Universal, qui appartient désormais au même groupe que Canal+. « Il y a deux films qui ont changé la mentalité des distributeurs américains, estime Brahim Chioua, c'est *La vie est belle* et *Tigre et dragon*. Deux films sous-titrés qui ont réussi à trouver aux Etats-Unis un public très large, prouvant qu'on pouvait passer outre la barrière de la langue. »

Entre Cannes et sa sortie dans les salles en France, la situation du *Pacte des loups* s'est sensiblement compliquée, faute au dépassement de 60 millions de francs. « Nous avons sous-estimé le temps de tournage sur tout ce qui était interactif avec la Bête, estime Richard Grandpierre, producteur exécutif du film. On est parti sur un plan de travail très rigoureux, mais des incidents ont fait que ce travail très minutieux s'est écroulé et on n'a cessé ensuite de courir après le plan de travail. » Il faudra entre 2,3 et 3 millions d'entrées en France au Studio Canal+ pour amortir son investissement. Métropolitain n'a besoin que de 1,3 million d'entrées pour rentrer dans ses frais, qui se montent à environ 18 millions de francs pour les copies et la publicité, sachant que *Le Pacte* sera distribué sur 700 écrans.

Le studio Canal+ tente ici un des paris les plus risqués de son histoire. « Le Pacte est un enjeu important pour le Studio, reconnaît Brahim Chioua, et les échecs font partie de la vie d'une entreprise de cinéma. Si *Le Pacte* nous entraînait dans une catastrophe financière, il y aurait des gens qui en payeraient le prix. »

Samuel Blumenfeld

EXPOLANGUES

31 JANV. > 4 FÉV. 2001

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE
PARIS

LE MONDE DES LANGUES,
LES LANGUES DU MONDE

Grande Halle de la Villette
211, avenue Jean-Jaurès
75019 Paris
Porte de Pantin

de 10 h à 19 h

mercredi 31 janv. : journée réservée aux professionnels
DU 31 JANVIER AU 4 FÉVRIER 2001

Théâtre
de la
Ville
PARIS

JEU. 1^{er} FÉV. 20H30 • 95 F

O.S. THIAGARAJAN
chant carnataque Inde du Sud

2 PLACE DU CHÂTELET, 4^e
01 42 74 22 77

HORS CHAMP

■ La treizième édition de 18 heures/18 francs aura lieu, à Paris, du 31 janvier au 6 février. Organisée par les exploitants de salles de la capitale avec le soutien financier de la Mairie, cette opération concerne les 385 salles parisiennes. L'an dernier, près de 290 000 entrées en une semaine avaient été décomptées sur la seule séance de 18 heures.

■ Le palmarès du Festival de Sundance, haut lieu du cinéma indépendant américain, a distingué, le 28 janvier, un film controversé, *The Believer*, de Henry Bean, qui raconte l'histoire d'un jeune juif pratiquant ayant rejoint un groupe néonazi. Le Prix du public et celui de la mise en scène ont été attribués à John Cameron Mitchell, réalisateur de *Hedwig And The Angry Inch*, d'après une comédie musicale rock dont il a été l'interprète sur scène et qui a pour thème le changement de sexe.

■ *Baise-moi* sort en cassette vidéo, sept mois après son retrait des écrans à la suite d'une décision du Conseil d'Etat. Sa co-réalisatrice, Virginie Despentes, s'est dite « soulagée » de voir le film sortir, mais « déçue qu'il n'ait pas eu une exploitation en salles dans des conditions normales ». Marin Karmitz, patron du circuit MK2, qui avait poursuivi l'exploitation pendant quelques jours après l'interdiction, et Catherine Breillat, auteur d'une pétition contre celle-ci, sont toujours l'objet de poursuites judiciaires.

Veillée d'armes à Hollywood

Les syndicats des scénaristes et des acteurs menacent de faire grève si les négociations contractuelles n'aboutissent pas avec les studios

LOS ANGELES
Correspondance

Comme dans un scénario dont on ignore encore la fin, les « guildes », c'est-à-dire les syndicats, et les représentants des studios hollywoodiens ont commencé leurs négociations contractuelles, le 22 janvier, à Los Angeles. C'est principalement la Writers Guild of America (WGA), qui regroupe les scénaristes, et dont les accords syndicaux arrivent à échéance le 1^{er} mai prochain, qui se retrouve face à l'Alliance of Motion Picture and Television Producers (AMPTP), représentée par des patrons de studios comme Robert Iger (Walt Disney Co et ABC), Jeffrey Katzenberg (DreamWorks), Barry Meyer (Warner Bros)... Le syndicat des scénaristes a imposé un délai de deux semaines pour parvenir à un nouveau contrat susceptible d'être approuvé par leurs membres, et éviter une grève.

Les différends sont considérables entre artistes et producteurs, mais, à Hollywood, on tente de calmer le jeu. Même à la guilde des acteurs (SAG), dont les accords expirent aussi le 1^{er} juillet 2001 et qui, l'an dernier, a mené avec succès une grève des tournages publicitaires perçue comme une répétition générale à des conflits de plus grande envergure, on espère encore un accord. « Beaucoup parlent déjà de "la

grève" comme si nos négociations étaient vouées à l'échec. Ce n'est pas notre avis », ont même déclaré John Wells et Herb Sargent, présidents de la WGA, organisation dont la détermination dans ce conflit ne fait pourtant pas de doute.

Avant l'ouverture de ces discussions qui ont lieu à huis clos, les deux camps ont précisé publiquement leurs positions. Le principal désaccord concerne le calcul des *residuals*, les droits résiduels perçus par les artistes à chaque diffusion de leur œuvre sur un autre support (câble, satellite, pay-per-view, cassette-vidéo, DVD, Internet), ainsi que sur les marchés étrangers. Estimant que le modèle économique du cinéma et de la télévision a changé, les scénaristes demandent une révision des modalités de calcul. L'augmentation la plus considérable (100 %) concernerait les cassettes vidéo et le DVD. La WGA estime aussi que les bases de calcul pour les diffusions à l'étranger, négociées il y a trente ans, sont caduques, parce que les prix de vente des programmes télévisés ont augmenté substantiellement depuis, sans que les bénéfices soient redistribués aux artistes.

La SAG (Screen Actors Guild, syndicat des acteurs) évoque de son côté la menace que fait peser la concentration actuelle sur les reve-

nus des auteurs et acteurs. L'intégration verticale de l'industrie du divertissement favorise les transactions entre filiales, souvent à des tarifs inférieurs aux prix du marché, et lèse les artistes qui perçoivent un pourcentage (récemment le producteur-scénariste-réalisateur Steven Bochco a porté plainte à ce motif). Les studios se disent prêts à réviser les modalités de calcul des *residuals*,

Les scénaristes réclament que, au générique, la mention « A film by... » soit remplacée par « A film directed by... »

mais dans une proportion raisonnable, précisant que « la conversation doit tenir compte des changements dans l'industrie dont témoignent les livres de comptabilité – aussi bien du côté des coûts que des bénéfices », selon l'AMPTP.

Les producteurs chiffrent les demandes des scénaristes à plus de 2 milliards de dollars sur trois ans, soit « plus que les bénéfices qui

seront réalisés par les studios dans le secteur cinéma et télévision pour cette période », commente Jeffrey Katzenberg, cofondateur de DreamWorks. La WGA estime le coût de ses demandes à seulement 725 millions de dollars. A l'ouverture des négociations, Robert Iger a énuméré les difficultés auxquelles est confrontée son industrie, de la baisse d'audience des chaînes hertziennes à la chute des ventes des séries à l'étranger, en passant par la baisse des marges bénéficiaires du secteur cinéma imputable à l'augmentation des coûts de production et de marketing. Chaque camp évalue bien sûr différemment la santé économique de Hollywood.

Pour compliquer la situation, les guildes affichent certains désaccords entre elles. Depuis longtemps, les scénaristes réclament que disparaisse la mention « A film by » (un film de...), suivi du nom du metteur en scène, au profit de « A film directed by » (un film réalisé par...), estimant que la formulation actuelle dévalue la responsabilité créatrice de l'auteur du scénario au profit du réalisateur. Le président de la Directors Guild of America (DGA), Jack Shea, a alerté ses membres dans une circulaire récente. Cette demande « pourrait sérieusement nuire à la réalisation d'un film, et limiter la capacité du réalisateur à four-

nir un produit à l'heure, sans dépassement de budget et représentatif de sa vision créatrice ». Les réalisateurs accusent les scénaristes de vouloir usurper une partie de leur contrôle créatif sur un film. Les producteurs, de leur côté, ne peuvent rien accorder sans l'assentiment des réalisateurs de la DGA.

Alors, grève ou paix ? Jeffrey Katzenberg a confirmé que les studios recherchaient absolument un accord. Si tel n'est pas le cas, l'été prochain pourrait voir la fin d'une paix syndicale de douze ans à Hollywood, depuis la dernière grève des scénaristes, qui avait duré vingt-deux semaines en 1988. Les conséquences économiques sur une industrie qui emploie sept cent mille personnes seraient lourdes même si, pour parer à une éventuelle pénurie, Hollywood a accéléré sa production de scénarios, films et séries, et emmagasiné des réserves depuis plusieurs mois. D'autres diffuseurs ont moins de soucis : les chaînes de télévision, dont les grilles de programmes sont saturées de jeux et de reality-shows (*Survivor*, *Temptation Island*, *Who Wants to be a Millionaire...*) et qui n'ont pas besoin d'acteurs professionnels, encore moins de scénaristes.

Claudine Mulard

Angers célèbre les jeunes espoirs européens

Succès public et découvertes de nouveaux auteurs au programme du festival Premiers plans

ANGERS

de notre envoyé spécial

Le festival Premiers plans, organisé du 19 au 27 janvier à Angers, s'est doté pour sa treizième édition d'une étonnante bande-annonce : diffusée avant chaque film, celle-ci égrène, au son d'une petite machine à musique filmée en gros plan, ni plus ni moins que les premières mesures de l'Internationale. Etait-ce la révolution bolchevique qui frappait à la porte d'Angers la douce ? La suite du générique prouve qu'il n'en était rien, puisque celui-ci se transforme à mi-parcours en une rythmique techno plaquée sur quelques plans anodins des escaliers mécaniques du Centre des congrès d'Angers. Rien de bien révolutionnaire, même si cette version branchée de la lutte finale devait dès lors être accompagnée à chacun de ses passages par les battements de mains et les pas de danse d'une salle quotidiennement comble, où les lycéens faisaient, sinon la loi, du moins le nombre.

Cette entrée en matière serait anecdotique, si elle ne traduisait



Le premier long-métrage, « Nuages de mai », du Turc Nuri Bilge Ceylan a reçu le Grand Prix du jury.

d'un certain point de vue les vertus et les failles de la manifestation. Soit un festival d'une exceptionnelle convivialité, fréquenté par un public enthousiaste et par des invités de marque plus accessibles que nulle part ailleurs, le tout porté par une idée passionnante : la rencontre de jeunes cinéastes venus de toute l'Europe présenter leur premier court ou long-métrage. Ce sont ces films, pris dans leur ensemble, qui constituent précisément le revers de la médaille, illustrant une époque qui – plutôt que de la chanter ou de la conspuer – recycle l'Internationale en musique de boîte de nuit.

UN MIRACLE DE SENSUALITÉ

On dira que c'est toujours le grand soir... Sauf que cette molle variation éclaire un phénomène qui se confirme dans un grand nombre de festivals de cinéma aujourd'hui : l'étonnant succès de rétrospectives de plus en plus souvent consacrées à la radicalité cinématographique des années 1970 et qui ont l'air programmées pour pallier le manque d'audace des œuvres contemporaines. Il n'en est pas allé autrement à Angers, où le moindre film de Marco Ferreri, à qui était consacrée une intégrale, reléguait la plupart des œuvres en compétition dans les eaux grises du conformisme.

Ce jugement, qui compare le parcours d'un cinéaste accompli à des films de débutants, pourra paraître sévère. C'est que l'attente qui le jus-

tifie est moins liée à l'aboutissement des œuvres qu'à leur capacité de proposition. Hélas, les quelques soixante premiers ou deuxièmes films (parmi lesquels huit longs-métrages, vingt courts-métrages et trente films d'école) présentés à Angers témoignent davantage de la précocité de la standardisation cinématographique que de la recherche d'un regard personnel sur le monde. De plus en plus irréprochables sur le plan de la maîtrise technique, les premiers films gagnent en efficacité ce qu'ils perdent en originalité.

Claude-Eric Poiroux, fondateur et directeur de ce festival, mène depuis treize ans un formidable travail de sensibilisation au cinéma en multipliant les initiatives (colloques, lectures de scénario, leçons de cinéma, mise à contribution des lycées et des maisons de quartier...). Dit-il autre chose lorsqu'il s'inquiète d'un « possible tarissement du cinéma d'auteur en Europe » ? Quelques rares films auront permis au festival de sortir de ces ornières. C'est, côté long-métrage, *La Faute à Voltaire*, comédie subtile et enlevée du Français Abdel Kechiche, servie par une pléiade d'acteurs remarquables (Sami Bouajila, Elodie Bouchez et Aure Atika en tête), et d'autant plus déroutante qu'elle prend à revers un sujet grave, celui de l'immigration et du racisme.

C'est plus encore *Nuages de mai*, magnifique deuxième long-métrage du Turc Nuri Bilge Ceylan, qui a

fait dans cette compétition l'effet d'un miracle de sensualité et de poésie. Revendiquant l'influence du cinéaste iranien, Abbas Kiarostami, ce film sait prendre quand il le faut ses distances et peut passer pour l'un des plus émouvants témoignages d'amour filial jamais vus au cinéma. Justement primées par le jury, ces deux œuvres sortiront respectivement le 14 février et le 21 mars en France.

PRODUCTION PLÉTHORIQUE

Côté courts-métrages et films d'école européens, le palmarès, qui salue notamment l'arrivée de l'acteur Mathieu Demy dans la cour des réalisateurs, ne dit curieusement mot des trois œuvres les plus séduisantes de ces sélections. Il s'agit de *Tout est bien* du Suisse Vincent Pluss, règlement de comptes familial qui a l'immense mérite de mettre les pieds dans le plat névrotique de l'affaire ; de *Contra ritmo* du Portugais Joao Figueiras, qui fait de l'emménagement difficile d'un jeune couple une impressionnante variation cinématographique du contretemps musical ; et de *Ne manquez pas le tueur* du Russe Anastas Charalampidis, qui signe un efficace polar paranoïaque dans le cadre apparenté du défunt système soviétique.

Créée cette année, la compétition des courts métrages français rend compte de la pléthorique production hexagonale, la plus fournie d'Europe avec quelque six cents films par an. Si *Les Inévitables* de Christophe Le Masne, comédie assez efficace sur un étrange lendemain de fête, a su mériter son titre en raflant les principaux prix, il n'en demeure pas moins que cette sélection, de loin la plus convaincante du festival, recèle des films plus rares. Ceux-ci nous parlent de la recherche lacunaire des origines par le photomontage (*Un voyage au Portugal* de Pierre Primetens), de la façon qu'ont les morts de hanter les vivants (*L'Echappée* de Zoé Galeron) ou de la pollution nocturne comme lapsus amoureux du corps militaire (*La Chambrée* de S. Louis).

Jacques Mandelbaum

Les cinéastes israéliens et palestiniens ne sont pas prophètes en leur pays

A l'occasion du Festival du cinéma israélien à Paris, les professionnels ont dressé un constat pessimiste sur la portée de leurs films « Pour la paix »

LE CINÉMA peut-il favoriser le dialogue entre Israéliens et Palestiniens ? A en croire la soirée du dimanche 28 janvier intitulée « Pour la paix », dans le cadre du Festival du cinéma israélien qui se déroulait à Paris, au Cinéma des cinéastes, jusqu'au 30 janvier, la réponse n'est pas optimiste. Deux des trois films présentés ce soir-là ont trouvé un meilleur accueil à l'étranger qu'en Israël. *La Voie lactée* (1997), du cinéaste palestinien de nationalité israélienne Ali Nassar, a été sélectionné par plusieurs festivals internationaux mais peu diffusés sur place.

Stress (1999), un documentaire en deux parties, l'une réalisée par le cinéaste de Gaza, Rashid Masharaoui, l'autre par l'Israélien Duki Dror, a été « mal reçu » en Israël, selon son producteur Sammy Tat. Quant au troisième, *Circus Palestina* (1999), s'il a été couronné de prix en Israël et diffusé à la télévision nationale, il serait « impossible d'imaginer dans le contexte actuel de régression des forces pacifistes », selon son auteur, Eyal Halfon.

Chronique d'un village arabe de Galilée au début des années 1960, *La Voie lactée* dévoile le poids de l'autorité militaire israélienne. En choisissant pour héros l'idiot du village, Ali Nassar s'attache avant tout à la dimension humaine du conflit. Rien n'échappe aux yeux de cet innocent, ni les lâchetés des notables du village, ni le courage discret des femmes, ni l'arbitraire de l'armée. Servi par une photographie soignée et des comédiens excellents, *La Voie lactée* est le troisième long-métrage d'Ali Nassar.

Après des études de cinéma à Moscou, au début des années 1980, il a animé une troupe de théâtre dans des villages de Galilée, avant de travailler comme

journaliste-photographe pour un quotidien de Haïfa. « Beaucoup de Palestiniens ont été tués sans raison depuis cet automne. En Israël même, treize ont été assassinés, dont deux dans mon village. L'un était un parent, un jeune de dix-sept ans, membre d'une association pour la paix. Plus que jamais, je crois qu'il faut se mettre autour d'une table et se parler entre êtres humains », plaide Ali Nassar.

ROMPRE LE SILENCE

Avec *Circus Palestina*, Eyal Halfon a voulu rompre le silence des artistes israéliens sur l'occupation des territoires palestiniens. Il a réalisé un conte de fées – l'arrivée d'un cirque dans un village cisjordanien déplace les barrières entre habitants palestiniens, colons juifs et militaires israéliens – afin de toucher ses concitoyens. « Depuis la nouvelle Intifada, les gens de cinéma, de théâtre ou les romanciers n'ont presque pas pris la parole. Dans ce climat de guerre, la gauche est silencieuse. Il y a quelques mois, nous rêvions de la paix. A présent, nous sommes profondément blessés, et nos rêves s'éloignent à grands pas », déplore-t-il.

Rashid Masharaoui est l'un des rares cinéastes palestiniens, auteur entre autres du *Couvre-feu* (1994). Son documentaire sur Gaza, *Stress*, est une impressionnante balade silencieuse dans les rues de sa ville. « Le film a été tourné pendant l'été 1998, explique son producteur Sammy Tat. Après Oslo, tout le monde attendait qu'il se passe quelque chose. Or il ne se passait rien. Stress permet si bien de comprendre l'explosion de la nouvelle Intifada que personne en Israël ne supporte de le regarder. »

Catherine Bédarida

Le Monde
DOSSIERS DOCUMENTS
LES CLES DE L'INFO

Au sommaire
du numéro de février

Au cœur
de Netéconomie

La nouvelle économie constitue une révolution profonde qui, à la différence des précédentes innovations (l'électricité, l'automobile...), se sera diffusée en un temps record à l'ensemble de la planète

Prisons de France

Le livre témoignage de Véronique Vasseur a jeté une lumière crue sur la réalité carcérale. Souvent mal connue des citoyens, la prison reste une institution, objet de fantasmes plus que de réel intérêt

Et les clés de l'info :
4 pages pour
décoder l'actualité

Chez votre
marchand
de journaux
18 F - 274 €

HORS CHAMP

■ La liste des nominations aux Césars, qui seront décernés le 24 février au Théâtre des Champs-Élysées, à Paris, sous la présidence de Daniel Auteuil, et diffusés en direct et en clair par Canal+, a été annoncée lundi 29 janvier par Daniel Toscani du Plantier, président de l'Académie des Césars. En voici les principales. Meilleur film de l'année : *Les Blessures assassines*, de Jean-Pierre Denis, *Le Goût des autres*, d'Agnès Jaoui, *Harry, un ami qui vous veut du bien*, de Dominik Moll, *Saint-Cyr*, de Patricia Mazuy, et *Une affaire de goût*, de Bernard Rapp. Meilleur réalisateur : Jean-Pierre Denis (*Les Blessures assassines*), Agnès Jaoui (*Le Goût des autres*), Mathieu Kassovitz (*Les Rivières pourpres*), Patricia Mazuy (*Saint-Cyr*) et Dominik Moll (*Harry, un ami qui vous veut du bien*). Meilleur acteur : Jean-Pierre Bacri (*Le Goût des autres*), Charles Berling (*Les Destinées sentimentales*), Bernard Giraud (*Une affaire de goût*), Pascal Greggory (*La Confusion des genres*), Sergi Lopez (*Harry, un ami qui vous veut du bien*). Meilleure actrice : Emmanuelle Béart (*Les Destinées sentimentales*), Juliette Binoche (*La Veuve de Saint-Pierre*), Dominique Blanc (*Stand by*), Isabelle Huppert (*Saint-Cyr*), Muriel Robin (*Marie-Line*). Meilleur film étranger : *American Beauty*, de Sam Mendes, *Billy Elliot*, de Stephen Daldry, *Dancer in the Dark*, de Lars von Trier, *In the Mood for Love*, de Wong Kar-wai et *Yi-Yi*, d'Edward Yang.

Les nouveaux visages du fantastique

Fantastic'Art, à Gérardmer, a présenté des films échappant aux poncifs du genre

GÉRARDMER (Vosges)
de notre envoyé spécial

La 8^e édition de Fantastic'Art, festival du film fantastique de Gérardmer qui s'est déroulé du 24 au 28 janvier, ne baignait guère dans le folklore typique de ces manifestations où le spectacle de festivaliers arpente les rues et les couloirs des hôtels, grimes en Dracula et autres loups-garous, finit par se substituer à celui proposé par les films. Cette sobriété se retrouvait dans une sélection qui échappait en partie aux produits formatés du genre dérivés d'*Halloween* ou de *Vendredi 13*, grâce à des films comme *Les Morsures de l'aube*, d'Antoine de Caunes, *The Gift*, de Sam Raimi, ou *Thomas est amoureux*, du Belge Pierre-Paul Renders.

Ce dernier film a hérité logiquement du Grand Prix du jury présidé par le réalisateur anglais Roland Joffé. *Thomas est amoureux* est typique d'un fantastique fortement inspiré par les nouvelles technologies qui se contente d'anticiper sur un futur prévisible. Victime d'agoraphobie aiguë, Thomas communique avec le monde extérieur par le biais de son écran d'ordinateur. Ses seules relations sexuelles, il les a avec une partenaire virtuelle, croisement de Lara Croft et de la double page centrale de *Playboy*. Cet équilibre est rompu quand le psychologue de Thomas lui conseille de s'inscrire à

un club de rencontres informatique où de vraies femmes entrent en contact avec lui. Malgré un dispositif rigide - le film est essentiellement une succession de plans fixes défilant sur l'écran d'ordinateur de Thomas -, *Thomas est amoureux* se révèle un premier film prometteur qui convainc par sa réflexion intelligente sur la sexualité virtuelle.

UN CLIMAT DE TERREUR EFFICACE

À l'instar d'autres grands festivals européens, ce sont deux films japonais, présentés dans des sections parallèles, *Ring*, de Hidéo Nakata (sorti en France le 11 avril), et *Audition*, de Takashi Miike, qui ont offert les plus importants signes de renouvellement du genre. Succès majeur au Japon et à Hongkong, *Ring* est une subtile histoire de revenant qui pousse encore plus loin les explorations de *Videodrome* et de *The Blair Witch Project*. Une jeune journaliste enquête sur les morts mystérieuses de sa jeune nièce et de trois de ses amies. À l'origine de ces meurtres, une mystérieuse cassette vidéo. Tous ceux qui ont le malheur de la regarder reçoivent un coup de téléphone les avertissant qu'ils n'ont plus qu'une semaine à vivre.

À l'inverse d'une production américaine qui aurait transformé le film en une série de meurtres sanglants, *Ring* se distingue par des touches

originales et surprenantes. Le contenu de la cassette rappelle un film d'Andy Warhol avec un collage d'images hétéroclites. La manière dont la cassette se répand, connue de tous sans que l'on sache comment, contribue à installer un climat de terreur très efficace.

Audition est un mélange encore plus surprenant. Le film de Takashi Miike ressemble pendant une bonne heure à une histoire d'amour bouleversante avec des touches surnaturelles avant de sombrer dans une horreur difficilement supportable. Un producteur de cinéma organise un casting pour trouver une nouvelle compagne. Il la trouve sous les traits d'une ancienne danseuse dont il tombe follement amoureux. Leur relation naïve et romantique prend brutalement, et sans avertissement, un tour sado-masochiste détaillé avec une minutie exemplaire par Takashi Miike.

Ce mélange de fantastique et de violence graphique donne toute sa dimension à *Audition*. Inconnu en Europe, à l'exception de quelques festivals où ses films sont présentés depuis dix ans, Takashi Miike devrait enfin obtenir avec *Audition* une distribution en France qui permettrait de mieux saisir l'importance de ce cinéaste de genre.

S. Bd

NOUVEAU FILM

LIGNE 208

■ Brunon, chauffeur d'autobus en banlieue parisienne, issu des cités, est agressé un soir et reçoit un coup de couteau. Traumatisé par cette violence gratuite, obsédé par l'idée de retrouver son agresseur, ses relations avec Djamilia, sa femme, et Jean, son ami d'enfance, se dégradent. À la faveur d'une rencontre avec une ancienne petite amie, Bruno se rapproche de militants d'extrême droite, qui promettent de l'aider. Sur une musique de jazz omniprésente et dans une veine qui se veut réaliste et documentée, ce premier long métrage de Bernard Dumont aborde un sujet relativement peu évoqué au cinéma : la malaise et la violence des banlieues.

J. M.
Film français de Bernard Dumont. Avec Patrick Dell'Isola, Nohza Khouadra, Pierre Martot. (1 h 37.)

LE CERCLE

LES 102 DALMATIENS

■ Lire page 32.

LE PACTE DES LOUPS

■ Lire page 33.

ANIMAL FACTORY

■ Lire ci-dessus.

Huis clos intimiste dans l'enfer carcéral

Animal Factory. Le roman d'Edward Bunker adapté par Steve Buscemi

Film américain de Steve Buscemi. Avec Willem Dafoe, Edward Furlong, Mickey Rourke, John Heard. (1 h 38.)

Avant de devenir romancier et comédien, Edward Bunker servait de conseiller à des productions hollywoodiennes. *Aucune bête aussi féroce* (éditions Rivages, 1991), son premier roman autobiographique, avait donné lieu en 1978 à une adaptation magnifique signée Ulu Grosbard, intitulée *Le Récidiviste*, où excellait Dustin Hoffman en truand maladroît. *Animal Factory*, le deuxième roman de Bunker (publié en 1992 en France, chez Rivages, sous le titre *La Bête contre les murs*), se limitait rigoureusement à l'univers carcéral et développait la thématique majeure de l'écrivain : la transformation du délinquant en bête féroce, à travers la dénonciation d'un système pénitentiaire dont les remèdes seraient pires que les maux qu'il est censé guérir.

L'adaptation d'*Animal Factory* par le comédien Steve Buscemi est d'une justesse et d'une sobriété exemplaires. La volonté de rompre avec toute forme de spectaculaire, à la seule exception d'une scène de révolte, en se concentrant sur une vision presque intimiste d'un quartier de haute sécurité d'une prison américaine, donne tout son prix à ce film très réussi.

Centré presque exclusivement autour de deux personnages, aussi éloignés que possible, mais rendus solidaires par les conditions de détention, *Animal Factory* ressemble à un mélodrame en huis clos. Earl Cobb est un vété-

ran brutal, animé par un sens très fort du code de l'honneur, respecté et craint par ses codétenus. Ron Decker, un fils de bonne famille emprisonné à la suite d'une malheureuse histoire de drogue, et contraint de se trouver un protecteur pour ne pas subir les outrages des autres détenus. Ron se précipite dans les bras d'Earl Cobb désigné comme père de substitution. « Je ne te viendrais sans doute pas en aide si tu étais laid, mais c'est mon problème », lui confie Willem Dafoe, qui pose les termes d'une relation fondée sur le respect et une ambiguïté sexuelle jamais résolue.

FINESSE DE JEU ET INTENSITÉ

Willem Dafoe accomplit dans le rôle d'Earl l'une de ses apparitions les plus convaincantes. Aussi impressionnant, Edward Furlong, dont le visage poupin et tourmenté donnait tout son prix à *Terminator 2* et *Little Odessa*, montre une finesse de jeu et une intensité remarquables.

Le roman d'Edward Bunker montrait combien la prison apparaissait comme le négatif de la société civile avec une hiérarchie claire des individus et une classe dominante. *Animal Factory* montre ainsi comment le pouvoir dont hérite Earl dans son pénitencier s'évanouirait si ce dernier était à nouveau plongé dans la société civile et comment l'univers carcéral peut, contre toute attente, aux yeux de certains détenus, se révéler un enfer supportable.

S. Bd

Les meilleures entrées en France

FILMS	nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1 Le Placard	2	982 265	634	▽ - 8 %	2 285 382
2 Seul au monde	2	369 303	443	▽ - 10 %	859 938
3 Vercingétorix	1	186 287	312	-	186 287
4 Mon beau-père et moi	4	179 540	435	▽ - 15 %	1 453 558
5 Incassable	5	162 238	559	▽ - 31 %	3 130 385
6 Billy Elliot	6	155 353	428	idem	1 555 929
7 Chicken Run	7	106 421	488	▽ - 20 %	2 671 813
8 Harrison's Flowers	1	63 227	193	-	63 227
9 La ville est tranquille	2	40 066	99	▽ - 18 %	102 670
10 Les Ames perdues	3	36 318	122	▽ - 33 %	205 131

* Période du mercredi 24 janvier au dimanche 28 janvier inclus

Le Placard est bien vissé en tête du box-office, et, plus encore que son maintien à la première place, c'est son score considérable, la distance qui le sépare de ses concurrents et le taux de fréquentation par écran (1 549) qui traduisent sa réussite. Le maintien de *Seul au monde* au deuxième rang, lui aussi avec un score stable, témoigne surtout de l'échec des nouveaux venus à s'imposer. C'est notamment le cas de *Vercingétorix* et de *Harrison's Flowers*. Le public a préféré s'en tenir aux valeurs sûres, comme en témoigne aussi la faible perte de fréquentation, par rapport à la semaine précédente, des autres titres, parmi lesquels il faut noter le bon parcours de *La Ville est tranquille*, quand des films français a priori plus commerciaux ont déjà disparu du tableau. À une toute autre échelle, il convient de souligner le très bon accueil réservé à *Samia*, de Philippe Faucon, qui passe les 100 000 entrées après la quatrième semaine.

Source : Ecran total

(Publicité)

du 19 janvier au 25 février 2001

MELANCHOLIA
THÉÂTRE Petit Théâtre
Jon Fosse / Claude Régy
THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE - 15 rue Malte Brun 75020 Paris - 01 44 62 52 52
www.colline.fr

SORTIR

PARIS

Ecole Marcel Marceau

Traditionnelles journées portes ouvertes de l'Ecole internationale de mimodrame de Paris. L'occasion de découvrir l'art du mime en observant les élèves et leurs professeurs pendant les cours de technique pure et de création, d'art dramatique et de danse classique.

Ecole Marcel Marceau, 10, rue René-Boulanger, Paris-10^e.

M^e Strasbourg-Saint-Denis.

De 11 heures à 21 heures,

jusqu'au 2 février.

Coude à coude

dans Le Tonneau

par le Petit Théâtre Baraque. Nigloo, Branlo et Patrick Condé obligent le spectateur à plonger son regard dans le fond du tonneau. Grâce à son drôle de chapiteau, Le Tonneau, structure itinérante du Petit Théâtre Baraque, la magie du théâtre forain est recréée.

La Ferme du Buisson, allée de la

ferme, Noisiel (77). RER A Noisiel. 20 h 45, du 31 au 10 février ; 17 heures, le 4 ; relâche le 5. Tél. : 01-64-62-77-00. De 45 F à 125 F.

LYON

Festival Arts et sciences à Lyon

C'est dans le nouvel espace Aux Echappées belles que Michel Hallet-Eghayan vient d'ouvrir à Lyon que se déroulera ce premier festival réservé aux arts dans leurs connivences avec les sciences. La manifestation est organisée par la région Rhône-Alpes et l'Université de Savoie, en présence du chorégraphe et informaticien Jean-Marc Matos, invité indispensable, de Jacques Rittaud-Hutinet, et de médecins. Ateliers, cours, conférences diverses et, bien sûr, spectacles-démonstrations. *Aux Echappées belles, 65-73, rue du Bourbonnais, Lyon (69). Du 31 janvier au 4 février, de 10 heures à 22 h 30. Tél. : 04-78-64-84-98. De 30 F à 50 F.*

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Louis Jouvet

avec Jean-Pierre Miquel.

Comédie-Française, Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris-1^{er}. M^e Palais-Royal. 12 h 30, le 31 ; 18 h 30, le 5 février. Tél. : 01-44-58-98-58. 40 F.

C'est pas la vie ?

de Laurent Pelly et Agathe Mélinand, mise en scène de Laurent Pelly.

Maison des arts, place Salvador-Allende, Créteil (94). 20 h 30, du 30 janvier au 3 février. Tél. : 01-45-13-19-19. De 55 F à 100 F.

Amsterdam Loeki Stardust Quartet

(à partir de sept ans). Et flûtes.

Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^e Porte-de-Pantin.

15 heures, le 31. Tél. : 01-44-84-44-84. 40 F.

Brigitte Chataignier

Danse de l'Inde.

Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris-13^e. M^e Glacière. 20 h 30, le 1^{er} février. Tél. : 01-45-89-01-60. 100 F.

House Ball

Patrick Vidal, Dimitri from Paris, Ivan Smaghe, Romain Bno (groupe de house) s'associent à Act-Up pour une soirée dansante au profit de l'association.

Rex Club, 5, boulevard Poissonnière, Paris-2^e. M^e Bonne-Nouvelle. De 23 heures à l'aube, le 31 janvier. 50 F à l'entrée, reversés entièrement à Act-Up.

RÉGIONS

Cafougnette et l'défilé

de et avec la Compagnie Jacques Bonnaffé, d'après Jules Mousseron, avec la Compagnie Jacques Bonnaffé et d'après Jules Mousseron.

Théâtre du Jeu de paume, place Emile-Leturcq, Albert (80). 20 h 30, le 3. Tél. : 03-22-74-37-02. 60 F et 80 F.

Le Cabaret yiddish

avec Arlette Bach, Henry Moati, Chantal Rojzman et des musiciens.

Grenier à sel, 49, quai de la Roquette, Arles (13). 20 h 30, le 3. Tél. : 04-90-93-05-23. 50 F et 110 F.

Verdi
une passion, un destin

BERCY
9 et 10 MARS 2001

Un spectacle conçu et écrit par ALAIN DUAULT

JEAN PIAT dans le rôle de VERDI

250 EXECUTANTS

INTERPRETERONT LES 25 AIRS LES PLUS CELEBRES DE SES OPÉRAS

avec **RTL**

LOCATION : GUICHETS POPE et PALAIS DES SPORTS
3615 TICKETNET (2,21 F/mn) - www.ticketnet.fr
VIRGIN MEGASTORE - AUCHAN - GALERIES LAFAYETTE
FNAC - CARREFOUR - AGENCES

0 825 030 031 (0,98 F/mn)

EN VUE

■ « Nous nous sommes remémoré les bons moments de notre existence commune », ont raconté deux jeunes mariés indiens, rescapés du séisme, qui, se tenant par la main, ensevelis sous les décombres pendant plus de deux jours, n'ont « pas songé un instant à la mort ».

■ « La glace et la neige nous rappellent la pureté et la tradition du mariage », ont déclaré, samedi 27 janvier, Charles Mordret et Yeshim Aktas, qui se sont mariés dans l'hôtel de glace de Québec, avant de repartir en traîneau à chiens pour une nuit au chaud.

■ Depuis que la Cour de cassation italienne a rejeté le pourvoi d'une plaignante au motif que la tache d'un chef de bureau « n'offensait pas la sphère sexuelle » d'une secrétaire, « à condition qu'elle soit furtive et leste », les femmes ministres du gouvernement néerlandais ont décidé de tapoter les fesses de leurs collègues italiens au lieu de leur serrer la main, quand elles les verront.

■ La chaîne de supermarchés Safeway, engagée dans la lutte pour l'égalité des sexes, offre une version en jupe du *gingerbread man*, le bonhomme en pain d'épice, vénérable institution au Royaume-Uni.

■ Les nouvelles normes du département de l'agriculture américain précisent le diamètre des trous dans le gruyère : 13/16" d'un pouce au maximum.

■ « Je ne vois aucune raison de leur apposer ce signe d'infamie sur chaque oreille comme à des esclaves », expliquait, jeudi 25 janvier, au moment de céder à la réglementation européenne, Joergen Christensen, éleveur de Laerborg, près de Vejlen au Danemark, qui voulait « vivre heureux » avec ses vaches et refusait depuis deux ans de les faire marquer.

■ Depuis que les Islandais n'exportent plus d'abats, leurs compatriotes en exil sont privés de têtes de mouton, de pieds d'agneau fumés et de testicules cuits dans leur jus, pour fêter le Thorablott, rite païen hérité des Vikings.

■ Malgré la présence de quatre interprètes, une en russe, l'autre en russe et en arménien et deux dans le langage des signes – qui n'est pas international –, le procès des sourds-muets ukrainiens qui employaient illégalement des sourds-muets pour vendre des babioles dans Paris a été renvoyé, lundi 29 janvier, en raison de problèmes de traduction après une heure de débat.

■ Une vieille dame cardiaque de Tianjin, en Chine, pardonne sur son lit d'hôpital à Li, son jeune gendre, qui, affublé, le jour du Nouvel An, d'une perruque multicolore et de lunettes bleues, avait soudainement ouvert sa porte en faisant « bouh ! ».

Christian Colombani

La reconnaissance du génocide arménien par la France

La presse turque continue de s'indigner. Le quotidien « Türkiye » soutient l'initiative des députés islamistes visant à dénoncer le « génocide des Algériens par la France »



Le numéro du 24 janvier fait une bonne place à la publication d'une enquête (en quatorze volets) stigmatisant « la cruauté de la France en Algérie » afin que « les lecteurs découvrent le vrai visage des Français, convaincus d'être des champions en matière de droit de

l'homme », précise l'éditorial dans les pages intérieures. L'auteur de l'enquête, le journaliste Kenan Akin, a recueilli sur place les témoignages d'Algériens rapportant les « exactions », « pillages » et « incendies » de l'armée française.

Un témoin raconte : « Les militaires entrèrent dans le village et raflèrent une cinquantaine d'hommes, ils leur lièrent les mains, les mitraillèrent puis firent disparaître les corps en versant de l'essence dessus. »

CIBLES DIVERSIFIÉES

Une photographie rappelle les massacres des gorges de Kerrata, « où furent précipités quelque 5 000 Algériens, jetés depuis le pont de Khanous ». « Jusqu'en 1985, on y

retrouva les ossements des martyrs », est-il précisé.

Si la France reste l'objet du ressentiment général, le journal *Hürriyet* a, lui, diversifié les cibles en s'en prenant, dans son édition datée 24 janvier, à la fois au président d'Azerbaïdjan – République « sœur » et turcophone de Transcaucasie –, Gueïdar Aliev, et aux Arméniens d'Istanbul... Gueïdar Aliev, qui n'a pas renoncé à se rendre à Strasbourg, où son pays vient, jeudi 25 janvier, d'obtenir un siège au Conseil de l'Europe, se voit reprocher d'avoir fomenté « un mauvais coup ». « Que peut faire l'Azerbaïdjan ? Organiser des défilés de rue ? Brûler des drapeaux ? », se défend le président azerbaïdja-

nais, un ancien membre du Politburo soviétique et autrefois fidèle compagnon de Leonid Brejnev, qui vient souvent se faire soigner dans les hôpitaux turcs.

Après Gueïdar Aliev, voici venu le tour des Arméniens d'Istanbul, accusés d'être « restés silencieux » face à l'affront fait à Ankara. Dans un éditorial intitulé « Nos Arméniens », Emin Colasan écrit : « Nos Arméniens [« 50 000 à Istanbul », précise-t-il] vivent librement sur notre terre. Ils ont leurs écoles, leurs églises, leur chef religieux, leurs journaux, il y a même des éditorialistes arméniens dans nos journaux. (...) Majoritairement ils sont plutôt aisés, (...) jouissent des mêmes droits que nous, mangent le même pain. » Et de poursuivre : « J'attendais d'eux une réaction ! Qu'ils soutiennent la Turquie contre le monde entier. Seul leur chef religieux s'est prononcé, mais cela ne suffit pas... » Puis vient l'indignation : « Que n'ont-ils envoyé des lettres, des fax ou des courriers électroniques de protestation à l'administration française ? Que ne sont-ils descendus dans la rue pour protester avec nous ? »

« Coqueluche » du journalisme turc, connu pour son nationalisme outrancier et son goût de la provocation, Emin Colasan est, semble-t-il, fidèle à la ligne de son journal, *Hürriyet*. Ce quotidien de centre droit, se targuant d'être « pro-européen », arbore toutefois sur sa première page, à la gauche du titre et sous le drapeau national, le slogan « La Turquie aux Turcs » (*Türkiye Türklerindir*).

Marie Jégo

DANS LA PRESSE

RFI

Geneviève Goëtzinger

■ Les deux endroits à la mode, ceux où il fallait être vu : Davos et Porto Alegre. Entre les deux côtés de l'Atlantique, le gouvernement s'est donc équitablement partagé. Officiellement, un seul credo, celui d'une France en quête d'une mondialisation régulée. Derrière les mots, la conscience aiguë d'une double évidence. D'abord, la réalité irréversible de la mondialisation. Ensuite l'exigence tout aussi flagrante de règles pour encadrer la logique des marchés. Le rejet verbal d'un libéralisme souvent abusivement qualifié d'ultra sert en réalité de brevet de pureté idéologique à une gauche réaliste qui accepte la logique libérale, simplement soucieuse de peser à la marge.

Une gauche qui doit tenir compte de la persistance au cœur de la majorité plurielle et à sa frontière d'une pensée plus radicale, plus activiste, adéquate de mobilisations minoritaires. Lionel Jospin tente la synthèse avec cette dialectique qui lui est propre. Dans sa trajectoire présidentielle, il ne saurait davantage dire non au marché qu'ignorer ceux qui lui disent non.

RTL

Alain Duhamel

■ 2001 sera forcément une année sociale difficile. Nous sommes entrés dans une phase préélectorale : c'est un accélérateur incomparable de revendications. L'impatience affleure. Or il se trouve que, jusqu'à présent, les satisfactions sont minces. Heureusement le chômage continue de refluer mais sa baisse est désor-

mais intégrée, presque banalisée. En revanche, au moment où les salariés du secteur privé aspirent à quelques satisfactions, l'allongement de la durée de cotisation des retraites les menace à nouveau et cette perspective les inquiète et les choque.

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ La revendication salariale des fonctionnaires n'est pas déraisonnable au vu de leur situation réelle. Mais la fin de non-recevoir que lui oppose Michel Sapin est raisonnable en regard de la dépense publique. Les serveurs de l'Etat sont fondés à demander davantage. L'Etat employeur a de justes motifs de ne pas leur accorder davantage. A catégories égales, en effet, les fonctionnaires sont plutôt moins bien lotis que les salariés du privé. Et on ne

voit pas pourquoi on leur refuserait de bénéficier, eux aussi, de l'embellie économique. A charges égales, cependant, le budget de fonctionnement de l'Etat ne cesse de croître. Et l'on voit trop où pourrait conduire un accroissement du déficit budgétaire. Là est le paradoxe ! La collectivité nationale a besoin d'une fonction publique efficace, motivée et considérée. Toutefois la collectivité nationale a également besoin d'assainir ses comptes et de maîtriser la dépense publique. La critique permanente d'un Etat trop dépensier relève de la démagogie quand ceux qui la profèrent appellent davantage de gendarmes, de douaniers ou d'infirmiers. A terme, l'Etat n'a qu'un seul moyen de lever cette apparente contradiction. Il lui faut se doter d'un corps de fonctionnaires mieux payés mais moins nombreux.

www.metissacana.sn

Créatrice de mode, femme d'affaires, militante de l'Internet, M^{me} Sy est une célébrité à Dakar



LA PREMIÈRE lauréate du prix RFI Net Afrique, décerné le 26 janvier par la rédaction de Radio France internationale, est M^{me} Oumou Sy, une Sénégalaise âgée de quarante-sept ans : « Ce trophée récompense l'effort et l'engagement de certains Africains dans l'Internet, plutôt que leurs performances techniques », explique Philippe Couve, rédacteur en chef adjoint de rfi.fr. Une vingtaine de candidats étaient en lice : un cyberpâtissier tunisien, une commerçante camerounaise, un journaliste en ligne béninois, un informaticien nigérian ou encore le fondateur d'un portail à Brazzaville, une ville où le simple fait de se connecter au Net est déjà un exploit.

En récompensant Oumou Sy, RFI a choisi une valeur sûre, déjà célèbre en Afrique de l'Ouest pour son activité sur Internet. Vêtue avec recherche et excentricité, souvent coiffée d'un casque colonial, M^{me} Sy est une figure du Tout-Dakar. Couturière à cinq ans, devenue costumière de théâtre puis styliste sans avoir jamais appris à lire ni à écrire,

elle a ouvert en 1996 le premier cybercafé d'Afrique de l'Ouest. A deux pas du grand marché de Dakar, le Metissacana est un espace de 800 m² abritant une quinzaine d'ordinateurs et ouvert au public vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Sous l'impulsion de ses deux associés européens, la petite socié-

té d'Oumou Sy est rapidement devenue fournisseur d'accès, puis prestataire de services tels que la création de sites, des stages de formation et des activités de conseil.

En 2000, Oumou Sy ouvre une boutique en ligne pour vendre une partie de ses créations : boucles d'oreilles, chaussures, colliers, sacs

et gilets. Elle affirme que ce carnet de commandes supplémentaire permet de faire tourner à plein régime son atelier de couture. L'entreprise Metissacana emploie aujourd'hui soixante-quinze personnes.

Le prix Net Afrique sera remis au Cameroun, le 13 février, à l'occasion du Salon Yaoundé NetCom. Metissacana bénéficiera alors d'une campagne de promotion sur les ondes de Radio France internationale. « Ce prix est notre contribution dans la lutte pour combler la fracture numérique », résume M. Couve, car Oumou Sy est aussi une militante convaincue de cette cause : « Avec Internet, affirme-t-elle, il faut que tout le monde arrive à s'en sortir. C'est ça, l'unité africaine... Assez de dire moi, il faut dire nous maintenant. » Elle n'oublie pas d'où elle vient : elle a fait équiper un « cyberbus » pour aller expliquer l'Internet aux habitants des villages reculés. Elle sait que l'on peut être analphabète et avoir envie de découvrir les nouvelles technologies.

Géraldine Faes

SUR LA TOILE

CONTREFAÇON

■ Mark DiPadova, alias Mark Voiers, alias Jack Norris, propriétaire du site américain Fake Gifts, spécialisé dans la vente de produits de contrefaçon, a été incriminé et arrêté le 22 janvier en Caroline du Sud. La caution pour sa libération conditionnelle a été fixée à 100 000 dollars. Fake Gifts est connu pour ses ventes de faux produits de luxe – (AFP.) www.fakegifts.com

FILTRAGE

■ L'Association américaine des bibliothécaires (ALA) va demander à la justice d'annuler une loi récemment votée par le Congrès des Etats-Unis, qui oblige les bibliothèques recevant des fonds fédéraux à installer des logiciels de filtrage sur leurs postes Internet en libre accès. L'objectif officiel de la loi est d'empêcher les mineurs de consulter des sites à contenu sexuel. L'ALA considère qu'il s'agit d'une violation de la liberté d'information de tous les citoyens. Peu avant le vote de la loi, un tribunal avait condamné une bibliothèque de Virginie parce qu'elle avait installé des logiciels de filtrage. www.ala.org

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à
360 F
d'économie
soit
7 semaines
de lecture
GRATUITE*

Offre valable jusqu'au 31/12/2001

ABONNEZ-VOUS
ET DEVEZ LECTEUR
PRIVILÉGIÉ DU MONDE

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

3 MOIS - 562 F 6 MOIS - 1 086 F 1 AN - 1 980 F

au lieu de 585 F* au lieu de 1 170 F* au lieu de 2340 F*
* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement) Soit 360 F d'économie

je joins mon règlement soit : _____ F 101 MQ 001

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

par carte bancaire N° _____

Date de validité _____ Signature : _____

M. Mme Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____ Code postal : _____

TARIFS HORS FRANCE		
	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne
1 AN	2 190 F	2 960 F
3 mois	598 F	790 F

USA - CANADA
« Le Monde » (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year « Le Monde » 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA: INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 5330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél.: 800-428-30-03

Offre valable jusqu'au 31/12/2001

• Pour tout renseignement concernant : le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc. Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8h30 à 18 heures du lundi au vendredi.

• Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99 F TTC/min).

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Bébé Churchill par Luc Rosenzweig

TOUT LE MONDE en a fait un jour ou l'autre l'expérience : rencontrer quelqu'un, en chair et en os ou sur l'écran, être frappé par sa ressemblance avec un personnage connu, et ne pas arriver à se remettre en mémoire le nom de ce dernier. Jusqu'au moment où, notre inconscient ayant turbiné comme un ordinateur, s'inscrit sur l'écran de notre mémoire le résultat de ses recherches. On prend alors son conjoint à témoin : « Tu ne trouves pas que ce type ressemble à Kirk Douglas ? » Le conjoint, en général, fait une réponse du style : « Vu de loin par un myope, peut-être, mais à part le menton fendu, ce n'est pas du tout ça... »

Nous nous trouvâmes dans une situation de ce genre, lundi soir, en regardant le débat organisé à « Mots croisés », sur France 2, à propos de l'avenir du système de retraite. Celui qui nous turlupina était Denis Kessler, vice-prési-

dent du Medef, homme incarnant l'intransigeance patronale face aux syndicats. Il ressemblait à quelqu'un, mais à qui ? Pendant que nous nous torturions les méninges sur cette interrogation impossible à évacuer par le simple effet de la volonté, le débat s'était engagé. A gauche, les syndicalistes, dont la très pugnace Nicole Notat, à droite Kessler, a peu près seul contre tous, car même le RPR Patrick Devedjian, censé soutenir les positions du patronat, prenait quelque distance avec celui qui exige des syndicats de venir négocier en chemise et avec la corde au cou.

Au début, le comportement de Kessler confirmait l'inclination très modérée que nous éprouvions à son égard depuis son irruption dans le champ social. Ce que l'on pouvait à la rigueur admettre d'un Ernest-Antoine Seillière – le château ne sait faire que la charité à ses vieux serveurs –, nous paraissait un comportement peu

moral chez un homme instruit issu d'une famille normale. Son usage du sarcasme et de l'ironie paradoxale sur des sujets qui angoissent les pauvres en leur chaumière a quelque chose d'un peu indécent. Mais plus le débat avance, grâce à l'habileté maieutique de Chabot et Duhamel et au lumineux esprit synthétique de l'économiste Elie Cohen, plus on finit par s'apercevoir que sous des dehors de pitbull, Kessler n'était pas aussi rigide qu'on pouvait le croire.

C'est alors que nous vint l'illumination : bien sûr ! c'est à Winston Churchill que Kessler fait penser, à un Winston Churchill jeune, mais qui ressemblerait déjà à tous les bébés du monde ! Ce roi des fourmis est-il pour autant fondé à exiger du sang et des larmes – entendez des trimestres supplémentaires de cotisation – de bons travailleurs que leurs maigres revenus faisaient cigales par obligation ? That's the question !

MARDI 30 JANVIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 20.45 et 1.00 Le Club. LCI
- 22.00 Les Femmes et la Bande dessinée. Forum
- 23.00 Le Fisc, l'Impôt et le Contribuable. Forum

MAGAZINES

- 18.30 L'Invité de PLS. LCI
- 18.55 Nulle part ailleurs. Invités : Marc Thonon ; Jean-Paul Gaultier. Canal +
- 19.00 Archimède. Les plantes ont-elles la fièvre ? Le musée des épaves. De l'eau pour les déserts. Arte
- 19.30 et 0.25 Rive droite, rive gauche. Paris Première
- 20.55 Fréquentstar. La vérité si je mens 2. M 6
- 21.00 Le Gai Savoir. Les dernières nouvelles de Dieu. Paris Première
- 22.15 Ça se discute. L'amour peut-il rendre fou ? TV 5
- 22.35 Ciel mon mardi ! Les notaires servent-ils encore à quelque chose ? TF 1

DOCUMENTAIRES

- 20.15 Reportage. Bienvenue chez Pikachu. Arte
- 20.20 Soirée « 102 Dalmatiens ». Sur les traces de Cruella. RTL 9
- 20.30 L'Arche, 2000 ans après. [5/16]. Les félins. Planète

- 20.45 La Vie en face. Un aller simple pour l'Allemagne. Arte
- 20.50 Journal d'un globe-trotter. Irlande. Odyssee
- 21.00 Ils ont fait l'Histoire. Ortiz, général sans Dieu ni maître. [2/2]. C'est toi le chef. Histoire
- 21.35 Tzedek, les justes. Planète
- 21.40 Les Aviateurs, compagnons du ciel. Odyssee
- 21.55 Une histoire de l'orgue. [3/4]. L'apogée. Mezzo
- 22.00 Henry de Montherlant. [3/3]. Histoire
- 22.30 Antanas Mockus, civisme contre cynisme. Planète
- 22.40 Voyage aux sources du Nil. [3/5]. Nil bleu, Nil blanc. Odyssee
- 22.55 Gospel. Planète
- 23.10 L'Antarctique, la civilisation et le climat. Odyssee
- 23.45 La Guerre du Golfe. Histoire

SPORTS EN DIRECT

- 20.30 Boxe. Poids super-moyens. Sven Ottke - Silvio Branco. Eurospot
- 20.45 Football. Coupe de la Ligue (8^e de finale) : Saint-Etienne - Auxerre. France 2

MUSIQUE

- 21.00 Solti dirige le London Philharmonic Orchestra. Œuvres de Beethoven, Brahms. Muzzik
- 22.15 Jazz Box 99. Muzzik

- 22.50 Sonate pour piano n° 48, de Haydn. Avec Andrés Schiff, piano. Mezzo
- 23.15 Le Pavillon aux pivoines n° 1. Opéra de Tang. Mise en scène de Chen Shi-Zheng. Solistes : Qian Yi. Mezzo
- 23.15 Nice Jazz Festival 2000 (programme 2). Claudia Acuna. Muzzik
- 0.05 Jazz à Antibes 1990. Muzzik

THÉÂTRE

- 21.40 Loups et brebis. Pièce d'Alexandre Ostrovski. Mise en scène de P. Fomenko. Arte

TÉLÉFILMS

- 22.05 Une femme dans la tourmente. Serge Moati. Festival
- 23.00 Le Convoi du danger. Michael Mackenroth. M 6

SÉRIES

- 21.25 The Crow, Stairway to Heaven. Le duel. O. Série Club
- 21.30 First Wave. L'héritage. 13^{ème} RUE
- 21.40 Friends. Celui qui avait l'UNAGI (v.o.). Canal Jimmy
- 22.15 Le Dammé. Ashes (v.o.). Série Club
- 22.40 Sex and the City. Escape from New York (v.o.). Téva
- 22.50 Twin Peaks. Episode 16 (v.o.). 13^{ème} RUE
- 23.25 Taxi. Jim's Inheritance (v.o.). Série Club

FILMS

- 16.30 La Toile d'araignée. Stuart Rosenberg (Etats-Unis, 1975, 110 min) O. Ciné Cinémas 1
- 18.55 Les Espions. Henri-Georges Clouzot (Fr., 1957, N., 125 min) O. Cinétoile
- 19.00 Hôtel des Amériques. André Téchiné (France, 1981, 90 min) O. Ciné Cinémas 2
- 20.45 Cinquième saison. Rafi Pitts (France - Iran, 1997, v.o., 80 min) O. Cinéfaz
- 20.45 Le Beau Brummel. Curtis Bernhardt (Grande-Bretagne, 1954, v.o., 115 min). TCM
- 20.55 La Terre des pharaons. Howard Hawks (Etats-Unis, 1955, 105 min) O. TMC
- 21.00 Le Prisonnier de Zenda. Richard Thorpe (Etats-Unis, 1952, 100 min) O. Cinétoile
- 21.55 Autour d'une enquête. Robert Siodmak (Allemagne, 1931, N., v.o., 90 min) O. Ciné Classics
- 22.15 Le Septième Ciel. Benoît Jacquot (France, 1997, 90 min) O. Cinéstar 1
- 22.40 Marie-Antoinette. WS Van Dyke (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 155 min). TCM
- 22.45 La Toile d'araignée. Stuart Rosenberg (Etats-Unis, 1975, 110 min) O. Ciné Cinémas 2



- 23.15 L'Œil du témoin. Peter Yates. Avec William Hurt, Sigourney Weaver (Etats-Unis, 1981, 100 min) O. France 3
- 23.55 Taxi Driver. Martin Scorsese (Etats-Unis, 1975, 105 min) O. Cinéfaz
- 0.00 Le Mari de la coiffeuse. Patrice Leconte (France, 1990, 80 min) O. Canal + Vert
- 0.30 Buena Vista Social Club. Wim Wenders (All. - EU, 1999, v.o., 100 min) O. Canal +

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 18.25 Excluf.
- 19.00 Le Bigdil.
- 20.00 Journal.
- 20.30 Répondez-nous.
- 20.42 Tiercé, Météo.
- 20.55 Mookie. Film. Hervé Palud O.
- 22.30 Le Temps d'un tournage.
- 22.35 Ciel mon mardi ! Les notaires servent-ils encore à quelque chose ?
- 0.50 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

- 17.00 Viper.
- 17.50 Un toit pour trois.
- 18.20 Tutti frutti.
- 19.15 Qui est qui ?
- 19.50 Un gars, une fille.
- 19.55 Journal, Talents de vie.
- 20.45 Football. COUPE DE LA LIGUE. Huitièmes de finale. Saint-Etienne - Auxerre. 894382 En direct du Stade Geoffroy-Guichard, à Saint-Etienne.
- 22.45 Fous d'humour. Sexe, humour et vidéo.
- 0.55 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 16.05 Football. COUPE DE LA LIGUE. Huitièmes de finale. Valence - Nantes. En direct du Stade Georges-Pompidou.
- 18.15 Un livre, un jour.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.25 Tous égaux.
- 20.55 Questions pour un champion. Masters d'argent.
- 22.45 Météo, Soir 3.
- 23.15 L'Œil du témoin. Film. Peter Yates O.
- 0.55 La Polyclinique de l'amour. Film. Artus de Penguern.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.35
- 18.00 Futurama O.
- 20.30 Nulle part ailleurs.
- 18.50 Aussi profond que l'océan. Film. Ulu Grosbard O.
- 22.20 Ennemis d'Etat. Film. Tony Scott (v.o.). O.
- 0.30 Buena Vista Social Club. Film. Wim Wenders (v.o.). O.

fr Monde TELEVISION

MCM

20.30 Love, etc. ■ Une restauratrice de tableaux qui cherche l'homme de sa vie fait passer une annonce. Un garçon fantasque y répond en envoyant la photo de son meilleur ami, employé de banque complexé. Le jour du mariage, il tombe amoureux de la jeune femme. Adaptation d'un roman de Julian Barnes, traitée comme une sorte de Jules et Jim. Fignolé, bien interprété, mais finalement assez mince.

ARTE

20.45 Un aller simple pour l'Allemagne ■ Viola et Jan n'arrivent pas à avoir un enfant. Le jeune couple allemand s'oriente vers l'adoption. Sur le point de devenir les parents adoptifs d'une petite fille, ils s'en voient privés par le changement d'avis de la mère biologique. La décision est prise de faire une adoption internationale qui les conduit au Népal. La réalisatrice les a suivis jusqu'à Katmandou.

FRANCE 3

23.15 L'Œil du témoin ■ Dans ce thriller où il est question d'un trafic de passeports pour l'émigration de juifs soviétiques aux Etats-Unis, Peter Yates a mitonné, avec son habileté coutumière, des scènes d'action et de violence, ce qui fait passer sur les invraisemblances du scénario. La mise en scène est efficace, mais le film a marqué surtout la découverte de William Hurt aux côtés de Sigourney Weaver et de James Woods.

MERCREDI 31 JANVIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 20.50 et 1.00 Le Club. Les structures et le fonctionnement de l'Etat sont-ils adaptés à la société d'aujourd'hui ? LCI
- 21.05 Après Hongkong et Macao, quel avenir pour Taiwan ? Forum
- 23.05 Les Drogues et leurs effets. Forum

MAGAZINES

- 14.15 Envoyé spécial. La vache folle. Les femmes marocaines. Les branchés ringards. TV 5
- 16.00 Saga-Cités. Autriche année zéro. France 3
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Fred Astaire. Robert Charlebois. Paris Première
- 18.15 Union libre. Invités : Alexandra Lamy ; Jean Dujardin. TV 5
- 18.30 L'Invité de PLS. Christian Pierret. LCI
- 18.40 Nulle part ailleurs. Invités : Tiken Jah Fakoly, Bernard Kouchner, Martial Cherrier. Canal +
- 19.30 et 0.05 Rive droite, rive gauche. Paris Première
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. La patrie perdue [2/2] : Un nouveau départ. Arte
- 20.55 Ushuaïa nature. Prélude au crépuscule d'une faune (Botswana, Rwanda, Tanzanie, Zimbabwe). Invités : Sandy Groves ; Doug Groves ; Oakley Purchase ; Pieter Kat ; Kate Nicholls ; Hilde Vanleuwwé ; David Rosane. TF 1
- 22.30 Ça se discute. Peut-on apprivoiser sa mort ? France 2
- 22.45 Le Droit de savoir. Sexe, Internet et business. TF 1
- 23.10 Capital. Les pièges de l'argent facile. M 6
- 23.15 Les Dossiers de l'Histoire. La saga Panhard. France 3
- 0.55 Aimer vivre en France. Les moulins. TF 1
- 0.55 Des mots de minuit. Invités : Jean-Claude Pirotte, Dominique Blanc. France 2

- 19.00 Connaissance. Alzheimer. Enquête dans un no man's land. Arte
- 19.45 Mort d'un apprenti sorcier. Planète
- 19.55 Aventures africaines. Au Kilimandjaro. Odyssee
- 20.00 Hollywood Backstage 15. Les coulisses de l'industrie du rêve. Ciné Classics
- 20.15 Reportage. La Route du cheveu. Arte
- 20.30 Général, nous voilà. Planète
- 21.00 Le XX^e siècle. Trahis par l'ONU. Histoire
- 21.40 Musica. La Vie secrète de Giuseppe Verdi. Arte
- 22.00 Le XX^e siècle. Conversation avec... les hommes du président [9 et 10/12]. Lawrence Eagleburger. Alexander Haig. Histoire
- 22.00 Le Monde en rythmes. [13/14]. Mezzo
- 22.25 Hongkong Story. Planète
- 23.00 Profil. Oscar Niemeyer. Un architecte engagé dans le siècle. Arte
- 23.25 Rufino Tamayo. Les sources de son art. Planète
- 23.30 La Fascination du Grand Nord. [2/4]. Odyssee
- 0.00 La Lucarne. La Quatrième Dimension. Arte

SPORTS EN DIRECT

- 14.00 Tennis. Tournoi messieurs de Milan (3^e jour). Eurosport
- 17.00 Handball. Championnat du monde (8^e de finale) : France - Portugal. France 3
- 20.30 Basket-ball. Suproligue (1^{re} phase, 12^e journée) Groupe B : Pau-Orthez - Luleå. Eurosport
- 20.40 Football. Coupe de la Ligue (8^e de finale) : Lens - Lyon. France 3
- 20.40 Football. Championnat d'Angleterre (25^e journée) : Sunderland - Manchester United. Canal + vert
- 2.05 Basket-ball. Championnat de la NBA. Minnesota Timberwolves - Los Angeles Lakers. Canal +

SPORTS EN DIRECT

- 14.00 Tennis. Tournoi messieurs de Milan (3^e jour). Eurosport
- 17.00 Handball. Championnat du monde (8^e de finale) : France - Portugal. France 3
- 20.30 Basket-ball. Suproligue (1^{re} phase, 12^e journée) Groupe B : Pau-Orthez - Luleå. Eurosport
- 20.40 Football. Coupe de la Ligue (8^e de finale) : Lens - Lyon. France 3
- 20.40 Football. Championnat d'Angleterre (25^e journée) : Sunderland - Manchester United. Canal + vert
- 2.05 Basket-ball. Championnat de la NBA. Minnesota Timberwolves - Los Angeles Lakers. Canal +

DANSE

- 21.00 Le Lac des cygnes, L'Oiseau de feu, d'Ondine. Ballet. Par The Royal ballet. Avec Marot Fonteyn (Michael Somes), Julia Farron (Rosemary Lindsay). Muzzik

MUSIQUE

- 19.50 Music of the Night. Avec José Carreras. Œuvres d'Andrew Lloyd Weber. Muzzik

20.05 Préludes et fugues BWV 879, 880, 881. Avec Jörg Demus, piano. Mezzo

- 21.00 Classic Archive. Avec Léonide Kogan, piano. Par l'Orchestre national de l'ORTF, dir. Louis de Froment. Mezzo
- 22.55 Etudes symphoniques op. 13, de Schumann. Avec Andrés Schiff, piano. Mezzo
- 23.45 La Folle Journée d'Ivan Ilitch. En janvier 2001. Mezzo
- 23.45 Norway's Hot Club Quartet. Au théâtre musical de Paris, en 1984. Muzzik
- 0.45 Jazz Box 99. Avec Laura Love, bassiste-chanteuse. Muzzik

THÉÂTRE

- 22.35 Les Prodiges. Pièce de Jean Vauthier. Mise en scène de M. Marechal. TMC

TÉLÉFILMS

- 18.45 Victoire ou la douleur des femmes. Nadine Trintignant [3/3]. Festival
- 20.55 A bicyclette. Merzak Allouache. France 2
- 20.55 La Peur au ventre. Didier Le Pêcheur. O. M 6
- 22.25 L'Ultime Hommage. Jack Bender. Festival
- 22.30 Marilyn, une vie inachevée. Jack Arnold et John Flynn. O. Téva
- 23.45 Des enfants dans les arbres. Pierre Boutron. O. Histoire

COURTS MÉTRAGES

- 22.25 Mickro ciné. Panique à Gérardmer. Canal +

SÉRIES

- 18.05 Futurama. Cinquante millions de dollars d'anchois. O. Canal +
- 20.15 Friends. Celui qui avait la chaîne porno. O. RTL 9
- 20.40 Homicide. Meurtres sur Internet. O. Série Club
- 21.00 Star Trek, Deep Space Nine. Les enfants du temps. O. Canal Jimmy
- 21.25 Profiler. Voyeurisme. O. Série Club
- 22.35 Sex and the City. Règles de rupture. O. M 6
- 22.35 New York District. Corruption (v.o.). 13^{ème} RUE
- 22.45 New York Police Blues. Une femme dans un tonneau. O. Canal Jimmy
- 0.10 La Loi de Los Angeles. Musique de chambre. France 3

FILMS

- 13.40 La Femme modèle. Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1957, v.o., 120 min). TCM
- 15.15 Le Septième Ciel. Benoît Jacquot (France, 1997, 85 min) O. Cinéstar 2
- 15.40 Les Pirates de la mode. William Dieterle (Etats-Unis, 1934, v.o., 80 min). TCM



- 15.45 Le Roi et moi. Walter Lang. Avec Yul Brynner, Deborah Kerr (Etats-Unis, 1956, v.o., 130 min) O. Ciné Cinémas 3
- 15.45 La Valse des pantins. Martin Scorsese (Etats-Unis, 1983, 105 min) O. Cinéfaz
- 16.55 L'Etat de grâce. Jacques Rouffio (France, 1986, 110 min). Festival
- 17.05 Tumultes. Bertrand Van Effenterre (France - Belgique, 1989, 90 min) O. Ciné Cinémas 1
- 19.20 Masculin féminin. Jean-Luc Godard (Fr. - Suè., 1966, N., 100 min) O. Cinétoile
- 19.25 Les Producteurs. Mel Brooks (Etats-Unis, 1968, 80 min) O. Cinéfaz



- 20.30 Jules César. Joseph L. Mankiewicz. Avec Louis Calhern, Marlon Brando, Greer Garson (EU, 1953, N., v.o., 120 min) O. Ciné Classics
- 20.45 Bonnie and Clyde. Arthur Penn (Etats-Unis, 1967, v.o., 115 min). TCM
- 21.00 Les Feux de l'été. Martin Ritt (Etats-Unis, 1958, v.o., 120 min) O. Ciné Cinémas 3
- 21.15 La Prisonnière espagnole. David Mamet (Etats-Unis, 1997, 110 min) O. RTBF 1
- 22.25 Conseil de famille. Costa-Gavras (France, 1986, 100 min) O. Ciné Cinémas 1
- 22.25 Boxcar Bertha. Martin Scorsese (Etats-Unis, 1972, v.o., 85 min) O. Cinéfaz
- 22.30 Morituri. Bernhard Wicki (Etats-Unis, 1965, N., v.o., 130 min) O. Ciné Classics
- 0.15 Poltergeist. Tobe Hooper (Etats-Unis, 1982, 115 min) O. TCM
- 0.30 Conte d'automne. Eric Rohmer (France, 1998, 110 min) O. Arte

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 14.50 Le Clan du bonheur.
- 15.45 Cœurs rebelles.
- 16.40 Alerte Cobra.
- 17.35 Sunset Beach.
- 18.25 Excluf.
- 19.05 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
- 20.55 Ushuaïa nature. Prélude au crépuscule d'une faune (Botswana / Rwanda / Tanzanie / Zimbabwe).
- 22.45 Le Droit de savoir. Sexe, Internet et business.
- 0.10 Excluf.
- 0.40 TF 1 nuit, Météo.
- 0.55 Aimer vivre en France. Les moulins.
- FRANCE 2
- 14.50 En quête de preuves O.
- 15.35 Tiercé.
- 15.55 Cap des Pins.
- 16.20 Un livre.
- 16.25 Des chiffres et des lettres.
- 16.55 Shasta.
- 17.20 Premier rendez-vous.
- 17.50 Friends O.
- 18.15 Tutti frutti.
- 19.15 Qui est qui ?
- 19.50 Un gars, une fille.
- 19.55 et 20.50 Tirage du Loto.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Tirage du Loto.
- 20.55 A bicyclette. Téléfilm. Merzak Allouache.
- 22.30 Ça se discute. Peut-on apprivoiser sa mort ?
- 0.35 Journal, Météo.
- FRANCE 3
- 15.00 Questions au gouvernement.
- 16.00 Saga-Cités. Autriche année zéro.
- 17.00 Handball. Championnat du monde. Huitièmes de finale. France - Portugal.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tous égaux.
- 20.40 Football. Coupe de la Ligue. Lens - Lyon.
- 22.45 Météo, Soir 3.
- 23.15 Les Dossiers de l'Histoire. La saga Panhard.
- 0.10 La Loi de Los Angeles. Musique de chambre. Un pythou gourmand.
- CANAL +
- 14.55 Silver, mon ami le loup. Téléfilm. Peter Svatek O.
- 16.30 Invasion planète Terre O.
- 17.15 Animasia. Vision d'Escaflowne O ; Cowboy Bebop O.
- En clair jusqu'à 21.00
- 18.05 Futurama O.
- 18.30 Nulle part ailleurs.
- 20.35 Le Journal du cinéma.
- 20.50 Epouse-moi. Film. Harriet Marin O.
- 22.25 Mickro ciné. Panique à Gérardmer.
- 23.40 La Nuit de la mort. Film. Raphaël Delpard O.

FRANCE 3

- 15.00 Questions au gouvernement.
- 16.00 Saga-Cités. Autriche année zéro.
- 17.00 Handball. Championnat du monde. Huitièmes de finale. France - Portugal.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tous égaux.
- 20.40 Football. Coupe de la Ligue. Lens - Lyon.
- 22.45 Météo, Soir 3.
- 23.15 Les Dossiers de l'Histoire. La saga Panhard.
- 0.10 La Loi de Los Angeles. Musique de chambre. Un pythou gourmand.

CANAL +

- 14.55 Silver, mon ami le loup. Téléfilm. Peter Svatek O.
- 16.30 Invasion planète Terre O.
- 17.15 Animasia. Vision d'Escaflowne O ; Cowboy Bebop O.
- En clair jusqu'à 21.00
- 18.05 Futurama O.
- 18.30 Nulle part ailleurs.
- 20.35 Le Journal du cinéma.
- 20.50 Epouse-moi. Film. Harriet Marin O.
- 22.25 Mickro ciné. Panique à Gérardmer.
- 23.40 La Nuit de la mort. Film. Raphaël Delpard O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA
- O Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- O Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans
- On peut voir
- A ne pas manquer
- Chef-d'œuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal +
- DD Dernière diffusion
- ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

ARTE

- 19.00 Archimède. Les plantes ont-elles la fièvre ? Le musée des épaves. De l'eau pour les déserts.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. Bienvenue chez Pikachu.
- 20.45 La Vie en face. Un aller simple pour l'Allemagne.
- 21.40 Comedia. Loups et brebis. Pièce de théâtre d'Alexandre Ostrovski.
- 0.25 Le Phare du bout du monde. Film. Kevin Billington.

M 6

- 18.05 Le Clown O.
- 19.00 Le Flic de Shanghai O.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Mode 6. Magazine.
- 20.10 Une nounou d'enfer O.
- 20.45 E = M 6 Découverte.
- 20.55 Fréquentstar. La vérité si je mens 2.
- 23.00 Le Convoi du danger. Téléfilm. Michael Mackenroth O.
- 0.40 Two O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Fiction. Les Verticaux, de Fabienne Mounier.
- 22.12 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit. Pasolini et la nouvelle culture. La jeunesse malheureuse.
- 0.05 Du jour au lendemain. Nicolas Pesquès (La Face Nord de Julia).

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Un mardi idéal. Invité : Helge Antony, pianiste.
- 22.30 Jazz, suivez le thème. Afro Blue.
- 23.00 Le Conversatoire.
- 0.00 Tapage nocturne. Invité : Dominique Regref, violiste.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. Concerto Köln et l'Orient imaginaire. Enregistré le 15 septembre 2000, au théâtre des Bouffes du Nord. Les Pélerins de la Mecque (ouverture), de Gluck ; Le Passeur des envoyés, de Cantemir ; Œuvres de Toderini, Ayin, Süsmaier, Kraus, Murat III, Han, Bobowski. 22.10 Les Rendez-vous du soir (suite). Moments musicaux D 780, de Schubert ; Œuvres de Brahms, R. Strauss.

fr Monde TELEVISION

FRANCE 2

17.20 Premier rendez-vous ■ Nouvelle émission de Marie-France Brière, inspirée de l'émission américaine *Blind Date*. Un garçon et une fille qui ne se connaissent pas se rencontrent par la grâce de la télévision. Animée par Aude Charlon et Guillaume Delorme, pleins de fraîcheur, ce n'est pas de la télé réalité, mais cela y ressemble fortement, sauf que les protagonistes sauvent l'idée et sa concrétisation.

TF 1

20.55 Ushuaïa nature ■ Quatre-vingt-dix minutes en Afrique australe, au milieu d'espèces en voie de disparition - guépards de Tanzanie, lions du Botswana, rhinocéros du Zimbabwe... Ce « Prélude au crépuscule d'une faune » laisse entendre que, faute de sauvegarde, il ne reste que des lambeaux de la grande faune africaine qui était connue au XIX^e siècle. Un constat alarmiste, mais des images impressionnantes.

ARTE

A la Clef d'or

par Pierre Georges

Parfois il arrive qu'un accusé un peu à bout d'arguments tente de justifier ses éventuels méfaits, le fait par exemple d'avoir vaguement estourbi son conjoint, par la phrase définitivement absolutoire : « Je ne sais pas ce qui m'a pris, monsieur le président. J'avais complètement perdu la tête. »

Christine Deviers-Joncour, prévenue de la République, n'en est certes pas arrivée à ces fâcheuses extrémités. Et elle n'a point, dans un instant d'égarement, occis son flamboyant compagnon. Mais, devant le tribunal correctionnel de Paris, mardi, poussée dans ses ultimes retranchements et défense, elle a eu cet aveu déchirant : « A un moment, je crois que j'ai perdu totalement la notion de l'argent. J'entendais parler de millions à longueur de journée. »

C'est terrible, cela, la perte de notion de l'argent. Un vrai fléau social ! Un drame humain bouleversant ! Imaginez notre cliente, madame la présidente. Elle vivait heureuse, sans soucis, sans préoccupations autres que celle, valeureuse, de mener une vie édifiante et exemplaire et que cette autre, ordinaire, de boucler ses fins de mois ! Et voici que, pour son malheur, le doigt de Dieu, ou de l'un de ses coadjuteurs, et le doigt d'Elf la désignent pour la plus périlleuse, la plus admirable des missions. Voici que les millions lourds et les millions encore, et les millions toujours, dizaine après dizaine, lui tombent sur le râble. Voici, comme dit le poète, que cette jeune femme submergée par cette avalanche et nonobstant amoureuse ne compte plus. Quand on aime...

Pauvre petite fille très riche ! Trop riche ! Ah, comme l'on vou-

drait être avocat et plaider l'over-riche ! Faire pleurer les pierres et les magistrats sur ce sort injuste et cruel des gens devenus trop vite trop fortunés. Sur cette incroyable situation qui fait que, quand les bornes de l'argent facile sont franchies, les limites des comptes sont dépassées. Sur ce grand malheur de voir les millions valser, la danse des millions, comme petits pains, à Elfville !

Surtout qu'en cette épreuve sans cesse plus cruelle - après les millions, les cartes bancaires, après les cartes une humble soupenne rue de Lille, dite le logis à la Clef d'or, presque l'enseigne d'un cabaret - la malheureuse ne put compter sur son compagnon de cœur. Cet homme dont chacun, et d'abord lui-même, dit qu'il sait compter, cet homme qui a, par atavisme et chromosomique souci, « un rapport paysan avec l'argent », cet homme-là donc ne vit rien, ne dit rien, n'entend rien. Tout à la grâce de sa belle, il n'en discerna point la subite, démesurée et inexplicable fortune. Tout à son bonheur, il ne s'étonna pas, n'en usa pas et calcula encore moins. Car après tout mieux vaut avoir une maîtresse belle, en bonne santé et fortunée que...

Voilà le brochet, le flabiau qu'on pourrait vous servir, madame la présidente : Christine ou les infortunes de la richesse ! Sauf votre respect ce serait se moquer allègrement de votre toque et de la bobine du pauvre monde ! Car si cette chronique a le moindre objet, ce sera de dire combien ils sont nombreux, par les temps politiques et judiciaires qui courent, ces martyrs de l'argent trop facile, ces accablés de la fortune, ces pauvres victimes du loto affairiste !

La loi reconnaissant le génocide arménien est promulguée

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE a promulgué, lundi 29 janvier, la loi reconnaissant le génocide arménien, définitivement adoptée par les députés le 18 janvier (*Le Monde* du 19 janvier). L'article unique, publié au *Journal officiel* du 30 janvier, dispose que « la France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915 ». C'est le dernier épisode d'un feuilleton qui a duré plus de deux ans. Depuis le premier vote de la proposition de loi à l'Assemblée nationale, en mai 1998, les deux têtes de l'exécutif s'étaient montrées réticentes à reconnaître le génocide des Arméniens par la Turquie, par souci de préserver les relations diplomatiques et commerciales avec l'Etat turc. Le 13 décembre 2000, lors d'un concert de Charles Aznavour, auquel il assistait, M. Chirac s'était toutefois engagé à promulguer la loi devant plusieurs témoins. Au lendemain du vote définitif par les députés, la Turquie a rappelé son ambassadeur.

AFP : le vote du budget 2001 est reporté

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE FRANCE-PRESSE (AFP), réuni lundi 29 janvier, a reporté le vote du budget 2001 au 14 février, le temps de consulter la commission financière de l'agence. Le nouveau PDG, Bertrand Eveno, a présenté un budget 2001 en « léger excédent de 10 millions de francs », mais a proposé une acrobatie comptable, « conforme, selon lui, aux règles de l'agence », en suggérant 150 millions de francs de provisions pour risques, au titre de l'exercice 2000. Confronté à une situation très « tendue » de trésorerie, M. Eveno a sollicité un prêt participatif du gouvernement d'environ 150 millions de francs. Il a enfin présenté un plan de développement 2001-2004, basé sur une croissance annuelle de 13 % du chiffre d'affaires, grâce au développement de l'information économique, du multimédia et de la photo.

DÉPÊCHES

■ **CALENDRIER 2002** : le gouvernement n'a pas programmé avant les élections municipales des 11 et 18 mars la lecture définitive de la proposition de loi sur le report des élections législatives de 2002 après l'élection présidentielle, selon l'ordre du jour communiqué, mardi 30 janvier, à la conférence des présidents de l'Assemblée nationale.

■ **JUSSIEU** : le tribunal administratif de Paris a rejeté, lundi 29 janvier, la requête en référé déposée par le comité antimiasme de Jussieu réclamant la fermeture totale et immédiate du campus (*Le Monde* du 27 janvier). Le tribunal relève que « certains bâtiments composant le campus ne sont pas conformes aux normes de sécurité et que cette situation nécessite des mesures plus sévères ». Néanmoins, il rejette la demande du comité « dès lors qu'elle inclut des bâtiments où la sécurité est suffisamment assurée ».

CHRISTIAN OSTER
à l'occasion de la parution d'
Une femme de ménage
(Ed. de Minuit)
sera à la librairie
Compagnie
le jeudi 1^{er} février
à partir de 18h.
58, rue des Écoles, Paris 5^e
Tél. 01 43 26 45 36

■ **À NOS LECTEURS.** Une grève à Météo-France nous met dans l'impossibilité de publier les prévisions météorologiques habituelles. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

Tirage du *Monde* daté mardi 30 janvier 2001 : 509 518 exemplaires. 1-3

La France et l'Italie décident de rouvrir le tunnel du Mont-Blanc en septembre

La construction du TGV Lyon-Turin et du tunnel sous les Alpes est acquise

TURIN (Italie)

de notre envoyée spéciale

Depuis dix ans, le projet de TGV Lyon-Turin passionnait les esprits, suscitant un vif rejet des habitants du Val de Susse où arriveraient les trains. Lundi 29 janvier, à Turin, pour le vingtième sommet bilatéral, en présence de Jacques Chirac et Lionel Jospin, ainsi que de Giuliano Amato, le président du conseil italien, les ministres respectifs des transports ont enfin ratifié un accord. « C'est une journée historique », a commenté Jean-Claude Gaysot.

Mais si, dans son principe, la construction d'un tunnel de 52 km sous le Fréjus et des voies sur un parcours de 254 km d'ici à 2015 représente un pas de géant dans « la suppression de la dernière frontière européenne », ses modalités d'application restent à définir. Ce sera au « promoteur », selon les termes du nouvel accord, c'est-à-dire un comité paritaire italo-français, de proposer solutions techniques et plans de financement. Côté italien, on demande à faire d'emblée un tunnel à deux voies (dites

« tubes »), l'une pour les passagers, l'autre pour les marchandises et le ferroutage, alors que les autorités françaises envisageaient un chantier en deux étapes et beaucoup plus long. « Mon sentiment, s'est limité à préciser M. Gaysot, est que la décision future retiendra le double tube, et qu'en tout cas ce sera fini pour 2015. Au-delà, il y aurait saturation du trafic TIR [transports longue distance] sur la route, ce que nous voulons éviter. »

FINANCEMENT DANS LE FLOU

Le type de financement pour cet énorme chantier reste dans le flou. L'UE pourrait y participer à hauteur de 10 % ; les fonds publics seraient fournis à égalité par les deux pays, qui feraient appel à des fonds privés complémentaires. La faillite de la société de construction du tunnel sous la Manche risque de décourager les épargnants de réitérer l'aventure. De grandes firmes pourraient se mettre sur les rangs.

Cet accord ferroviaire a permis de débloquer un autre problème en suspens, celui de la réouverture

du tunnel du Mont-Blanc, « en septembre 2001 », selon M. Amato. « Après que seront satisfaits tous les examens de sécurité », dit-on, et en introduisant une limite au trafic des TIR.

Les deux pays sont convenus, d'autre part, de lancer un programme d'observation de la Terre, avec la mise en place entre 2003 et 2006 de quatre satellites-radars et de deux satellites optiques, capables de voir des détails inférieurs au mètre. Après avoir débattu de coopération judiciaire, puis de sécurité maritime (la catastrophe de l'*Erika* n'étant pas près d'être oubliée), les deux délégations ont inauguré l'université italo-française, virtuelle car faite de réseaux, et dont le siège est à Turin. M. Amato s'est félicité de « ce sommet exceptionnellement fructueux ». M. Chirac y a ajouté son « approbation sans réserve à la préparation italienne du G 8 à Gènes en juillet 2001 », et Lionel Jospin soulignait tout « le plaisir » pris à cette séance au Palazzo Reale.

Danielle Rouard

Report au 29 mars de la date limite pour la déclaration des revenus 2000

SELON nos informations, la date limite d'envoi à l'administration fiscale des déclarations de revenus 2000 a été repoussée du 15 au 29 mars. Les contribuables recevront leur déclaration dans la première quinzaine de mars et auront donc jusqu'à la fin du mois pour les remplir et les réexpédier.

La décision du Conseil constitutionnel, le 19 décembre, d'invalider la ristourne sur la CSG et le choix du gouvernement de remplacer cette mesure par la création de la « prime pour l'emploi » ont contraint le ministère de l'économie et des finances à rédiger, à la dernière minute, une nouvelle version de l'imprimé de déclaration des revenus, qui fait apparaître de nouvelles rubriques (durée de travail, revenus d'activité et de chômage).

Le « bon à tirer » pour les déclarations de revenus 2000 est donc parti un peu plus tard que prévu à l'imprimerie nationale. Les personnels des centres des impôts n'ont pas encore été informés des modalités de la prime pour l'emploi, qui doit être présentée en conseil des ministres mercredi 31 janvier.



L'EDITION 2001 EST EN LIGNE.

Interactif, facile à personnaliser, Le Monde.fr offre dès sa page d'accueil les informations essentielles du moment, enrichies de nombreux dossiers spécifiques, de documents multimédias et de chaînes thématiques.

Le Monde.fr



PORTRAIT
Eric Schmitt, PDG de Novell, est l'un des acteurs les plus influents de l'industrie informatique.
P. IV

ENTREPRISES

Autour de Grenoble, des start-up très spécialisées donnent naissance à une véritable Silicon Valley de la microélectronique.

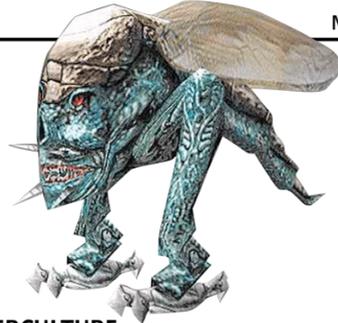
P. VII



MÉTIERS

De plus en plus de cols blancs reprennent leurs études pour ne pas se laisser dépasser par les nouvelles technologies.

P. VIII



CYBERCULTURE

Les mondes persistants permettent aux joueurs en ligne de découvrir des royaumes médiévaux fantastiques et de se regrouper en tribus.

P. V

ENTREPRISES
A l'hôpital, l'informatisation des dossiers des patients réduit les erreurs... et les coûts.

BusinessWeek

P. VI



ENQUÊTE

Quand les logiciels libres s'institutionnalisent

A défaut d'avoir su conquérir le grand public, Linux et ses semblables séduisent les administrations françaises

LE RAPPORT sur l'« administration électronique », commandé par Lionel Jospin en juin dernier, devrait être remis ces jours-ci. Thierry Carcenac, député PS du Tarn, y mettait en effet la dernière main, à quelques jours de l'ouverture, à Paris, du désormais traditionnel Linux Expo (du 31 janvier au 2 février, au CNIT de la Défense).

Simple concordance des temps? Le document devrait en tout cas faire la part belle aux logiciels libres. Conformément d'ailleurs à la lettre de mission: « Vous examinerez notamment l'intérêt des logiciels libres, qui se caractérisent par la publicité de leur code source et leur mode coopératif de développement, et les moyens de favoriser, le cas échéant, leur usage et leur développement dans les administrations », précisait Lionel Jospin. Le ton était donné. Il ne faisait que confirmer une tendance sans doute inéluctable: le logiciel libre, dont le code source est utilisable par tous (*open source*), prend ses aises sous les ors de la République.

Dans un message adressé le 19 janvier 2001 à la Fondation Sophia-Antipolis, à l'occasion d'un

colloque « Usage et valorisation des logiciels libres », Michel Sapin, ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, notait que « les administrations publiques, qu'elles soient de l'Etat ou des collectivités territoriales, participent à l'essor rapide des logiciels libres en France ».

Ministères de la culture, de la défense et de l'éducation nationale, direction générale des impôts, casier judiciaire: on ne compte plus les institutions qui optent pour le libre. « Nous ne souhaitons pas aller vers des préconisations qui seraient impératives et qui ficelleraient l'administration », précise toutefois Thierry Carcenac. Nous voulons l'amener, dans le cadre de ses schémas informatiques, à ouvrir une réflexion sur le logiciel libre et à faire ses choix. »

Le pli est pris. Et l'*open source* ne semble pas près de se tarir dans les administrations. Au contraire. « Il se diffuse selon un mode de propagation virale », note Marc Peltier, directeur des services de MandrakSoft, éditeur français de Linux.

Le terreau est en tout cas fertile dans les cabinets ministériels, où de nombreux normaliens ont été formés aux subtilités d'Unix, le noyau de Linux. Les chantages du libre y ont donc trouvé des oreilles plus qu'attentives. Les considérations économiques; l'épisode du bogue de l'an 2000, qui a souligné combien les services informatiques se trouvaient pieds et poings liés à leurs prestataires; la « main rendue » à l'utilisateur; l'adhésion des grands de l'informatique à Linux: les argu-

ments ne manquent pas pour tenter de convaincre jusqu'aux plus réticents. « Enfin, pourquoi ne pas le dire, le développement coopératif, qui est le propre des logiciels libres, la transparence et la mutualisation, qui sont à la base de leur création, sont des valeurs que nous partageons », soulignait encore Michel Sapin.

Linux, du coup, a le vent en poupe. Au point d'envisager de bouter Microsoft hors de la République. D'ici à cinq ans, le ministère de la culture envisage ainsi d'être 100% « libre ». D'autres suivront peut-être. Au point que le logiciel propriétaire, comme le prophétise Marc Peltier, restera peut-être comme « une parenthèse de l'histoire ».

Olivier Zilberstein

Soucieux d'être plus indépendants des éditeurs et de réduire leurs coûts informatiques, les ministères encouragent l'adoption du logiciel libre. Un mouvement lancé par des initiatives individuelles.

Lobbying

Comment, petit à petit, les logiciels libres se sont imposés dans les administrations françaises.

Lire page III



Le logiciel libre prend le chemin des écoliers



daniel azélie

L'informatique libre suscite l'intérêt des établissements scolaires

C'EST UN FAIT, le « libre » doit encore faire ses classes. Force est en effet de le constater : la plupart des élèves du primaire et du secondaire sont, dans le cadre de leur initiation à l'informatique, plus accoutumés à utiliser des logiciels propriétaires (Windows, Word, Mac, etc.) que leurs équivalents « libres ».

Et, pourtant, entre l'école et le « libre », il y a plus d'un atome crochu, plaident sans cesse les chantres du logiciel libre. Question de mo-

rale, sinon d'économie. Doit-on seulement enseigner aux enfants le maniement d'un outil dûment estampillé d'un logo commercial ou plutôt leur transmettre autonomie et polyvalence ? « C'est un domaine, comme dans les administrations d'ailleurs, où l'on doit assurer la pérennité des documents sur de très longues périodes », note Roberto Di Cosmo, professeur d'informatique à l'université Paris-VII. Qu'advient-il, de la sorte, si demain un éditeur n'assurerait plus la commercialisation des logiciels qui servent à sauvegarder tous ces documents ?

Dans le système éducatif, l'intérêt que suscite le logiciel libre ne date pas d'hier. Le ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie a ainsi signé, en octobre 1998, un accord-cadre avec l'Association franco-

phone des utilisateurs de Linux et des logiciels libres (AFUL), portant sur le « déploiement de l'informatique libre dans le système éducatif français ». L'accord prévoit, entre autres, « le soutien de l'AFUL à des projets de mise en réseau de lycées, collèges et écoles, grâce à des (...) logiciels libres » et « l'assistance technique et pédagogique de l'AFUL (...) à la formation des personnels de l'éducation nationale ».

DES INITIATIVES LOCALES

Déclarations de bonnes intentions ? Les initiatives qui voient le jour sont en tout cas souvent lancées au niveau local. Récemment mis en place par le conseil général de Seine-et-Marne, un projet vise à connecter à Internet, sur la base de solutions libres, une centaine de collèges du département. Les ordinateurs, installés dans 14 établissements pilotes, fonctionnent d'ores et déjà sur la base d'un double amorage. Il est ainsi possible de choisir le système d'exploitation qui pilotera la session ouverte : Linux ou Windows.

L'Académie de Grenoble s'est pour sa part lancée dans une vaste

entreprise de connexion au Réseau, via Linux, de tous les établissements de l'académie.

« C'est une simple question d'égalité entre des élèves de couches sociales différentes », plaide Thierry Stoehr, responsable du marché éducation à Linbox, une entreprise de services spécialisée dans l'informatique libre. Un élève qui a effectué un travail en classe peut très bien repartir chez lui avec sa disquette et consulter ces données chez lui sans avoir à acheter de logiciel. Un document enregistré au format Word (le traitement de texte le plus couramment utilisé) dans le cadre d'un enseignement ne peut en effet être exploité que par ce logiciel. Et implique donc, de la part de l'élève ou de sa famille, l'achat de ce même programme.

La gratuité des logiciels libres, si elle peut favoriser l'égalité devant l'outil informatique, présente aussi un réel intérêt pour les établissements eux-mêmes. Les coûteuses licences d'exploitation qu'ils doivent acheter auprès des éditeurs pourraient, à l'avenir, peser lourdement en faveur du « libre ». A l'échelle d'une grande université, « c'est environ 2 millions de francs qui sont versés à Microsoft chaque année », souligne un responsable de Paris X-Nanterre. Ce qui, dans un univers où la négociation des budgets se fait souvent à couteaux tirés, fait grincer quelques dents.

Mais rien n'est simple. Installer, par exemple, Linux sur les ordinateurs destinés aux élèves implique la compatibilité des logiciels utilisés par l'enseignant. C'est là, principalement, que le bât blesse. Car, aujourd'hui, souligne Thierry Stoehr, « le nombre de logiciels éducatifs compatibles avec Windows est infiniment supérieur à ceux qu'il est possible d'installer sur Linux ». Un manque particulièrement criant dans le domaine des encyclopédies. « En revanche », poursuit Thierry Stoehr, toutes les compétences en informatique requises dans le cadre du « Brevet informatique et Internet » [B2I,

obligatoire depuis mars 2000 pour les élèves du primaire] peuvent être acquises sur des logiciels libres. »

C'est cependant en contournant le cadre de l'enseignement scolaire que le « libre » pourrait forcer avec le plus de succès la porte du système éducatif. Notamment en investissant les infrastructures réseaux des établissements, l'administration ou la gestion des bibliothèques. « Le logiciel [propriétaire] que nous utilisons pour la gestion et le référencement de nos ouvrages n'est pas spécifiquement adapté à notre utilisation, explique la directrice d'une grande bibliothèque universitaire parisienne. Et si nous voulons en faire changer l'interface, nous devons nous adresser à un "comité d'utilisateurs"... Nous sommes pieds et poings liés ! » A l'inverse, et par définition, le code source ouvert de tout logiciel libre permet l'adaptation de toutes les fonctionnalités, sans besoin d'autorisations.

CIToyENS OU CONSOMMATEURS ?

L'introduction du logiciel libre à l'école pose aussi des problèmes plus profonds en termes d'éducation. L'informatique, dans le primaire tout au moins, n'est pas enseignée en tant que telle, mais comme outil utilisé dans le cadre d'autres matières. « Le problème est de savoir si l'école doit former des citoyens ou des consommateurs ! », insistent les promoteurs du « libre ». Pour eux, l'école doit permettre aux élèves d'acquiescer une « culture informatique » et non les seules fonctions de base de tel ou tel outil, qu'il soit dominant sur le marché ou non. Un projet qui relève de la gageure. « Aujourd'hui, confie un responsable de l'AFUL, 80 % des enseignants ne sont pas suffisamment sensibilisés à ces questions. » Et la plupart, sans doute, ne font pas de distinction entre les logiciels libres et les autres... Introduire le « libre » à l'école, c'est aussi expliquer ce qu'il est... et ce qu'il n'est pas.

Stéphane Foucart

Glossaire

Logiciel libre

Selon la Free Software Foundation, trois critères définissent le logiciel libre (*open source*) : la liberté d'étudier comment le programme fonctionne et de l'adapter à ses besoins, la liberté de le copier et de le diffuser, et la liberté de l'améliorer. Il est fourni avec son code source.

Logiciel propriétaire

Logiciel dont le code source est traduit en code exécutable (uniquement compréhensible par l'ordinateur) et qui requiert l'acquisition d'une licence, le plus souvent payante, pour son utilisation. Il n'est modifiable que par ses concepteurs ; sa diffusion et sa redistribution sont interdites (en dehors des revendeurs agréés).

Code source

« Recette » d'un logiciel, c'est-à-dire suite de codes composant le programme.

Logiciel du domaine public

Logiciel dont l'auteur a renoncé à ses droits et que l'on peut utiliser sans licence pour en faire la base d'un logiciel propriétaire.

Shareware

Logiciel propriétaire dont l'utilisation est soumise à rétribution du concepteur de programme après une période d'essai gratuite (partagiciel). Il est souvent vendu sur Internet, ce qui le rend moins cher.

Logiciel gratuit

Logiciel distribué gratuitement (*freeware*), téléchargeable sur Internet ou disponible sous forme de CD-ROM. Un logiciel libre n'est pas toujours gratuit, comme un logiciel propriétaire n'est pas toujours payant.

Tribune

La déstabilisation des lois naturelles de l'économie ?

IL EST DE BON TON, notamment depuis l'introduction en Bourse de RedHat, un des principaux distributeurs du système d'exploitation GNU/Linux, d'ironiser sur l'aisance avec laquelle les apôtres du logiciel libre se seraient convertis à l'économie de marché. L'immense succès remporté contre toute attente par ce système d'exploitation incite plus d'un à s'extasier avec compassion sur l'angélisme de ceux qui ont cru voir dans les promoteurs du logiciel libre les « nouveaux rebelles », avant-garde d'une révolution libérale à l'ère de l'e-business global.

Ces augures, qui n'en finissent pas de prophétiser la fin du développement du logiciel libre, s'émeuvent que les plus grandes entreprises mondiales et les administrations de nombreux Etats choisissent d'avoir recours au noyau Linux et aux outils GNU pour équiper leurs serveurs ; optant ainsi pour des solutions informatiques fiables, modulables et duplicables à l'infini.

Cet étonnement procède d'une méconnaissance singulière de ce qui est aujourd'hui à l'œuvre dans le mouvement du logiciel libre. Elle tient au fait que, dès le milieu des années 1990, Linux et le mouvement du logiciel libre dans son ensemble ont été présentés par beaucoup, et en particulier en France, comme le symbole de la résistance à l'emprise monopolistique du géant Microsoft sur l'informatique mondiale.

Le raccourci étant le plus court chemin d'un point à un autre, il n'y avait qu'un pas à franchir de l'anti-Microsoft à l'anticapitalisme. Le mouvement du logiciel libre, complètement vidé de sa substance, est devenu un emblème : celui de la résistance au capitalisme.

Il convient néanmoins de rappeler que le monde du logiciel libre et en particulier Richard Stallman, son fondateur, ont toujours réfuté cette proximité, fût-elle conflictuelle, avec l'entreprise Microsoft. Pour Stallman, les logiciels libres et Microsoft sont deux choses radicalement différentes, qui ne supportent aucune

comparaison. De la même manière et malgré ces nombreux phénomènes d'imposition liés à la construction de Linux comme objet médiatique, il est quasiment impossible de trouver, dans le corpus de textes émanant des principaux animateurs de cette communauté, le moindre réquisitoire révolutionnaire appelant explicitement à un renversement du système.

Une des composantes mêmes de ce mouvement gravitant autour des logiciels libres, le mouvement OpenSource, emmené par Eric S. Raymond et de nombreuses entreprises du secteur, dont Netscape et plus récemment IBM, revendique explicitement sa filiation directe avec les thèses libérales.

Décidément, il paraît difficile d'adhérer à cette caricature romantique tout droit sortie d'un roman de Dostoïevski, faisant des développeurs de logiciels libres une bande d'anarchistes complotant secrètement dans leur cave contre le pouvoir et aujourd'hui séduits par l'appât du gain.

Mais ne nous y trompons pas : par sa critique des monopoles fondés exclusivement sur des critères de rentabilité financière, le mouvement du logiciel libre interroge aujourd'hui les fondements mêmes du système capitaliste. Ce mouvement pose des questions de fond et souligne certaines contradictions sur le statut de la propriété, de la marchandise et de la production à l'ère de l'immatériel. En décentrant la problématique de la valeur, la fondant ainsi sur la liberté de circulation et le partage communautaire du savoir et de la connaissance, il contribue à déstabiliser ces fameuses lois naturelles de l'économie et réactive peut-être cette vieille utopie de la libre association des producteurs.

Olivier Blondeau, sociologue (*)

(*) Coauteur avec Florent Latrive de *Libres Enfants du savoir numérique*, Editions de l'Eclat, mars 2000.

Le pari technologique de Soissons

SOISSONS (Aisne) de notre envoyé spécial

Quelque 56 000 habitants, 12,9 % de chômeurs, un des taux les plus élevés de France, Soissons est économiquement sinistrée. Comment s'en sortir ? En faisant de cette ville la capitale du logiciel libre de France. Devant un parterre d'élus et de représentants de l'administration, l'agglomération a inauguré, le 11 janvier 2001, la « Technopole du logiciel libre ». En fait de technopole, c'est une association de 1901 composée de quatre membres permanents, dont le directeur, Philippe Carpentier. « Nous proposons une aide technique et autres facilités pour attirer chez nous des entreprises évoluant dans le secteur des nouvelles technologies », résume-t-il.

Pourquoi le logiciel libre ? « C'est une opportunité pour toutes les entreprises. Le libre permet d'automatiser ou d'informatiser des services avec des coûts beaucoup plus faibles, explique Philippe Carpentier. Et même si je suis un industriel dans un secteur traditionnel, les produits que je vais développer sont amenés à avoir une part de plus en plus importante d'informatique. Si je travaille avec des logiciels propriétaires, je vais devoir payer des licences. En revanche, si j'utilise des logiciels libres, j'amortis mes coûts de production », poursuit-il.

D'où vient l'idée ? La fermeture de l'usine Volber, filiale de Michelin, voilà deux ans, a été un choc pour la ville. Mais « c'était un électrochoc salutaire », se rappelle le directeur de la technopole. Et d'ajouter : « Tout le monde à Soissons avait compris que le bassin était figé dans une industrie traditionnelle, et que ça faisait vingt ans qu'il n'y avait aucune tentative de développement économique de la région. » La sous-préfecture avait alors créé un « comité de développement du Soissonnais », chargé de réfléchir sur les secteurs porteurs pouvant relancer l'économie locale. Quoi de plus naturel que de se lancer dans la nouvelle économie, mais ce secteur semblait déjà saturé.

Pour se démarquer des autres territoires, Soissons a choisi le logiciel libre. D'où la création de la technopole, avec le soutien financier (environ 1 million de francs) de la municipalité, du département et de la région. « Sur notre territoire, il y a des gens qui connaissent, maîtrisent le logiciel libre, et qui y croient. Mais avant tout, c'est une démarche de marketing, dit Philippe Carpentier, si on communique sur le logiciel libre, on ne touchera peut-être que 3 % des chefs d'entreprise, mais ces 3 % connaissent le monde de Linux et seraient vraiment intéressés par nos services. »

Hai Nguyen

Les hommes-clés



Richard Stallman

Au laboratoire de l'intelligence artificielle du MIT de Cambridge (Etats-Unis), il s'intègre dans une communauté de partage de logiciels. Après les mesures de protection des industriels du logiciel, il lance en 1984 le GNU Project, afin de développer le logiciel libre.



Bob Young

C'est le PDG américain de Red Hat, fondée en 1994, la plus célèbre et la plus importante des sociétés de distribution du système d'exploitation Linux. « Le logiciel libre rend aux clients de l'industrie informatique un pouvoir qui leur était confisqué. »



Linus Thorvald

Cet étudiant finlandais s'intéressait à Minix, une petite version du système Unix. Il le développe dès 1991 pour lancer la version 1.0 de Linux en 1994. Une version 2.4 de ce système d'exploitation devait être lancée en janvier 2001.

Un marché en pleine mutation

EN MOINS de deux ans, le logiciel libre est devenu un phénomène de société. L'année 1999 a été celle de la percée et 2000 celle de la normalisation. En 1999, Red Hat et VA Linux ont fait des entrées fracassantes au Nasdaq. Le premier a vu son titre augmenter de plus de 270% lors de sa première journée de cotation, le 11 août 1999, le second de 698% le 9 décembre 1999. Mais, en 2000, la bulle spéculative autour de Linux s'est dégonflée, les cours en Bourse de ces deux sociétés se sont effondrés. Dès lors, Linuxcare et Turbo Linux, deux éditeurs Linux, en tirent les leçons et repoussent sine die leur entrée en Bourse.

Ce qui n'empêche pas les grands fournisseurs d'infrastructures pour les entreprises de se rallier à Linux. Dell a notamment pris une participation dans Red Hat, Sun a racheté Cobalt, un fournisseur de serveurs Linux, mais c'est IBM qui a fait le plus gros effort. Le constructeur a mis Linux au cœur de toutes ses gammes, des grands systèmes aux serveurs à base Intel, en passant par les logiciels.

L'année 1999 a été celle de la percée et 2000 celle de la normalisation

Pour Steve Solazzo, vice-président en charge des ventes et du marketing de Linux chez IBM, le marché est en phase de maturation. «On peut faire tourner quasiment toutes les applications de l'entreprise avec Linux», explique-t-il. Le géant mondial de l'informatique s'est engagé à investir 1 milliard de dollars pour soutenir Linux en 2001.

Ce ralliement signifie-t-il pour autant que les entreprises adoptent massivement Linux? Rien n'est moins sûr. Quelques-unes font cependant figure de pionnières. Shell utilise un ensemble de 1024 serveurs sous Linux pour ses recherches pétrolières, l'opérateur scandinave Teia remplace ses serveurs par un mainframe sous Linux et la chaîne

de distribution japonaise Lawson équipe 7 600 de ses magasins de 15 000 machines sous Linux. «De là à considérer que Linux va déloger les autres systèmes d'exploitation, il n'y a qu'un pas», explique Carl Howe, analyste chez Forrester Research. Mais le franchir serait encore prématuré.

Une étude sur le logiciel libre menée par les analystes américains de Forrester Research indique en tout cas qu'un peu plus de la moitié (56%) des grands groupes mondiaux utilisent des logiciels libres. Et, en 2004, la plate-forme Linux devrait représenter 20% des ventes de logiciels. Comme le rappellent les

analystes de Forrester Research, «les logiciels ouverts intéressent la plupart des entreprises, surtout pour leurs infrastructures Internet, parce qu'ils permettent de réduire les coûts, sont plus fiables en termes de sécurité, mais aucune n'est prête à faire reposer toute son activité sur ces seuls logiciels libres». Il n'empêche que cette forte mutation, le développement des services associés et la pérennité qui en résulte ont de quoi rassurer non seulement les entreprises, mais aussi les institutions qui pourraient se montrer encore hésitantes.

Pierre Bouvier

LA PLACE DU LOGICIEL LIBRE					
Perspectives de la pénétration des ventes mondiales de licences					
	2000	2001	2002	2003	2004
Sur le PC	1%	2%	3%	4%	5%
Sur les serveurs	1%	2%	5%	10%	18%
Serveur Web	3%	12%	31%	50%	59%
Outils de développement	0%	1%	1%	3%	5%
Serveur de bases de données	0%	1%	1%	1%	2%
Logiciels de messagerie	0%	0%	0%	1%	1%

Le top des réseaux



www.april.org

L'Association pour la promotion et la recherche en informatique libre monte en première ligne à chaque fois qu'elle estime la liberté informatique en danger, qu'il s'agisse de l'éphémère «Tascatase» ou du brevetage des logiciels. Le site fait œuvre de pédagogie autant que de prosélytisme en présentant le cheminement historique du logiciel libre et les multiples manifestations qui s'y rattachent.

www.aful.org

L'Association francophone des utilisateurs de Linux et des logiciels libres se montre particulièrement active pour défendre son cheval de bataille, et n'hésite pas à faire des coups d'éclat comme breveter un logiciel assurant le passage aux 35 heures en entreprise pour en démontrer l'absurdité. Événements, informations et revues de presse complètent ce site étendard.

www.mtic.pm.gov.fr/bouquet-libre

Signe de l'institutionnalisation du logiciel libre, le gouvernement y a consacré une page sous l'égide de la MTIC (Mission interministérielle de soutien technique pour le développement des technologies de l'information et de la communication dans l'administration). Son objectif vise essentiellement à diffuser le logiciel libre dans les services de l'Etat.

www.illico.org

Ce site, consacré à Internet et aux logiciels libres dans les collectivités territoriales, a pour objet de susciter des témoignages d'expériences concernant leur mise en œuvre dans ces collectivités. Il mène également une réflexion sur les méthodes permettant une transition sans douleur depuis une informatique propriétaire vers un système d'information cohérent et libre.

Une sélection de Yann Bernal

De l'infiltration à la consécration

Entrés par la petite porte dans les administrations, les logiciels libres y sont à présent recommandés

LE 19 JANVIER 2001, à l'occasion d'un colloque organisé à Sophia-Antipolis, Michel Sapin, ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, se prononçait en faveur des logiciels libres. Il soulignait leur «rapide essor» dans les administrations et encourageait leur développement. Car, au-delà de la gratuité, de l'ouverture et de la sécurité, qu'il jugeait responsables de leurs premiers succès, Michel Sapin voyait dans le développement coopératif, mutuel et transparent de ces logiciels un modèle pour mener à bien la réforme de l'Etat.

Une consécration qui tombait à pic, quelques jours après le faux pas de Catherine Tasca, ministre de la culture, qui avait évoqué l'idée d'une taxe sur les ordinateurs et avait provoqué, du coup, la colère des associations militant pour les logiciels libres. Une consécration qui arrivait aussi un an après l'annonce de la conversion à Linux des services du ministère de la culture.

Entre-temps, d'autres administrations avaient annoncé leur passage aux logiciels libres, comme la direction générale des impôts, en décembre 2000. Peu après le lancement par la MTIC (Mission interministérielle de soutien technique pour le développement des technologies de l'information et de la communication dans l'administration) d'un site dédié à l'utilisation du logiciel libre dans l'administration : le bouquet du libre. Laurent Rieunneau, au Casier judiciaire national, explique ainsi comment, avec un budget très limité, il a pu mettre en place un intranet avec des logiciels comme Apache et Samba et un langage comme Perl. Tous disponibles gratuitement. Didier Georjé et Thierry Barthélémy, chefs du projet du système d'information territorial (SIT) du Bas-Rhin, y vantent pour leur part les mérites de Zope, un serveur d'application.

Que s'était-il donc passé en un an pour que l'on ne jure plus que par les logiciels libres? Les associations



pour le logiciel libre avaient-elles été particulièrement actives durant cette période? Fallait-il simplement un certain temps pour que des idées défendues par des fonctionnaires comme Jean-Paul Baquiast, auteur d'un rapport sur la modernisation de l'Etat et fondateur de l'association Admiroutes, fassent leur chemin? Peut-être. Mais peut-être fallait-il aussi que les logiciels libres s'affirment, qu'ils passent «de l'utopie au marché».

«Nous avons attendu qu'il y ait une offre de support logiciel», explique Bruno Mannoni, chef du département de l'organisation et des systèmes d'information au ministère de la culture. Pionnier du Net, il était membre de l'ISOC (Internet Society) dès le début des années 1990 et animait des ateliers de téléformation dans les pays en voie de développement, où les systèmes libres présentaient l'avantage d'être peu onéreux

et susceptibles de fonctionner sur du matériel de récupération. Mais, poursuit-il, si Linux et les logiciels libres ont le pouvoir de motiver les informaticiens en leur offrant la possibilité de trouver eux-mêmes une solution aux problèmes du système d'information, le «do-it-yourself» reste très théorique. «Il y a plusieurs millions de lignes de code source, dit-il. Intervenir seul demande du temps et des compétences.» D'où l'intérêt de se doter d'un «parachute» ou d'une «assurance-vie» comme le support logiciel.

«Nous nous sommes trouvés au bon endroit au bon moment», dit Jean-Pierre Laisné, PDG de Linbox, la société choisie par la direction générale des impôts pour installer Linux sur ses serveurs. Cofondateur de l'AFUL (Association francophone des utilisateurs de Linux et des logiciels libres), il confirme ainsi les propos de Bernard Lang, directeur de

recherche à l'Inria et secrétaire de l'association. «Dans les administrations comme dans les entreprises, Linux est arrivé par la base, dit-il. Ce sont les particuliers qui l'utilisaient chez eux qui l'ont amené au travail. Comme un des soucis des administrations est de pouvoir relire les archives, les logiciels libres, en permettant de travailler indépendamment des formats et des outils, ont trouvé des interlocuteurs à leur mesure.»

Mais c'est aussi parce que les logiciels libres avaient commencé par l'infiltration que l'AFUL a voulu dès sa création, en mai 1998, être visible. «Nous avons choisi d'avoir des entreprises comme membres et nous nous sommes fixé comme objectif de parler à la presse, aux politiques et aux entreprises», explique Bernard Lang. Ensuite, des contacts se sont noués avec les cabinets des ministères, aboutissant dans le cas de l'éducation nationale à un accord-cadre qui plaçait l'AFUL à égalité avec d'autres fournisseurs. Et c'est sans doute là que le réseau constitué par l'AFUL et l'APRIL (Association pour la recherche en informatique libre) en a croisé un autre : celui des normaliens. «Dès le début de la scolarité, il y a à Normale-Sup une formation à Internet et à l'univers Unix», précise Jean-Paul Smets, ancien de la Drire Lorraine, dont le nom est souvent cité dans les expériences de libre de l'administration. Or, beaucoup de conseillers techniques des ministères sont normaliens. Et ils sont sans doute les seuls, parmi les trentenaires, à avoir une culture Internet et logiciels libres qui date de leurs études.»

Pourtant, le réseau des normaliens n'est ni unique ni isolé. Parmi les ingénieurs des Mines, on trouve aussi des noms célèbres pour les internautes français de la première heure : Christian Sherer, qui lança l'expérience des Cahiers de doléances, et son complice, Jean-Michel Yolin. Et si l'on ajoute à ces réseaux, sensibles à l'intérêt des logiciels libres, la présence d'environnements favorables, comme celle du Loria (Laboratoire lorrain de recherche en informatique et ses applications) pour la Drire Lorraine, il devient aisé de comprendre comment les logiciels libres ont trouvé des relais et se sont diffusés dans l'administration pour trouver l'occasion d'y faire leurs preuves.

Corinne Manoury

RETROUVEZ NOS ENQUÊTES SUR
interactif.lemonde.fr

Trois questions à...

Thierry Carcenac

1 Député (PS) du Tarn, vous avez présidé une mission d'information sur les systèmes d'information dans l'administration, qui a pris fin en décembre 2000 et dont les conclusions seront rendues début février 2001. Quel est votre sentiment sur la place que doivent avoir les logiciels libres dans l'administration?

D'abord, je crois que l'administration a toujours un peu peur de ce qui est nouveau... La première tendance est bien sûr de se dire qu'il est plus pratique et plus rassurant d'acheter le logiciel propriétaire livré avec le matériel que l'on acquiert. Aussi, même si nous nous sommes inspirés de la proposition de loi Le Déaut [déposée le 30 mai 2000 par Jean-Yves Le Déaut, député PS de la Meurthe-et-Moselle, la proposition de loi vise à imposer l'utilisation de logiciels libres à toutes les administrations, NDLR], nous ne souhaitons pas aller vers des préconisations impératives et qui ficelleraient totalement l'administration. Nous voulons l'amener, dans le cadre de ses schémas informatiques, à ouvrir une réflexion sur le logiciel libre et à faire ses choix.

Des administrations ont déjà, d'elles-mêmes, fait ces choix. Je pense notamment aux ministères de l'éducation nationale, de la culture et plus récemment de l'économie et des finances, qui ont fait l'acquisition de logiciels libres. Il faut, sans mettre de contraintes trop fortes, aller dans le sens du logiciel libre.

2 Avez-vous étudié l'équation économique du problème? Peut-on quantifier l'économie qui serait réalisée si l'utilisation des logiciels libres se généralisait?

Pas précisément. Au sein des administrations, chaque direction déconcentrée dispose d'une enveloppe budgétaire. Les acquisitions de matériel se font au niveau de chacun des services. A l'intérieur même de ces services, la personne qui effectue l'achat en bout de course est laissée libre de ses choix. Quantifier de façon très précise les dépenses en matière d'informatique est particulièrement compliqué. Mais il ne faut pas oublier que logiciel libre ne veut pas forcément dire gratuité ! Installation, mise à jour, formation, conseil... Pour tout cela il faut faire appel à des entreprises.

3 N'est-il pas gênant de stocker tous ces documents administratifs grâce à des logiciels commerciaux? Ce faisant, l'administration ne renonce-t-elle pas à une part de la propriété de ces documents?

Il y a, d'une part, l'inquiétude que, derrière les logiciels propriétaires, il y ait des portes d'entrée permettant à certaines personnes d'avoir un œil sur les données de l'administration. Mais il y a des gens qui travaillent sur ce point précis, notamment dans l'armée... Le problème est plus compliqué qu'il n'y paraît. Par exemple, Microsoft nous donne accès à tous les éléments qui nous permettent d'aller voir ce qu'il y a dans ses logiciels. D'autre part, certains grands groupes, comme IBM, semblent vouloir s'orienter vers le logiciel libre... Il n'est donc pas aussi simple d'opposer sur ce point les logiciels libres et les logiciels propriétaires.

Propos recueillis par Stéphane Foucart



Roberto Di Cosmo

Professeur à Paris-VII, il est l'auteur du livre *Le Hold-Up planétaire* (Calmann-Lévy, 1998), une diatribe contre Microsoft, et vient de concevoir une version de démonstration de Linux sur un CD-ROM gratuit avec Vincent Balat et Jean-Vincent Loddio.



Bernard Lang

Ce directeur de recherche à l'Inria, membre de l'ISOC et de l'AFUL, combat l'abus de l'usage des copyrights et œuvre pour une «approche libre, ouverte et démocratique, qui a fait le succès d'Internet», notamment à travers la défense du logiciel libre.



Richard Barbrook

Sociologue anglais du Centre de recherche hypermédia de l'université de Westminster, il dénonce en 1997, dans *L'Idéologie californienne*, la mainmise de celle-ci sur le cyberspace. Il plaide pour un modèle européen alternatif.

Le **gourou** tranquille de Novell

Eric Schmitt, PDG de Novell, est le principal artisan du transfert de sa société vers la sphère Internet

SAN JOSE (CALIFORNIE)

de notre envoyé spécial

N'attendez pas d'Eric Schmitt qu'il se donne en spectacle durant ses (rares) conférences de presse ou se mette en avant dans les médias en montant sur les tables. Car, à la différence d'un Steve Jobs ou d'un Larry Ellison, Eric Schmitt, 45 ans, est un personnage effacé, quasiment inconnu du grand public. Il n'en reste pas moins un des plus influents acteurs de la sphère informatique et technologique auprès des grands dirigeants politiques et économiques, lui qui chez Sun Microsystems a supervisé la création du langage de programmation Java. Un gourou en quelque sorte, même si ce mot le fait sourire et hausser les épaules: «Laissez tomber ces sottises. Je ne suis pas du genre à entretenir un culte de la personnalité. Je ne suis ni Steve Jobs, ni Bill Gates. Je suis avant tout fier de nos technologies et je préfère mille fois mettre en avant nos produits que ma petite personne.»

Visage poupin, physique passe-partout, vous croiseriez Eric Schmitt dans l'un des couloirs de l'éditeur de logiciels Novell qu'il dirige à San Jose sans même lever la tête. Dans le grand bâtiment d'acier et de verre, l'anonymat est de mise. Pas de grands bureaux directoriaux, mais un espace réglementaire de quelques mètres carrés pour chaque employé. La rencontre a donc lieu dans une banale salle de réunion. Fidèle à son image réservée, Eric Schmitt attend les questions avant de parler de son rôle, de ses activités, de sa vision de l'Internet de demain.

«L'ÉTINCELLE QUI MANQUAIT»

Arrivé en 1997, ce docteur en sciences de l'informatique est le principal artisan du transfert de Novell vers la bulle Internet. Une conversion douloureuse et nécessaire pour cette entreprise spécialisée dans les annuaires, ces logiciels de gestion des réseaux qui ont fait sa fortune. Nécessaire, car Novell a vu Microsoft et son Windows NT lui grignoter des parts de marché dans le domaine des systèmes d'exploitation de réseau au point de lui ravir la première place. Même si Novell pèse encore 1,6 milliard de dollars de chiffre d'affaires. Douloureuse, à cause de tout ce que ce changement implique de remises en cause et de restructurations. Mille quatre cents personnes – sur un effectif total de 6000 – ont ainsi dû quitter l'entreprise, principalement aux États-Unis, durant l'année 2000.



DR. W. H. H. B.

Et, aujourd'hui, Novell se lance dans une ambitieuse politique de communication pour faire sortir la marque de la sphère fermée des ingénieurs. «Nous avons dû changer notre façon de communiquer, et cela reste très difficile, car Novell n'a pas de produits grand public», explique Eric Schmitt, en commentant la nouvelle campagne de publicité de son entreprise. Finie également la course contre Microsoft. «Il y a un an, tout le monde me parlait du retard que Novell aurait pris à vouloir concurrencer Microsoft. Mais, aujourd'hui, c'est oublié. Microsoft est un challenger comme un autre. Point final.» «Eric Schmitt a été l'étincelle qui manquait à notre entreprise, analyse Eric Soarès, PDG de Novell France. En arrivant, il a tranché, imposé ses choix en s'appuyant sur les standards du marché.»

Eric Schmitt est plutôt du genre à déléguer les affaires courantes et à se concentrer sur l'avenir. Dans son petit laboratoire, situé juste derrière son bureau, il bricole ses ordinateurs et imagine les réseaux du futur. «J'attends avec impatience le jour où tout les réseaux seront interopérables et où il y aura des synchronisations instantanées entre tous les objets informatiques. Je voyage beaucoup et j'ai hâte de voir l'avènement de systèmes qui permettent sans difficulté de brancher son ordinateur dans n'importe quel coin du globe et

de se retrouver avec son bureau virtuel. Chez Novell, nous économisons 1 million de dollars par an avec ce genre de technologies!»

Plutôt que de se lancer dans des extrapolations futuristes, Eric Schmitt garde toujours en tête que la technologie doit servir le plus de personnes possible. Et il essaie de ne tomber ni dans la technophilie béate ni dans la technophobie alarmiste. «On me demande souvent si on peut vivre sans Internet. Je réponds en rappelant que, sur cette planète, les deux tiers des gens ne passeront jamais un coup de téléphone de leur vie! Quant aux prédictions sur les dangers des technologies, je ne partage pas les points de vue de Bill Joy, mon ancien collègue de chez Sun. Il y a des garde-fous très importants pour prévenir des dérives», précise-t-il.

DISCUTER DU FUTUR D'INTERNET

Des sujets que l'ancien chercheur des Bell Labs et du Xerox Palo Alto Research Center (PARC) aborde avec les ténors politiques et économiques dans des forums comme Davos ou dans les arcanes de la New American Foundation (NAF), qu'il préside. «Quand je leur parle en privé, ils me disent tous qu'ils sont conscients des changements induits par les nouvelles technologies. Mais je crois que nous n'en sommes qu'au début de l'Internet public. Par exemple, on sait que le mandarin est la langue

la plus parlée, alors que, sur le Web, il n'y a presque rien dans cette langue.» Incollable sur ce qui se passe dans le monde, Eric Schmitt analyse par exemple le retard français, en matière de commerce électronique notamment. «Le problème, c'est qu'il n'y a pas assez de bons sites en français. La barrière de la langue reste un frein pour beaucoup de gens.»

Supporter déclaré d'Al Gore, il ne sait pas s'il continuera son rôle de conseiller du gouvernement pour les nouvelles technologies. Qu'importe. Il poursuivra ses réunions avec Eric Benhamou, de 3com, et d'autres patrons de la Silicon Valley pour discuter du futur d'Internet. A la cafétéria, les employés de Novell peuvent déjà s'exercer à bâtir des ébauches d'architecture avec les pièces de Lego déposées sur les tables. Que pensent-ils d'Eric Schmitt, leur gourou si tranquille? «Je crois que les gens l'aimeraient encore plus s'il faisait sensiblement remonter le cours de l'action», confie prosaïquement l'un d'entre eux. Et Bruce Lowery, responsable de la communication, de conclure en souriant: «C'est vrai que parfois sa discrétion nous pose problème. On aimerait bien qu'il monte lui aussi sur les tables!»

Guillaume Fraissard

RETROUVEZ NOS PORTRAITS SUR
interactif.lemonde.fr

Carnet interactif

Webraska

Ce fournisseur mondial de services technologiques de navigation pour l'Internet mobile s'est adjoint les services de **Jamie Mac Donald** en tant que directeur des opérations. Il possède une expérience de vingt-huit ans dans l'industrie des télécommunications.

Asperserve

Gaëtan de Sainte Marie a été nommé directeur des ventes directes chez cet ASP (Application Service Provider, location de logiciels sur le Net). Il a créé et développé l'ASP Do-It-Right, filiale de la société OSI, à Sydney, où il a exercé la fonction de directeur marketing.

LogMetrix

Philippe Lambolet (43 ans) rejoint cet éditeur de logiciels français en qualité de directeur général en charge des opérations. Sa mission consistera à développer l'offre de l'éditeur e-CRM auprès des grands comptes et des partenaires stratégiques.

A bon droit

Hyperliens licites ou malveillants?

L'ÉTABLISSEMENT d'un lien hypertexte d'un site vers un autre est-il licite et à quelles conditions? Ce sont les questions qui étaient récemment soumises au juge des référés du tribunal de commerce de Paris. La société Cadres On Line avait assigné la société Keljob, exploitant un moteur de recherche d'offres d'emplois, en lui faisant grief de présenter les pages Web de son site cadresonline.com ou leur contenu sous une adresse URL autre que celle du site ou bien d'altérer les codes sources de ses pages Web. Le litige soumis devait conduire le juge des référés à définir, sans doute pour la première fois en France, la limite entre le lien admissible, assimilé à une citation ou à une référence bibliographique, et le lien «malveillant», qui prend souvent la forme du «framing», c'est-à-dire un lien profond reprenant le contenu d'une page d'un site, sans en mentionner la source ou l'adresse.

Dans son ordonnance du 26 décembre 2000, le juge relève que «si la société Keljob soutient que rien n'impose, en droit, l'obligation de prévenir le propriétaire d'un site Internet ou d'obtenir son autorisation préalable, avant d'établir un lien hypertexte vers ledit site Internet», les dispositions du code de la propriété intellectuelle condamnent le fait de représenter une œuvre sans le consentement de son auteur.

Le juge français précise aussi que «le bon usage des possibilités offertes par le réseau Internet commanderait, pour le moins, de prévenir le propriétaire du site cible», mais qu'«il est admis que l'établissement de liens hypertextes simples est censé avoir été implicitement autorisé par tout opérateur de site Web». Il en va, en revanche, différemment en ce qui concerne les liens «profonds» que le juge définit comme ceux qui «renvoient directement aux pages secondaires d'un site cible, sans passer par sa page d'accueil».

Le magistrat considère que «toute création d'hyperliens (...), qui aurait pour conséquence de détourner ou dénaturer le contenu ou l'image d'un site cible vers lequel conduit le lien hypertexte, [ou de] faire apparaître ledit site cible comme étant le sien, sans mentionner la source, notamment en ne faisant pas apparaître l'adresse URL du site lié (...), [ou enfin] de ne pas signaler à l'internaute, de façon claire et sans équivoque, qu'il est dirigé vers un site ou une page Web extérieurs au premier site connecté (...) sera considérée comme une action déloyale, parasitaire et une appropriation du travail et des efforts financiers d'autrui.»

Le juge a estimé que les liens réalisés par Keljob étaient présentés sous sa propre adresse URL et que les codes sources des pages Web cadresonline.com avaient été modifiés ou altérés. Outre la cessation de ces actes sous astreinte et une publication de l'ordonnance sur le site Keljob, une expertise a été ordonnée pour déterminer notamment les conséquences des altérations des codes sources du site cadresonline.com sur la mesure d'audience de ce site. La société Keljob a interjeté appel de cette décision, ce qui sera l'occasion pour la cour de poursuivre ce travail de définition et de distinction entre les liens licites et les liens malveillants.

Alain Hazan, avocat à la cour

■ www.keljob.com
■ www.adim.asso.fr
■ www.gigalaw.com

LE TOUR DU MONDE DES CYBERCAFÉS

CETTE SEMAINE EN AFRIQUE DU SUD

A Khayelitsha, la misère saute aux yeux. Un million de Sud-Africains de couleur s'entassent dans des rangées de cabanes en tôle et en bois, posées à même la terre poussiéreuse, le long des autoroutes qui mènent vers Le Cap. Ici, chômage, alcoolisme, drogue et violence sont monnaie

KHAYELITSHA, LA PAUVRE

courante. Une misère humaine héritée des tristes décennies d'apartheid. Ironiquement, Khayelitsha signifie «Nouveau Foyer», nom que lui avait donné le pouvoir blanc. A la fois si éloignée et si proche de Cape Town la belle, la township est divisée en vingt-six quartiers, chacun portant tout simplement une des lettres de l'alphabet. Au site C, s'est ouvert, voilà un mois, à l'initiative de trois commerçants du quartier, l'Internet Shop. C'est également une cabane de brique et de broc, mais assez grande pour abriter quatre PC reliés à Internet. Une dizaine d'utilisateurs, en majorité des jeunes, fréquentent quotidiennement l'endroit. L'heure de surf coûte 20 rands (environ 20 francs): encore trop cher pour l'ensemble des habitants de Khayelitsha. Mais posée là, au milieu de cet immense bidonville, l'Internet Shop est un symbole d'espoir, avec ses ordinateurs allumés en permanence et ses lignes de téléphone qui marchent. Il rappelle à tous que le téléphone et l'électricité, réservés auparavant aux Blancs du Cap, leur sont désormais accessibles.

Internet Shop, Site C, Khayelitsha, LE CAP, AFRIQUE DU SUD



DARRYL EVANS / VU

Les tribus en ligne des mondes persistants

Découvrir un royaume médiéval fantastique et devenir membre à part entière de ce monde virtuel

L'EXPLOSION mondiale d'Internet a donné naissance à un nouveau genre de jeux vidéo : les mondes persistants. Ils s'appellent EverQuest, Ultima Online, Asheron's Call ou encore La 4^e Prophétie. La partie dans laquelle évolue le joueur est perpétuelle. Elle ne disparaît pas quand il se débranche du Réseau. Et, lorsqu'il se reconnecte, il retrouve le personnage tel qu'il l'avait laissé. Les mondes persistants se jouent donc uniquement en ligne, rassemblant en même temps dans une partie des centaines de joueurs venus du monde entier.

Les personnages que l'on rencontre dans ces mondes persistants sont des êtres humains qui pensent, parlent, réagissent comme soi-même... Pour s'intégrer dans un tel univers ludique, il faut d'abord savoir communiquer. Pour progresser dans un jeu, il faut se présenter, convaincre les autres de ses bonnes intentions avant d'avoir l'autorisation de rejoindre une guilde ou un clan. Il faut séduire et papoter pendant des heures.

Aux oubliettes donc les préjugés qui relèguent le jeu vidéo aux seuls adolescents solitaires et sociaux. « Plus que les combats avec les monstres, ce qui fait l'attrait du genre, outre la possibilité d'explorer pendant des heures des mondes imaginaires, c'est la possibilité d'échanger avec les autres joueurs et de coopérer pour accomplir diverses missions », notent les analystes du cabinet Idate (Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe), basé à Montpellier, dans une de leurs études sur le marché des jeux vidéo.

« Il y a création de groupes sociaux qui se rencontrent dans la vie réelle. Les mondes persistants ont d'ailleurs développé des outils d'aide à la création de groupes ou de communautés : les guildes, les clans, les tribus... », rappelle encore l'Idate. Actuellement, les mondes persistants les plus fréquentés sont EverQuest et Ultima Online. Le premier compte 300 000 membres, le deuxième 250 000. Ils sont issus des jeux du type Multi Users Dungeons (MUD) des années 1980, ces premiers jeux de rôle qui se jouaient massivement en ligne, en mode texte, avec les règles de la première édition de Dungeons & Dra-

gons. Ensuite est apparue l'image, avec Meridian 59, historiquement le premier jeu de rôle en ligne, puis Ultima Online, en 3D isométrique, qui s'est imposé voilà trois ans. Enfin, EverQuest a créé un nouveau standard en intégrant la gestion de la 3D en temps réel.

Aujourd'hui, malgré l'intégration de l'image et, progressivement, de la vidéo, les règles sont toujours les mêmes : le joueur incarne un personnage, un avatar doté de caractéristiques et de compétences particulières. Il part à la découverte d'un monde médiéval fantastique peuplé de créatures dangereuses aux pouvoirs maléfiques ; il rencontre d'autres joueurs, devient membre d'un clan, réalise des quêtes... A lui et à lui seul de décider de toute alliance ou de combattre ceux qu'il croise sur son chemin.

Si le monde persistant est en perpétuelle évolution, le jeu l'est aussi. Afin de tenir en haleine les joueurs, les éditeurs et développeurs font évoluer les mondes, en y ajoutant régulièrement de nouvelles zones à explorer, de nouveaux sorts, armes, objets de valeur... Le jeu lui-même est constamment mis à jour par téléchargement automatique sur Internet. En principe, des titres comme EverQuest et Ultima Online ont une durée de vie indéfinie. Ils existeront encore dans dix ans. Sous quelle forme ? Nul ne peut l'imaginer.

Pour l'heure, les mondes persistants n'existent que sur micro-ordinateur et représentent un marché de niche. Mais il est très profitable : le joueur a le profil du *hardcore gamer*, celui qui investit sans compter pour assouvir sa passion ludique. Il paie l'achat du jeu sur CD-ROM, puis un abonnement mensuel pour jouer en ligne sur des serveurs dé-



ULTIMA ONLINE

diés. A 10 dollars (70 francs environ) l'abonnement mensuel, l'affaire est rentable.

Avec 300 000 comptes ouverts, EverQuest, par exemple, rapporte à son éditeur, Sony, une somme de quelque 36 millions de dollars par an. Sans oublier la vente des CD-ROM, qui a atteint 10 millions de dollars depuis la sortie du jeu. Microsoft, qui ne pouvait pas laisser de côté un marché aussi profitable,

a conçu Asheron's Call (200 000 membres en l'espace un an). Côté français, Vibes et MonteCristo ont développé respectivement ManKind et Starpeace, des jeux de gestion stratégique dans un monde persistant.

D'autres éditeurs se préparent aussi. Lors du dernier ECTS, la foire européenne aux jeux vidéo, qui s'est tenue en septembre 2000 à Londres, on ne comptait pas moins d'une

cinquante de mondes persistants en démonstration ou à l'état de projet. Parmi les plus prometteurs, Stars War Online, qui reprend les thèmes de la Guerre des étoiles, et Sovereign, un jeu de stratégie se déroulant sur un vaste champ de bataille. En principe, tous les futurs titres intégreront des options permettant de prévenir par mail, pager ou téléphone portable le joueur non connecté quand un événement important se produit dans son monde.

Une certitude : les mondes persistants comptent parmi les jeux vidéo les plus captivants. Le temps moyen de connexion par semaine d'un joueur à Ultima Online est de 27 heures, 25 heures pour EverQuest et 20 heures pour Asheron's Call. Une passion qui déborde parfois sur la vie réelle. Aux Etats-Unis, on parle de « veuves d'EverQuest » pour désigner les femmes dont le mari passe la soirée devant son PC.

Tout aussi troublant est le commerce d'objets virtuels que font certains joueurs. Un joueur d'Ultima Online, connu sous le pseudonyme de « Turbohawk », a mis en vente sur eBay son personnage, doté de 500 000 pièces d'or. Après une semaine, les enchères ont atteint 521 dollars réels. On raconte même qu'un joueur en a fait son métier officiel, en vendant de l'immobilier virtuel dans Ultima Online. Il n'est pas rare de tomber sur des enchères dépassant 1 000 dollars sur eBay. Le phénomène a pris une telle ampleur que Sony vient de demander à eBay d'interdire la vente de ces objets virtuels. En attendant, les vendeurs identifiés sont tout simplement bannis des serveurs d'EverQuest.

H. Ng.

« L'honneur, la solidarité, la justice... »

Laurent Michaud est consultant à l'Idate (Institut de l'audiovisuel et des télécoms en Europe), qui vient de publier une enquête intitulée « Les jeux vidéo et Internet ».

Interview

Quel est le profil du joueur de monde persistant ?

Ce profil n'est pas figé, il évolue. Mais, pour l'heure, les jeux de monde persistant, qu'on appelle aussi les jeux massivement multijoueurs, concernent des thèmes de l'*heroic-fantasy*. Ce sont tous les passionnés des univers de Tolkien que l'on retrouve sur ce genre de jeux vidéo. Globalement, l'âge d'un joueur peut varier de 15 à 40 ans,

avec une grosse partie de l'effectif entre 20 et 30 ans. Ce sont principalement des garçons, bien qu'il y ait des filles qui y participent. Ils s'y consacrent en moyenne quinze heures par semaine. Ce sont donc de gros consommateurs de bande passante. Ils n'ont pas forcément un pouvoir d'achat très élevé, mais ils affectent un budget conséquent au jeu vidéo. Par ailleurs, le joueur appartient à une communauté où tout est codifié : tous les membres adhèrent à des valeurs communes, comme l'honneur, la solidarité, la justice, etc. Ce sont des valeurs que l'on retrouve dans la société. L'appartenance à une communauté fait la puissance et le principal attrait des mondes persistants.

Fondés sur un système d'abonnement mensuel, les mondes persistants rapportent gros aux éditeurs. Ce modèle payant va-t-il persister ?

A part La 4^e Prophétie, qui est complètement gratuit, tous les jeux massivement en ligne reposent sur un abonnement. C'est un modèle qui a fait ses preuves, il va persister. Quant à d'autres modèles économiques, je ne suis pas sûr que la publicité va percer de ce côté-là... Elle a montré ses limites. D'autant que les *hardcore gamers*, ces joueurs passionnés, sont peu sensibles à la publicité. Ils sont même carrément contre. Voir des bandeaux publicitaires dans un monde persistant n'est pas évident... Et puis les bud-

gets publicitaires ne sont pas extensibles.

Réservé aujourd'hui à un marché de niche, le genre peut-il devenir un jeu de masse ?

Développeurs et éditeurs l'espèrent en tout cas. Aujourd'hui, on commence à voir des mondes persistants dont le thème évolue. Etant donné que les populations d'internautes sont de plus en plus larges, les contenus s'adaptent. A terme, on ne verra pas seulement des jeux, mais des univers persistants dans lesquels on se rendra pour rencontrer, découvrir des gens.

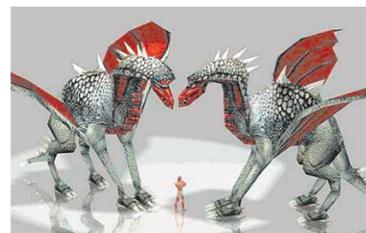
Propos recueillis par Hai Nguyen

Le meilleur des jeux de rôle multijoueurs

Ultima Online

Voilà plus de trois ans que les joueurs croisent le fer avec Ultima Online. Le succès de ce titre doit certainement beaucoup aux aficionados qui jouaient en solo depuis de longues années avec la série des Ultima, dans le monde de Britannia, imaginé par Richard Garriott, alias « Lord British », et que la perspective de rencontrer en ligne d'autres joueurs humains exalta. Comme toujours, l'action se déroule dans un univers d'*heroic fantasy*, mêlant époque médiévale et magie. Afin de progresser, le joueur doit gagner des points d'expérience, en tuant des monstres ou en accomplissant des quêtes. En 3D isométrique, le jeu souffre d'un graphisme désuet. Néanmoins, cela ne nuit en rien à sa convivialité, sous réserve de maîtriser l'anglais et de savoir se défendre, les personnages pouvant s'attaquer entre eux. Les interactions sont quasi illimitées : ainsi, un joueur peut employer des serviteurs, ouvrir des commerces et, s'il a assez d'or, se faire construire son propre manoir... Deux extensions, Renaissance et Third Dawn, complètent le premier monde.

■ www.uo.com



La 4^e Prophétie

Proche d'Ultima Online dans sa conception, avec l'utilisation de la 3D isométrique, un graphisme vieillot ou l'affichage du texte au-dessus des personnages, La 4^e Prophétie est très classique : le joueur évolue dans le monde d'Althea, peuplé de créatures mystérieuses. Ce titre a le très grand mérite d'être gratuit : disponible en téléchargement, il n'exige aucun abonnement. En revanche, la qualité n'est pas toujours au rendez-vous, les bogues n'étant résolus parfois qu'après de longs mois. D'ailleurs, son éditeur, Goa.com, la plate-forme de jeux en ligne, reconnaît que ce jeu est encore à l'état de bêta-test. Néanmoins, ce qui en fait la vraie richesse et le succès, ce sont les joueurs. Les serveurs, francophones et de capacité réduite, permettent rapidement au novice de faire des rencontres et de partir à l'aventure en groupe. Il est bien sûr possible de jouer seul en ignorant les autres, mais ce serait passer à côté de la dimension sociale du jeu, qu'illustre bien le chat général, où chacun y va de ses commentaires... en français.

■ prophetie.goa.com

EverQuest

La sortie d'EverQuest marque le passage du jeu de rôle en ligne à la 3D en vue subjective, avec un graphisme des plus réussis, portant le sentiment d'immersion à un degré plus prenant. Les extensions Kunark et Velious apportent leur lot d'améliorations visuelles. Les dimensions du monde d'EverQuest sont sans commune mesure, la traversée d'un continent demandant plusieurs heures. Jungles, déserts, villes, donjons, les environnements diffèrent pour maintenir le joueur en haleine. En outre, le cycle jour/nuit et la météo sont gérés, et le joueur doit penser à s'acheter eau et nourriture pour ne pas mourir d'épuisement au cours de sa quête. Ici encore, il faut combattre squelettes et autres araignées, mais, rapidement, il est nécessaire de se regrouper avec d'autres joueurs afin de lutter contre des créatures toujours plus puissantes. En effet, il est impossible d'y progresser en solo. Pour survivre, une seule solution : rejoindre d'autres joueurs dans un groupe ou, mieux, une guilde. C'est tout cet aspect social qui fait le succès d'EverQuest.

■ www.everquest.com



Asheron's Call

Asheron's Call propulse le joueur dans le monde de Dereth, une île gigantesque de plus de 1 500 km², peuplée de monstres, de donjons et de souterrains. Très proche d'EverQuest pour sa représentation en 3D, quoique moins beau, ce jeu de rôle propose un intéressant système de gestion des « points d'expérience ». Ainsi, il est possible au débutant de donner acte d'allégeance à un joueur de haut niveau, en échange d'une partie de l'expérience récoltée au fil de l'aventure. L'autre originalité concerne la magie : à un sort est associé une combinaison d'éléments, qui peut se révéler unique. En revanche, plus cette formule est connue des autres magiciens, moins le sortilège est puissant et efficace. Enfin, les compétences, allant du crochetage de serrure au maniement de l'arbalète, et de la cuisine à la course à pied, sont à la base d'Asheron's Call. Il est ainsi possible de personnaliser son personnage à l'extrême.

■ www.microsoft.com/games/zone/asheronscall

H. Ng. et P. Ru.

Sabir cyber



DVD

Le nom de ce sauveur du rayon « TV-vidéo » des grandes surfaces mériterait une question pour « Qui veut gagner des millions ? ». DVD en effet ne signifie pas Digital Vidéo Disc (disque numérique vidéo), mais Digital Versatile Disc. Et *versatile*, en anglais, ne veut pas dire comme en français inconstant, changeant souvent d'avis, mais polyvalent, c'est-à-dire ici « multi-usages ». Appliqué à un individu, l'adjectif est un gros défaut en français, mais devient une qualité en anglais, une personne *versatile* étant pleine de ressources et de talents. Pourtant l'usage du terme dans DVD ne résulte pas de la volonté de faire des compliments, mais plutôt d'une guerre sourde entre multinationales.

Tout a commencé en 1963, avec la mise au point par la firme 3M d'un vidéodisque stockant quelques minutes d'images. Il faudra trente-cinq ans avant que ça marche dans le grand public. Entre-temps, les Japonais avaient remporté dans les *seventies* l'une des plus éclatantes victoires industrielles, celle des magnétoscopes VHS. Les deux vaincus de la vidéo, Sony avec son Betamax et Philips avec son V2000, prirent leur revanche dans l'audio. Ils s'allièrent pour imposer à partir de 1982 leur format DAD (Digital Audio Disc, plus connu sous les noms de *compact disc*, CD ou disque laser).

En cherchant bien sur un disque compact ou sur une platine laser, on trouve encore un logo qui porte la trace de cet ancien nom : un gros « disc » sous lequel il y a en petit « digital audio ». Ce disque devint ensuite, sous l'impulsion des deux complices, un support informatique, le CD-ROM. En 1991, Philips, en solo cette fois, en proposa une version particulière, le CD-I (I pour interactif), qui n'eut pas plus de succès que sa variante destinée à contenir des films, le CD vidéo. Mais la bataille dite de la « convergence » (sous-entendu désignant le rapprochement des techniques des télécoms, de l'informatique, de l'audiovisuel et de l'écrit) était lancée. Les magnétoscopes étant en bout de course, ce sont les industriels de l'électronique grand public qui tirèrent les premiers.

En 1994, les compères Philips et Sony proposèrent le MMCD (Multimedia Compact Disc), en concurrence de l'alliance Toshiba-Time-Warner, qui proposait le SD (SuperDensity, avec une majuscule interne). Le premier présentait deux couches d'informations et le second utilisait les deux faces du disque. Au premier semestre de 1995, on s'acheminait vers une bataille confuse entre deux standards. DVD désignait alors l'ensemble des techniques en concurrence, et le V voulait bien dire « vidéo », puisque seuls des industriels cherchant à remplacer la cassette vidéo étaient aux prises. Un consortium d'industriels de l'informatique menés par IBM s'invita alors dans la querelle. Après tout, comme le CD-ROM avait décollé du CD audio, le futur support servirait aussi sur les micros pour des logiciels et des données. Mais, miracle, au lieu d'accroître la confusion, cette irruption d'un troisième larron poussa tout le monde à s'entendre. En décembre 1995 fut défini un format commun, le DVD que l'on connaît, qui pouvait comporter deux couches et deux faces. Au passage, le V devint *versatile*. Les multinationales peuvent en effet à la fois changer d'avis, comme « versatile » en français, et être pleines de ressources (de compromis), comme *versatile* en anglais.

Alain Le Diberder

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE LA CYBERCULTURE SUR interactif.lemonde.fr

L'informatisation de l'hôpital sauve des vies

DANS LE MONDE entier, la plupart des centres médicaux souffrent encore d'un important retard technologique par rapport aux agences bancaires, aux usines de



production... voire au garage du coin! Mais dans quelques rares établissements, comme, à Boston, le Brigham & Women's Hospital et le Massachusetts General Hospital, le personnel, des grands patrons aux internes, utilise massivement les technologies de l'information, révolutionnant ainsi la pratique de la médecine.

Ici, le dossier en papier, emblème de l'univers médical, cède la place à un fichier électronique, consultable à tout instant et réactualisé en permanence. Les médecins y saisissent leurs prescriptions – qu'il s'agisse d'ordonnances ou d'analyses de laboratoire – dans un logiciel qui détecte instantanément les erreurs. Dans le service de radiologie, les images numériques remplacent progressivement les anciens films radio, si faciles à égarer.

Le Brigham et le General sont les deux piliers de la faculté de médecine de Harvard (Massachusetts) et figurent parmi les meilleurs hôpitaux du monde. Pourtant, même dans des établissements aussi prestigieux, la généralisation de l'informatique a induit des améliorations stupéfiantes. Elle a réduit de 55% la fréquence des erreurs thérapeutiques graves et fait chuter de 81% le nombre total d'erreurs médicales, indique John Glaser, directeur informatique de la société Partners Health Care System, qui possède les deux hôpitaux.

UN DOSSIER UNIQUE PAR PATIENT

Selon l'Institut américain de médecine, les erreurs médicales provoquent chaque année la mort de 44 000 personnes aux Etats-Unis – un bilan plus lourd que celui du sida ou du cancer du sein. Sans compter que ces erreurs médicales sont très onéreuses: John Glaser chiffre ainsi à 10 millions de dollars les économies réalisées chaque année par le Brigham Hospital depuis que le système informatisé des commandes a été mis en place.

Alors que l'usage de telles technologies est plus que courant dans les entreprises, il en va autrement des milieux médicaux. Les méthodes de ces deux hôpitaux sont

L'automatisation de la prise en charge du patient permet de réduire les erreurs et les coûts

ainsi à l'avant-garde. 95% des médecins et plus de 90% des hôpitaux continuent de s'appuyer sur des documents papier.

«C'est un scandale, assène Russel Ricci, directeur général de la division santé d'IBM. S'il y avait un accident aérien tous les jours parce que les opérations d'entretien des avions sont consignées sur papier, le gouvernement insisterait pour qu'on informatise le système.» Mais comme «il est déstabilisant» d'admettre que les hôpitaux sont dangereux, «on ne s'est jamais sérieusement demandé comment l'informatique pourrait améliorer le système médico-sanitaire». En fait, le coût et la difficulté d'une conversion à l'informatique ont certainement freiné l'adoption de tels systèmes.

Le Brigham a compris l'intérêt d'une telle conversion il y a déjà dix ans et entrepris de bâtir son système informatique propre. Au début des années 1990, la direction a décidé d'informatiser l'archivage des dossiers des patients et les prescriptions des médecins pour son hôpital de 720 lits, qui admet chaque année 40 000 malades et soigne 700 000 autres patients en consultation externe.

Lorsque le Brigham et le General ont fusionné pour former Partners, en 1994, le système a été étendu aux autres hôpitaux et médecins affiliés à Partners. Le réseau comprend aujourd'hui 30 000 stations de travail sur 150 sites. Pourtant, comme le système a été introduit très progressivement, «il a à peine écorné le budget», observe John Glaser, qui assure que les dépenses en informatique ne représentent que 3%

des dépenses totales de Partners. Le système repose sur le principe de la création d'un dossier électronique par personne, alors que le patient américain possède 11 dossiers médicaux en moyenne. Les gains d'efficacité s'avèrent prodigieux. Alors que les dossiers papier, souvent mal classés, s'égarant, les dossiers électroniques sont toujours accessibles et plus faciles à utiliser. Vu la nature confidentielle des renseignements, l'utilisateur doit s'identifier et taper un mot de passe, ainsi qu'un code à six caractères qui change toutes les 60 secondes, pour accéder aux dossiers.

Cette mesure a tout de suite fait son effet dans l'atmosphère fiévreuse de la salle des urgences de Brigham, qui accueille chaque année 56 000 patients, munis maintenant à 80 ou 90% d'un dossier

plus de deux minutes pour avoir une vision très complète de son cas», constate Ron Walls.

Mais c'est lorsqu'il est associé au système de saisie des prescriptions que le dossier électronique donne toute sa mesure. Aujourd'hui, les alertes automatisées aux allergies modifient 60 prescriptions par jour au Brigham Hospital. Et l'on n'a là qu'un modeste aperçu des fabuleuses améliorations que le système peut apporter. En premier lieu, il évite au personnel de déchiffrer l'écriture des médecins, notamment illisible et source d'erreurs fréquentes. Il permet de commencer les soins plus tôt en alertant les médecins par un bip dès que les analyses du laboratoire reviennent en indiquant qu'un patient est en danger.

«Autrefois, je n'aurais peut-être pas vu le malade avant le lendemain,

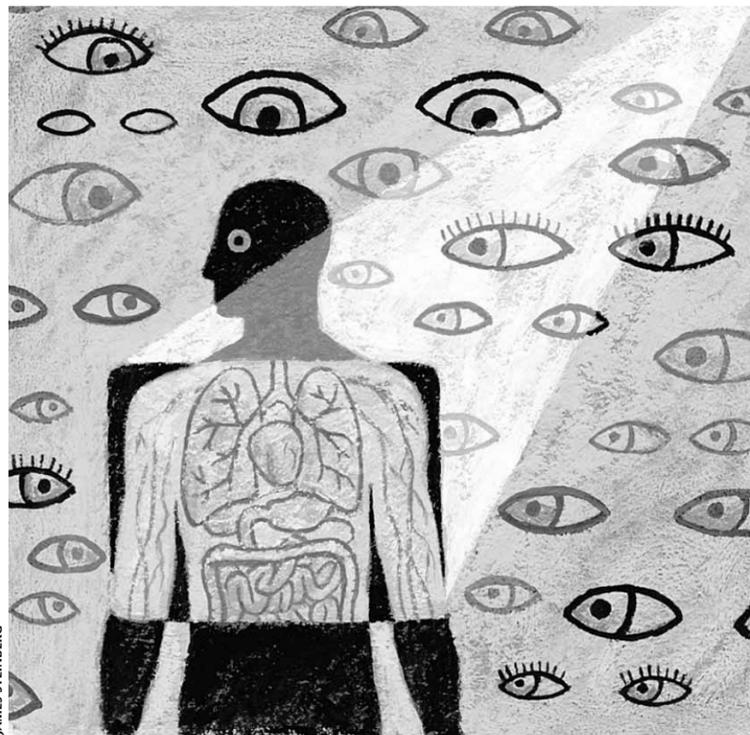
dernières années, alors qu'elle atteint 13% à 15% dans d'autres systèmes d'assurance-maladie», explique le président du Brigham, Jeffrey Otten.

De même, de nombreux examens radiologiques sont planifiés via les technologies Web. Grâce au Net, le délai nécessaire à la planification des examens ne représente plus que 15% du temps autrefois consacré à cette tâche, explique Ramin Khorasani, responsable informatique de ce service. Qui plus est, «on s'aperçoit que 30% des radios prescrites par les médecins ne sont pas appropriées au cas».

Le système informatique met fin à ces déviances en incitant les médecins à suivre des règles cliniques strictes. Lorsqu'un médecin prescrit une radio pour une douleur abdominale, par exemple, le système recommande plutôt un examen au scanner. Une fois l'examen effectué, chaque médecin concerné peut observer l'image numérique sans avoir à attendre qu'elle soit passée entre les mains des autres.

Pourquoi alors, l'usage du dossier électronique et de la prescription assistée par ordinateur n'est-il pas plus répandu? Les difficultés sont nombreuses, d'ordre juridique, budgétaire, dues aussi au conservatisme des médecins. «Mais, après trente ans dans ce métier, je crois qu'on est enfin en train de franchir un cap», indique Erica Drazen, spécialiste de l'informatique médicale au cabinet d'études First Consulting Group. Selon elle, la cybermédecine va se répandre. Pour une raison simple: les grandes entreprises – principaux bailleurs de fonds du système de santé privé américain car elles payent l'assurance-maladie de leurs employés – l'exigent. A la mi-novembre, 60 sociétés, dont des poids lourds comme Ford et General Electric, ont annoncé qu'elles enverraient leur personnel dans des hôpitaux équipés de systèmes informatiques semblables à ceux de Brigham et du General Hospital. Les deux pionniers de Boston font encore figure d'exception. Mais leur cas sera devenu banal d'ici à la fin de la décennie.

William Symonds



JAMES STEINBERG

médical électronique, indique Ron Walls, directeur du service des urgences. Il évoque le cas d'une femme arrivée en ambulance, seule, inconsciente et sujette à une forte fièvre. Avec un dossier papier, il aurait été impossible de se renseigner rapidement sur ses antécédents médicaux. Grâce au dossier électronique, «il n'a pas fallu

indique Robert Goldszer, vice-président du service de médecine au Brigham & Women's Hospital. Aujourd'hui, on a plus de chances d'éviter les complications graves.» «En proposant des médicaments aussi efficaces mais moins onéreux, la gestion électronique a limité la croissance annuelle du budget médicaments à 5% au cours des cinq

personnel dans des hôpitaux équipés de systèmes informatiques semblables à ceux de Brigham et du General Hospital. Les deux pionniers de Boston font encore figure d'exception. Mais leur cas sera devenu banal d'ici à la fin de la décennie.

Le lourd chantier du dossier médical électronique

En France, l'informatisation du dossier du patient est trop peu répandue pour déjà porter ses fruits

«L'HOMME d'affaires, qui peut suivre sur le Net à la minute près l'avancement de son colis de Paris à Kuala Lumpur, comprend mal que, devenu patient, il doive décliner de nouveau tout son état civil et son historique médical quand il passe de son généraliste à un ophtalmologiste. Internet, en permettant le partage du dossier d'un patient, est donc en train de révolutionner la pratique des professionnels de la santé. Mais trop peu d'entre eux en ont conscience.»

L'analyse de Jean-Pierre Claverane, directeur du groupe de recherche santé au CNRS de Lyon, éclaire le contraste entre les potentialités techniques du dossier électronique et les obstacles humains à son adoption. En théorie, il s'agit qu'un patient – qui en moyenne en France fait l'objet de sept actes médicaux par an et d'une hospitalisation tous les six ans – n'ait qu'un dossier médical informatisé tout au long de sa vie. Avec pour résultat, comme l'exprime Jean-Pierre Claverane, «d'assurer une bien meilleure continuité des soins à moindre coût».

Les problèmes techniques ne sont pas négligeables. Le taux d'équipement d'abord: dans un

rapport de mai 2000, Régis Beuscart, professeur de médecine à Lille, constate que «les hôpitaux français disposant d'un système d'informatisation médicale digne de ce nom sont l'exception», et que «pas plus de 30% des médecins libéraux utilisent quotidiennement un dossier médical informatisé». La mise en réseau est compliquée par l'utilisation par chaque intervenant de logiciels différents. Il faut aussi construire des systèmes de sécurisation des données. Enfin, la législation française oblige à archiver les dossiers pendant trente ans, d'où des problèmes de stockage informatique.

Mais ce sont les blocages humains qui sont les plus forts. «Le médecin doit accepter de passer d'un tête-à-tête avec son patient à une gestion collective, où il faut partager

ses connaissances, confronter les avis, note Jean-Pierre Claverane. De plus, il peut avoir peur que cette mise en réseau le dépossède d'une part de ses pouvoirs, ou même soit un moyen de le «fliquer». Sans compter que les étudiants en médecine ne reçoivent que trente heures de cours d'informatique en six ans d'études!

Pour autant, les initiatives de partage informatique des données médicales se concrétisent. Depuis deux ans, à Nîmes, les secrétaires médicales et infirmiers ont ainsi un accès via 600 postes à un dossier électronique du patient. Une synthèse recense les entrées et sorties du patient dans tous les services. En cliquant sur une date, on peut connaître quels examens ont été demandés, puis en cliquant sur l'examen, on peut en lire le résultat.

«Nous avons instauré ce système pour évaluer la qualité des soins, explique Jean-Pierre Daurès, chef du service d'information médicale du CHU de Nîmes, mais sa stabilisation et son adoption prennent du temps.»

A Marseille, l'hôpital Saint-Joseph est allé beaucoup plus loin. Ses mille médecins, kinésithérapeutes, infirmiers, aides-soignants accèdent (via un code) au dossier électronique unique du patient. Ils disposent de 700 postes fixes, mais aussi de 115 ordinateurs mobiles avec connexion Internet sans fil. Les observations cliniques, prescriptions, résultats d'analyses et l'imagerie médicale sont intégrés.

Surtout, le système aide au suivi des soins. Un planning de passage d'examens et d'administration de médicaments est établi pour le patient et si, par exemple, à l'heure prévue, l'infirmière n'a pas noté avoir donné le remède, elle sera bipée par le système informatique. Seule l'aide à la décision via l'informatique n'est pas activée. «Ce serait possible, mais les médecins n'en veulent pas, car ils ont peur, s'ils s'en remettent à la machine, de perdre leur capacité de jugement», explique Jacques Castelli, directeur informatique. Le tout neuf hôpital Georges-Pompidou, fleuron parisien des hôpitaux publics, suit cette même voie.

Mais, pour assurer une continuité réellement efficace, l'échange de données médicales doit faire correspondre l'hôpital avec les médecins de ville. A Annecy, un test de deux ans a été mené entre l'hôpital et soixante-dix médecins libéraux pour l'échange de données par e-mail sécurisé. «Le système est peu contraignant, puisque chacun garde

son dossier, relève Xavier Courtois, responsable du département d'information médicale de l'hôpital d'Anancy. Pourtant, chacun a dû remettre en cause son organisation.» L'opération devrait s'étendre à tout le département. Le réseau e-med, à Paris, utilise aussi la messagerie.

A Montreuil-sur-Mer, Rouen, Montpellier, Hyères, les médecins peuvent avoir un accès direct sécurisé au dossier de l'hôpital, sans pouvoir le modifier directement. Enfin, à Lille-Armentières ou à Lens, ont été développés de vrais systèmes de partage, avec reformattage des données dans un standard commun et accès aux documents à une adresse unique.

Pour aller encore plus loin, une expérience vient de se conclure à l'Hôtel-Dieu (Paris) de développement d'un intégrateur permettant de lire tous types de documents dans un «coffre-fort électronique» où les informations sont cryptées, autorisant tout type d'accès sécurisé, permettant de brancher d'autres applications. Mais, au-delà de ces expériences pilotes, reste à la majorité des médecins et des hôpitaux à adopter le dossier électronique.

Gaëlle Macke

★ Les pages «Entreprises» sont réalisées par les rédactions du «Monde interactif» et de «Business Week/e.biz».

★ Traduit de l'anglais par Bernadette Imbert

RETROUVEZ UNE SÉLECTION D'ARTICLES «BUSINESSWEEK-EBIZ» SUR interactif.lemonde.fr

Start-up



Axicare partage les données des médecins

Permettre aux médecins, au sein d'un réseau commun, d'accéder, via un simple navigateur (sans avoir donc à installer quoi que ce soit sur les machines), à toutes les données médicales possibles concernant un malade et de les partager avec d'autres soignants: c'est le pari de la start-up Axicare, fondée en décembre 1999 à Paris, par un petit groupe d'anciens de l'Ecole nationale supérieure des télécoms (ENST) passés par General Electric Medical Systems. D'abord incubée par l'ENST, la start-up a levé 3 millions de francs en mars 2000. Elle a alors doublé ses effectifs – une dizaine de collaborateurs – puis bouclé son deuxième tour de table, de près de 20 millions, en novembre. Dans le monde médical, divers logiciels sont utilisés selon les spécialités, non compatibles entre eux. Comme l'explique le PDG Vincent Leclerc, «celui de radiothérapie ne parle pas la même "langue" que celui du laboratoire d'analyses biologiques».

Les fondateurs d'Axicare ont donc créé un système ouvert, baptisé Axigate, qui peut recevoir et échanger des données venant de systèmes hétérogènes (transcription en langage XML) pour les intégrer dans un seul dossier-patient électronique. Dès qu'un premier médecin a ouvert un dossier avec les informations de base (identité, antécédents, facteurs de risque...), le dossier est hébergé sur le serveur intranet de l'établissement dans le cas d'un hôpital ou chez un opérateur de télécoms gestionnaire dans le cas d'un réseau entre médecins de ville ou d'un réseau médecine de ville-hôpital. Au sein du réseau, tous les professionnels de santé concernés ont alors accès à ce dossier, par le biais d'un log-in et d'un mot de passe. «La base et les échanges sont sécurisés par des techniques de cryptage», explique Vincent Leclerc. Les données médicales – radiologie, fiches d'observation, résultats de laboratoire, scanners, IRM – sont envoyées au serveur électronique, quel que soit le système informatique. A chaque étape du traitement, l'intervenant médical renseigne le système. Et dès qu'Axigate détecte un élément nouveau versé au dossier – demande ou résultats d'examen –, il le souligne afin que les participants du réseau en soient avisés dès qu'ils sont connectés. Ce logiciel est en place depuis six mois sur cinq sites pilotes: les urgences cérébro-vasculaires et la neuroradiologie à la Pitié-Salpêtrière à Paris, la clinique Saint-Gatien à Tours, l'Institut mutualiste Montsouris à Paris, le réseau oncologie de Saint-Nazaire et le réseau d'imagerie parisien. Si les tests se révèlent probants, les perspectives sont alléchantes: on compte 2 000 sites cliniques en France, 10 000 en Europe. La société, qui pense parvenir à l'équilibre d'ici dix-huit mois, espère atteindre un chiffre d'affaires de 300 millions de francs d'ici trois ans.

Anaïs Jouvancy

www.axigate.com

PRÉCISION. Contrairement à ce qui était paru dans l'enquête UMTS du mercredi 17 janvier 2001, Nortel Networks et PSA-Vivendi élaborent bien ensemble une voiture connectée UMTS, mais sans les services de la start-up Redknee. De plus, Nortel n'a été désigné par Cégétel en France que pour la construction d'un réseau en test.

Les grandes ambitions de la Micro Valley grenobloise

SMAIS que se passe-t-il donc entre Belledonne, Chartreuse et Vercors, dans la cuvette grenobloise? Cela ressemble fortement à une Silicon Valley de la microélec-

Reportage

tronique, cette technologie des composants électroniques dont l'ordre de grandeur est proche du micron, et dont le marché est évalué par IC Insights à 182 milliards de dollars en 2000. En effet, quelques-uns des ingrédients essentiels pour créer un pôle d'innovation et d'entreprise sont réunis: la recherche, l'industrie et de très forts liens entre eux, avec une circulation continue d'hommes et de savoir-faire.

La vallée est fixée sur trois sites. Tout d'abord, Europole, un centre d'affaires situé sur le parvis de la gare ferroviaire de Grenoble. S'y sont concentrés Emertec, fonds de capital-risque lancé par le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et spécialisé dans les technologies dures, électroniques, l'Institut national polytechnique de Grenoble (INPG), et son laboratoire Tima. Deuxième pôle, le campus du CEA, avec les start-up qu'il a essayées ou l'incubateur qui jouxte le campus. Puis, troisième point de fixation, les communes du Bernin et de Crolles, avec les usines STMicroelectronics, Soitec et, probablement bientôt, Opsitech ou Tronic's.

Au départ, il y a la recherche, avec deux gros laboratoires spécialisés, le Léti (1), du CEA, et Tima (2), laboratoire commun INPG-CNRS-université Joseph-Fourier, qui ont su cultiver des liens avec l'industrie. Le Léti, laboratoire star du CEA de Grenoble, créé en 1968, compte 1 000 personnes, 8 500 mètres carrés de salles blanches, et dispose d'un portefeuille de plus de 500 brevets.

«C'est en son sein que se trouve le plus fort potentiel de création de start-up du CEA. De plus, ce laboratoire mène une stratégie de signature de contrats de recherche avec l'industrie depuis ses origines», affirme Guy Labrunie, président de CEA Valorisation (voir ci-contre). Le Léti travaille depuis longtemps avec les industriels de la région: ST Microelectro-

Autour de Grenoble, un pôle recherche et industrie en électronique a donné naissance à quelques start-up très spécialisées

nics (5 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 1999), installé à Crolles, Atmel (ex-Thomson-CSF) à Saint-Egrève, Schneider Electric ou Hewlett-Packard. Tima, plus modeste, a aussi joué un rôle de passerelle entre recherche et industrie.

Sur ce terrain, le transfert de technologies permanent vers l'industrie permet de belles réussites. «Dans les années 1980, le Léti a beaucoup transféré de technologies à STMicroelectronics. Depuis les années 1990, il transfère de plus en plus sous la forme de start-up», explique Jean Therme, président du CEA Grenoble. En effet, une bonne dizaine de start-up commencent d'acquiescer une notoriété internationale. Opsitech et iRoc, Memscap ou Incam, Soitec, Tronic's ou Alditech... Soitec est déjà entrée en Bourse; Memscap, de son côté, est citée dans le *Wall Street Journal* comme l'une des sociétés les plus recherchées d'Europe dans les microsystèmes pour fibre optique.

Et entre start-up et laboratoire, la mayonnaise prend grâce à la constitution de liens forts. A la tête de ces start-up se trouvent des chercheurs pour la plupart issus du CEA. Soitec, par exemple, a fondé son activité sur la technologie du SOI (Silicon On Insulator Technologies) et le procédé Smart Cut, qui consiste à déposer au moindre prix une fine couche d'isolant sur les disques de silicium sur lesquels seront gravés les transistors. Ces deux licences achetées au Léti ont nécessité 15 ans de développement. Les dirigeants de ces start-



Le Léti, laboratoire star du Commissariat à l'énergie atomique de Grenoble, créé en 1968, compte 1 000 personnes, 8 500 mètres carrés de salles blanches, et dispose d'un portefeuille de plus de 500 brevets.

up sont tous peu ou prou clients et fournisseurs ou partenaires les uns des autres. Opsitech a développé des micro-commutateurs optiques destinés aux équipementiers de télécoms grâce à la mise en œuvre d'une technique rachetée au Léti.

Dans ces conditions, «impossible de rompre le cordon avec le laboratoire d'origine, avec lequel la plupart des start-up ont signé des contrats de recherche», souligne Eric Dupont, PDG de iRoc, un essaimage de Tima, qui vend des procédés de conception de microsystèmes sécurisés pour l'aviation. Tant qu'elles n'ont pas les moyens de construire leur usine, elles restent dans le giron de leur laboratoire, profitant des locaux et des machines, qu'elle lui

louent. Tronic's, qui conçoit des micropotentiomètres et des micro-acceleromètres (pour airbags ou pacemakers par exemple), occupe un préfabriqué installé le long du Léti, dans l'enceinte du campus CEA, à qui il loue encore des salles blanches pour réaliser ses prototypes en attendant de bâtir une usine.

En outre, les deux laboratoires phares de Grenoble marquent de plus en plus leur volonté de resserrer encore leurs liens et d'en créer d'autres, capitalistiques. La mise en place de CEA Valorisation, il y a un an et demi, traduit bien une telle volonté; de même le partenariat noué par un autre établissement public de recherche, l'Inria, avec l-source. Avec Opsitech, le CEA-Léti inaugure le montage d'un essaimage façon nouvelle économie. C'est en effet la première société dans laquelle le Centre a investi par l'intermédiaire de CEA Valorisation et d'Emertec Gestion (fonds de capital-risque créé il y a un an et demi, dans lequel CEA Valorisation est entré à hauteur d'un tiers).

Enfin, les acteurs locaux de la vallée sont conscients qu'ils ont un coup à jouer. L'INPG, les collectivités locales et le CEA-Léti ont lancé le projet du pôle Minatex (Microélectronique Nanotechnologies) qui devrait être opérationnel dans cinq ans. Les 8 hectares de terrain sont déjà acquis, au sud du campus du CEA. L'investissement devrait représenter 780 millions de francs pour les collectivités locales et les établissements publics partenaires du projet, réunir 1 200 chercheurs, 1 000 élèves ingénieurs et entre 500 et 1 000 représentants de l'industrie.

Cécile Ducourtieux

(1) Léti: Laboratoire d'électronique, de technologie et d'instrumentation.
(2) Tima: Techniques de l'informatique et de la microélectronique pour l'architecture des ordinateurs.

Le CEA et le capital-risque

En juin 1999, le CEA a créé CEA Valorisation (CEA-V), filiale à 100% et société de droit privé, qui agira comme capital-risqueur à sa place, en devenant actionnaire des start-up sorties d'un des laboratoires de l'institution. «CEA-V est aussi l'instrument qui permet de payer le CEA en actions», explique son président, Guy Labrunie, qui ajoute: «Il existe déjà des services juridiques au CEA dont le rôle est d'évaluer le prix de cession d'une technologie à un industriel ou à un chercheur du CEA qui veut essayer, mais nous devons nous poser cette question: comment valoriser au mieux nos recherches?» En clair, dans quel cas vendre la licence et dans quel cas prendre des parts d'une start-up qui se lance avec une technologie maison, pour que le CEA en retire le plus de profit possible.

Fort d'un passage de trois ans dans l'industrie, chez BioMérieux, après 25 ans au Léti, Guy Labrunie se fait aujourd'hui naturellement l'avocat de ce nouveau type de préoccupations. Le sans-faute d'un Soitec, créé en 1992 et entré en Bourse en 1999, a été l'un des déclencheurs de cette réflexion au CEA. Soitec, avec 183% de croissance de son chiffre d'affaires sur le premier semestre de l'exercice 2000-2001 par rapport à la même période de l'exercice précédent, et dont la technologie repose sur 15 ans de recherche du Léti, ne représente «qu'un retour financier faible par rapport au retour que l'on aurait pu espérer si l'on avait pris une participation à son capital», précise Guy Labrunie. CEA V est doté de 100 millions de francs. Sa première affaire est l'entrée au capital d'Opsitech.

Sans-fil et optique pour Memscap

JEAN-MICHEL Karam, Franco-libanais et Grenoblois d'adoption, sort du lot. Il est plus à l'aise dans un costume d'entrepreneur que ses collègues des start-up issues du CEA. PDG de la société Memscap, qui fabrique des «mems» (Micro-ElectroMechanical Systems), systèmes microélectroniques pour l'industrie du sans-fil et de l'optique, il n'a pas passé vingt ans dans un laboratoire. Ce trentenaire ne fut pas piétre chercheur pour autant. Jean-Michel Karam a exploité ses trois ans au Tima (1), spécialisé dans les outils de CAO pour circuits intégrés, situé à l'INPG (2), pour s'imposer comme un spécialiste des mems. «Je dois tout à un de mes professeurs de l'Esiee (3), que j'ai d'ailleurs débouché pour Memscap», précise-t-il.

Née fin 1997, Memscap, 3 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2000, a levé plus de 70 millions de francs à ce jour. La jeune entreprise en est au même stade qu'un Tronic's ou un Opsitech: il n'y a plus qu'à construire l'usine. Jean-Michel Karam en prévoit une de 40 000 mètres carrés, pourquoi pas au Bernin, à une dizaine de kilomètres de Grenoble, tout près de son ami ST Microelectronics. Mais Memscap est bien plus structurée que ses cousines. La société compte déjà une centaine de salariés, cinq implantations en France, une à Berlin, deux aux Etats-Unis, et un centre de recherche et développement au Caire.

C. Du.

www.memscap.com

(1) Tima: Techniques de l'informatique et de la microélectronique pour l'architecture des ordinateurs.
(2) INPG: Institut national polytechnique de Grenoble.
(3) Esiee: Ecole supérieure d'ingénieurs en électrotechnique et électronique, à Paris.



Dans les couloirs des salles blanches du Léti, chercheurs du Commissariat à l'énergie atomique croisant leurs anciens collègues devenus entrepreneurs.

Un secteur difficile pour les start-up

L'ÉLECTRONIQUE, et aujourd'hui la microélectronique, dont les composants sont d'un ordre de grandeur du micron ou moins, sont sorties de leurs applications militaires et aéronautiques au cours de la décennie précédente pour tomber dans les applications pour le grand public. Les applications de ces produits sont donc multiples: médecine, électroménager, et téléphonie mobile. Le marché mondial de la microélectronique est estimé par IC Insights à 182 milliards de dollars en 2000.

Même issues d'un laboratoire prestigieux comme le Léti, à qui elles ont racheté des brevets, les start-up grenobloises ont à affronter deux obstacles de taille. Rien ne sert, tout d'abord, de détenir une perle technologique, si son coût de fabrication reste élevé ou oblige les clients potentiels à des investisse-

ments importants en adaptation de leurs machines ou de leurs procédés de fabrication. Ces clients, Motorola, Texas Instruments, ou AMD, doivent vendre au plus bas prix pour satisfaire le grand public.

D'autre part, le marché de l'électronique est en constante progression technologique. Selon la loi de Moore, le prix des processeurs est divisé par deux et leur puissance double tous les dix-huit mois. «Or, quand on passe d'une finesse de gravure de 0,25 à 0,15 micron, il faut changer les outils», explique Jean-Michel Lamure, PDG de Soitec, un des essaimages du CEA-Léti.

Plus les tailles des composants diminuent, plus ces derniers sont exposés aux perturbations des champs électriques. Cette sensibilité impose de nouveaux choix de matériaux, plus isolants, et l'évolution en parallèle des procédés de fabrication.

Le Léti possède dans ses cartons un exemple douloureux d'essai: il s'agit de Silmag, créée en 1991, et disparue en 1998, licenciée près de 500 personnes. La société voulait vendre des têtes de lecture, en utilisant des principes de fabrication de la microélectronique. En 1995, Samsung lui passe une commande, la première de cette importance, de 26 millions de têtes. La start-up construit une usine et embauche. Mais le coréen cesse ses paiements, fin 1997, pour cause de crise asiatique. De toute façon, «la société était monoproduit, sa technologie s'était fait rattraper et restait trop chère» avance Stéphane Renard, PDG de Tronic's, un autre essaimage du CEA-Léti.

L'échec de Silmag est certainement dans les esprits de ces start-up grenobloises qui s'apprennent à engager des fonds. Stéphane Re-

nard rappelle qu'une usine «coûte au bas mot 50 millions de francs le bâtiment et autant en machines», sans compter, qu'il s'agit «de disposer, en fonds propres, des moyens de payer le personnel pendant plusieurs mois en attendant les premières commandes» précise Jean-Michel Karam, PDG de Memscap.

Dernière contrainte, le haut niveau de qualité requis en production, qui nécessite la construction de «salles blanches», dont les filtres à air sont capables d'arrêter des particules de poussière d'un dixième de micron qui endommagent la surface des disques de silicium. D'où des coûts d'entretien et de formation très élevés d'un personnel qui manipule davantage le microscope électronique à balayage que la clé à molette.

C. Du.

Les cols blancs à l'école des nouvelles technologies

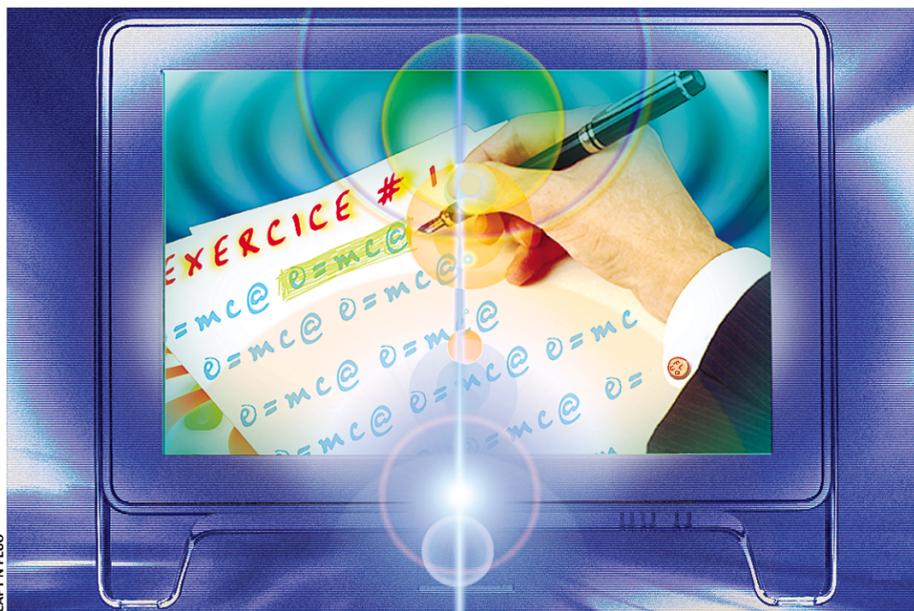
Pour ne pas rater le virage de la nouvelle économie, de plus en plus de cadres reprennent leurs études

À L'AISE dans le confort de leur bureau, beaucoup de cadres ne pensaient pas devoir user leurs costumes sur les bancs de l'école. Pourtant, la tendance est là. La nouvelle économie leur a donné un sacré coup de vieux, et de plus en plus de cols blancs, soucieux de ne pas se laisser dépasser par la vague de l'e-business, remplissent pour parfaire leurs connaissances, mais surtout pour en acquérir de nouvelles.

Les grandes écoles de commerce et de gestion se sont empressées d'intégrer dans leurs programmes nombre de formations ouvertes aux salariés, orientées e-business et nouvelles technologies. « Parmi les formations de masters spécialisés proposées par les écoles membres de la Conférence des grandes écoles, trente-deux formations se rapportent aux nouvelles technologies de l'information », précise Claude Mainguet, chargé de mission à la Conférence des grandes écoles. L'ESCP-EAP (Ecole supérieure de commerce de Paris), par exemple, a inauguré à la rentrée 2000 un master « e-business », qui vient enrichir une offre déjà tournée vers la nouvelle économie, puisque l'école propose depuis trois ans un master spécialisé « Innover et entreprendre ».

Même approche pour l'ESC Grenoble (Ecole supérieure de commerce de Grenoble), où deux masters spécialisés, l'un en e-business, l'autre en management technologique, viennent compléter le portefeuille des formations. Ou à Lyon, le master spécialisé « NTIC management », né de l'union des compétences d'une école d'ingénieurs (l'Ecole centrale de Lyon) et d'une école de management (EM Lyon).

Plusieurs raisons expliquent l'essor de ces formations « haut de gamme ». La première vient de la demande des entreprises, prêtes à



payer au prix fort (60000 francs en moyenne) une année de cours à leurs meilleurs éléments pour leur donner un bagage teinté de nouvelle économie. Un « plus » utile dans le monde des affaires, mais aussi un excellent moyen de fidélisation. Car offrir une formation dans une école prestigieuse est un moyen de montrer sa confiance et les espoirs que l'on fonde sur son manager et, par-là même, de s'assurer de sa loyauté.

La seconde découle des candidats eux-mêmes. « Sur la trentaine de personnes qui suivent notre programme, 60% sont des jeunes diplômés et 40% des salariés, explique Olivier Badot, professeur à l'ESCP-EAP et directeur scientifique du master spécialisé « e-business ». Et, dans cette population, nous rencontrons deux cas de figure, soit des cadres détachés par leurs entreprises, soit des professionnels qui ont décidé d'entamer un revirement professionnel. »

Dans tous les cas, le sésame pour y entrer reste le même. A une solide formation initiale (bac + 4 ou + 5), s'ajoute l'intérêt ou la variété de l'expérience professionnelle, des lettres de motivation, et un entretien préalable. Et la concurrence y est de plus en plus rude. Car ces nouveaux

mastères remportent un franc succès. A l'ESC Grenoble, Jean-françois Fiorina, responsable des masters, parle « de demande exponentielle, qui n'a pas diminué, au contraire, depuis les soubresauts de la nouvelle économie ». Même tonalité à l'ESCP-EAP, où l'on précise que « l'écroulement est important au vu du nombre de dossiers reçus », et compte tenu du nombre de places, limité à une trentaine de candidats maximum.

PROGRAMME INTENSIF

Dans la plupart des écoles, l'enseignement s'organise à peu près de la même façon et comprend des cours suivis de plusieurs mois de stage en entreprise, voire d'un voyage d'étude à l'étranger. Un programme intensif qui laisse peu de temps pour la poursuite d'une activité professionnelle et nécessite donc de s'éloigner, du moins physiquement, de son entreprise pendant un an. « Les salariés restent néanmoins très liés avec leurs employeurs par l'intermédiaire des projets sur lesquels ils travaillent », assure Olivier Badot de l'ESCP-EAP. D'ailleurs, les expériences en temps partiel ne sont pas très répandues.

« Les entreprises sont impatientes d'avoir leurs cadres formés. Dans la pratique, elles préfèrent se priver d'eux pendant un an, plutôt que de les voir entreprendre une formation qui s'étalerait sur plusieurs années », souligne François Scheid, professeur en marketing et responsable du master spécialisé « NTIC management » à l'EM de Lyon. A la sortie, les lauréats pourront prétendre, selon les formations, à un poste de manager et directeur de projets dans une grande entreprise ou une start-up, devenir consultant dans un cabinet de conseil, spécialiste du commerce électronique ou encore créateur de start-up.

A l'instar d'Olivier Badot de l'ESCP-EAP, la plupart des responsables des masters spécialisés prônent, et assurent intégrer dans les

enseignements dispensés, « une maîtrise lucide de la nouvelle économie et de l'e-business ». Même les formations très orientées entrepreneuriat relayent ce discours sage. « Nous ne nous adressons pas seulement à des cadres désireux de monter leur start-up, mais aussi à ceux qui travailleront dans des grands groupes ou des cabinets de conseil, à qui nous insufflons une dynamique entrepreneuriale qui leur permettra, par exemple, de gérer des projets », explique Olivier Basso, professeur et directeur scientifique du master « Innover et entreprendre » à l'ESCP-EAP, qui admet que les motivations des candidats à son programme ont un peu changé. « La création de jeunes pousses ne fait plus autant rêver. Le retournement de tendance et la plus grande maturité de notre public, qui au fil des promotions a de plus en plus d'expérience professionnelle, y est sans doute pour quelque chose. » Ainsi, sur la vingtaine d'étudiants que comptait la promotion 2000, six seulement ont créé leur start-up.

De fait, s'engager à nouveau dans les études n'est pas toujours synonyme de nouvelle vie. Si certains en profitent pour commencer une nouvelle aventure professionnelle, beaucoup reprennent leur place dans leur ancienne entreprise. De ces quelques mois passés sur les bancs de l'école, les « managers élèves », outre une remise à niveau et l'acquisition de nouvelles compétences, retirent souvent des bénéfices directs sur le plan de la rémunération ou de la promotion. Mais, surtout, ils se constituent un nouveau « réseau », fait d'anciens de leur promo, qu'ils pourront activer le cas échéant.

Catherine Rollot

- www.escp-eap.net
- www.es-grenoble.com
- www.em-lyon.com
- www.cge-asso.fr

La dynamique du cartographe

PERMETTRE à ses clients de se construire un service de cartes géographiques dynamiques sur mesure : voilà la raison d'être du « cartographe sur le Net ». Un métier

Portrait

qu'exerce Jean-Marc Temmos chez Opteway. Créée en 1999 à Sophia-Antipolis, cette start-up française développe une base de données d'informations cartographiques exploitée sur une plate-forme multi-accès (Internet, PDA...).

Titulaire d'une maîtrise en mathématiques et diplômé de l'Institut supérieur d'ingénieurs de Toulon et du Var, Jean-Marc Temmos intègre une société de services en août 1998. Il se forge une solide expérience en développement informatique mais, surtout, dès juin 1999, met les pieds chez Opteway, en tant que sous-traitant.

Une aubaine pour ce jeune homme soucieux de s'orienter vers un métier « plus scientifique ». Janvier 2000 : il devient chef de projet appliqué à la cartographie. « J'ai été séduit par cette petite entreprise, avec de grandes ambitions, explique-t-il, enthousiaste. C'était un véritable défi : tout était à faire. Au départ, nous étions six. Presque un an et demi plus tard, nous sommes quatre-vingts. »

A 27 ans, il est responsable d'une équipe de cinq personnes, du même âge en moyenne. Il a pour mission dans un premier temps de récupérer les cartes dans la base de données de l'entreprise et de les transformer. « Des instituts cartographiques du monde entier nous fournissent des cartes sous format vectoriel, inadapté aux nouvelles technologies. Toutes ces données sont beaucoup trop volumineuses pour pouvoir être véhiculées par Internet. Nous les passons alors à la moulinette. Et nous compressons ces fichiers sous le format d'Opteway [Topological Portable Format, TPF]. Il

permet d'alléger le poids des cartes de 40 fois ! », précise Jean-Marc Temmos.

Une fois converties au « format maison », ces cartes sont stockées sur un serveur, installé chez le client, un fournisseur Internet qui développe un service de trafic routier ou météo en temps réel, par exemple. Ce dernier peut alors enrichir les fonds de cartes existants avec des couches d'informations supplémentaires : indiquer tous les hôtels d'une région donnée, les numéros de téléphone, de fax, etc. L'utilisateur final, de son côté, se constitue aussi sa propre carte interactive, complètement personnalisée. Il télécharge par exemple un plan d'accès et peut visualiser toute une masse d'informations provenant de la base de données. Il peut aussi y ajouter des marqueurs, des centres d'intérêt personnels (le numéro de téléphone d'un ami, un restaurant qui lui a particulièrement plu...).

Le cartographe sur Internet doit donc posséder de bonnes bases scientifiques et informatiques. « Nous devons savoir programmer en C++ [un langage de programmation]. Et s'il n'est pas indispensable d'avoir fait des études de cartographie, les connaissances dans ce domaine sont un sérieux atout. Il faut savoir par exemple ce que c'est une projection pour aplatir une carte en 3D en 2D », explique Jean-Marc Temmos.

Pour l'heure, ce jeune chef de projet n'exclut pas de nouvelles responsabilités dans cette entreprise. Et reste confiant pour l'avenir : « Nous avons tous besoin de cartes pour nous repérer et, de plus en plus, les internautes vont échanger des informations géographiques sur la Toile. Avec le développement des PDA [agendas électroniques] entre autres, le secteur de la cartographie sur le Net est en plein boom. »

Sandrine Chicaud

Profil

Le curriculum vitae idéal

Formation : écoles d'ingénieurs, 3^e cycle universitaire. Option mathématiques et calcul scientifique.

Compétences : informatiques et scientifiques. Connaissances en cartographie appréciées.

Qualités demandées : intérêt pour la cartographie, goût pour les calculs mathématiques.

Langues : anglais indispensable.

Salaires annuels moyens : 230 000 à 300 000 francs.

Les formations

MST de cartographie

Université d'Orléans. UFR des lettres, langues et sciences humaines. 10, rue de Tours, 45072 Orléans Cedex. Tél. : 02-38-49-47-01. www.univ-orleans.fr

DESS de cartographie et système d'information géographique

Option cartographie numérique. Université Panthéon-Sorbonne. UFR de Géographie. 191, rue Saint-Jacques, 75005 Paris. Tél. : 01-44-32-14-04. www.univ-paris1.fr

Sur la Toile

www.univ-tlse2.fr

Le petit bazar cartographique. Site consacré à la découverte de ressources qu'offre Internet dans le domaine de la cartographie informatisée, de l'imagerie terrestre et de la modélisation des paysages réels ou virtuels.

www.mapquest.com

North American and Business Solution. Une mine d'informations pratiques pour le voyageur d'affaires : cartes, rapports sur l'état du trafic routier, etc.

Le master spécialisé

Le master spécialisé (MS) est un programme haut de gamme créé en 1986 par la Conférence des grandes écoles. Ce n'est pas en soi un diplôme. C'est un label attribué à des formations spécifiques post-diplôme organisées par les écoles d'ingénieurs ou de management au bénéfice des diplômés de ces écoles ou d'étudiants ayant le niveau équivalent. Un master spécialisé correspond à une formation d'une durée de douze mois, incluant des enseignements théoriques, un travail personnel de recherche en entreprise et la soutenance d'une thèse professionnelle. Chers, les masters spécialisés peuvent être financés entièrement ou en partie par le fonds de gestion du congé individuel de formation (Fongecif). Par ailleurs, les banques n'hésitent pas à consentir des prêts spéciaux pour des profils qu'elles jugent à « haut potentiel ».

Qui est le chercheur d'emploi sur le Net?

L'INTERNAUTE en recherche d'emploi n'est plus un inconnu. L'Observatoire Internet et emploi du métamoteur de recherche spécialisé dans la recherche d'emplois Keljob.com vient de livrer ses premiers résultats sur le comportement des internautes et les tendances en matière de recherche d'emploi.

Se fondant sur des données issues de son site et sur une enquête de la Sofres, l'Observatoire Internet et emploi révèle que le profil « classique » de l'internaute s'adressant à un site d'emploi pour trouver un poste dans le secteur informatique est en passe d'être battu en brèche. En effet, cette catégorie est rattrapée par les métiers de gestion, finance, audit et comptabilité (16,6%) et le marketing et les ventes (13,7%), contre 18,6% pour l'informatique et les télécoms, qui étaient largement majoritaires il y a deux ans.

« On peut penser que la communication importante autour des sites de Bourse en ligne a en quelque sorte fa-

miliarisé avec Internet une population de ce secteur, qui n'hésite plus à utiliser la Toile pour sa recherche d'emplois », explique Cyril Janin, président de Keljob.com. A l'inverse, l'industrie et le secteur de la banque et de l'assurance sont à la traîne, avec respectivement 6,3% et 2,7% des candidats qui postulent dans ces secteurs en faisant appel à Internet.

Deuxième constat, les internautes savent où ils veulent aller travailler. Le champ prioritaire des internautes est le lieu de travail souhaité. Certains mentionnent même un nom de ville dans les mots-clés. Ce sont encore majoritairement des hommes (à 68%), âgés de 25 à 34 ans. Cette tranche d'âge correspond en effet à 52% des candidats à l'emploi sur Internet.

L'autre enseignement de l'étude de l'Observatoire Internet et emploi concerne la montée en puissance des sites des entreprises, des cabinets de recrutement et des agences d'intérim aux dépens des sites

d'emploi généralistes. « Si ces sites représentent toujours la très large majorité des annonces, cette avance est à relativiser », précise Cyril Janin. En effet, la même offre est la plupart du temps reprise sur plusieurs sites emploi simultanément. Il ne s'agit donc pas d'annonces différentes. »

FORTE CROISSANCE

Même si le nombre d'offres sur un site d'entreprise a encore tout à envier aux sites d'emploi généralistes, puisqu'il tourne autour de 28 annonces, contre 1153 pour ce dernier, c'est pourtant sur ce segment que la croissance est la plus forte. L'étude des sites « corporate » fera d'ailleurs l'objet de la prochaine étude de l'Observatoire et, d'ores et déjà, on estime qu'un tiers des grandes entreprises françaises ont un site interne consacré à la recherche d'emplois.

Enfin, les conclusions de cette enquête montrent comment les internautes en recherche d'emploi

utilisent un moteur de recherche comme celui de Keljob.com. Référant plus de 100 sites d'emploi, ce dernier fournit à l'internaute chaque jour la liste des sites lui proposant des offres en rapport avec sa requête. Un lien est ensuite établi avec le site en question.

Le détail des critères retenus précise que la plupart des utilisateurs ne se servent que de la première trame de filtrage proposée par le moteur de recherche. La possibilité d'affiner sa recherche par mots-clés n'est utilisée que par la moitié d'entre eux et est en général limitée à un seul mot (63%) et, très rarement, à plus de trois (27%). Par ailleurs, 80% des utilisateurs se limitent à la consultation de la première liste d'offres d'emplois proposée, qui est classée, par défaut, par date de publication. A l'image de l'outil qu'il utilise, le chercheur d'emploi sur Internet est un homme pressé.

C. Ro.

Le Monde
INTERACTIF

16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.
Tél. : 01-53-38-42-60. Fax : 01-53-38-42-97. E-mail : hitech@lemonde.fr.
Directeur de la publication : Jean-Marie Colombani.
Rédacteur en chef : Bertrand d'Armagnac.
Secrétaire général de la rédaction : Claudine Boeglin.
Directrice artistique : Maria Mercedes Salgado.
Rédaction : Olivier Zilberstein, chef de service (Enquête), Pierre Bouvier (Site Internet), Cécile Ducourtioux (Entreprises), Stéphane Foucart, Guillaume Fraissard (Portrait), Gaëlle Macé (Entreprises), Stéphane Mandard (Citoyen), Corinne Manoury (Techniques), Hai Nguyen (Cyberculture), Catherine Rollot (Métiers).
Édition : Olivier Herviaux.
Réalisation : Nathalie Le Dréau, Alex Monnet, François Monttintin.
Révision : Olivier Houdart, Christiane Tricot.
Publicité : Le Monde Publicité. Directeur général : Stéphane Corre. Caroline Séjournant, directrice de clientèle (01-42-17-39-56). Isabelle Quodverte (01-42-17-38-58).
Impression : Le Monde Imprimerie.

Les articles extraits de BUSINESS WEEK traduits et reproduits dans ce numéro sont la propriété de The McGraw-Hill Companies, Inc. © 2001. Tous droits réservés.
Articles translated and reprinted in this issue from BUSINESS WEEK are copyrighted 2001 by The McGraw-Hill Companies, Inc. All rights reserved.

interactif.lemonde.fr